

ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LAHONCE

Etat des lieux et campagnes d'inventaires 2022-2024

2024

ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE

LAHONCE

2024

Document réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Coordination : Thierry LAPORTE & Tangi LE MOAL, Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Ont participé aux animations, aux inventaires, à la gestion des données et à la rédaction de l'Atlas de la Biodiversité Communale :

Mifenec : Sophie GANSOINAT (inventaires : mollusques et divers, rédaction : mollusques, corédaction : synthèse et enjeux et corrections), Julien JAUREGUY (inventaires : mammifères, oiseaux, faune piscicole), Dylan FOURNIER (inventaires : herpétofaune), Morgane DE JOANTHO (inventaires : entomofaune, amphibiens), Rachel MAURIN, Tiffany LEFEBVRE, Maialen SEIRAC, Baptiste CARRIERE, Léo AUGUGLIARO, Pierre FERNANDEZ, Coralie DUMAS (inventaires : divers).

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) : Josselin DUFAY (Données et cartographies : flore & végétations).

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) : Thierry LAPORTE (Coordination technique et scientifique, inventaires : odonates et divers et rédaction : oiseaux, odonates, lépidoptères, orthoptères, autres groupes, flore, végétations, synthèse et enjeux …), Tangi LE MOAL (Coordination technique et administrative, corédaction : synthèse et enjeux), Vincent JUTEL (Inventaires : odonates et divers), Denis VINCENT (Inventaires : oiseaux et chiroptères et rédaction : chiroptères) et Audrey RATIE (Inventaires : orthoptères).

Bénévoles : Thierry MARNEFFE (Coordination & corrections, corédaction : plan d'action), Laurent SOULIER (Rédaction : Poissons et Lamproies et corrections), l'ensemble des contributeurs de collecte de données via iNnaturalist, la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques pour leurs données sur les mammifères …

Merci également à l'ensemble des partenaires qui ont participé notamment au comité Partenaires.

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Lahonce a été rendue possible grâce à l'implication de nombreux acteurs de la commune : les élus, les agents, des associations communales, des habitants ayant participé au projet, des partenaires (notamment la CAPB, le Département 64, le CEN NA, la MIFENEC). Merci à eux !

Financeurs :

Financé par GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité – France Relance – Région Nouvelle-Aquitaine – RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité – OFB Office Français de la Biodiversité – Lahonce - Lehuntze – Pays Basque Euskal Herria Communauté d'agglomération Hirigune Elkargoa

Structures partenaires :

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine – MIFENEC – cbn Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique – FAUNA Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

La commune de Lahonce est une localité rurale du rétro-littoral basque. Avec ses 2 700 habitants, c'est une commune privilégiée par la richesse et la beauté de son environnement. Ce bien patrimonial nous a été légué et notre responsabilité est de le transmettre, de la manière la plus préservée possible, aux générations futures. Conscients des enjeux que cela représente, nous avons créé, mon équipe municipale et moi-même, dès notre élection en 2020, un Comité Consultatif Local Environnement, composé de citoyens et d'élus de la commune de Lahonce, avec comme objectif la définition et la mise en œuvre d'un plan de préservation de l'environnement. C'est ainsi qu'a été lancé notre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), démarche pilote au Pays Basque Nord. Avec différents partenaires associatifs, nous avons également mis en place des actions concrètes de cohésion sociale ayant pour dénominateur commun la volonté de protéger la biodiversité de notre territoire. Ainsi, vous avez maintenant entre les mains le premier tome de l'ABC de Lahonce.

Cet outil est d'une très grande importance de par ses objectifs. Indépendamment de son grand intérêt scientifique, il doit avant tout permettre à chacun d'entre nous de découvrir l'immense richesse du patrimoine vivant de son propre cadre de vie et ainsi de s'enthousiasmer devant tant de diversité et de beauté. En effet, nous sommes tous davantage disposés à aimer et donc à protéger ce que l'on connaît et ce que l'on reconnaît, et notamment les espèces vivantes qui nous entourent et dont on ignore bien souvent la présence. Et ce d'autant plus lorsqu'on a pris conscience des indispensables services que la biodiversité nous rend au quotidien.

Un ABC n'est donc pas une fin en soi. Ainsi, l'étape suivante est la transformation de cet ABC en un plan d'action pour la commune. C'est la mission du Conseil Municipal, avec le CCL et un ensemble de partenaires de la commune. Si c'est un fabuleux outil au service d'une démarche de connaissance, de compréhension et d'appropriation, il doit être régulièrement complété et mis à jour et surtout être assorti d'un plan d'actions à mener pour les années à venir. Ainsi, la participation de chacun d'entre nous, aussi modeste soit-elle, est primordiale.

Enfin, la biodiversité ne s'arrête bien évidemment pas aux frontières de la commune. Aussi, nous militons auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour que chaque commune de notre territoire élabore son ABC et que, de la sorte, se crée un réseau des « écosystèmes communaux comparables ou identiques ». Outre une véritable cohérence géographique, chacun pourrait alors s'enrichir des nombreux échanges autour de cet enjeu fondamental qu'est la préservation de la biodiversité.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir que moi à feuilleter cet ABC, à découvrir que nous vivons dans des écosystèmes riches et fragiles à la fois, à découvrir qu'en définitive, nous ne sommes qu'une espèce, bien envahissante, parmi un nombre incroyable, toutes interconnectées et interdépendantes les unes des autres, dans un immense maillage de relations à l'équilibre parfois bien précaire.

Pour finir, j'adresse mes plus sincères remerciements à celles et ceux qui ont activement ou financièrement contribué à l'élaboration de cet ABC de Lahonce.

David HUGLA

Maire de Lahonce

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 ..... **1**
LA DEMARCHE DE L'ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE **1**
1 – Qu'est-ce que la biodiversité ? 2
2 – Pourquoi étudier la biodiversité ? 4
3 – La démarche de l'ABC 5
A- L'ABC : le B.A.-BA de la connaissance naturaliste locale 5
B- Une démarche participative 6
C- La démarche d'inventaire 6
PARTIE 2 ..... **9**
LA COMMUNE DE LAHONCE **9**
1 - La commune de Lahonce 10
2 – Le Climat de Lahonce 11
3 – Le paysage de Lahonce 11
4 - Zonages et documents de planification 13
5 – Synthèse du volet nature et biodiversité 18
PARTIE 3 ..... **19**
LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LAHONCE **19**
1 – les mammiferes terrestres et semi-aquatiques 20
A- Méthodologie d'inventaire 20
B- Résultats de l'inventaire 20
C- Analyse générale du cortège 24
D- Définition des enjeux locaux de conservation 24
E- Mammifères représentatifs ou remarquables 27
2 – Les chauve-souris (Chiroptères) 29
A- Méthodologie d'inventaire 29
B- Résultats de l'inventaire 30
C- Analyse générale du cortège 31
D- Définition des enjeux locaux de conservation 33
E- Chiroptères représentatifs ou remarquables 34
3 – Les poissons 36
A- Méthodologie d'inventaire 36
B- Résultats de l'inventaire 36
C- Analyse générale du cortège 39
D- Définition des enjeux locaux de conservation 40
E- Poissons représentatifs ou remarquables 43
4 – Les oiseaux (Avifaune) 45
A- Méthodologie d'inventaire 45
B- Résultats de l'inventaire 45
C- Analyse générale du cortège 47
D- Définition des enjeux locaux de conservation 48
E- Oiseaux représentatifs ou remarquables 53
5 - Les crapaud, grenouilles et salamandres (Amphibiens) 55
A- Méthodologie d'inventaire 55
B- Résultats de l'inventaire 55

C- Analyse générale du cortège 56
D- Définition des enjeux locaux de conservation 58
E- Amphibiens représentatifs ou remarquables 60
6 - Les serpents, lézards et tortues (Reptiles) 63
A- Méthodologie d'inventaire 63
B- Résultats de l'inventaire 64
C- Analyse générale du cortège 65
D- Définition des enjeux locaux de conservation 67
E- Reptiles représentatifs ou remarquables 71
7 - Les libellules (Odonates) 72
A- Méthodologie d'inventaire 72
B- Résultat de l'inventaire 72
C- Analyse générale du cortège 74
D- Définition des enjeux locaux de conservation 75
E- Libellules représentatives ou remarquables 77
8 - Les grillons, criquets et sauterelles (Orthoptères) 79
A- Méthodologie d'inventaire 79
B- Résultats de l'inventaire 79
C- Analyse générale du cortège 82
D- Définition des enjeux locaux de conservation 82
E- Orthoptères représentatifs ou remarquables 84
9 - Les papillons de jour (Rhopalocères & zygenes) 85
A- Méthodologie d'inventaire 85
B- Résultats de l'inventaire 85
C- Analyse générale du cortège 88
D- Définition des enjeux locaux de conservation 89
E- Rhopalocères représentatifs ou remarquables 91
10 – Les mollusques 93
A- Méthodologie d'inventaire 93
B- Résultats de l'inventaire 99
C- Analyse générale du cortège 105
D- Définition des enjeux locaux de conservation 108
E- Mollusques représentatifs ou remarquables 111
11 – Les autres taxons & groupes d'espèces 116
12 – La flore & les végétations (données CBNSA) 118
A- Méthodologie d'inventaire 118
B- La flore 118
C- Les végétations 123
D- Définition des enjeux locaux de conservation de la flore et des végétations 126
E- Flores représentatives ou remarquables 132
PARTIE 4 134
SYNTHESE DES DONNEES ET DES ENJEUX ECOLOGIQUES COMMUNAUX 134
1 – Synthèse des données et enjeux 135
A- Synthèse du nombre de données et d'espèces 135
B- Localisation des données, espèces et enjeux 139
139
C- Les espèces a enjeux 143
D- Habitats naturels à enjeu 147

E- Tvb et réservoirs de Biodiversité sur la commune de Lahonce 147
2 – Communication, sensibilisation & démarche participative 157
3 – Synthèse générale, orientations et perspectives pour le plan d'actions communal 159
A. Ce qu'il faut retenir des données recueillies 159
B. Les menaces sur la biodiversité communale 159
C. Les principaux objectifs et enjeux à l'échelle de la commune 161
D. Propositions d'actions 166
Conclusion 175
Bibliographie 176
ANNEXES 182



PARTIE 1

LA DEMARCHE DE L'ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

1 – QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITE ?

La biodiversité englobe l'ensemble du monde vivant pouvant être observé en trois niveaux différents :

- La **diversité des individus** au sein de chaque espèce : c'est la **diversité génétique**. Elle est considérée comme le premier niveau de la biodiversité. Elle est caractérisée par l'ADN, universel et contenu par l'ensemble des êtres vivants mais d'une grande diversité. Ce qui explique les variations physionomiques et physiologiques entre individus d'une même espèce.
- La **diversité des êtres vivants** qui vivent dans ces milieux. C'est le niveau qui est souvent le plus appréhendé par le grand public puisque l'on parle de l'ensemble des êtres vivants : animaux, plantes, champignons, bactéries et autres micro-organismes.
- Les **habitats naturels** et paysages dans lesquels évoluent les êtres vivants. Cette diversité des milieux de vie s'observe à différentes échelles :
  - A l'échelle de la planète, à l'image des grands biomes tels les océans- A l'échelle régionale, la forêt tropicale, la toundra, la savane…
  - A l'échelle régionale comprenant les zones humides, les cours d'eau, les landes, prairies, forêts …
  - A l'échelle locale : un arbre, une haie, un étang…

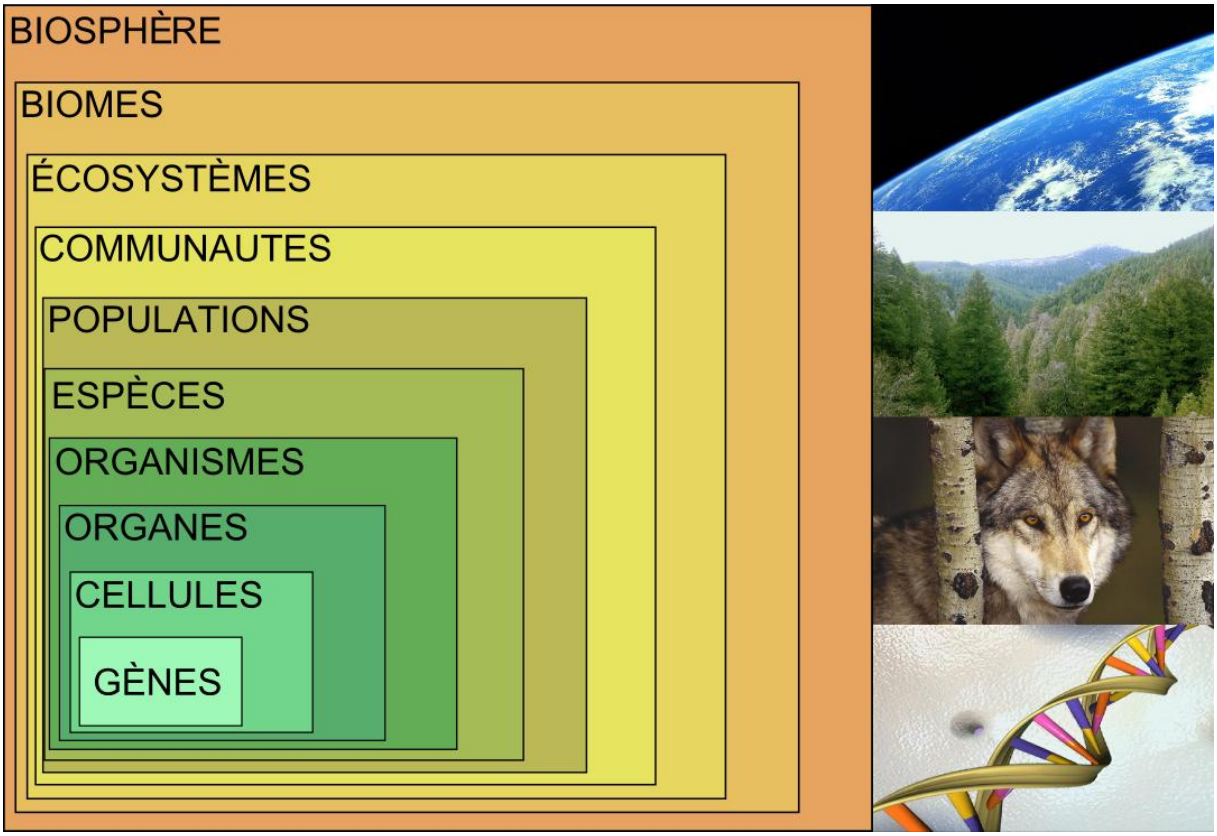

Figure 1 : *Hiérarchie d'organisation de la biodiversité par niveaux (sources : Wikipédia - CC BY-SA 3.0)*

Dans le cadre de la démarche de l'ABC, c'est la **diversité des êtres vivants** qui est appréhendée. C'est l'échelle de caractérisation qui est la plus utilisée pour appréhender la **richesse taxonomique** d'un territoire. Elle correspond aux « espèces » et permet de décrire la diversité du vivant des bactéries champignons à la faune en passant par la flore. Selon la définition la plus communément admise, une **espèce** « est un concept biologique complexe pouvant être défini par **un ensemble d'individus capables de se reproduire entre eux et engendrant une descendance viable et féconde en conditions naturelles » (source : Wikipédia)**. Toutefois, une espèce « désigne un segment de généalogie unifié, isolé des autres flux du point de vue reproductif. Il faut donc plus qu'une simple ressemblance ou une capacité reproductive pour pouvoir parler d'une espèce » (source : MNHN).

En plus de décrire les espèces présentes dans les milieux d'un territoire, il est aussi fondamental de décrire le milieu lui-même. C'est le troisième niveau d'observation de la biodiversité : la **diversité des habitats naturels** et des paysages. Les habitats naturels sont le support où vivent et interagissent les espèces. Ils sont généralement décrits par leurs conditions abiotiques (géologie, pédologie, hydrologie, gestion etc.) et peuvent être appréhendés par les cortèges de plantes (appelés **végétations**). Ils peuvent faire de quelques mètres carrés à plusieurs hectares, mais sont souvent réduits à une faible surface A noter qu'une approche de la **description des végétations** par la méthode de la **phytosociologie sigmatiste** (l'étude des communautés végétales) a été entreprise dans le cadre de l'ABC. Chaque être vivant (faune, flore, fonge) a des **préférences écologiques** (appelées « niche écologique ») qui les amènent à accomplir leur cycle biologique dans un ou plusieurs milieux. Par exemple, dans le cadre d'un inventaire, la connaissance de ces milieux est pertinente pour réaliser un plan d'échantillonnage pour les prospections des espèces recherchées en fonction de leurs affinités écologiques.

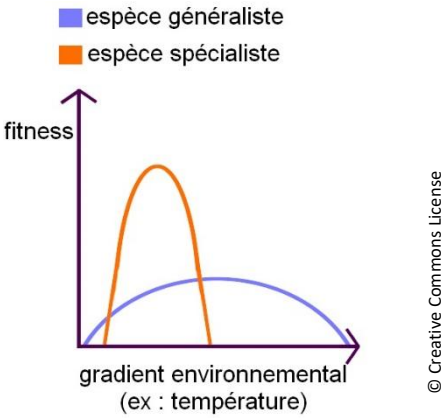

Figure 2 : *Concept de niche écologique*

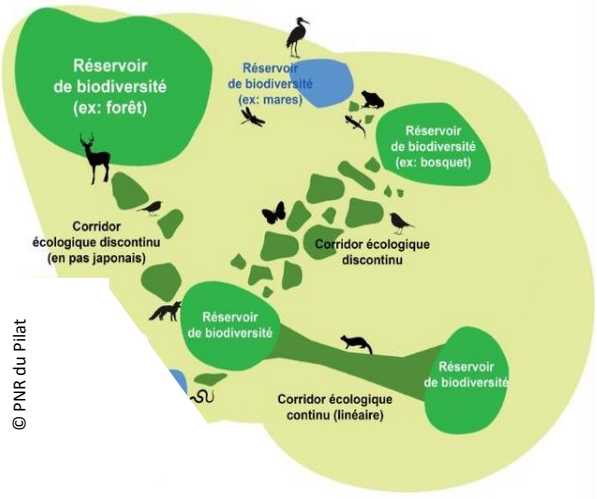

Figure 3 : *Concept des trames paysagères*

A l'échelle plus large (celle de la commune par exemple), ces habitats sont imbriqués les uns dans les autres pour former le **paysage**. Le paysage est la résultante des **interactions complexes** entre les **milieux naturels** et les **actions humaines** (pâturage, fauche, gestion forestière etc.). Il constitue une échelle pertinente pour décrire et analyser un territoire, son évolution et son patrimoine naturel. Dans la présente démarche, les grandes catégories des éléments paysagers (forêts, prairies, etc.) ont été regroupées pour former des **trames écologiques**. Elles constituent une échelle plus grande que les habitats naturels et permet d'appréhender la **fonctionnalité du territoire**. Ce caractère fonctionnel permet aux êtres vivants **d'« habiter » le territoire**, c'est-à-dire de se reproduire, se nourrir mais aussi **se déplacer** entre les différentes populations (permettant un échange génétique entre autres).

2 – POURQUOI ETUDIER LA BIODIVERSITE ?

La biodiversité a une **valeur intrinsèque** (qui lui est propre), sans devoir apporter un bénéfice pour l'être humain. La biodiversité est un **patrimoine naturel** que nous laissons en héritage aux générations futures. Notre société en est donc responsable éthiquement et moralement.

La biodiversité peut revêtir une **valeur patrimoniale**. L'intérêt culturel, identitaire et historique que revêt la biodiversité et qui en font un patrimoine à conserver.

La biodiversité peut également être une **bibliothèque de connaissances et d'innovations technologiques** (biomimétisme). De nombreux objets ont été créés à partir de l'observation et la connaissance de la biodiversité : le velcro à partir de la fleur de bardane, l'hélicoptère à partir des samares d'érables ou encore les voiles solaires à partir des feuilles de charmes.

Enfin, et c'est l'aspect le plus considéré, la biodiversité peut avoir une **valeur instrumentale**. Les sociétés humaines sont étroitement liées à la biodiversité avec laquelle elles interagissent et dépendent quotidiennement et à tous les niveaux. Les êtres vivants et les écosystèmes rendent de nombreux **services** à notre société à l'image des zones humides stockant et épurant de l'eau, des forêts et prairies permanentes stockant du carbone, la fertilisation des sols par les vers de terre, la pollinisation par les insectes. Sans compter les **ressources** nombreuses dont nous dépendons totalement à l'image des milieux agro-pastoraux pour la production alimentaire ou des abeilles mellifères pour le miel.

Accorder une valeur intrinsèque ou culturelle à la biodiversité peut prêter à sourire. Cela relève d'une **vision statique et dualiste** qui séparait la « **nature** » (relatives aux espèces et espaces naturels sauvages, qui ne dépendent pas de l'activité humaine) de la « **culture** » (relatif à notre société et nos activités). Un raisonnement fortement ancré dans notre conception qui prévalait jusque dans les années 1980 d'un point de vue philosophique, moral et scientifique ; mais désormais **obsolète**. En effet, la biodiversité (à tous les niveaux considérés) et les sociétés humaines co-évoluent au sein d'une histoire où elles sont solidaires : **les activités humaines sont à intégrer dans l'écologie** en tant qu'éléments des régimes de perturbations.

Etudier la biodiversité permet de mieux la connaître d'un point de vue scientifique et sensible afin de mieux gérer et préserver le capital et les potentialités du patrimoine naturel du territoire. Et ce, d'un point de vue moral, culturel et instrumental pour la société d'aujourd'hui et de demain.

3 – LA DEMARCHE DE L'ABC

A- L'ABC : LE B.A.-BA DE LA CONNAISSANCE NATURALISTE LOCALE

Le programme d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a été instauré en 2010 par le ministère de l'Ecologie, de la maîtrise de l'énergie et du développement durable. Ce programme se veut être un point de départ pour **instaurer un dialogue** entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques sur la **prise en compte de la biodiversité** dans les **politiques publiques** et l'**aménagement** des territoires.

Atlas de la Biodiversité Communale

L'objectif de la démarche est de **réaliser un inventaire** et état des lieux de la connaissance de la biodiversité et des paysages à l'échelle des communes. Ces dernières représentent le maillon de base des territoires et le lieu d'émergence des initiatives.

Un second objectif, issu des résultats du premier, est de synthétiser les enjeux écologiques, la richesse écologique et les espèces remarquables identifiés sur le territoire. Il s'agit de **mettre en lumière les atouts et les faiblesses du patrimoine naturel** (biodiversité et paysage) du territoire communal. Sans prétendre à une exhaustivité en termes de connaissance ni même à la réalisation d'un plan de gestion écologique sur l'échelle de la commune, la finalité de la démarche est de proposer un état des lieux initial afin que puissent naître des pistes d'amélioration quant à la prise en compte du patrimoine naturel sur la commune. Ce travail peut être générateur d'autant d'initiatives possibles pour l'avenir que les volontés locales sauront s'approprier les résultats. C'est un moyen de **renforcer l'attractivité du territoire en valorisant le patrimoine naturel** qui s'y trouve au profit de tous.

Les objectifs d'un ABC sont donc de deux ordres :

- Un **objectif scientifique** visant à :
  - *(i)* **Acquérir de la connaissance**, de façon la plus exhaustive possible, sur les espèces et les habitats présents sur la commune.
  - *(ii)* Participer à la **connaissance générale** de la biodiversité (diversité, répartition…) en **France**.
- Un **objectif sociétal** visant à :
  - *(i)* Favoriser la **compréhension** et l'**appropriation** des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux et les habitants.
  - *(ii)* Impliquer les acteurs locaux pour construire, en **concertation**, des recommandations afin d'**améliorer la gestion des espaces publics** (voire privés) de la commune.
  - *(iii)* Comprendre la biodiversité comme **composante des socio-écosystèmes** : la biodiversité s'insère dans les activités humaines (tourismes, loisirs, agricultures…) et dans l'imaginaire (culture, paysage…).
  - *(iv)* Développer une **vision plus stratégique** du territoire.
  - *(v)* Développer des plans d'action de préservation de la biodiversité sur le territoire
  - *(vi)* Changer le regard et le comportement des acteurs du territoire face aux éco systèmes et à la biodiversité

B- UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

Une démarche d'ABC est l'occasion de **susciter des rencontres et des échanges** sur le patrimoine naturel communal. C'est l'occasion pour les habitants du territoire de découvrir ou redécouvrir la biodiversité qui les entoure et de sensibiliser le public.

Au lancement de la démarche, un projet de contribution en ligne (« Atlas de la Biodiversité Communale de Lahonce » - https://www.inaturalist.org/projects/atlas-de-la-biodiversite-communale-de-lahonce, à destination des habitants et naturalistes, a été mis en place, via le portail collaboratif INaturalist, facile d'utilisation grâce à son application. Des tutoriels ont été élaborés pour faciliter l'utilisation de cette plateforme par le plus grand nombre, et la communication à ce sujet a été régulière ont été fait (bulletins municipaux, événements mentionnant l'ABC, …).

Depuis 2024, le portail régional Fauna a vocation à prendre le relais pour la bancarisation des données professionnelles et grand public.

La Fête de la Nature organisée annuellement par la Mairie a été l'occasion de présenter la démarche ABC aux habitants, de communiquer sur la plateforme de science participative iNatutalist et de répondre à la curiosité et aux questions des habitants en termes de biodiversité de proximité (jardin, mare, grenier, haie etc.). Cela a également permis de découvrir des petits havres de biodiversité dans certains jardins privés et de prodiguer des conseils de gestion conservatoire.

Cette dimension participative et de sensibilisation de l'ABC permet d'assurer une meilleure appropriation des résultats pour faire émerger des actions concrètes en faveur de la préservation et valorisation du patrimoine naturel.

C- LA DEMARCHE D'INVENTAIRE

Le projet d'ABC se focalise uniquement sur l'inventaire des **espèces non domestiques** ainsi que sur les habitats naturels. Pendant deux ans (2022-2023) la commune de Lahonce a fait l'objet d'un travail particulier d'**identification** et d'**inventaire** des espèces présentes sur le territoire. Cela passe par un travail d'observation et de collecte sur le terrain, d'identification en laboratoire et de synthèse en bureau.

Une démarche d'ABC peut être lancée à partir de la prise en compte de trois groupes taxonomiques. Le projet initié sur la commune de Lahonce est **ambitieux** puisque ce sont **10 groupes taxonomiques** qui ont été considérés : les mammifères terrestres, les chauves-souris, les poissons, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les libellules, les papillons de jour, les orthoptères et les mollusques. Cette ambition témoigne d'une **volonté politique** des élus de la commune. La mandature en cours à fait de la problématique environnementale et du cadre de vie une de ses priorités.

La flore n'a pas été prise en compte dans les inventaires car les données existantes étaient jugées suffisantes sur le territoire. Il a donc été préféré de s'appuyer sur les données du CBNSA via l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA).

L'inventaire repose principalement sur des **observations** menées sur le terrain par des observateurs spécialistes. La phase de terrain consiste à noter les espèces (faune, flore) et les habitats naturels observés. Certains groupes taxonomiques nécessitent (*i*) un **prélèvement** des individus (insectes) selon des protocoles adaptés ou (*ii*) une observation au moyen de **matériel d'enregistrement audio** (chiroptères) ou vidéo.

Leur détermination se réalise *a posteriori* avec du matériel adapté soit en laboratoire (loupe binoculaire, microscope) ou sur ordinateur (logiciels spécialisés). La nomenclature utilisée dans le cadre de l'ABC est le référentiel national « Taxref ». Dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), le Muséum National d'Histoire Naturelle réalise et met à jour un référentiel national sur la faune, la flore et la fonge de France.

Pour chacune des observations, la date et le lieu (point GPS) sont pris pour constituer une « **donnée** ». Chacune des données est saisie dans une base de données (Kollect du CEN NA pour la plupart) puis transmise aux référents régionaux du **SINP** : FAUNA (observatoire-fauna.org) pour la faune et l'Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV) pour la flore et les végétations. Ce partage des données auprès de ces services régionaux compétents permet une **remontée à l'échelle nationale** et seront **rendus publiques**. Cette obligation de la démarche de l'ABC - inventaire issu de financements publics - permet d'alimenter la base de données nationale (INPN) et leur utilisation pour d'éventuels projets d'aménagements d'intérêt général. L'ensemble des informations collectées sont ainsi bancarisées dans une base de données unique afin de garantir une traçabilité des inventaires.

Le projet d'ABC de Lahonce a mobilisé un réseau de partenaires :

Le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine** (CEN NA) en assure la coordination et conduit l'inventaire de certains groupes parfois en collaboration avec la Mifenec : chiroptères, oiseaux, odonates et orthoptères et contribué à l'inventaire d'autres groupes comme les lépidoptères diurnes, les reptiles et les amphibiens.

Le CEN NA est une association de loi 1901 qui a été créée en 1990. Il a pour objet la préservation du patrimoine naturel de Nouvelle Aquitaine. Les moyens d'actions du CEN NA sont la maîtrise foncière et d'usage, la gestion et la mise en valeur des sites acquis ou maîtrisés, la réalisation d'études scientifiques et techniques, la mise en place d'un réseau de compétences et le développement d'actions de sensibilisation.

La Mifenec a conduit l'inventaire de plusieurs groupes parfois en collaboration avec le CEN NA : oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, odonates, lépidoptères diurnes et mollusques.

Créée en 2008, la MIFENEC est une association à but non lucratif qui réalise des expertises écologiques et scientifiques ainsi que des missions de gestion de sites et d'assistance à maitrise d'ouvrage (dossiers techniques et règlementaires). Par ailleurs, la MIFENEC mène des actions d'éducation et de formation à l'environnement.

Implantée à Bardos, son champ géographique d'intervention se situe essentiellement dans les Régions de Nouvelle Aquitaine et Occitanie

MIFENEC Maison d'initiation à la Faune et aux Espaces Naturels - Etudes et Conseils

Le **Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique** (CBNSA) en assure l'inventaire de la flore, des végétations et la gestion de la base de données de l'Observatoire de la Biodiversité du Végétal (OBV) en lien avec le SINP.
Créé en 2006, le CBNSA est un établissement public (syndicat mixte) qui remplit des missions relatives à la connaissance de la flore, de la fonge et des habitats naturels, la conservation des éléments rares et menacés et apporte son concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics.

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) n'a pas participé directement aux inventaires dans le cadre du présent ABC mais il a réalisé, à travers des extractions de l'OBV, la synthèse et l'analyse des données de la flore et des végétations dans le cadre du présent rapport.

L'**Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine** (FAUNA) en assure la récupération et concaténation des données faunistiques, la gestion de la base de données FAUNA en lien avec le SINP et la réalisation des synthèses des inventaires et enjeux faunistiques.
FAUNA est une unité de service et une plateforme de recherche labellisée de l'université de Bordeaux. L'observatoire FAUNA est un pôle de gestion de données et d'expertises collaboratives sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine.

Ses missions principales résident en l'animation de réseau, la gestion de données sur la biodiversité, la valorisation des connaissances au moyen de diffusion des données, des méthodes et des outils et l'accompagnement de projets en lien avec les acteurs naturalistes et scientifiques.

L'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) n'a pas été directement sollicité dans le cadre de cet ABC mais la base de données FAUNA a été largement consultée afin de prendre en compte les taxons /groupe étudiés sur les 10 dernières années (2011 à 2021) avant le début des inventaires en 2022.



PARTIE 2

LA COMMUNE DE LAHONCE

1 - La commune de Lahonce

Département : Pyrénées-Atlantiques

Communauté d'Agglomération : Pays Basque – pôle Nive Adour

Schéma de Cohérence Territorial : SCOT de Bayonne et Sud des Landes

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux : SDAGE bassin Adour-Garonne

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : SAGE Adour Aval

NATURA 2000 : FR7210077 - BARTHES DE L'ADOUR / FR7200787 - L'ARDANAVY (cours d'eau)

Superficie : 974 hectares

Altitude : Minimum : 6 m et Maximum : 100 m

Population en 2024 : 2 740 habitants

Densité de population : 281 hab./km²



Carte 1 : *Localisation de la commune de Lahonce*

2 – LE CLIMAT DE LAHONCE

Le climat régional est de type océanique se caractérisant par des écarts de température faibles entre l'été et l'hiver avec une amplitude moyenne annuelle ne dépassant qu'à peine 10°C (entre janvier et août).

Sur la commune située à une vingtaine de kilomètres de la côte basque, le climat est relativement semblable à celui de Biarritz avec des précipitations assez importantes : le climat océanique est dû à la proximité de l'océan Atlantique. La moyenne des températures en hiver se situe aux alentours de 8°C et avoisine les 20 °C en été.

Les précipitations y sont rarement persistantes, excepté durant les tempêtes hivernales. Elles se manifestent souvent sous forme d'averses orageuses intenses et de courte durée. Les pluies se répartissent tout au long de l'année avec 1 500 mm d'eau et environ 144 jours pluvieux par an. Les automnes (novembre en particulier) et les hivers (décembre à février) sont les périodes durant lesquelles les précipitations sont les plus abondantes avec une moyenne mensuelle sur cette période de 140 mm environ. Le printemps reste relativement pluvieux, avec des moyennes entre 120 et 130 mm mensuelles ; enfin les mois de juin à août restent les plus secs avec des quantités mensuelles de l'ordre de 90 à 100 millimètres. La pluie mensuelle est estimée à 22 mm sur un jour en moyenne. Les orages d'été forment des précipitations intenses.

Le régime des vents est dominé par une triple influence : l'océan Atlantique, les Pyrénées et un régime de brises locales. Les vents marins, dominants, apportent de l'humidité et de la fraîcheur en été, de la douceur en hiver.

Source : Plan de gestion des Barthes de l'Ardanavy, https://fr.climate-data.org/location/722718/

3 – LE PAYSAGE DE LAHONCE

Lahonce est une localité du rétro-littoral basque.



Figure 1 : Bourg de Lahonce



La commune s'inscrit sur une superficie de 974 ha, marquée par l'Adour et ses affluents qui la traversent. Le relief du territoire communal varie de zéro à quelques mètres dans la plaine alluviale de l'Adour (avec l'île de Lahonce en limite Nord) à 90-100m au niveau des collines situées au sud en limite de Mouguerre ou vers l'est à proximité d'Urcuit.

Un réseau hydrographique comprenant l'Adour et ses affluents ainsi qu'un réseau important de fossés et canaux sillonnent la commune, et notamment les Barthes.



Figure 2 : Lac Arbéou

L'Adour développe une plaine élargie au nord qui vient buter en partie sud sur une ligne de côteaux pentus. Cette formation plane caractéristique du paysage des Barthes se situe à une altitude moyenne de 2m sur une amplitude variant entre 0 et 4m. La plaine a fait l'objet d'implantations anciennes et de développements récents, notamment des zones résidentielles et deux zones d'activités (Centre Européen de Fret de Mouguerre et Parc d'Activités de Lahonce). Elle présente la particularité de disposer d'une île avec un bras de l'Adour appelé l'Aïguette, qui forme la voie d'eau la séparant de l'autre partie de la commune.



Figure 3 : Bras de l'Adour appelé l'Aïguette

La plaine qui correspond à environ 1/3 du territoire communal est limitée au Nord par la voie ferrée Bayonne - Toulouse. La voie ferrée ainsi que la route qui la longe créent un obstacle à l'écoulement des eaux de ruissellement issues du coteau. Cela forme un cordon humide ponctué de pièces d'eau le long du réseau ferroviaire. Les collines constituent la majeure partie de la topographie communale. Ensemble de collines entaillées par des ruisseaux, cette entité présente une ligne de crête centrale. Les sommets et points hauts des collines ont été les lieux d'implantation bâtis majoritaires.

L'altitude moyenne est de l'ordre de 50m sur des écarts compris entre 6 et 100m. Le bourg de Lahonce se situe en position centrale, sur une ligne de crête, à une altitude moyenne de 65m.

Les surfaces dédiées à l'activité agricole et aux espaces naturels représentent une proportion importante dans l'occupation du territoire. En 2018, les ensembles non artificialisés sur la commune représentaient 706 ha, soit environ 75% du territoire et une enveloppe urbaine de 198 ha, soit 21% du territoire communal.

La commune de Lahonce est entièrement incluse au sein du secteur hydrographique « Adour-Aval ». Ainsi, la commune est assujettie au SAGE Adour Aval (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), actuellement en fin de processus de validation. Il est à souligner que l'Adour est intégré dans le site NATURA 2000 - FR7200724 (arrêté de création du 07 janvier 2021 portant décision du site Natura 2000 L'Adour).

Lahonce présente un patrimoine naturel riche et diversifié intégrant de nombreux éléments de biodiversité tant végétale qu'animale, remarquables au niveau régional et national (Séneçon de Bayonne, Grue cendrée, Saumon atlantique, Loutre d'Europe, …).

Faisant face à une forte pression immobilière et conformément à son programme, la Municipalité de Lahonce s'est engagée en faveur de la préservation de l'environnement en décidant de développer une politique de sensibilisation, de porter à connaissance environnementale. Afin d'impliquer les habitants et les acteurs locaux dans sa démarche, un Comité Consultatif Local Environnement a été créé, présidé par la 1ère adjointe au Maire de Lahonce en charge de la politique environnement, animation, communication de la commune.

4 - ZONAGES ET DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Le contexte biogéographique et occupation du sol

Lahonce se situe dans l'axe de la chaîne pyrénéenne et sur les bords de l'Adour ce qui implique la présence de nombreuses espèces d'oiseaux en migration pré et postnuptiale voire en halte migratoire (Barthes proches).

La commune est caractérisée par une surface boisée importante. Riverain de l'Adour, son territoire est également empreint de la présence de nombreuses zones humides et du paysage caractéristique des Barthes, fortement exploitées par l'activité agricole.

Les périmètres règlementaires et d'inventaires liés au patrimoine naturel

La commune de Lahonce est marquée par la présence de secteurs à enjeux, faisant l'objet d'un classement en périmètres réglementaires ou d'inventaires :

- 1 ZNIEFF de type 1 n°720030088, lit mineur des berges de l'Adour, Gaves réunis, Luy
- 2 ZNIEFF de type 2 n°720030087 « L'Adour de la confluence de la Midouze à la confluence avec la Nive, tronçon des Barthes » et n° 720010809 « réseau hydrographique et vallée de l'Ardanavy »
- 1 ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux) : Barthes de l'Adour au Nord de la limite communale
- 2 sites Natura 2000 au titre de la Directive « Habitat » : « L'Adour- FR7200724 » avec DOCOB validé, « L'Ardanavy (cours d'eau) – FR7200787 », diagnostic écologique validé
- 1 Espace Naturel Sensible (ENS) : Barthes de l'Adour
- Des zones humides inventoriées dans le cadre du SAGE Adour Aval, une zone humide élémentaire (bois marécageux d'Aulnes) du SDAGE

• Axe à migrateurs d'amphihalins (Adour), Adour classé poisson migrateur (anguilles et autres migrateurs), Adour en liste 1 et 2 du classement de protection des continuités écologiques des cours d'eau

Continuités écologiques sur le territoire de Lahonce

Trame bleue

Dans la trame bleue, corridors et réservoirs sont confondus eu égard à leur intérêt et leur rôle de connexion. Cet ensemble englobe les éléments de la trame bleue du SCOT et les complète notamment en intégrant les zones humides inventoriées et connues.

Trame verte

En lien avec les réservoirs de biodiversité, deux types de corridors sont présents sur Lahonce :

- Forestiers : ces corridors relient les réservoirs et correspondent aux grands axes définis par la TVB Scot, au niveau du vallon en contrebas de l'Abbaye et en partie Ouest. Ces corridors sont connectés aux différents réservoirs de biodiversité dans lesquels les voies de connexion ne sont pas tracées car à priori globales sur l'ensemble du réservoir. De fait le tracé des corridors et réservoirs respecte et précise les linéaires définis dans le SCOT.
- Espaces de transits des milieux ouverts agricoles et naturels

Ce corridor non spécifique rassemble les autres espaces permettant la circulation des espèces en général : il s'agit des zones agricoles et naturelles ouvertes qui forment des emprises de déplacements sur l'ensemble du territoire, en complément des corridors privilégiés et spécifiques (forestiers, aquatiques).

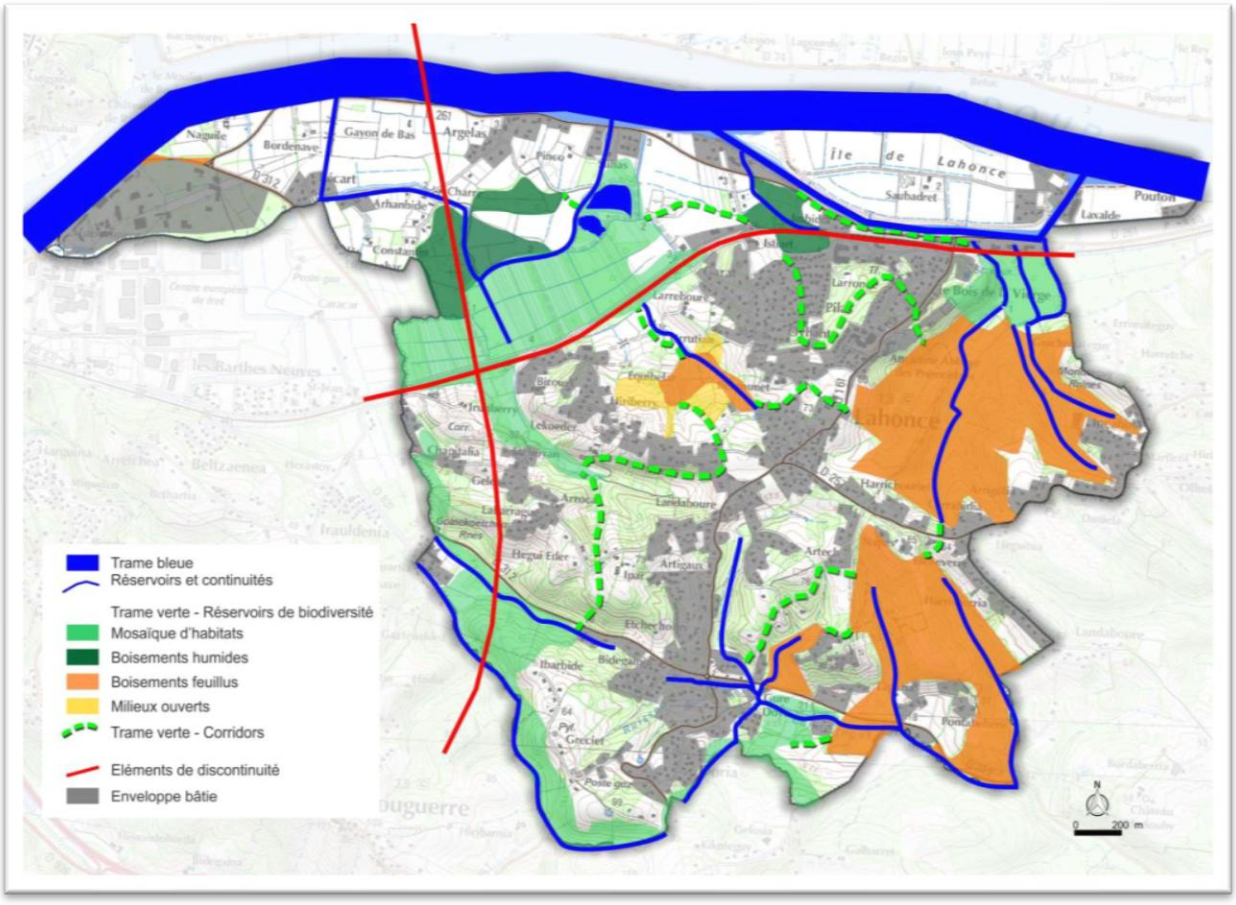

Carte 2 (extrait du PLU de la Lahonce) : *Trames vertes et bleues sur la commune de Lahonce*

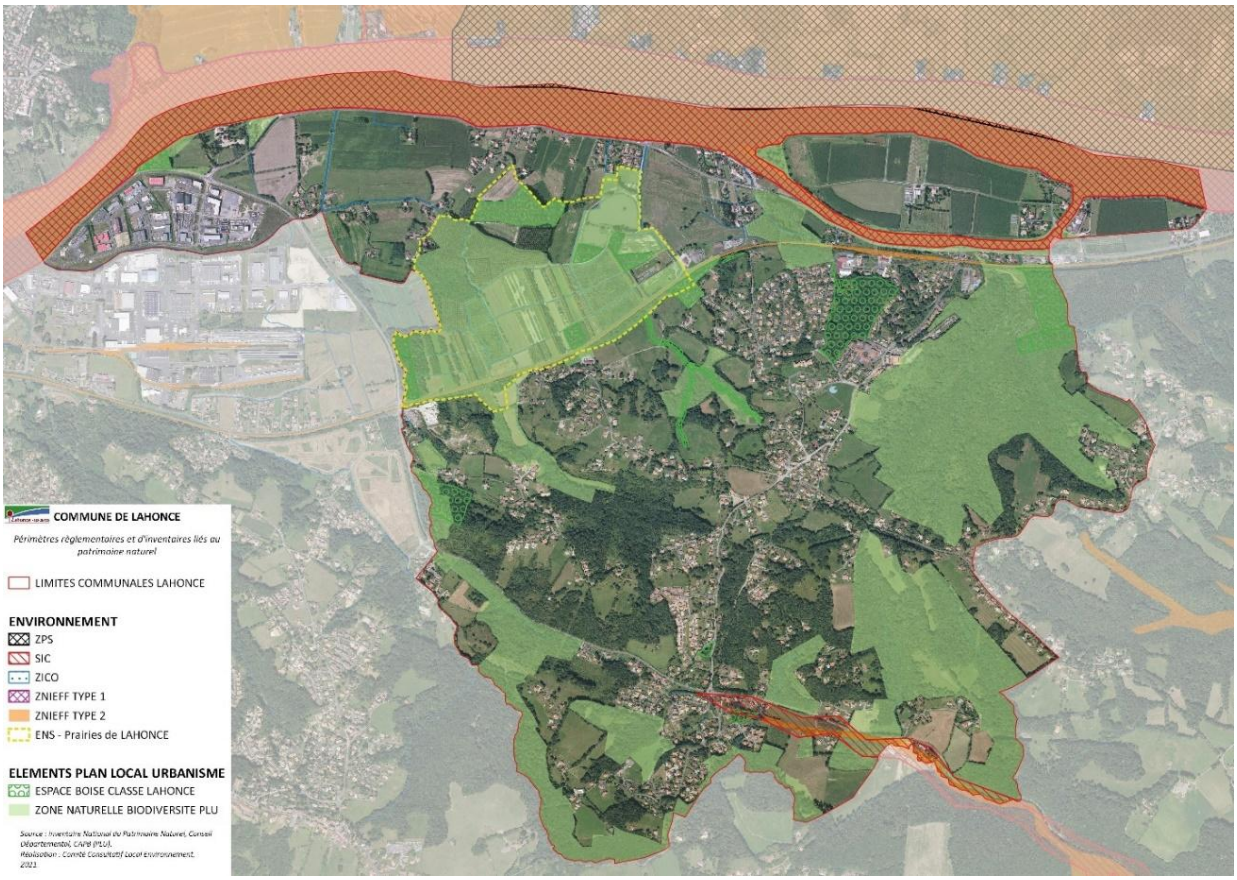

Carte 3 (extrait du PLU de Lahonce) : *Périmètres réglementaires et d'inventaires liés au patrimoine naturel de la commune de Lahonce*

Le territoire comporte de nombreuses zones humides référencées notamment dans le cadre du SAGE en cours, ainsi qu'une zone humide élémentaire du SDAGE.
Ces zones humides comportent une grande diversité de formations, allant des formations boisées (Aulnaie marécageuse), des formations de prairies humides et des milieux ponctuels comme des mégaphorbiaies, des roselières ou des cariçaies.

Les Barthes correspondent à un grand ensemble de zones humides accueillant un patrimoine remarquable : 3 habitats communautaires dont 2 prioritaires (Annexe 1 de la DHFF), 4 espèces végétales protégées et plusieurs espèces de faune protégées comme la Cistude d'Europe ou la Couleuvre d'Esculape, bien que toutes ces espèces n'aient pas été observées jusqu'à présent sur l'emprise de la commune. Une étude hydraulique du Département est en cours pour mieux connaître le fonctionnement des Barthes de Lahonce dont les casiers hydrauliques ne sont pas identifiés.

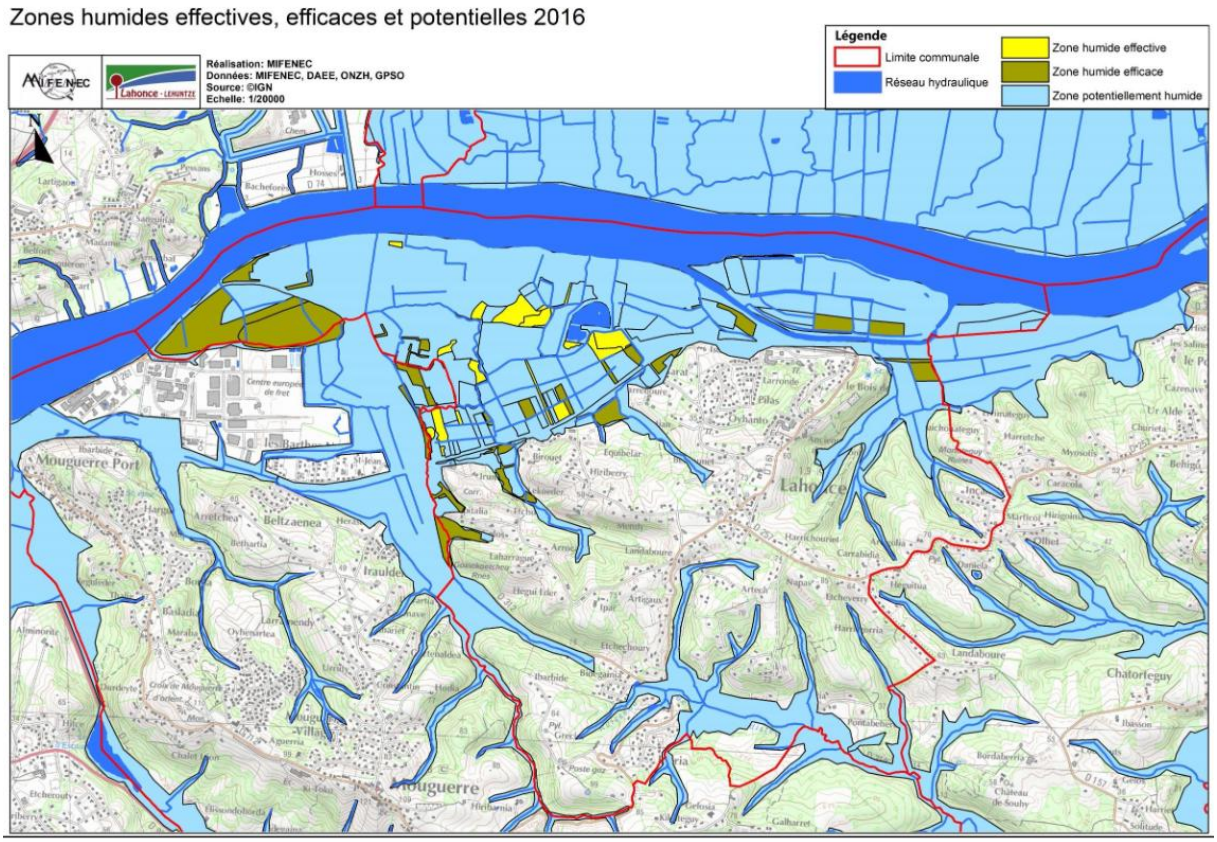

Carte 4 : *Localisation des principales zones humides de la commune de Lahonce*

Si ces zonages permettent d'ores et déjà d'identifier certaines zones de concentration d'enjeux, le reste du territoire communal abrite néanmoins une biodiversité qui reste en partie méconnue.
Des études, parfois anciennes, ont permis d'inventorier 2 espèces de flore d'importance nationale, l'Angélique à fruits variés (*Angelica heterocarpa* J. Lloyd, 1859), protégée au niveau national et le Séneçon de Bayonne (*Senecio bayonnensis* Boiss., 1856), endémique de la côte Basque et des Landes et protégé au niveau national.
Cependant, plusieurs espèces dites invasives ont également été observées : il s'agit du Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*), du Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*), du Seneçon du Cap (*Senecio inaequidens)*, du Baccharis à feuilles d'Halimium (*Baccharis halimifolia*), de l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), du Bambou (*Bambusa sp.*), de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et de l'Arbre à papillons (*Buddleja davidii*), de l'Erable negundo (*Acer negundo*), de la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) ... Les plantes invasives présentent un développement important le long de la voie ferrée, sur les sites carrières (anciennes ou en exploitation) et le long de la départementale longeant l'Adour notamment. La Jussie (*Ludwigia peploides*) a également été découverte dans le lac Arbéou et fait l'objet d'une régulation.

Concernant l'avifaune, selon les données de Faune-Aquitaine relatées dans le PLU de Lahonce, plus de 100 espèces différentes pourraient être présentes sur l'ensemble du territoire communal: la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), l'Elanion blanc (*Elanus caeruleus*), les Faucons crécerelle (*F. tinnunculus*), émerillon (*F. columbarius*), hobereau (*F. subbuteo*), les Milans noir (*Milvus migrans*) et royal (*M. milvus*), le Vautour fauve (*Gyps fulvus*), l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), la Grande aigrette (*Egretta alba*), le Guêpier (*Merops apiaster*), la Grue cendrée (*Grus grus*), l'Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), les Pics noir (*Dryocopus martius*), Pic mar (*Dendrocopus medius*) ..., les Cigognes noire (*Ciconia nigra*) et blanche (*C. ciconia*).

Cet inventaire met en évidence la richesse avifaunistique du secteur. Celle-ci s'explique notamment par la variété des habitats notamment des zones humides, ainsi qu'un cloisonnement réduit.
On retrouve ainsi plusieurs réservoirs de biodiversité relatifs à l'avifaune répartis sur le territoire communal, notamment dans les secteurs Barthes, ainsi que dans le massif boisé du vallon du ruisseau du bois de l'Abbaye, du boisement en limite communale au quartier Doria, et les abords du ruisseau de Condistéguy.

Les mammifères ont été très peu inventoriés, essentiellement dans le cadre des diagnostics Natura 2000. On peut citer la Loutre d'Europe et le Vison d'Europe, dont la présence est avérée dans les Barthes de la Nive proches de celles de l'Adour. Le Hérisson est présent mais sa raréfaction est avérée. Le Campagnol amphibie bénéficie d'habitats favorables et a été observé sur la commune en 2016 et lors de l'inventaire en 2022 (au piège photo). Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques a réalisé dans le cadre du programme ANIMO, un travail d'identification des points préférentiels de percussions routières avec les animaux dont beaucoup sont des mammifères, des oiseaux ou des reptiles.

Concernant les reptiles et les amphibiens, les données sont anciennes étaient parcellaires. Plusieurs espèces notées dans la bibliographie sont bien présentes comme la Cistude d'Europe, la Couleuvre à collier, Couleuvre verte et jaune, le Lézard des murailles, la Grenouille agile et la Rainette méridionale. La présence de la Grenouille rousse reste à confirmer.

L'ensemble des poissons migrateurs présents en France est également présent dans l'Adour hormis l'Esturgeon européen.

Les crustacés sont représentés essentiellement par des espèces invasives d'écrevisses américaines. La présence de l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce autochtone protégée, n'est pas avérée.

L'entomofaune a également été très peu investiguée. L'Agrion de Mercure, le Cuivré des marais et le Lucane cerf-volant font partie des espèces dont la présence est avérée sur la commune.

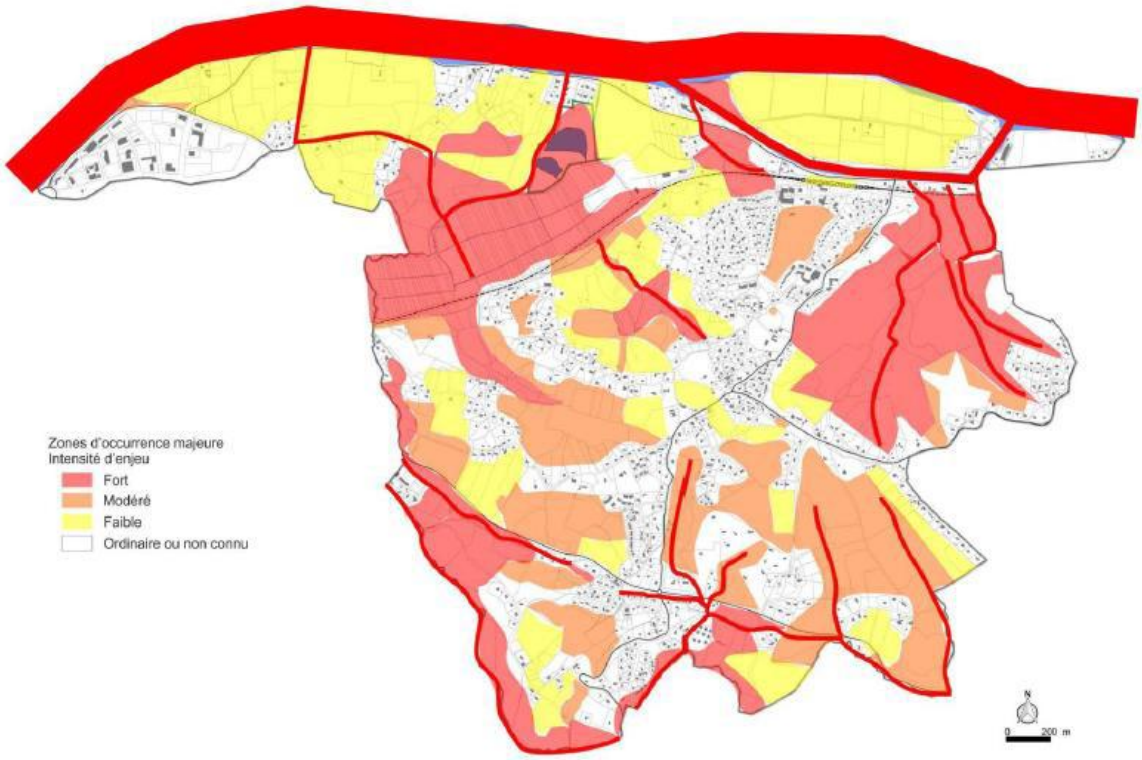

Synthèse des enjeux liés à la biodiversité

Carte 5 (extrait du PLU de Lahonce) : *Synthèse des enjeux liés à la biodiversité*

Le PLU de Lahonce avait synthétisé les principaux enjeux liés à la biodiversité en l'état des connaissances actuelles, assez importantes sur la flore mais très parcellaires sur la faune.

Le patrimoine naturel du territoire de la commune de Lahonce, comme celui de toutes les communes du littoral et du rétro-littoral du Pays basque, fait face à des évolutions, mutations et pressions importantes (urbanisation, intensification agricole, drainage, développement d'espèces invasives, ...).

5 – SYNTHESE DU VOLET NATURE ET BIODIVERSITE

Au vu des éléments bibliographiques, il ressort ces premiers éléments de synthèse et de constat :

- Le milieu naturel communal présente une diversité biologique d'intérêt tant par ses habitats que ses espèces. Il est marqué par les zones humides, soumis aux fortes pressions de l'urbanisation du territoire.
- Le territoire communal est concerné par plusieurs sites remarquables notamment l'Adour et le Condistéguy (classés Natura 2000) ; une zone des Barthes de 83 hectares a été classée en Espace Naturel Sensible en 2016.
- Des espèces menacées et/ou protégées sont présentes notamment au niveau des zones humides : Loutre d'Europe, Agrion de Mercure, Cuivré des Marais...
- Les grands massifs boisés servent de refuges et de continuités écologiques sur la commune et doivent donc être préservés au mieux.
- Le maintien des habitats spécifiques liés aux zones humides est primordial pour conserver leur intérêt écologique : ripisylves, maintien des berges, habitats d'espèces, etc.
- Les arbres remarquables en milieu urbain forment des habitats pour la faune, par ailleurs, le développement des plantes invasives doit être surveillé.

Consciente de l'ensemble de ces enjeux, la commune a souhaité ainsi s'engager dans une démarche de réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

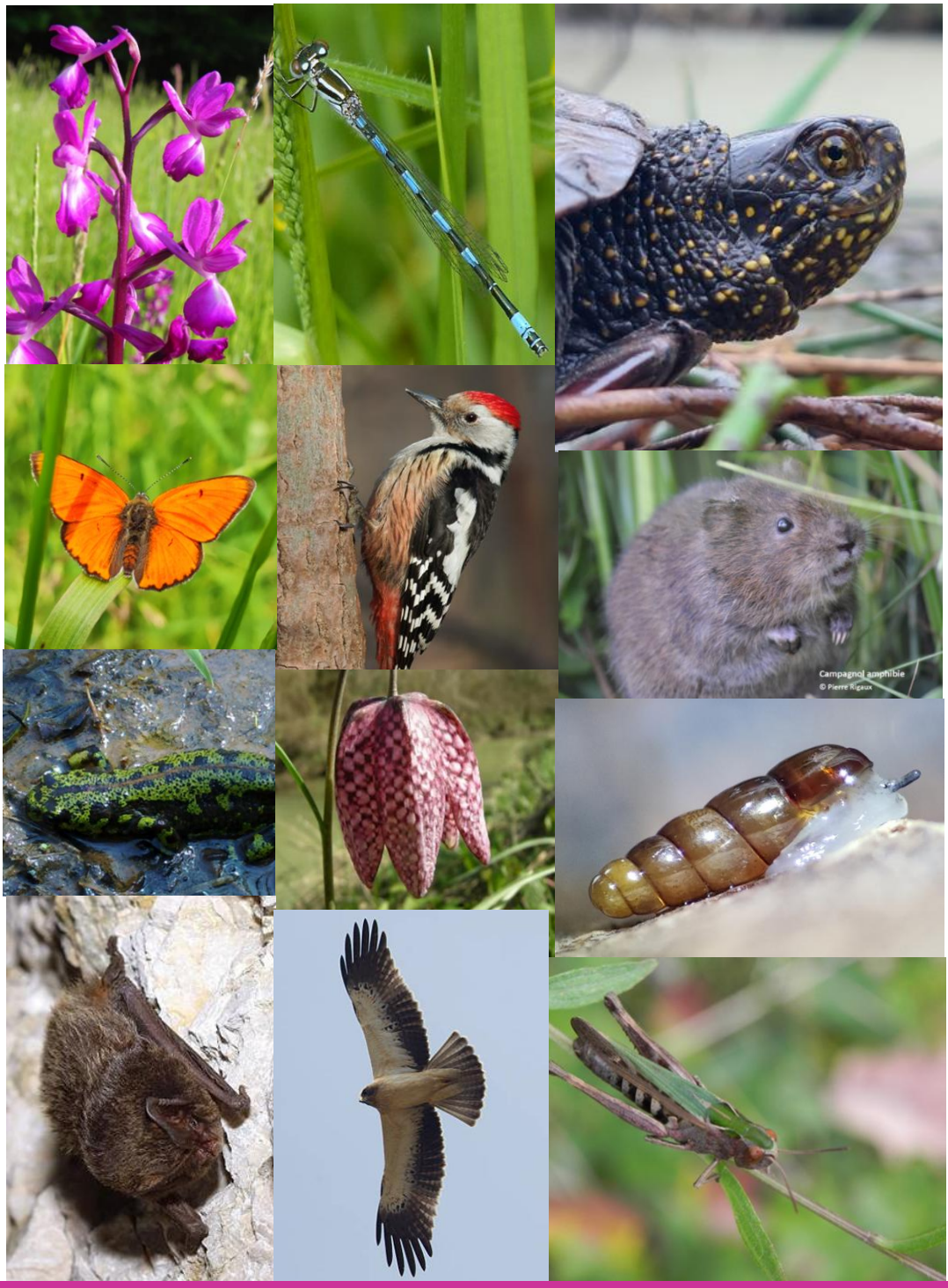

PARTIE 3

LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LAHONCE

Dans les parties ci-après, pour chaque groupe d'espèces considéré, la méthodologie d'acquisition est présentée, puis la liste des espèces contactées et l'analyse générale du cortège identifié, le statut de vulnérabilité et de protection des espèces. Une analyse des enjeux associés à chaque groupe est proposée, et une ou deux espèces considérées comme représentatives ou remarquables à l'échelle de la commune au vu des enjeux pour le groupe sont présentées de façon plus détaillée

1 – LES MAMMIFERES TERRESTRES ET SEMI-AQUATIQUES

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les micromammifères n'ont pas été étudiés dans le cadre de cet ABC car l'inventaire de ce groupe nécessite des investigations terrain qui doivent faire l'objet d'une étude à part entière. Néanmoins, certaines images de micromammifères ont été capturées par piège-photo.
Les chiroptères ont fait l'objet d'un inventaire qui sera présenté dans un chapitre dédié.
Pour les autres mammifères, les inventaires ont été conduits en 2022 et 2023. Plusieurs méthodes ont été utilisées :

- Un suivi par poses de pièges photos de mai 2022 à février 2023. Les 3 pièges photos mobilisés ont tourné aux périodes suivantes :
  - V1 : mai 2022 à février 2023
  - V2 : août à novembre 2022
  - V3 : août 2022 à février 2023

  Afin de respecter le plan d'échantillonnage et diversifier les habitats concernés par les inventaires, les pièges photos ont été déplacés en différents lieux de la commune.

- Un suivi par relevé d'empreintes et d'indices de présence

  En parallèle de ces méthodes une étude de détection du Vison d'Europe par pièges à empreintes et pièges à poils menée sur plusieurs communes, en collaboration avec le GREGE, n'a pas permis de révéler la présence de l'espèce sur la commune. Néanmoins, la détection de cette espèce est très difficile. L'OFB recommande de considérer l'espèce présente sur la commune de Lahonce en sachant que le Vison d'Europe est avéré sur la commune voisine de Mouguerre.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les inventaires associés à la bibliographie existante ont permis d'identifier au total **17 espèces de mammifères** (17 taxons) sur la commune (cf. Tableau 1). 23 autres espèces dont 17 espèces de micromammifères (non recensées dans le cadre de l'ABC) peuvent être considérées comme potentiellement présentes même si elles n'ont pas été contactées.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Type d'observation
Belette d'Europe	*Mustela nivalis*	Bibliographie
Blaireau européen	*Meles meles*	Piège photo Indices de présence
Campagnol amphibie	*Arvicola sapidus*	Observation visuelle Piège photo
Chevreuil européen	*Capreolus capreolus*	Observation visuelle Piège photo Indices de présence
Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*	Observation visuelle Piège photo Indices de présence

Fouine	*Martes foina*	Piège photo Indices de présence
Genette commune	*Genetta genetta*	Piège photo Indices de présence
Hérisson d'Europe	*Erinaceus europaeus*	Observation visuelle Indices de présence
Lapin de Garenne	*Oryctolagus cuniculus*	Observation visuelle
Loutre d'Europe	*Lutra lutra*	Piège photo Indices de présence
Martre des pins	*Martes martes*	Piège photo Indices de présence
Putois d'Europe	*Mustela putorius*	Bibliographie
Ragondin	*Myocastor coypus*	Observation visuelle Piège photo Indices de présence
Rat surmulot	*Rattus norvegicus*	Bibliographie
Renard roux	*Vulpes vulpes*	Piège photo Indices de présence
Sanglier	*Sus scrofa*	Observation visuelle Piège photo Indices de présence
Taupe d'Europe	*Talpa conf. europaea*	Indices de présence

Tableau 1 : *Synthèse des observations des mammifères terrestres*

Nom vernaculaire	*Nom scientifique*
Campagnol agreste	*Microtus agrestis*
Campagnol des champs	*Microtus arvalis*
Campagnol fouisseur	*Arvicola amphibius*
Campagnol basque	*Microtus lusitanicus*
Campagnol roussâtre	*Clethrionomys glareolus*
Chat forestier	*Felis silvestris*
Crossope aquatique	*Neomys fodiens*
Lérot	*Eliomys quercinus*
Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus*
Loir gris	*Glis glis*
Mulot sylvestre	*Apodemus sylvaticus*
Musaraigne carrelet	*Sorex araneus*
Musaraigne couronnée	*Sorex coronatus*
Musaraigne ou Crocidure des jardins	*Crocidura suaveolens*
Musaraigne ou Crocidure musette	*Crocidura russula*
Musaraigne pygmée	*Sorex minutus*

Rat des moissons	*Micromys minutus*
Raton laveur	*Procyon lotor*
Rat musqué	*Ondatra zibethicus*
Rat noir	*Rattus rattus*
Souris grise	*Mus musculus*
Vison d'Amérique	*Mustela vison*
Vison d'Europe	*Mustela lutreola*

Tableau 2 : *Espèces de mammifères potentiels dont micromammifères en bleu*

Le Raton laveur *(Procyon lotor)* est une espèce originaire d'Amérique du Nord, en pleine expansion dans la région. Sa potentielle présence sur la commune doit être surveillée car c'est une espèce inscrite depuis 2016 sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. Le Ragondin *(Myocastor coypus)*, autre EEE (Espèce Exotique Envahissante) est quant à lui présent depuis longtemps dans les Barthes de l'Adour. Le Vison d'Amérique *(Mustela vison)* fréquente très certainement le réseau hydrographique et les Barthes même si les études menées n'ont pas révélé sa présence.

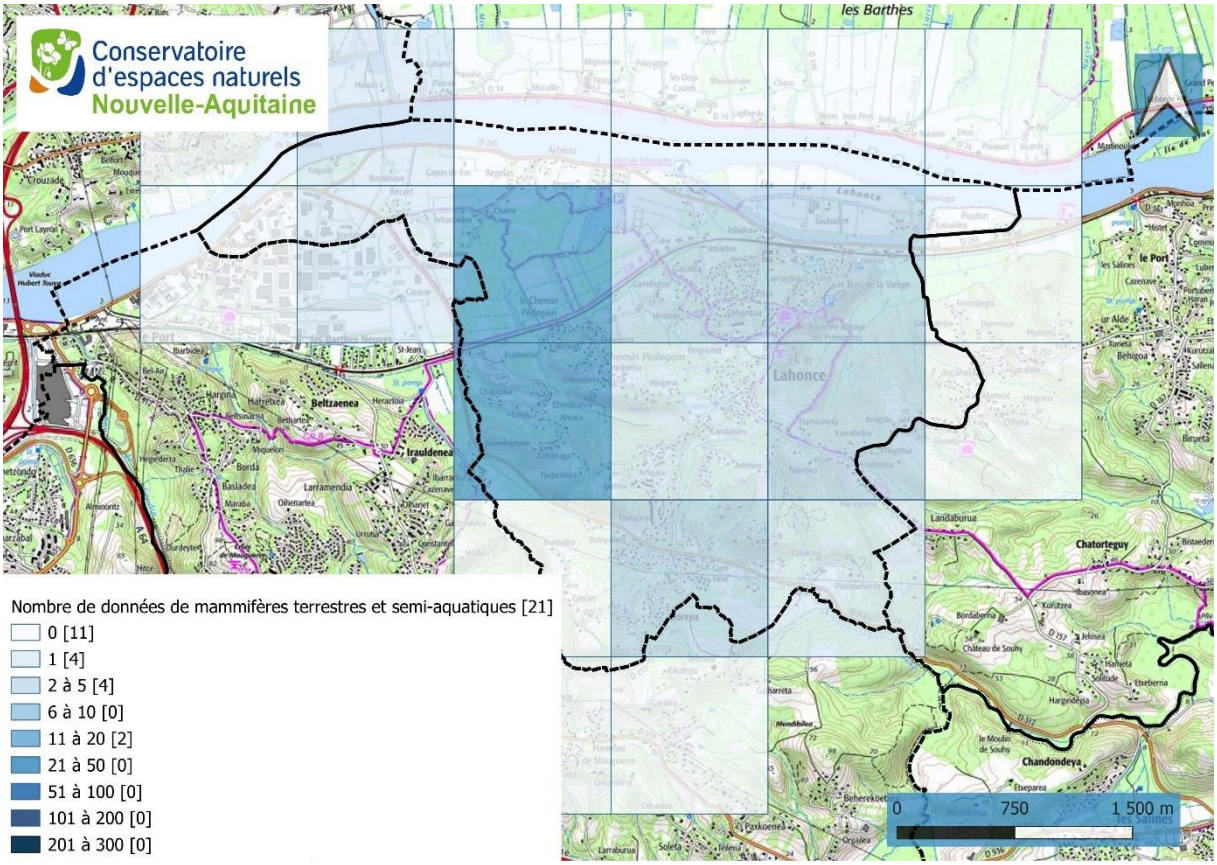

Carte 6 : *Répartition du nombre de données de mammifères terrestres et semi-aquatiques par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce-2024*

Le référentiel « espèces » de Nouvelle-Aquitaine (site FAUNA) mentionne 54 espèces de mammifères terrestres présentes en Pyrénées-Atlantiques.

Si on retire les micromammifères (non recensés), les chiroptères et les espèces strictement inféodées au milieu montagnard, il reste 33 espèces potentiellement présentes sur la commune. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces potentielles présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **51 % des espèces de mammifères terrestres de taille moyenne potentiellement présentes ont été contactées sur la commune**. La plupart des autres espèces potentielles non détectées est en général difficiles à détecter et peuvent fréquenter la commune que de manière occasionnelle.
Leur détection se fait habituellement soit pas piégeage, soit par installation et relevé de piège photographique. Cette dernière méthode, si elle est poursuivie, pourra certainement permettre un inventaire plus complet.



Epreinte de Loutre au niveau du ruisseau de la Carrière



Campagnol amphibie pris au piège photo



Genette d'Europe prise au piège photo



Lapin de Garenne observé dans une prairie

Figures 4 : quelques mammifères et indices de présence de mammifères observés à Lahonce

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Sur Lahonce, on retrouve le cortège « classique » des mammifères forestiers (Martre des pins, Ecureuil roux, Putois), des jardins et bocage (Hérisson d'Europe, Lapin de Garenne) et le cortège des mammifères semi-aquatiques comprenant la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie et potentiellement le Vison d'Europe.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	*DHFF	Espèce *ZNIEFF en Aquitaine	**LR France	**LR Aquitaine
Belette d'Europe	*Mustela nivalis*				LC	NT
Campagnol amphibie	*Arvicola sapidus*	Art. 2		Oui	NT	NT
Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*	Art. 2			LC	LC
Genette commune	*Genetta genetta*	Art. 2	An. V		LC	LC
Hérisson d'Europe	*Erinaceus europaeus*	Art. 2			LC	LC
Lapin de Garenne	*Oryctolagus cuniculus*				NT	NT
Loutre d'Europe	*Lutra lutra*	Art. 2	An. II et IV	Oui	LC	LC
Martre des pins	*Martes martes*		An. V	Oui	LC	LC
Putois d'Europe	*Mustela putorius*		An. V	Oui	NT	NT

*DHFF : Directive Habitats, Faune, Flore ; ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 3 : *Synthèse des enjeux de conservation des mammifères terrestres - 2024*

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	*DHFF	Espèce *ZNIEFF	**LR Aquitaine
Chat forestier	*Felis silvestris*	Art. 2	An. IV	Oui	DD
Crossope aquatique	*Neomys fodiens*	Art. 2		Oui	NT
Vison d'Europe	*Mustela lutreola*	Art. 2	An. II et IV	Oui	CR

*DHFF : Directive Habitats, Faune, Flore ; ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 4 : *Synthèse des enjeux de conservation des mammifères terrestres potentiels - 2024*

Sur Lahonce, cinq espèces de mammifères (hors chiroptères et micromammifères) sont protégées sur le territoire français (Art. 2) : le Hérisson, la Genette, la Loutre, l'Ecureuil roux et le Campagnol amphibie.
On retrouve sur la commune quatre espèces déterminantes ZNIEFF en Aquitaine, la Loutre d'Europe, le Putois d'Europe, le Campagnol amphibie et la Martre des pins. Les populations de ces deux dernières espèces présentent un statut de conservation défavorable au niveau régional.

3 espèces de mammifères sont classées comme menacées dans la Liste Rouge nationale : le Campagnol amphibie, le Lapin de Garenne et le Putois. La Belette, quant à elle, est classée quasi menacée en ex-région Aquitaine.

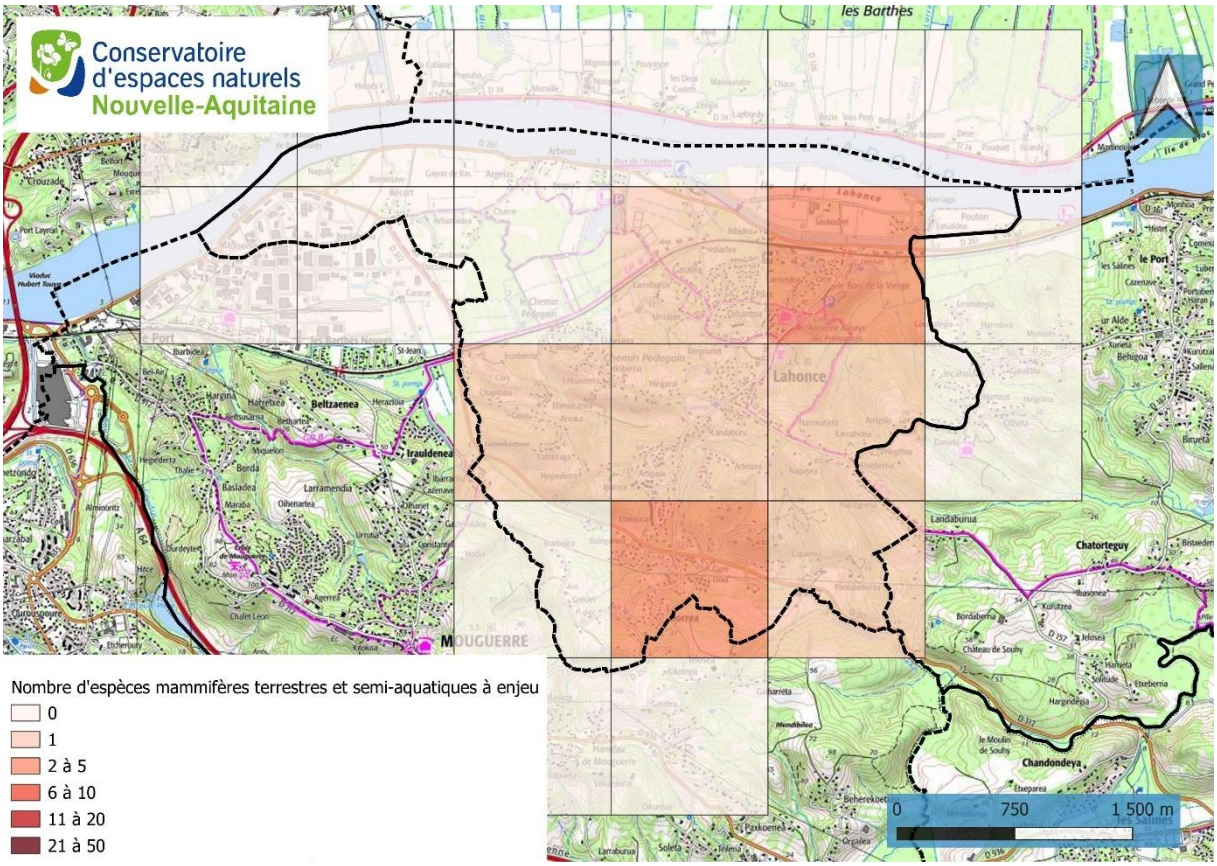

Carte 7 : *Répartition du nombre d'espèces de mammifères terrestres et semi-aquatiques considérés à enjeu par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce -2024*

Enjeux de conservation pour le cortège des mammifères semi-aquatiques : Vison d'Europe, Loutre d'Europe, Campagnol amphibie.
Les Barthes de Lahonce et le réseau hydrographique de la commune sont bénéfiques à ces 3 espèces. Néanmoins, les points noirs en termes de collision routière et le manque de zones de quiétude ne sont pas favorables aux mammifères semi-aquatiques. De même, la transformation de prairies humides et de boisements alluviaux en jardins, l'urbanisation grandissante sur la commune, peuvent être préjudiciables aux espèces. Le Vison d'Europe, potentiel sur Lahonce, en danger critique d'extinction, a besoin de zones humides accueillant des proies, de corridors sécurisés et d'habitats si possible non fragmentés. Les Barthes et le réseau hydrographique lahonçais jouent un rôle essentiel pour cette espèce parapluie et d'une manière générale pour les mammifères semi-aquatiques. L'enjeu local de conservation est de s'assurer dans le temps de la fonctionnalité de deux cours d'eau utilisés comme corridors, l'Adour, le Condistéguy mais d'assurer également le maintien de la qualité et de la fonctionnalité du réseau hydrographique secondaire :

- Le Fleuve Adour occupe une place importante à Lahonce. Il permet aux espèces de rejoindre la Nive, l'Ardanavy et l'Aran, ses affluents, et d'accéder aux Barthes associées. Cet ensemble forme un complexe de zones humides avec l'Adour comme colonne vertébrale et principale trame bleue. La nappe d'accompagnement de l'Adour alimente en eau les Barthes. **Plusieurs points méritent une attention particulière :**
    - Le maintien de masses d'eau de transition fonctionnelles entre l'Adour et les Barthes

  - Le maintien de Barthes « naturelles » : limitation de l'artificialisation et de l'aménagement
  - La suppression des points noirs de déplacement (collisions routières par exemple)
  - Eviter l'intensification du trafic routier sur les routes qui traversent les barthes
  - L'installation de passages à faune ou de banquettes pour le franchissement des ouvrages hydrauliques
  - La limitation des activités nautiques au strict nécessaire
  - La surveillance des espèces exotiques envahissantes
  - La gestion différenciée des berges, des digues, et des fossés.
- Le Condistéguy, quant à lui, est un affluent direct de l'Ardanavy classé site Natura 2000, avec présence avérée de Vison d'Europe. Sur Lahonce, son cours a été rescindé à plusieurs endroits notamment le long de la RD312, alors qu'il accueille de nombreuses espèces patrimoniales (moules d'eau douce, Agrion de Mercure, Cistude d'Europe etc.). **Il mériterait d'être renaturé à plusieurs endroits afin d'améliorer ses fonctionnalités et de maintenir les espèces sensibles présentes**
- Le cours d'eau Iribarne qui descend de Doria vers Ibarartia : en assez bon état, il accueille la Loutre et sert de site d'alimentation et de repos. Il doit être préservé des projets d'aménagements et de l'exploitation forestière. **Les nombreuses sources, ruisselets qui l'alimentent et les boisements alluviaux, situés sur la commune de Mouguerre doivent également être préservés**
- Cours d'eau Harriet « Arroca » et les zones humides associées :
  Le vallon « anciennement préservé » qui accueille ce cours d'eau a subi des dégradations récentes, parmi lesquelles une modification de l'occupation du sol des zones humides, et la coupe de boisements alluviaux. Le site qui bénéficiait d'une certaine quiétude est aujourd'hui occupé par des locataires de jardins. Il convient de noter également qu'une des sources du cours d'eau est captée. Plusieurs espèces patrimoniales étaient présentes avant ces changements, notamment le Campagnol amphibie, la Cistude d'Europe et le Cuivré des marais. Nous n'avons pas pu confirmer leur présence au cours des investigations menées pour le présent ABC. Néanmoins, il reste encore des zones humides qu'il conviendrait de préserver :
  - **Arrêter de remblayer les zones humides (prairie humide qui accueille du Cuivré des marais et cariçaies qui accueillent le Campagnol amphibie et arrêter de modifier l'occupation du sol (transformation de prairies humides et de boisements en jardins familiaux)**
  - **Préserver le cours d'eau Harriet et les sources qui l'alimentent : restauration d'une ripisylve en berge gauche par exemple**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le Campagnol amphibie n'est jamais très abondant, il ne se nourrit pas dans les champs et n'a aucun impact sur les activités agricoles. Il consomme les plantes situées sur les berges. Il a besoin d'eau permanente, de berges meubles faciles à creuser, et d'une végétation rivulaire herbacée abondante (source : SFEPM).

<u>Les enjeux de conservation concernant le Campagnol amphibie sont</u> :

- Le maintien de prairies humides bocagères, cariçaies et jonchaies comprenant des fossés aux berges rivulaires herbacées
- L'arrêt de la transformation de ses habitats en jardins, en espaces de loisirs, en zones artisanales
- Le maintien de bandes enherbées non piétinées par le bétail ou les activités humaines le long des rivières, ruisseaux et fossés permanents, le Lac (zone de quiétude) d'une largeur et d'une hauteur d'au moins 30 cm
- Une gestion raisonnée des berges et du réseau hydrographique lors des opérations de fauche, broyage, curage, brûlis de roselière…)
- La prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagement après étude de répartition précise de l'espèce.

Enjeux de conservation pour le cortège des espèces forestières : Chat forestier, Martre des pins, Putois d'Europe, Ecureuil roux, Genette commune.
La présence d'une matrice forestière assez importante sur la commune, qu'il s'agisse de chênaies de coteau ou de boisements alluviaux, procure aux espèces forestières une certaine quiétude, un habitat suffisant pour se nourrir, se reproduire et une trame verte fonctionnelle permettant des déplacements et des échanges entre noyaux de population. La proximité d'un bocage et de prairies, cariçaies et autres milieux ouverts rend l'habitat optimal notamment pour le Chat forestier.
Les enjeux de conservation pour les espèces forestières passent par :

- **L'arrêt de la transformation et de la fragmentation des habitats forestiers (urbanisation)**
- **Le maintien de boisements de coteau et de boisements alluviaux d'un seul tenant : limiter les coupes sur les gros massifs et notamment les boisements utiles à la trame verte**
- **L'identification de zones de quiétude**
- **La mise en place de zones de sénescences**
- **La non-transformation de Chênaies à Chêne pédonculé en plantation de Robinier faux-acacia ou autre essence exotique comme le Chêne rouge d'Amérique par exemple**
- **La prise en compte des boisements d'intérêt, des talwegs boisés, et des boisements qui servent de trame verte dans les documents d'urbanisme**
- **Des études d'amélioration des connaissances :**
  - Cartographie précise des boisements d'intérêt et des ilots à proposer en sénescence
  - Caractérisation de la fonctionnalité de la trame verte présente : collisions routières, fragmentation, projets d'aménagements etc.

E- MAMMIFERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



LE CAMPAGNOL AMPHIBIE (source : SFEPM en partie)
Arvicola sapidus Miller, 1908
Espèce protégée, quasi menacée en France et en ex-région Aquitaine

Taille : 25 à 40 cm (avec la queue) **Observation :** Toute l'année

Habitats : Milieux aquatiques et zones humides, tels que les fleuves, les rivières, les ruisseaux, les canaux, étangs, mares, marais, prairies humides.

Il a besoin d'un épais couvert de végétation herbacée à proximité immédiate de l'eau permanente sur une largeur d'au moins 30 à 50 cm et d'une hauteur d'au moins 30 cm lui permettant de se déplacer à couvert.

Il s'agit d'un des plus grands campagnols de France inféodé au milieu aquatique. Il présente un pelage uniformément brun foncé sur le dessus, plus clair dessous. Ses oreilles courtes et arrondies dépassent à peine du pelage. Sa queue est longue (40% de sa longueur totale) et velue. Il se reproduit entre mars à octobre dans le Sud. La femelle peut produire 2 portées par an parfois plus, composée chacune de 2 à 5 jeunes en moyenne. Son espérance de vie est courte (2 à 4 ans). Actif de jour comme de nuit, il vit dans un terrier subaquatique dans la berge ou plus rarement dans un nid de feuilles sèches, toujours à proximité immédiate de l'eau. Essentiellement herbivore, il se nourrit de plantes herbacées non ligneuses trouvées sur la berge ou dans l'eau. La consommation d'animaux est marginale (écrevisses, mollusques).

Il vit généralement en petit groupe de quelques individus.

Il est présent sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de la partie nord et nord-est. Malgré l'étendue de son aire de répartition en France, l'espèce est peu commune voire très peu commune. C'est une espèce menacée aussi bien à l'échelle nationale que régionale.



LA LOUTRE D'EUROPE (Source : SFEPM en partie)
Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Espèce Natura 2000, annexes II et IV de la Directive Habitats Faune Flore
Espèce parapluie des zones humides et du milieu aquatique
Protégée en France

Taille : 100 à 130 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Milieux aquatiques variés, ruisseaux, rivières, fleuves, canaux, étangs, bras mort, marais. Le mâle peut posséder un domaine vital allant jusqu'à 40 km le long d'un cours d'eau.

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique. Elle possède une silhouette hydrodynamique avec une tête aplatie et un corps allongé. Ses pattes sont courtes, palmées et sa queue est massive et se termine en pointe. Son pelage particulièrement dense limite fortement les pertes de chaleur dans l'eau. Elle présente un pelage marron foncé, plus clair sur la face ventrale, en particulier au niveau du cou et parfois des lèvres. La reproduction peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année (cas unique chez les mustélidés), avec un pic de naissance plus souvent observé au printemps. L'accouplement peut avoir lieu aussi bien dans l'eau que sur la terre ferme.

La femelle donne naissance de 1 à 3 loutrons, rarement 4. Les jeunes s'émancipent vers 8-9 mois, parfois seulement à l'âge d'un an et atteignent la maturité sexuelle à 2-3 ans. La Loutre d'Europe se nourrit principalement de poissons mais son régime alimentaire peut également comprendre une part importante d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques, ainsi que des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des invertébrés terrestres. Une loutre consomme en moyenne 10 à 15% de son poids, soit un kilogramme de nourriture par jour.

La Loutre d'Europe occupe tous types de cours d'eau, les lacs, les étangs, les mares, les marais... Elle peut parcourir d'importantes distances à pied et on peut la rencontrer à plusieurs kilomètres de tout point d'eau.

En France, l'espèce s'est considérablement raréfiée au cours du 20ème siècle. Elle recolonise petit à petit son ancienne aire de répartition, mais cette recolonisation est très lente en raison du faible taux de reproduction de l'espèce, de la persistance de certains facteurs qui ont contribué à sa raréfaction et de l'essor de nouvelles menaces comme l'intensification du trafic routier. En Aquitaine, elle est présente dans les cinq départements.

Sa préservation passe par la mise en place de zones de quiétude, des mesures de réduction des collisions routières, la préservation des milieux aquatiques et des zones humides.

2 – LES CHAUVE-SOURIS (CHIROPTERES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'ordre des chiroptères (chauves-souris) constitue un groupe faunistique particulier. L'ensemble des espèces, notamment pour le territoire européen, présente des caractéristiques écologiques propres, telles que mœurs nocturnes, pratique du vol et de l'écholocation, régime insectivore, stratégie de population longévité … leur conférant un rôle écologique spécifique. Ce sont les principales espèces en capacité de réguler les populations d'insectes nocturnes.

Leur écologie, sous nos latitudes, leur impose un cycle annuel saisonnier entre la phase léthargique hivernale (compensation de l'absence de ressources alimentaires saisonnière par une période d'hibernation), et la période estivale de parturition (mise-bas des femelles et émancipation de juvéniles), entrecoupées de deux saisons, dîtes de « transit », vouées à l'alimentation post et pré-hibernation, et l'accouplement notamment.

Au-delà de ces particularités, ces animaux regroupent une forte diversité d'espèces dont 36 ont été identifiées en France (environ 25 % des mammifères métropolitains) et 28 dans le seul département des Pyrénées-Atlantiques. Toutes sont protégées sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la loi de protection de la Nature[1] (1976) et de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007[2] (modifié le 15/09/2012). Ce statut couvre la protection des individus mais aussi de leurs sites de reproduction et aires de repos. Leur état de conservation et leur degré de vulnérabilité sont évalués en Aquitaine dans le cadre de l'élaboration d'une Liste Rouge[3] (2018). La sensibilité de ces animaux, associée à leur fonction écologique, ont conduit l'État français à privilégier leur conservation par la mise en œuvre d'un Plan National d'Actions[4] depuis 1999, dont la troisième version est déclinée en Nouvelle-Aquitaine depuis 2019.

Le contexte géographique de la commune de Lahonce a orienté l'étude sur l'inventaire des chauves-souris par méthode de détection acoustique nocturne sur des zones d'activité de vol des espèces en période biologique d'activité. En effet, l'absence de milieux souterrains et la complexité d'engager des recherches de gîtes arboricoles (cavités d'arbres) et anthropophiles (combles, volets, anfractuosités de murs, ponts...) du fait de la vocation résidentielle presque exclusive des constructions humaines, ne permettait pas d'envisager des recherches diurnes ou hivernales.

La configuration paysagère de la commune nous a amenés à la réalisation d'un échantillonnage sur les grands ensembles structurels du territoire, sans que celui-ci ne soit statistiquement représentatif :

- Secteur des Barthes « ouvertes» (île de Lahonce, quartiers Recart, Argelas, Arbeou...)
- Secteur des Barthes « bocagères» (plaine des sports et lac de Lahonce)
- Secteurs urbanisés, pavillonnaire et bocager du Bourg et des quartiers excentrés
- Zone forestière caducifoliée des coteaux (château d'eau, quartier Mendibil...)

[1] https://plan-actions-chiropteres.fr/sites/default/files/fichiers/loi_protection_nature_1976.pdf
[2] https://plan-actions-chiropteres.fr/sites/default/files/fichiers/arrete-ministeriel-2007_liste_mammiferes_proteges.pdf
[3] https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste_rouge_des_chiropteres_d_aquitaine.pdf
[4] https://plan-actions-chiropteres.fr/

Les inventaires ont été menés au cours des mois de mai et juillet en 2022 et 2023. La collecte d'enregistrements a été réalisée avec des détecteurs ultrasonores SM4 (wildlife acoustic ©) au cours de nuits complètes lors d'épisodes climatiquement favorables.

Les résultats ont été déterminés avec l'utilisation du logiciel Batsound (Petterson Electronik ©), par identification en expansion de temps, suivant la méthode d'identification de référence[5]. Cette méthode présente l'avantage d'accumuler de nombreux contacts acoustiques mais parfois non identifiables précisément.

Certaines données sont donc assimilées à des taxonomiques non spécifiques (Murins indéterminés-*Myotis sp.* pouvant correspondre à plusieurs espèces). Aussi, certaines espèces ne sont tout simplement pas identifiables par cette méthode et donc regroupées[6].

Les analyses pratiquées se sont limitées à une caractérisation qualitative du cortège d'espèces. Une approche quantitative n'aurait pu prétendre être significative compte-tenu des conditions de détectabilité différentes d'une espèce à l'autre et d'un échantillonnage non stratifié. Les résultats sont donc indicatifs et partiels considérant l'unique saison estivale inventoriée, mais précis et minimaux.

Ponctuellement, quelques recherches actives diurnes sous certains ouvrages d'arts, sur les façades de la mairie ou dans les combles de l'église ont été réalisées. Aux résultats d'inventaire de terrain actuels, ont été intégrées des données disponibles auprès des quelques sources d'informations[7] récoltées entre 2010 et 2012.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

L'inventaire de terrain a mis en évidence la présence d'au moins 18 espèces différentes de chiroptères (Cf Tableau n°5) dont 16 sont identifiées précisément et au moins deux autres regroupées au sein de taxons (Grand et/ou Petit Murin, Murin de Natterer ou cryptique). Toutes ont été identifiées par méthode acoustique et aucun gîte n'a pu être localisé. Ces résultats améliorent la liste de 10 espèces déjà répertoriées sur la commune, à l'exception de la Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*) retrouvée lors de cette étude. Toutefois, la Grande noctule avait été identifiée sur l'Ardanavy dans le cadre du diagnostic Natura 2000. Comme c'est une espèce qui se déplace sur de longues distances, on peut considérer qu'elle peut fréquenter le bassin versant du Condistéguy, affluent de l'Ardanavy. Ce bilan confirme ainsi l'identification d'au moins 19 espèces différentes de chiroptères sur le territoire de la commune.

Considérant les exigences écologiques des espèces « jumelles » et l'état actuel de leur répartition, il serait logique et probable que ces taxons indéterminés concernent le Grand Murin (*Myotis m*yotis) et le Murin cryptique (*Myotis crypticus*), cependant aucun élément formel ne peut assurer cette hypothèse.

[5] BARATAUD M. 2020. — É*cologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse.* Quatrième édition. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 360 p.

[6] Les deux espèces jumelles des Grands et Petits Murins (*Myotis myotis et Myotis blythii*) sont assimilés à des « Murins de Grande taille », tout comme les Murins de Natterer et cryptique (*Myotis nattereri/crypticus*) indissociables hors analyses génétiques.

[7] https://observatoire-fauna.fr/programmes/sinp
https://www.faune-aquitaine.org/

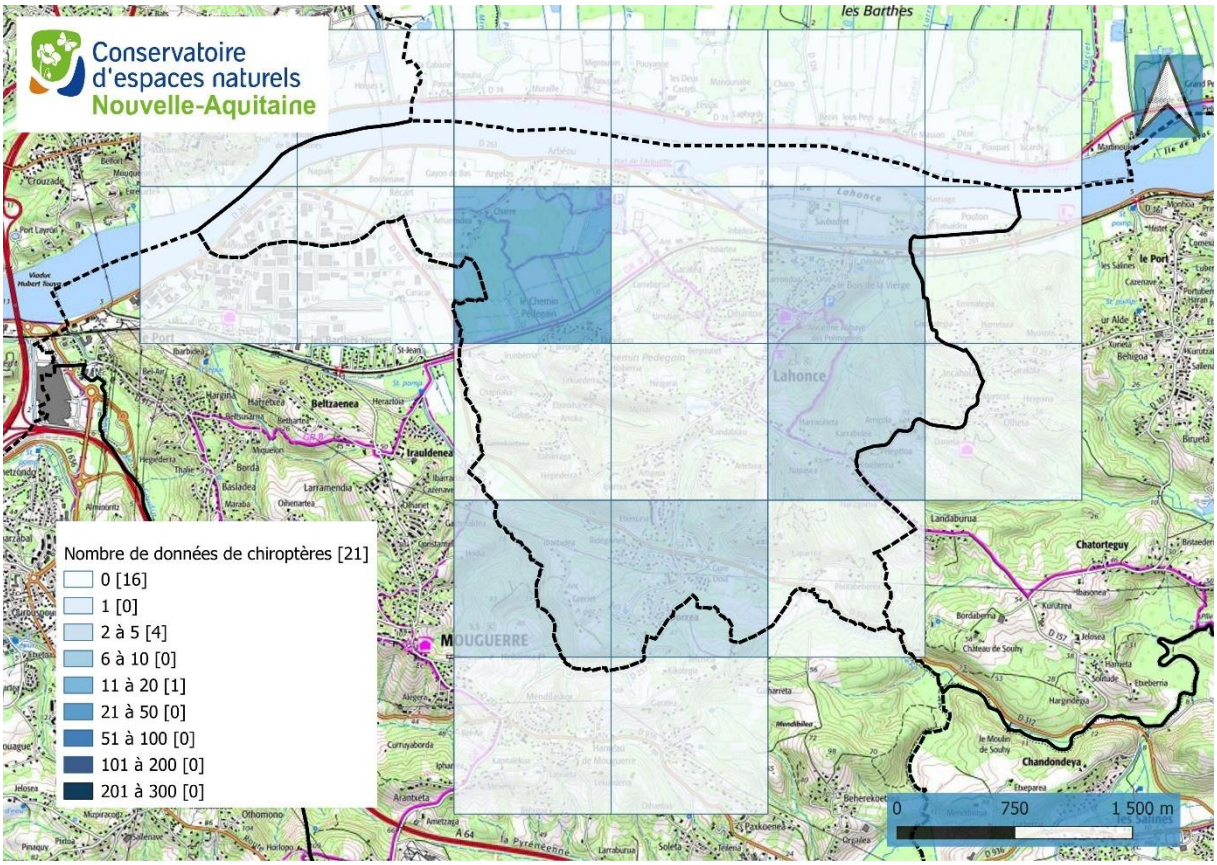

Carte 8 : *Répartition du nombre de données de chiroptères par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce -2024*

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Cette liste regroupe plusieurs espèces aux caractéristiques proches, assimilables à des cortèges plurispécifiques dont les enjeux de conservation locaux sont concentrés sur les entités paysagères de la commune :

- **Espèces ubiquistes** pour leurs zones de chasse et privilégiant des gîtes dans les constructions humaines : Pipistrelles commune, pygmée et de Kuhl, Oreillard gris, Sérotine commune
- **Espèces forestières** pour leurs zones de chasse et privilégiant des gîtes arboricoles : Barbastelle d'Europe, Murins d'Alcathoé et « de Natterer » et l'Oreillard roux
- **Espèces de « plein ciel »** pour leurs zones de chasse et privilégiant des gîtes arboricoles : les trois espèces de Noctules et la Pipistrelle de Nathusius
- **Espèces forestières ou bocagères** pour leurs zones de chasse privilégiant des gîtes dans les constructions humaines : Grand et Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées ou le Grand murin

Une espèce identifiée, le Minioptère de Schreibers, ne parait quant à lui pas disposer de potentialité de gîte sur la commune, du fait de son exclusivité cavernicole, et sa présence est certainement due à des individus à grande capacité de déplacement venant de cavités du massif pyrénéen (Grottes de Sare par exemple).

Espèce(s) nom vernaculaire	Espèce(s) nom scientifique	Protection nationale	Convention de Berne	Convention de Bonn	DHFF	Liste rouge					Statut PNA (2016-2025)					Statut PRA	Inventaire ABC 2022-23	Données disponibles (2010-2022)	Habitat	Gîte
						Aquitaine	Poitou-Ch	France	Europe	Monde	Rapportage DHFF (2014)		Résolution Eurobats 7.12 (2014)	LR France	Tendance évolutive	Prioritaire Nouvelle-Aquitaine			Principal	Principal
		Arrêté 15/09/2				2019	2018	2017	2012	2009	Défavorable	Inconnu								
Barbastelle d'Europe	*Barbastella barbastellus*	*Art. 2*	II	II	II+IV	LC	LC	LC	VU	NT						X	Oui	Oui	Forestière	Arboricole
Oreillard gris	*Plecotus austriacus*	*Art. 2*	II	II	IV	LC	LC	LC	LC	LC							Oui		Forestière	Anthropophile
Oreillard roux	*Plecotus auritus*	*Art. 2*	II	II	IV	LC	LC	LC	LC	LC							Oui		Forestière	Arboricole
Grand murin	*Myotis myotis*	*Art. 2*	II	II	II+IV	LC	LC	LC	LC	LC						X	Oui	Oui	Agricole	Anthropophile
Petit murin	*Myotis blythii*	*Art. 2*	II	II	II+IV	EN	DD	NT	NT	LC	X			X	X		Incertaine		Agricole	Anthropophile
Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	*Art. 2*	II	II	II+IV	LC	LC	LC	LC	LC						X	Oui		Forestière	Anthropophile
Murin d'Alcathoe	*Myotis alcathoe*	*Art. 2*	II		IV	NT	LC	LC	DD	DD							Oui		Forestière	Arboricole
Murin de Daubenton	*Myotis daubentonii*	*Art. 2*	II	II	IV	LC	EN	LC	LC	LC						X	Oui	Oui	Aquatique	Arboricole
Murin de "Natterer"	*Myotis nattereri/crypticus*	*Art. 2*	II	II	IV	NT	LC	LC	LC	LC						(X)	Oui		Forestière	Arboricole
Grande Noctule	*Nyctalus lasiopterus*	*Art. 2*	II	II	IV	VU	DD	VU	DD	NT		X	X				Oui	Oui	Plein ciel	Arboricole
Noctule commune	*Nyctalus noctula*	*Art. 2*	II	II	IV	VU	VU	VU	LC	LC				X			Oui	Oui	Plein ciel	Arboricole
Noctule de Leisler	*Nyctalus leisleri*	*Art. 2*	II	II	IV	LC	NT	NT	LC	LC				X	X		Oui	Oui	Plein ciel	Arboricole
Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*	*Art. 2*	II	II	IV	LC	NT	NT	LC	LC					X		Oui		Agricole	Anthropophile
Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	*Art. 2*	III	II	IV	LC	NT	NT	LC	LC	X				X		Oui	Oui	Ubiquiste	Anthropophile
Pipistrelle de Kuhl	*Pipistrellus kuhlii*	*Art. 2*	II	II	IV	LC	NT	LC	LC	LC							Oui	Oui	Ubiquiste	Anthropophile
Pipistrelle de Nathusius	*Pipistrellus nathusii*	*Art. 2*	II	II	IV	NT	NT	NT	LC	LC				X			Oui		Ubiquiste	Anthropophile
Pipistrelle pygmée	*Pipistrellus pygmaeus*	*Art. 2*	II	II	IV	DD	DD	LC	LC	LC							Oui		Ubiquiste	Anthropophile
Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii*	*Art. 2*	II	II	II+IV	EN	CR	VU	NT	NT	X			X	X		Oui		Plein ciel	Cavernicole
Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	*Art. 2*	II	II	II+IV	LC	NT	LC	NT	LC	X						Oui	Oui	Bocager	Anthropophile
Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	*Art. 2*	II	II	II+IV	LC	VU	LC	NT	LC	X			X			Oui	Oui	Bocager	Anthropophile

*DHFF : Directive Habitats, Faune, Flore ; ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, PNA : Plan National d'Action / Plan Régional d'Action

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 5 : *Liste des espèces des chiroptères inventoriées entre 2011 et 2023*

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Toutes les espèces de chiroptères sont protégées en France (Art. 2) et de fait également toutes les espèces identifiées sur la commune. Dans le cortège observé :

- 6 à 7 espèces sont inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore »
- 4 à 5 espèces présentent une évaluation défavorable de leur statut de conservation en Aquitaine (Evaluation Liste Rouge Régionale[8]) et sont qualifiées de « menacées »

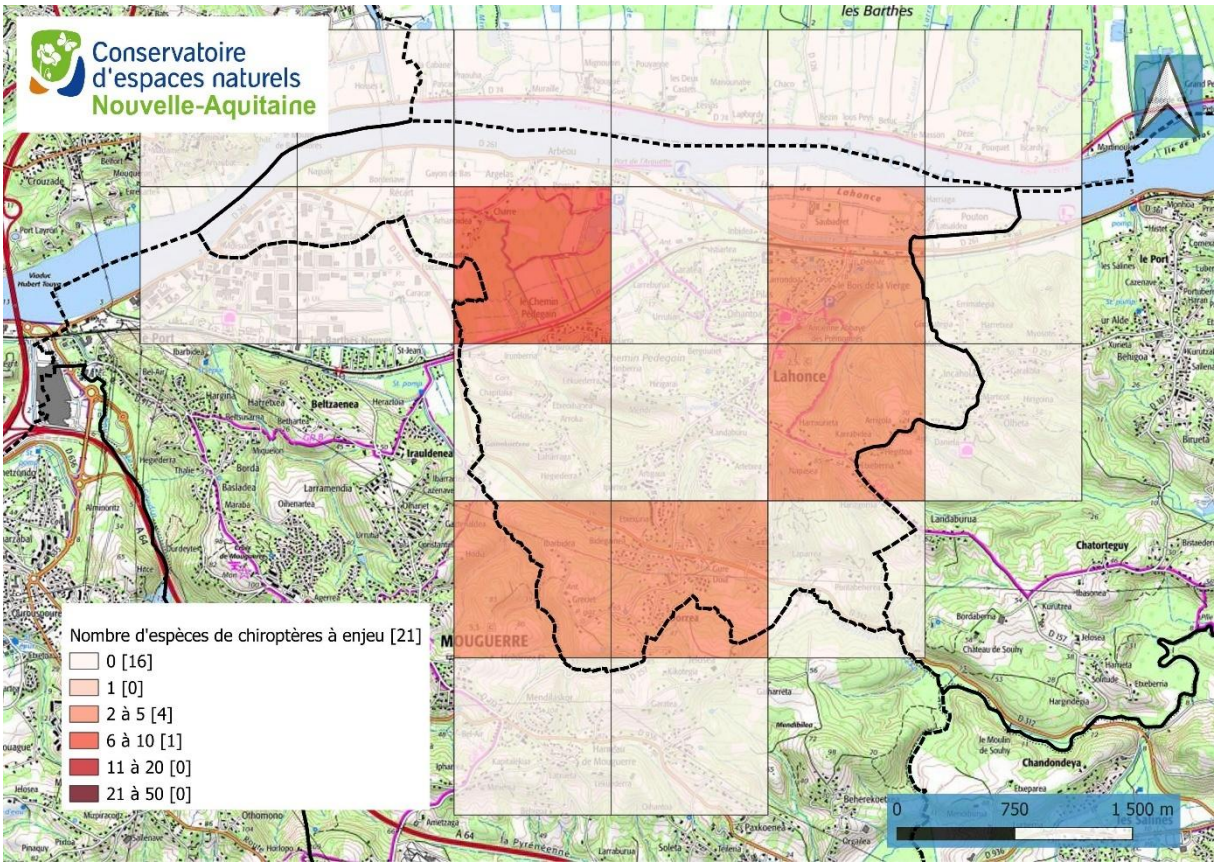

Carte 9 : *Répartition du nombre d'espèces de chiroptères considérées à enjeu par maille 1x1 km sur Lahonce - 2024*

Ces résultats, démontrant une diversité certaine de chiroptères, révèlent des enjeux locaux non négligeables malgré l'absence de localisation précise de gîtes d'espèces. Si l'on retire, pour des raisons de cohérence écologique, les deux espèces orophiles et cavernicoles que sont le Minioptère et le Petit Murin, pourtant très menacées en Aquitaine (Statut « en Danger » sur la liste rouge), d'autres enjeux apparaissent.

Le cortège des espèces forestières et arboricoles abritent notamment certaines chauves-souris remarquables et menacées : les trois espèces de Noctules, la Pipistrelle de Nathusius ou les murins d'Alcathoé et de « Natterer ». **Leur présence caractérise la qualité des boisements (présence de vieux arbres à cavités notamment) et leur maturité apportant une forte potentialité d'accueil pour ces chiroptères**. **Toutes sont jugées « Vulnérables » ou « Quasi menacées » au sein de la liste rouge régionale**.

[8] OAFS (coord)., 2019. La Liste rouge des chiroptères d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence. 12p. Liste rouge Chiroptères d'Aquitaine

Toutefois, une action d'amélioration des connaissances sur les habitats boisés paraît importante à mener (espèce parapluie, terrains de chasse …).

Les autres espèces, bien que plus communes ou moins sensibles, n'en demeurent pas moins protégées et méritent une attention particulière. Pour leur conservation, des politiques de **sensibilisation des habitants**, démystifiant leur mauvaise réputation ou permettant leur prise en compte lors d'interventions ou **programmes de rénovation des bâtiments**, de **gestion des éclairages publics**, favorisant leur activité de régulation des insectes ou **d'aménagements paysagers** (haies, arbres isolés…) **limitant la fragmentation des habitats due aux voies de circulation (D261 et D312) seraient à envisager**.

E- CHIROPTERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES


© JAH (Creative Commons)

LE PETIT RHINOLOPHE

Bocager / Anthropophile
Annexes II & IV de la Directive « Habitats »
Protégé en France et quasi menacé en Europe

Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)

Taille : 3,7 à 4,7 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Cavités naturelles ou artificielles (caves, tunnels…) pour les gîtes d'hibernation et combles, caves des bâtiments, milieux assez chauds et relativement clair pour les gîtes d'estivage.

Le Petit Rhinolophe est reconnaissable à son appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval et son pelage dorsal gris-brun et plutôt gris-blanc sur la face ventrale. Le régime alimentaire est exclusivement insectivore, dont les proies varient selon les saisons. Ses terrains de chasse sont principalement les haies et lisières forestières, les prairies, les zones humides, les friches et cultures (vignes).

Cette espèce est très commune dans le piémont pyrénéen, qui constitue le bastion de l'espèce au niveau aquitain mais dont les populations sont en déclin en plaine. L'abandon du patrimoine bâti et la modification du paysage (disparition du bocage) en sont les principales causes.



LA PIPISTRELLE COMMUNE

Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)

Ubiquiste / Anthropophile
Annexe IV de la Directive « Habitats »
Protégée et quasi menacée en France

Taille : 3,5 à 4,5 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Grande variété de milieux : gîtes anthropiques, mais aussi fissures arboricoles et cavernicoles.

La Pipistrelle commune a un pelage dorsal brun-roux et le ventre très légèrement plus clair. Les parties nues (face et membranes) sont brun-noir et contrastent avec le pelage et les oreilles sont petites et triangulaires. Elle sort très tôt après le coucher du soleil et à une alimentation généraliste. Elle est attirée par les insectes qui tournent autour des éclairages publics, mais ce sont les diptères (moustiques) qui représentent la plupart de ses proies.

Très communes dans la région, ses populations sont en net déclin dû à la destruction et la fragmentation des habitats, la gestion intensive des boisements, les éoliennes (elle est très impactée par les barotraumatismes) ou la circulation automobile.

3 – LES POISSONS

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les données qui seront utilisées dans les analyses ci-dessous ne sont pas issues d'inventaires normalisés mais proviennent de bases de données issues des déclarations de captures des pêcheurs professionnels (Base Pêche Nouvelle-Aquitaine CRPMEM NA, SIH Ifremer), de programmes scientifiques de connaissance (CAPENA, MIGRADOUR) ou d'inventaires opportunistes (MIFENEC). Pour autant, ces données ont été validées et constituent une réelle base d'analyse de présence des espèces de poissons. La base de données de FAUNA a été consultée mais n'a pas apporté d'informations supplémentaires. Concernant les données provenant des déclarations de capture professionnelles et de programmes scientifiques sur l'Adour, nous avons retenu uniquement les observations dans le carré statistique $16^{E}8LA$ qui correspond à la zone de l'Adour au droit de la commune de Lahonce. Les données opportunistes et scientifiques sont réparties sur les ruisseaux Etxezaharra et Irauldenia qui sont en limite communale avec Mouguerre, sur le ruisseau du Couvent / Bois de la Vierge, sur le ruisseau Condistéguy ainsi que sur le lac d'Arbéou.

Les limites de l'analyse sont bien sûr liées à la non-exhaustivité des données, aux efforts d'observation intimement liés à la réglementation des pêches (engins, maillages, dates de pêche) et à la quasi-absence de données sur les ruisseaux (peu de données historiques recensées). Des inventaires standardisés sur les cours d'eau, le lac d'Arbéou et sur l'Adour seraient nécessaires pour compléter l'analyse.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les tableaux ci-après récapitulent les données acquises au cours des 10 années de résultats validés (2013-2022). Les noms des espèces sont issus de la base TAXREF 8.0 de l'INPN/MNHN.

39 espèces de poissons (en incluant la différenciation entre la Truite de mer et la Truite fario, choix de l'auteur) ont été observées sur l'emprise de la commune de Lahonce. Ci-après est présentée la répartition des espèces par cours d'eau ou plan d'eau. Pour plus de lisibilité, les espèces sont présentées par ordre alphabétique de leur nom vernaculaire et la couleur du fond de case correspond à leur milieu de vie (bleu foncé pour les espèces marines, bleu clair pour les poissons amphihalins, vert pour les poissons dulçaquicoles).

L'Adour abrite la quasi-totalité des espèces amphihalines de France métropolitaine, soit le Maigre, le Flet (signalé dans le ruisseau du Couvent donc passant forcément par l'Adour), le Mulet porc, les deux espèces d'alose, les deux espèces de lamproie, le Saumon atlantique et la Truite de mer ainsi que l'Anguille européenne. La lamproie marine est présente sur le cours moyen de l'Adour au niveau de Lahonce. Elle n'est pas recensée au titre des inventaires et de la bibliographie sur les différents cours d'eaux de la commune, mais l'espèce est présente sur l'Ardanavy aval. Elle n'a cependant pas été observée en amont de Souhy de haut et donc du Condisteguy (ou Kondiztegi) affluent provenant de Lahonce. En ce qui concerne la Lamproie de rivière ou fluviatile, elle est aussi présente en migration anadrome et catadrome sur l'Adour au niveau de Lahonce, présente sur l'Ardanavy aval mais non renseignée en amont de Souhy de haut et donc du Condisteguy ou Kondiztegi. En effet, la Lamproie de rivière, migrateur amphihalin, est donc forcément présente dans l'Adour au droit de la commune puisqu'elle est retrouvée plus en amont, même si les données sur la commune sont inexistantes. La lamproie de Planer n'a pas été détectée dans le cadre des inventaires piscicoles réalisés par l'équipe de Migradour. Toutefois, les cours d'eaux prospectés n'étaient pas forcément les zones les plus propices à son développement.

Il y aurait d'autres cours d'eau plus propices comme celui provenant du talweg d'Ibarbidea ou encore l'amont du Condisteguy ou Kondiztegi qui pourraient constituer des zones de reproductions potentielles (granulat adéquat) mais aucun inventaire piscicole n'a pour le moment été mené sur ces secteurs. La Lamproie de Planer peut donc être retenue comme potentiellement présente sur la commune de Lahonce même.

Plusieurs espèces marines peuvent être présentes dans la limite de salure des eaux. Peu d'espèces dulçaquicoles sont recensées en raison notamment du type de pression d'observation. Il est vraisemblable que d'autres espèces sont également présentes.

Le Ruisseau du Couvent / Bois de la Vierge en lien direct avec l'Adour abrite plusieurs espèces amphihalines ainsi que quelques espèces dulçaquicoles (notamment deux espèces introduites dont l'une réglementée). Il dénote par rapport aux autres cours d'eau et cette singularité renforce son intérêt. Les autres cours d'eaux abritent essentiellement des espèces dulçaquicoles et l'anguille. Plusieurs espèces d'eau douce présentent un intérêt, notamment l'Epinoche, le Goujon de l'Adour, la Loche franche espagnole ou le Vairon basque.

La lac d'Arbéou abrite essentiellement des espèces de poissons d'eau douce, dont beaucoup d'espèces introduites (Achigan à grande bouche, Perche-soleil, Poisson-chat, Gambusie).

Espèce	**Nom scientifique**
Alose feinte	*Alosa fallax* (Lacepède, 1803)
Alose vraie	*Alosa alosa* (Linnaeus, 1758)
Anguille européenne	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)
Bar commun	*Dicentrarchus labrax* (Linnaeus, 1758)
Bogue	*Boops boops* (Linnaeus, 1758)
Carpe commune	*Cyprinus carpio* Linnaeus, 1758
Daurade royale	*Sparus aurata* Linnaeus, 1758
Lamproie de rivière	*Lampetra fluviatilis* (Linaeus, 1758)
Lamproie marine	*Petromyzon marinus* Linnaeus, 1758
Maigre commun	*Argyrosomus regius* (Asso, 1801)
Marbré	*Lithognathus mormyrus* (Linnaeus, 1758)
Mulet porc	*Chelon ramada* (Risso, 1827)
Sandre	*Sander lucioperca* (Linnaeus, 1758)
Sar à tête noire	*Diplodus vulgaris* (Geoffroy Saint-Hilaire, 181
Sar commun	*Diplodus sargus* (Linnaeus, 1758)
Sar à museau pointu	*Diplodus puntazzo* (Walbaum, 1792)
Sar tambour	*Diplodus cervinus* (Lowe, 1838)
Saumon atlantique	*Salmo salar* Linnaeus 1758
Saupe	*Sarpa salpa* (Linnaeus, 1758)
Silure glane	*Silurus glanis* Linnaeus, 1758
Truite de mer	*Salmo trutta trutta* Linnaeus, 1758
Truite arc-en-ciel	*Oncorhynchus mykiss* (Walbaum, 1792)

Tableau 6 *: Espèces de poissons présentes dans l'Adour au droit de la commune de Lahonce*

Espèce	Nom scientifique
Anguille européenne	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)
Black bass	*Micropterus salmoides* (Lacepède, 1802)
Brème commune	*Abramis brama* (Linnaeus, 1758)
Carassin	*Carassius* Jarocki, 1822
Carpe commune	*Cyprinus carpio* Linnaeus, 1758
Gambusie	*Gambusia holbrooki* Girard (ex Agassiz) 1859
Gardon	*Rutilus rutilus* (Linnaeus, 1758)
Mulet porc	*Chelon ramada* (Risso, 1827)
Perche commune	*Perca fluviatilis* Linnaeus, 1758
Perche soleil	*Lepomis gibbosus* (Linaeus,1758)
Poisson-chat	*Ameiurus melas* (Rafinesque, 1820)
Rotengle	*Scardinius erythrophthalmus* (Linnaeus, 1758)
Sandre	*Sander lucioperca* (Linnaeus, 1758)

Tableau 7 : *Espèces de poissons présentes dans le lac d'Arbéou*

Espèce	Nom scientifique
Anguille européenne	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)
Epinoche	*Gasterosteus aculeatus* Linnaeus, 1758
Gambusie	*Gambusia holbrooki* Girard (ex Agassiz) 1859

Tableau 8 : *Espèces de poissons présentes dans le ruisseau Etxezaharra*

Espèce	Nom scientifique
Anguille européenne	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)
Epinoche	*Gasterosteus aculeatus* Linnaeus, 1758
Flet	*Platichthys flesus* (Linnaeus, 1758)
Gambusie	*Gambusia holbrooki* Girard (ex Agassiz) 1859
Mulet porc	*Chelon ramada* (Risso, 1827)
Perche soleil	*Lepomis gibbosus* (Linaeus,1758)

Tableau 9 : *Espèces de poissons présentes dans le ruisseau du Couvent / Bois de la Vierge*

Espèce	Nom scientifique
Anguille européenne	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)
Carpe commune	*Cyprinus carpio* Linnaeus, 1758
Chevesne commun	*Squalius cephalus* (Linnaeus, 1758)
Goujon de l'Adour	*Gobio lozanoi* Doadrio & Madeira, 2004
Vairon basque	*Phoxinus bigerri* Kottelat, 2007

Tableau 10 : *Espèces de poissons présentes dans le ruisseau Condisteguy ou Kondiztegi*

Espèce	Nom scientifique
Anguille européenne	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)
Barbeau fluviatile	*Barbus barbus* (Linnaeus, 758)
Chevesne commun	*Squalius cephalus* (Linnaeus, 1758)
Gardon	*Rutilus rutilus* (Linnaeus, 1758)
Goujon	*Gobio gobio* (Linnaeus, 1758)
Loche franche espagnole	*Barbatula hispanica* (Lelek, 1987)
Truite fario	*Salmo trutta fario* Linnaeus, 1758
Vairon basque	*Phoxinus bigerri* Kottelat, 2007

Tableau 11 : *Espèces de poissons présentes dans le ruisseau Iribarne*

Nous nous serions attendus à avoir des observations sur plusieurs espèces de poissons qui sont présentes dans des communes proches ou figurent dans les cartographies de l'INPN.

Espèce	Nom scientifique
Anchois européen	*Engraulis encrasicolus* (Linnaeus, 1758)
Bar tacheté	*Dicentrarchus punctatus* (Bloch, 1792)
Brochet aquitain	*Esox aquitanicus* Denys, Dettai, Persat,Hautecoeur & Keith, 2014
Brochet européen	*Esox lucius* Linnaeus 1758
Goujon occitan	*Gobio occitaniae* Kottelat & Persat, 2005
Lamproie de Planer	*Lampetra planeri (Bloch, 1784)*

Tableau 12 : *Espèces de poissons potentiellement présents sur le territoire de la commune de Lahonce*

La limite de salure des eaux se situe proche du pont d'Urt, c'est pourquoi il n'est pas anormal de retrouver des espèces à caractère marin mais qui résistent à une certaine dessalure, jusqu'à Urt. L'Anchois européen, tout comme le Bar moucheté, entre régulièrement dans les estuaires. Récemment, il a été déterminé plusieurs espèces d'Anchois sur l'Atlantique nord-est européen, en particulier dans le sud du golfe de Gascogne ou l'on retrouve un anchois « du large » (*Engraulis encrasicolus*) et un anchois « côtier » plus blanchâtre (proposé en appellation scientifique *Engraulis maeoticus* mais non encore validé, Bonhomme *et al*., 2021).

La Lamproie de rivière, migrateur amphihalin, est forcément présente dans l'Adour au droit de la commune puisqu'elle est retrouvée plus en amont, même si les données sur la commune sont inexistantes.

Concernant les espèces dulçaquicoles, le Brochet est identifié dans la base de données de l'INPN. Cependant, en raison de la détermination récente du Brochet aquitain, il sera nécessaire de réaliser un inventaire plus précis pour confirmer ou infirmer cette information. Le site préférentiel sera sans doute le lac d'Arbéou. Deux espèces de goujon (le Goujon et le Goujon de l'Adour) sont présent sur la commune, et il est possible qu'une troisième soit également présente, le Goujon occitan qui figue dans la base de données de l'INPN. Là encore, au vu des déterminations récentes du Goujon de l'Adour et du Goujon occitan, il conviendrait de réaliser des inventaires complémentaires dans les ruisseaux de la commune pour confirmer ou infirmer ces informations.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Nous pouvons distinguer trois grands ensembles d'espèces, les poissons essentiellement marins, les poissons amphihalins qui colonisent l'Adour et les ruisseaux directement attenants, et les poissons continentaux qui sont présents dans les eaux douces ou très peu salines. L'Anguille européenne a été observée dans l'ensemble des cours d'eau ainsi que dans le lac d'Arbéou.

Les poissons marins et amphihalins utilisent l'Adour au gré des flux et reflux de la marée sur le tronçon au droit de la commune qui est surtout un lieu de passage. A notre connaissance, aucune frayère n'a été identifiée. Seule l'Anguille européenne utilise largement les cours d'eau pour son cycle de vie. On ne connait pas l'utilisation qui est faite des cours d'eau par les poissons d'eau douce sur la commune car on dispose essentiellement d'informations parcellaires.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Les poissons sont peu protégés en France à l'exception des poissons amphihalins dont la plupart sont inscrits dans les annexes de la DHFF (Saumon atlantique, Truite de mer, Alose vraie, Alose feinte, Lamproie marine) ou bénéficient d'un règlement européen (Anguille européenne). Leur pêche est réglementée ou interdite et leurs habitats essentiels, en particulier les frayères, sont protégés.

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les différents statuts des poissons présents sur l'emprise de la commune (INPN). Les statuts IUCN (Listes rouges) sont indiqués en reprenant les légendes consacrées (NE : non évalué, NA : non applicable, DD : données insuffisantes, LC : préoccupation mineure, NT : quasi menacé, VU : vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique). Il est à noter que la plupart des espèces classées NA sont en réalité des espèces introduites, certaines soumises à réglementation européenne et/ou nationale.

C'est le cas du Black Bass, poisson carnassier d'eau douce, introduit en France aux alentours des années 1890, originaire du continent Nord-Américain.

Le Black Bass figure sur la liste de l'UICN des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde. Cependant, en France il bénéficie parfois de statuts de protection ou de gestion à l'échelle départementale (prélèvement maximum autorisé par jour, taille minimum légale de capture...), c'est d'ailleurs le cas dans les Pyrénées-Atlantiques ou un arrêté préfectoral a été pris en ce sens, en interdisant son prélèvement avec remise à l'eau obligatoire, sa pêche dite en "no kill" restant toutefois possible.

Ce statut et cette réglementation préfectorale est applicable aux plans d'eaux gérés par des AAPMMA et cours d'eaux domaniaux et non domaniaux dits eaux libres. Les eaux closes privées ou appartenant à une commune, comme le Lac d'Arbeou et dont les baux de pêches n'ont pas été rétribués à une AAPPMA ne sont pas concernés par cette réglementation en terme de gestion piscicole.

Selon le DORIS, le Black bass se nourrit principalement de petits poissons, d'écrevisses, de larves d'insectes adultes, de souris, de salamandres, de sangsues, de grenouilles, de couleuvres et même de tortues. Il y a donc une possible prédation d'émergentes de cistudes par le Black Bass à l'échelle du plan d'eau communal. La pêche récréative peut donc permettre un équilibre en évitant une trop grande pression de la part de cette espèce sur la Cistude (*Emys orbicularis*).

Des inventaires complémentaires sur les cours d'eau et le lac d'Arbéou seraient nécessaires pour évaluer au mieux les mesures de conservation. Toutefois, la **conservation des habitats**, en particulier dans les ruisseaux et les Barthes, apparait comme une priorité.

Espèce	Nom scientifique	Législation nationale	Convention de Berne	Convention de Bonn	Convention Ospar	DHFF	Statut Liste Rouge IUCN			Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Commentaires
							France	Europe	Monde		
Alose feinte	*Alosa fallax* (Lacepède, 1803)	Arr 8/12/1988	Ann III			Ann II & V	NT	LC	LC	oui	
Alose vraie	*Alosa alosa* (Linnaeus, 1758)	Arr 8/12/1988	Ann III		Ann V	Ann II & V	CR	LC	LC	oui	
Anguille européenne	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)			Ann II	Ann V		CR	CR	CR	oui	
Bar commun	*Dicentrarchus labrax* (Linnaeus, 1758)						NE	LC	LC		
Barbeau fluviatile	*Barbus barbus* (Linnaeus, 758)					Ann V	LC	LC	LC		
Black bass	*Micropterus salmoides* (Lacepède, 1802)						NA	NE	LC		introduit non réglementé
Bogue	*Boops boops* (Linnaeus, 1758)						NE	LC	LC		
Brème commune	*Abramis brama* (Linnaeus, 1758)						LC	LC	LC		
Carassin	*Carassius* Jarocki, 1822						NA	LC	LC		introduit non réglementé
Carpe commune	*Cyprinus carpio* Linnaeus, 1758						LC	VU	VU		introduit envahissant non réglementé
Chevesne commun	*Squalius cephalus* (Linnaeus, 1758)						LC	LC	LC		
Daurade royale	*Sparus aurata* Linnaeus, 1758						NE	LC	LC		
Epinoche	*Gasterosteus aculeatus* Linnaeus, 1758						LC	LC	LC	oui	
Flet	*Platichthys flesus* (Linnaeus, 1758)						DD	LC	LC		
Gambusie	*Gambusia holbrooki* Girard (ex Agassiz) 1859						NA	NE	LC		introduit Reglement UE 2016/1141 Art 1
Gardon	*Rutilus rutilus* (Linnaeus, 1758)						LC	LC	LC		
Goujon	*Gobio gobio* (Linnaeus, 1758)						LC	LC	LC		
Goujon de l'Adour	*Gobio lozanoi* Doadrio & Madeira, 2004						NT	LC	LC		endémique Sud France-Péninsule Ibérique
Lamproie de rivière	*Lampetra fluviatilis* (Linaeus, 1758)	Arr 8/12/1988	Ann III			Ann II & V	VU	LC	LC	oui	
Lamproie marine	*Petromyzon marinus* Linnaeus, 1758	Arr 8/12/1988	Ann III		Ann V	Ann II	EN	LC	LC	oui	
Loche franche espagnole	*Barbatula hispanica* (Lelek, 1987)						NE	NE	NE		Aucune évaluation, endémique France Espagne
Maigre commun	*Argyrosomus regius* (Asso, 1801)						NE	LC	LC		
Marbré	*Lithognathus mormyrus* (Linnaeus, 1758)						NE	LC	LC		
Mulet porc	*Chelon ramada* (Risso, 1827)						LC	LC	LC		
Perche commune	*Perca fluviatilis* Linnaeus, 1758						LC	LC	LC		
Perche soleil	*Lepomis gibbosus* (Linaeus,1758)	EEE Arr 14/02/2018 Ann II-3					NA	NE	LC		introduit envahissant Règlement UE 2016/1141 Art 1
Poisson-chat	*Ameiurus melas* (Rafinesque, 1820)						NA	NE	LC		introduit envahissant Règlement UE 2016/1141 Art 1
Sandre	*Sander lucioperca* (Linnaeus, 1758)						NA	LC	LC		introduit envahissant non réglemanté
Sar à tête noire	*Diplodus vulgaris* (Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)						NE	LC	LC	oui	
Sar commun	*Diplodus sargus* (Linnaeus, 1758)						NE	LC	LC		
Sar à museau pointu	*Diplodus puntazzo* (Walbaum, 1792)						NE	LC	LC		
Sar tambour	*Diplodus cervinus* (Lowe, 1838)						NE	LC	LC	oui	
Saumon atlantique	*Salmo salar* Linnaeus 1758	Arr 8/12/1988	Ann III		Ann V	Ann II & V	VU/NT	VU	NT	oui	
Saupe	*Sarpa salpa* (Linnaeus, 1758)						NE	LC	LC	oui	
Rotengle	*Scardinius erythrophthalmus* (Linnaeus, 1758)						LC	LC	LC		
Silure glane	*Silurus glanis* Linnaeus, 1758		Ann III				NA	LC	LC		introduit à caractère envahissant non réglementé
Truite arc-en-ciel	*Oncorhynchus mykiss* (Walbaum, 1792)						NA	NE	NE		introduit non réglementé
Truite de mer	*Salmo trutta trutta* Linnaeus, 1758	Arr 8/12/1988				Ann II	LC/NT	LC	LC		
Truite fario	*Salmo trutta fario* Linnaeus, 1758	Arr 8/12/1988				Ann II	LC/NT	LC	LC		
Vairon basque	*Phoxinus bigerri* Kottelat, 2007						NT	LC	LC		endémique France Espagne Andorre

*DHFF : Directive Habitats, Faune, Flore ; ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 13 : *Statut de conservation des espèces présentes sur l'emprise de la commune de Lahonce - 2024*

La commune de Lahonce n'a pas de responsabilité particulière pour les poissons marins et les poissons amphihalins mis à part l'**Anguille européenne** observée dans l'ensemble du réseau hydrographique de la commune et peut-être le Flet et le Mulet porc, observés dans plusieurs ruisseaux. En effet, l'essentiel des poissons marins sont présents dans l'Adour et d'autres institutions publiques exercent des responsabilités sur ce cours d'eau (Institution Adour, CAPB, Région Nouvelle-Aquitaine, Etat).

Concernant les poissons dulçaquicoles, la commune peut exercer des responsabilités de conservation sur les espèces dont l'**endémisme franco-ibérique** est reconnu, en particulier le **Goujon de l'Adour**, la **Loche franche espagnole**, le **Vairon basque** et possiblement le **Brochet aquitain** et le **Goujon occitan**. Elle exerce également des responsabilités dans la gestion des **espèces introduites** en particulier celles qui présentent un caractère envahissant problématique (réglementaire ou non-réglementaire), en priorité le **Black Bass**, la **Perche soleil**, le **Poisson-chat** et le **Silure glane**. Ce dernier n'est pas considéré comme invasif au niveau européen car il est originaire du Danube et est menacé dans son aire d'origine. En France, il n'existe pas encore de réglementation concernant cette espèce. Toutefois, ce carnassier imposant a un impact sur les populations de poissons là où il est présent en particulier sur les poissons migrateurs. La commune pourrait en interdire le relâché lors des pêches (dite pêche en « no kill ») sur les cours d'eau ou plans d'eau dont elle a la responsabilité.

La commune de Lahonce dispose d'une mosaïque d'habitats aquatiques, riches en étangs, mares, ruisseaux, canaux, affluents de rivières, sur lesquels on retrouve systématiquement l'espèce Anguille d'Europe. Cette dernière sera à prendre en compte lors de travaux pouvant impacter les milieux aquatiques, étant considérée en danger critique sur les listes d'espèces menacées de l'UICN à l'échelle mondiale, européenne et française. Elle est inscrite sur l'annexe III de la convention de Barcelone et l'annexe II de la convention de Bonn. Elle est également inscrite en annexe V de la convention Ospar.

Par sa position sur le bassin versant de l'Adour, le territoire communal est une zone privilégiée et facilement accessible pour l'espèce avec de nombreux habitats différents lui permettant d'assurer son grossissement du stade de civelle au stade d'anguille argentée avant départ pour reproduction.

La richesse de son réseau hydrographique, avec des cours d'eaux à potentiels salmonicoles, quasiment à l'état de reliques à ces altitudes, mais aussi de cours d'eaux et plans d'eaux cyprinicoles riches en espèces convergents vers un fleuve soumis à marnage, apportant des espèces d'eau saumâtre, en font un territoire important pour le maintien et la conservation de nombreuses espèces de poissons. Tous ces milieux seront pris en compte dans les aménagements futurs de la commune.

E- POISSONS REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES

LE GOUJON DE L'ADOUR

Eaux douces
Quasi menacé en France

Gobio lozanoi Doadrio & Madeira, 2004

Taille : 12 cm

Observation : Toute l'année

Habitats : Le Goujon de l'Adour est une espèce d'eau courante connue en France sur les bassins de la Bidassoa, de la Nivelle et de l'Adour, des embouchures aux hauts de bassin.



Le Goujon de l'Adour peut être confondu avec les autres espèces de goujon. Il est de couleur brun jaune, le dos sombre, le ventre clair, les flancs avec 6 à 9 taches assez larges.

La maturité sexuelle est obtenue à 2 ans pour les femelles et 3 ans pour les mâles. La reproduction s'étend de juin à août. Les juvéniles sont planctonophages et les adultes s'alimentent d'invertébrés du fond, en particulier de mollusques mais aussi de larves d'insectes.

L'espèce est recherchée par les pêcheurs. Même si aucune réglementation nationale existe, des fermetures de pêche au moment du frai ont été introduites (Keith *et al.*, 2011).

La priorité sur la commune de Lahonce pourrait être d'inventorier sa présence ainsi que celles des autres espèces de goujons et celles des autres espèces endémiques franco-ibériques (Vairon basque, Loche franche espagnole).

L'ANGUILLE EUROPEENNE

Eaux douces et salines : tous les cours d'eaux, lac d'Arbéou, fossés voire zones humides

En Danger Critique en France

Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758*)*

Taille : jusqu'à 140 cm

Observation : Toute l'année

Habitats : Migrateur amphihalin thalassotoque, l'anguille, euryhaline et eurytherme, colonise tous les milieux aquatiques continentaux. Les civelles sont présentes dans l'estuaire et se transforment en anguillettes puis en anguille jaune dans les cours d'eau et lacs. Les anguilles s'argentent lorsqu'elles vont retourner à la mer pour se reproduire vers le site probable de ponte, la mer des Sargasses.



L'Anguille européenne est un poisson serpentiforme au corps cylindrique dans sa partie antérieure et aplati latéralement dans la région caudale. La mâchoire inférieure atteint au moins la longueur de la mâchoire supérieure, ce qui différencie l'anguille du congre.

La migration de colonisation active des bassins versants dure plusieurs mois suivant l'éloignement de l'estuaire. Par la suite, l'anguille est essentiellement sédentaire et utilise les ressources trophiques présentes. La variabilité de taille et poids des anguilles est liée aux conditions environnementales, à la qualité du milieu de vie et à la concurrence sur les proies (Adam *et al.*, 2008).

L'Anguille européenne est considérée par l'IUCN en Danger Critique, se basant notamment sur les avis du CIEM. Tous les stades font potentiellement l'objet d'une exploitation professionnelle ou de loisir. Sur l'Adour, l'exploitation de la civelle est encadrée ainsi que celle de l'anguille jaune. La pêche de l'anguille argentée est interdite dans le bassin de l'Adour. D'autres facteurs impactent le cycle de vie de l'anguille en milieu continental : les obstacles à la migration, la disparition des zones humides, la qualité du milieu ou le parasite *Anguillicola crassus* qui exercerait plutôt une influence sur la phase marine en particulier sur la ponte. L'Anguille européenne fait l'objet d'un règlement européen et de plans de repeuplement. Le cycle de vie complet n'a jamais encore été reproduit en élevage.

Les priorités de conservation sur la commune de Lahonce sont l'accessibilité aux bassins, fossés et lac d'Arbéou, la conservation des zones humides et l'amélioration de la qualité du milieu. Le suivi dans les différents cours d'eau pourrait également être intéressant.

4 – LES OISEAUX (AVIFAUNE)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les inventaires ornithologiques ont été réalisés au cours des années 2022 et 2023. Les sessions d'inventaires ont principalement été menées au **printemps** (mars à mai) avec des recherches plus précoces (février) et plus tardives (juin et juillet) afin de couvrir les principales **périodes de reproduction**.

En 2022, les données ornithologiques n'ont pas fait l'objet d'une méthodologie précise. Les oiseaux ont été contactés de manière opportuniste à la faveur des inventaires d'autres groupes d'espèces. Des recherches de nids de rapaces et de localisation des arbres à pics ont néanmoins été menées.

En 2023, les inventaires ont été réalisés suivant un **protocole d'écoute (**10-15 minutes) et **d'observations visuelles** (utilisation de jumelles 10*40) sur des points sélectionnés en fonction des caractéristiques paysagères. L'ensemble des grands types de milieux a été couvert sans toutefois représenter un échantillonnage statistiquement structuré de la couverture géographique des habitats. La plupart des sites ont fait l'objet de plusieurs périodes de suivi au cours de la saison biologique. Lors de ces phases d'étude de terrain, des sessions d'observations prolongées, à partir de points « stratégiques » offrant un champ d'observation plus large, ont été réalisées en utilisant notamment un télescope (*30). Cette méthode était notamment destinée à l'identification et la recherche de zone de nidification des espèces à vaste rayon d'action telles que les rapaces.

En privilégiant les périodes de nidification des oiseaux, la prospection des espèces migratrices ou erratiques potentielles possibles sur **des périodes bien plus larges ont été occultées**. Ce choix a été fait afin de privilégier une description du **cortège qualitatif** plutôt que quantitatif, ceci afin d'identifier au mieux les enjeux de conservation et des actions à mettre en œuvre. En effet, la situation géographique de Lahonce située en piémont montagnard (erratisme hivernal d'espèces de montagne) et sur l'une des principales voies de migration d'Europe de l'Ouest (espèces migratrices non reproductrices), apporte une potentialité d'observation de dizaines (voire centaines) d'espèces supplémentaires. Mais sans que leur présence ne permette de caractériser la qualité des habitats de la commune.

En plus de ces observations ciblées, les observations ponctuelles partagées par d'autres observateurs sur la même période ont été considérées. De même que la consultation des bases de données FAUNA (https://observatoire-fauna.fr/programmes/sinp/) et Kollect (CEN NA, kollect.fr) a permis d'intégrer quelques espèces supplémentaires observées sur la commune entre 2011 et 2021.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Au moins **476** observations directes ont été récoltées en 2022 et 2023. Grâce à cette pression d'inventaire, **102 espèces** (103 taxons) **d'oiseaux ont pu être recensées sur la commune** (cf. Annexe 1).

Les données issues de FAUNA font état de **89 espèces** pour la plupart toutes réobservées (74) en 2022 et 2023. 15 espèces n'ont toutefois pas été réobservées dont une majorité d'hivernants, migrateurs et erratiques.

Si on prend en compte ces espèces, cela nous amène donc à **117 espèces d'oiseaux recensées** sur la commune de Lahonce **depuis 2011**.

Le groupe des oiseaux ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale.

L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **30,3 % des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune**. Le référentiel « espèces » de Nouvelle-Aquitaine dénombre 386 espèces des oiseaux présentes en Pyrénées-Atlantiques, d'après la méthode pour l'élaboration du référentiel-espèces.

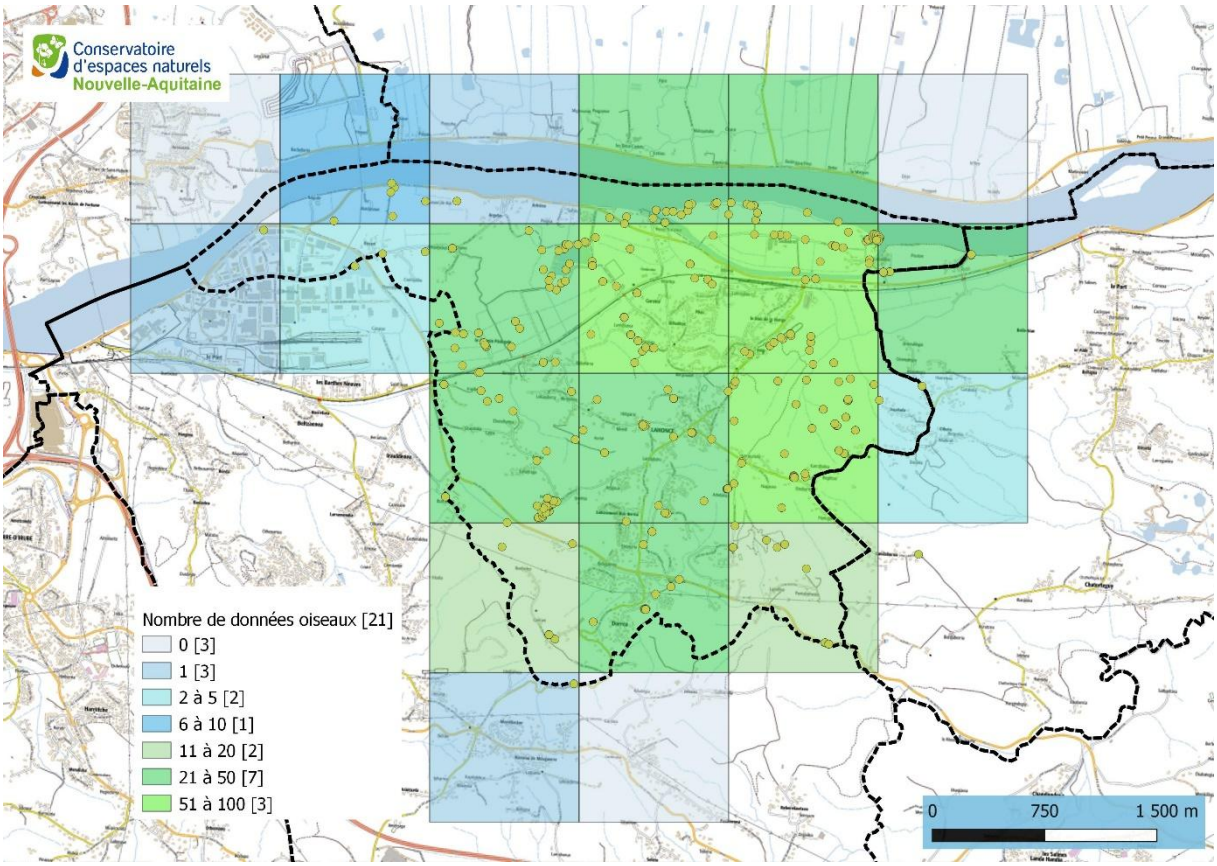

Carte 10 : *Répartition du nombre de données d'oiseaux par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce – 2024*
(Les points en orange correspondent aux données collectées)

Les observations de terrain mettent en avant que **58 espèces d'oiseaux** observées sur la commune, soit **56,3 % des espèces recensées en 2022 et 2023**, présente des indices ou des preuves comportementales permettant de leur attribuer un **statut biologique local de reproducteur** (statut biologique « Nicheur »). Une donnée importante qui s'explique par le fait que ces **oiseaux trouvent sur la commune les conditions écologiques et habitats favorables** à l'exécution de cette phase biologique complexe.
Pour les autres espèces observées :

- **12 (11,6%)** espèces ont été observées en halte migratoire en période de transit migratoire (statut biologique « Migrateur ») ;
- **14 (13,6%)** espèces présentes uniquement en période hivernale (Hivernant) ;
- **18 (17,5%)** espèces considérées comme erratiques, c'est-à-dire présentes tout au long de l'année, mais pour lesquelles les habitats favorables à la reproduction ne sont pas représentés sur la commune ;
- **1 (1%)** espèce considérée comme exotique (Cygne noir).

Ces résultats ne tiennent pas compte des données bibliographiques (15 espèces supplémentaires) notées de 2011 à 2021. Aucune de ces espèces n'est considérée comme nicheuse de façon certaine.

Parmi ce cortège, à noter la présence d'une espèce originale, le Léiothrix jaune (aussi appelé Rossignol du Japon) est une **espèce exotique** (allochtone), **introduite involontairement** en Pyrénées-Atlantiques depuis quelques décennies. Elle y développe depuis une véritable population, sans pour autant y présenter un caractère envahissant. Cet oiseau n'est ni protégé, ni chassable, mais couvert par la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage en Europe.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

L'analyse de la présence et du statut local des espèces d'oiseaux nous amène à les grouper au sein de **cortèges d'espèces** présentant des caractéristiques écologiques ou des habitats similaires. Cette agrégation permet notamment d'évaluer l'intérêt des grands types de milieux présents sur le territoire communal. Localement cette analyse a orienté l'identification de **10 cortèges d'espèces**.

Une grande partie des oiseaux sont groupés au sein d'un ensemble d'espèces considérées comme **ubiquistes** (n=25) soit **24% des espèces**. Ces espèces généralistes, souvent très fréquentes, sont largement répandues aussi bien à l'échelle du département des Pyrénées-Atlantiques qu'à l'échelle nationale. Elles peuvent être qualifiées de souples et peu exigeantes quant à la qualité de leur environnement (Corneille noire, Merle noir, Rougegorge familier, Mésange bleue, Mésange charbonnière …).

Une liste, plus limitée, d'espèces est caractéristique des **habitats anthropophiles** et directement liée aux constructions humaines, leur nature et leur organisation spatiale. Ces oiseaux (n=7), tels que les Hirondelles, Martinet noir, Tourterelle Turque, Rougequeue noir ou Chouette effraie, sont étroitement tributaires des conditions locales d'architectures et d'urbanisation (mitage notamment), leur permettant ici de développer des populations.

Les espèces inféodées aux **milieux agricoles** (n=10) sont représentatives des habitats permanents ouverts typiques des cultures et prairies. Au sein de ce groupe, on retrouve des espèces telles que le Bruant zizi ou la Cisticole des joncs ou encore le Faucon crécerelle. On trouve aussi au sein de ce regroupement la plupart des espèces hivernantes fréquentant les zones de cultures de la commune à la mauvaise saison ou en période de migration : Grive mauvis ou Pipit farlouse ou encore le Tarier des prés.

D'autres espèces (n=7), liées aux habitats agricoles, nécessitent une structuration des milieux plus forte et sont notamment adaptées aux habitats de transition, à dominantes ouvertes, des **zones agricoles bocagères** (présence de haies et d'arbres isolés). Parmi celles-ci on retrouve plusieurs espèces typiques telles que le Gobemouche gris ou la Huppe fasciée.

La bonne couverture forestière communale et la qualité des principaux boisements permettent la présence d'espèces caractéristiques des **milieux forestiers** (n=16), notamment des forêts caducifoliées composées d'essences feuillues telles que l'Aigle botté, le Milan noir, le Bouvreuil pivoine, le Loriot d'Europe ou le Pic mar. La diversité en picidés est assez remarquable car toutes les espèces de plaine du département sont présentes.

La présence de zones de roselières, de marécages et de prairies humides, notamment dans la zone des Barthes de l'Adour et les plans d'eau qui parsèment ce paysage offrent des habitats pour de nombreuses espèces caractéristiques de **zones humides** (n=24) comme la Rousserolle effarvatte, la Bouscarle de Cetti ou encore le Râle d'eau. De nombreux grands échassiers fréquentent ces milieux sans toutefois y nicher : Héron cendré, Grande aigrette, Aigrette garzette, Hérons garde-bœuf, Bihoreau gris, Spatule blanche, Cigogne blanche, Grue cendrée et Ibis falcinelle.

Quelques espèces sont liées aux **cours d'eau** sur la commune (n=5) comme le Grand cormoran, le Martin pêcheur d'Europe ou le Chevalier guignette mais une seule est pour le moment véritablement considérée comme nicheuse : La Bergeronnette des ruisseaux.

D'autres sont caractéristiques des **landes et broussailles** (n=4) comme l'Engoulevent d'Europe ou l'Hypolaïs polyglotte.

Enfin, les deux derniers cortèges identifiés, plus anecdotiques, intègrent les espèces liées aux **milieux montagnards** (n=2) grâce à la proximité des Pyrénées avec des oiseaux erratiques occasionnels tels le Vautours fauve ou le Grand Corbeau et aux **milieux littoraux** très proches de la commune (n=3) avec des espèces telles que la Mouette Rieuse, le Goéland leucophée et la Sterne Caugek.

Cortège	Statut biologique (nb d'espèces)					Total	Pourcentage %
	Nicheur	Migrateur	Hivernant	Erratique	Exotique		
Agricole	4	4	1	1		**10**	10
Anthropophile	6			1		**7**	7
Bocages	6	1				**7**	7
Cours d'eau	1	2	2			**5**	5
Forestier	11	1	3	1		**16**	16
Landes, broussailes	2	1		1		**4**	4
Littoral				3		**3**	3
Montagnard				2		**2**	2
Ubiquiste	23	1	1			**25**	24
Zones humides (Roselières, marais et prairies)	5	2	8	8	1	**24**	23
Total	**58**	**12**	**15**	**17**	**1**	**103**	100
Pourcentage %	56	12	15	17	1	100	

Tableau 14 : *Synthèse du nombre d'espèces et leurs statuts biologiques par cortège - 2024*

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Parmi le cortège identifié, **86 espèces bénéficient d'un statut de protection en France** et inscrites à l'article n° 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés et les modalités de leur protection[9]. Les **17 autres espèces** ne bénéficient pas de statut de protection, à l'échelle nationale, et sont couvertes par la règlementation des espèces gibiers, définie par l'arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la **chasse est autorisée**[10].

L'évaluation des statuts de menace des espèces identifiées sur la commune, notamment au regard de la directive européenne « Oiseaux » 2009/147/CE du 30 novembre 2009 et les Listes Rouges mondiale, européenne et française permettent d'évaluer une liste d'oiseaux présentant un enjeu particulier de conservation.

Vingt-six espèces d'oiseaux sont en annexe I de la directive « Oiseaux » mais seules cinq nichent sur la commune : **L'Engoulevent d'Europe** (*Caprimulgus europaeus*), **l'Aigle botté** (*Hieraaetus pennatus*), **le Pic mar** (*Dendrocoptes medius*), **le Pic noir** (*Dryocopus martius*) **et le Milan noir** (*Milvus migrans*)**.** Trois espèces n'ont en outre pas été revues en 2022-23 : le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), la Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*) et la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) qui n'avaient également pas le statut de nicheurs.

Cinq espèces sont « quasi menacées » à l'échelle mondiale et européenne mais aucune ne nicherait pour l'instant sur la commune. Parmi ces cinq espèces, seul le **Milan royal** (*Milvus milvus*) pourrait probablement nicher sur la commune.

[9] https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021384277

[10] https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000296288

Une espèce est classée « vulnérable » à l'échelle européenne mais n'a pour l'instant pas été observée en reproduction sur la commune : Le **Martin-pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*).

Une autre espèce, le **Tarier pâtre** (*Saxicola rubicola*), classé « quasi menacé » en tant que nicheur à l'échelle national, n'a étrangement pas été inventorié sur la commune alors que ses habitats sont bien présents et qu'il s'agit d'une espèce assez commune dans le secteur. Cette espèce a récemment été observée hors cadre ABC en 2024 (1 donnée sur FAUNA) sans qu'on ne puisse connaître son statut de reproduction. Son proche cousin, le **Tarier des près** (*Saxicola rubetra*) n'a pas été réobservé depuis 2011 (1 donnée sur FAUNA). La donnée datant de plus de 10 ans, elle n'a pas été pris en compte dans le présent inventaire. C'est une espèce à rechercher en migration. Il est très peu probable qu'elle niche sur la commune.

15 espèces sont menacées à l'échelle française :

- **13** espèces **en tant que nicheurs** dont :
  - **6 vulnérables** : Le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, la Cisticole des joncs, le Pic épeichette et le Bouvreuil pivoine.
  - **7 quasi menacées** comme : Le Martinet noir, La Bouscarle de Cetti, le Faucon crécerelle, l'Aigle botté, l'Hirondelle rustique, le Gobemouche gris et le Râle d'eau.
- **2 espèces en tant qu'hivernants** : La Grue cendrée (En danger critique) et le Milan royal (Vulnérable).

Ces 15 **espèces menacées** sont inféodées notamment aux **milieux agricoles**, **forestiers**, **bocagers**, aux **zones humides** ainsi qu'aux **constructions humaines**.

TAXONS INVENTORIES DANS LE CADRE DE L'ABC DE LAHONCE EN 2022 ET 2023				STATUT DE PROTECTION ET D'INVENTAIRE				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	STATUT BIOLOGIQUE	CORTEGE	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française
Alcedo atthis	**Martin-pêcheur d'Europe**	Hivernant	Cours d'eau	Article 3	**Annexe I**	LC	VU	VU (Nicheur), NA (Hivernant)
Anthus pratensis	**Pipit farlouse**	Migrateur	Agricole	Article 3		NT	NT	VU (Nicheur), DD (Hivernant), NA (De passage)
Apus apus	**Martinet noir**	Nicheur	Anthropophile	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)
Ardea alba	**Grande Aigrette**	Erratique	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)
Caprimulgus europaeus	**Engoulevent d'Europe**	Nicheur	Landes, broussailles	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)
Carduelis carduelis	**Chardonneret élégant**	Nicheur	Ubiquiste	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)
Cettia cetti	**Bouscarle de Cetti**	Nicheur	Zones humides	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur)
Chloris chloris	**Verdier d'Europe**	Nicheur	Ubiquiste	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)
Ciconia ciconia	**Cigogne blanche**	Erratique	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)
Cisticola juncidis	**Cisticole des joncs**	Nicheur	Agricole	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur)
Clanga pomarina/Clanga	**Aigle pomarin/criard**	Hivernant	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	
Dendrocopos medius	**Pic mar**	Nicheur	Forestier	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)
Dendrocopos minor	**Pic épeichette**	Nicheur	Forestier	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur)
Dryocopus martius	**Pic noir**	Nicheur	Forestier	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)
Egretta garzetta	**Aigrette garzette**	Erratique	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)
Elanus caeruleus	**Élanion blanc**	Erratique	Agricole	Article 3	Annexe I	LC	LC	VU (Nicheur), NA (De passage)
Falco tinnunculus	**Faucon crécerelle**	Nicheur	Agricole	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)
Falco vespertinus	**Faucon kobez**	Migrateur	Bocager	Article 3	Annexe I	VU	VU	NA (Nicheur), NA (De passage)
Grus grus	**Grue cendrée**	Hivernant	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	CR (Nicheur), NT (Hivernant), NA (De passage)
Gyps fulvus	**Vautour fauve**	Erratique	Montagnard	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)
Hieraaetus pennatus	**Aigle botté**	Nicheur	Forestier	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)
Himantopus himantopus	**Echasse blanche**	Migrateur	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)
Hirundo rustica	**Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée**	Nicheur	Anthropophile	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)
Lullula arborea	**Alouette lulu**	Migrateur	Agricole	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)
Milvus migrans	**Milan noir**	Nicheur	Forestier	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)
Milvus milvus	**Milan royal**	Hivernant	Forestier	Article 3	Annexe I	NT	NT	VU (Nicheur), VU (Hivernant), NA (De passage)
Muscicapa striata	**Gobemouche gris**	Nicheur	Bocager	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)
Numenius arquata	**Courlis cendré**	Hivernant	Zones humides (Marais, prairies)	Article 3	Annexe II/2	NT	NT	VU (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)
Nycticorax nycticorax	**Bihoreau gris, Héron bihoreau**	Erratique	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant)
Pandion haliaetus	**Balbuzard pêcheur**	Migrateur	Cours d'eau	Article 3	Annexe I	LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant), LC (De passage)
Pernis apivorus	**Bondrée apivore**	Erratique	Forestier	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), LC (De passage)
Platalea leucorodia	**Spatule blanche**	Erratique	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur), VU (Hivernant), NA (De passage)
Plegadis falcinellus	**Ibis falcinelle**	Erratique	Zones humides	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)
Pyrrhula pyrrhula	**Bouvreuil pivoine**	Nicheur	Forestier	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant)
Rallus aquaticus	**Râle d'eau**	Nicheur	Zones humides		Annexe II/2	LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)
Serinus serinus	**Serin cini**	Nicheur	Ubiquiste	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (De passage)
Thalasseus sandvicensis	**Sterne caugek**	Erratique	Littoral	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)
Turdus iliacus	**Grive mauvis**	Hivernant	Agricole		Annexe II/2	NT	NT	LC (Hivernant), NA (De passage)
Vanellus vanellus	**Vanneau huppé**	Hivernant	Zones humides	Article 3	Annexe II/2	NT	VU	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)

TAXONS INVENTORIES DANS LE CADRE DE L'ABC DE LAHONCE DE 2011 A 2021 NON REVUS EN 2022-23				STATUT DE PROTECTION ET D'INVENTAIRE				
Circus aeruginosus	**Busard des roseaux**	Hivernant	Zones humides (Marais, prairies)	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)
Ichthyaetus melanocephalus	**Mouette mélanocéphale**	Erratique	Littoral	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)
Luscinia svecica	**Gorgebleue à miroir**	Migrateur	Zones humides (Marais, prairies)	Article 4	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 15 : *Evaluation des espèces et cortège d'oiseaux menacés*

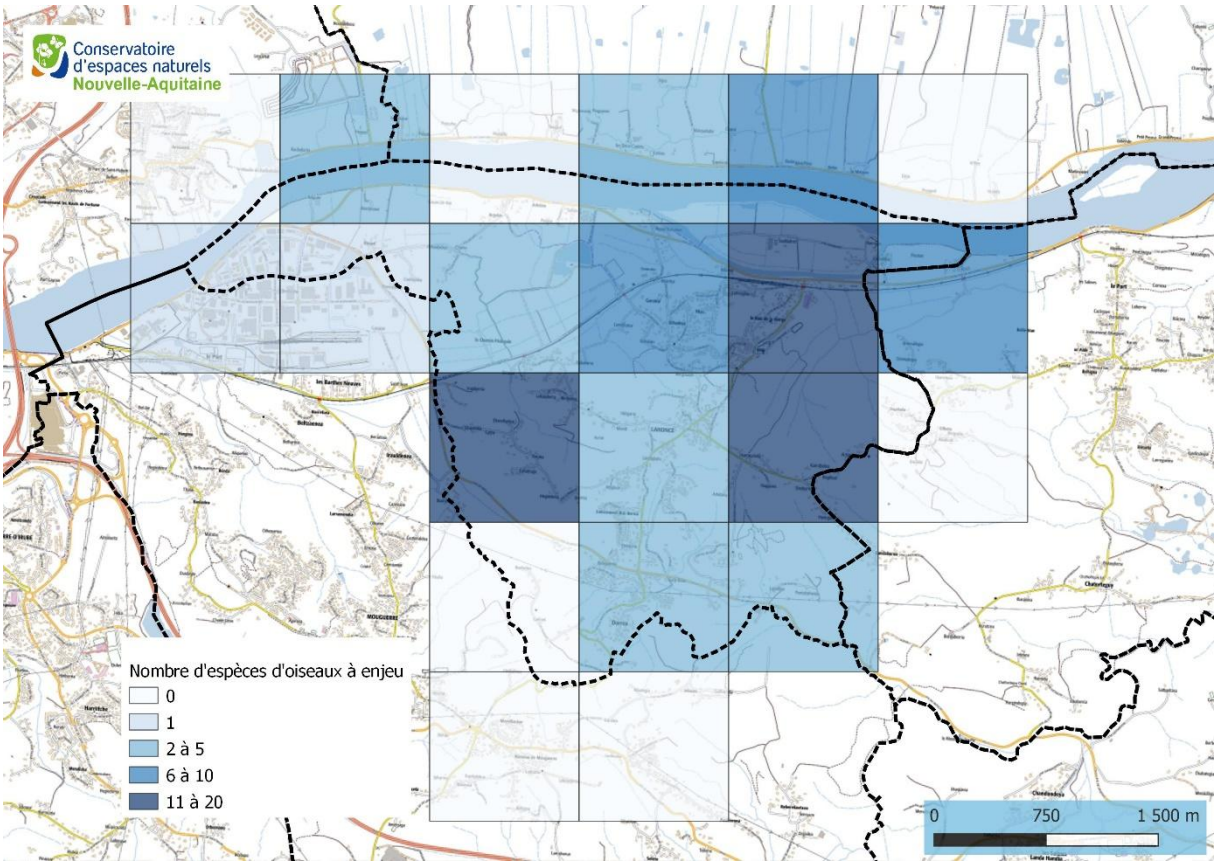

Carte 11 : *Répartition du nombre d'espèces d'oiseaux considérées à enjeu par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

Les **zones humides**, notamment celles riveraines de l'Adour accueillent de nombreuses espèces protégées et menacées. On note quelques espèces nicheuses caractéristiques des zones humides comme le **Râle d'eau** ou la **Bouscarle de Cetti**. Toutefois, peu d'espèces se reproduisent dans ces zones humides. Elles sont majoritairement utilisées comme zones d'alimentation et constituent aussi des lieux de haltes migratoires ou zones d'hivernage. Le réseau hydrographique et les plans d'eau sont particulièrement attractifs. Cependant, ces milieux demeurent trop artificialisés (Cultures intensives, plantations, notamment peupleraies, urbanisation …) et trop fréquentés pour présenter des zones de quiétude suffisantes permettant la reproduction d'oiseaux caractéristiques. A l'image des zones humides, les **cours d'eau** abritent peu d'espèces nicheuses typiques en dehors de la **Bergeronnette des ruisseaux**. Toutefois, le **Martin pêcheur** pourrait nicher sur certaines rivières de la commune du moment que les berges le permettent. En effet, cette espèce est fortement liée aux caractéristiques naturelles des berges. L'Adour présente un axe de migration très important pour de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques mais ses berges et les zones riveraines sont beaucoup trop artificialisées pour permettre la reproduction d'espèces caractéristiques des cours d'eau ou de zones humides.

Les enjeux relatifs aux **milieux agricoles** de la commune reposent essentiellement sur des habitats ouverts à haute végétation recouvrant les prairies de fauches, les landes ou les friches. Ces habitats sont caractéristiques d'espèces menacées comme la **Cisticole de joncs**, la **Linotte mélodieuse** ou le **Serin cini**. Ces passereaux nichent généralement au sol ou dans une végétation buissonnante. Le maintien de ces types de milieux, par un entretien principalement lié à des activités pastorales saisonnières est de nature à favoriser les populations locales de ces espèces.

L'importante **surface forestière**, mais surtout les caractéristiques écologiques des peuplements (essences autochtones, espace boisé classé permettant une forte maturité…) conditionnent la présence d'espèces indicatrices de la qualité des boisements de la commune comme le **Pic mar** ou le **Bouvreuil pivoine**.

Dans un contexte de relief vallonné, le **bocage au sens large** (Milieux ouverts tels que prairies, champs, jardins … entrecoupés de petits boisements, bosquets, haies …) est favorable à plusieurs espèces chassant dans ces milieux très variés : le **Milan royal** et l'**Aigle botté**. D'autres espèces affectionnent tout particulièrement cette alternance d'habitats comme **l'Epervier d'Europe, le Gobemouche gris** ou encore la **Huppe fasciée**. Beaucoup d'espèces ubiquistes comme le **Verdier d'Europe** ou le **Chardonneret élégant** et anthropophiles comme **l'Hirondelle rustique,** s'alimentent dans ces espaces bocagers.

Enfin, la présence de plusieurs espèces strictement **anthropophiles** et étroitement dépendantes des constructions humaines, comme les **Hirondelles rustiques**, le **Martinet noir** ou la **Chouette effraie**, démontre **l'intérêt particulier de caractéristiques architecturales locales** ou de la répartition mitée des habitations. Essentiellement privées, hormis quelques bâtiments publics (église, mairie), les structures bâties de la commune peuvent faire l'objet de mesures de sensibilisation et d'information des propriétaires afin de favoriser les populations de ces espèces.

E- OISEAUX REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES

LA BOUSCARLE DE CETTI

Zones Humides : Barthes & Saligues
Nicheur à Lahonce
Protégée et quasi menacée en France

Cettia cetti (Temminck, 1820)

Taille : 15 cm

Observation : Toute l'année

Habitats : Zones humides à strate inférieure dense, riches en buissons (saules, ronciers, pruneliers …) et roseaux (phragmitaie), le long des cours d'eau et plans d'eau, des marais, des rizières, souvent en lisière de boisements humides (aulnaie-frênaie, peupleraie …).



La Bouscarle de Cetti est un passereau de taille moyenne au cou court, à la queue large, aux ailes courtes et arrondies et au plumage du dessus brun roux chaud uni. Le plumage du dessous est blanc grisâtre nuancé de roux sur les flancs et le ventre. La tête est marquée par un fin sourcil et un cercle orbiculaire pâles et les côtés grisâtres. Elle est très discrète et reste souvent camouflée dans la végétation. Seul son chant sonore, bref et très caractéristique trahit sa présence. Elle se déplace nerveusement en sautillant entre les branches des fourrés et les roselières ou au sol, hochant très souvent sa queue.

L'espèce est menacée en raison de la destruction des zones humides boisées et broussailleuses ou d'une gestion inadaptée de ces milieux telles que des opérations de débroussaillage, gyrobroyage ou faucardage trop souvent répétées et appliquées sur des grandes surfaces.

L'AIGLE BOTTE

Forestier
Nicheur à Lahonce
Annexe I de la directive « Oiseaux »
Protégé et quasi menacé en France

Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)

Taille : 51 cm

Observation : Fin mars à début octobre
Jusqu'à 1600 m d'altitude dans les Pyrénées

Habitats : Niche dans les forêts de feuillus (Chênaie, hêtraie …), parfois les pinèdes, les ripisylves ou encore en falaises. En période de nidification, chasse très souvent en milieux ouverts : clairières, bocages, landes, jardins … à proximité de biotopes arborescents. En migration et en hivernage, observé dans de nombreux autres habitats (Savanes …).

L'Aigle botté est un rapace d'envergure moyenne de 110 à 135 cm à l'allure d'un petit aigle, avec une grosse tête proéminente, six rémiges primaires fortement digitées, et des tarses emplumés. Sa queue est sensiblement aussi longue que la largeur de l'aile, droite avec l'extrémité carrée.



Il présente **deux types de plumage** : une forme pâle et une forme sombre :

Forme pâle : plumage noir et blanc en vue inférieure, couvertures sous-alaires blanches contrastant fortement avec les rémiges noires.

Forme sombre : plumage en vue inférieure entièrement brun avec couvertures sous-alaires brun-roux plus pâles que les rémiges et démarquées par une **bande alaire noire**. De dessous également, **3 rémiges primaires internes pâles**.

Chez les deux formes : plumage de dessus, **plage alaire brun pâle**

L'Aigle botté bien que forestier affectionne les milieux ouverts pour chasser ses nombreuses proies : petits mammifères, moyens et petits oiseaux, reptiles (lézards), insectes … Il effectue des vols glissés ou des piqués foudroyants ailes pliées sur ses proies qu'il capture souvent au sol ou dans la canopée. Il peut également chasser à l'affût en milieu forestier tel un Autour des Palombes. Il établit son nid entre 6 et 30 mètres de hauteur en général dans de vieux arbres situés en haut de versants bien exposés. Les couples sont assez discrets sur les zones de reproduction sauf à leur retour de migration où leur présence est trahie par leurs parades nuptiales spectaculaires avec vols planés en cercles étroits au-dessus de la forêt puis soudain piqués jusqu'à la canopée et cris caractéristiques.

L'uniformisation de la végétation et des paysages est globalement défavorable à l'Aigle botté.
En montagne, la déprise agropastorale peut conduire à une augmentation du couvert forestier au dépend des zones d'alimentation de l'Aigle botté.
En plaine, à l'inverse, il est aussi confronté à une forte pression agricole qui peut également conduire à la disparition de ses lieux d'alimentation, notamment les écosystèmes bocagers.
L'Aigle botté est en outre menacé par l'exploitation excessive des forêts et une gestion forestière inadaptée qui conduit à l'élimination des vieux arbres pouvant servir de lieu de nidification à l'espèce.

5 - LES CRAPAUDS, GRENOUILLES ET SALAMANDRES (AMPHIBIENS)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les prospections nocturnes ont été réalisées au cours de l'année 2022. Les prospections diurnes ont eu lieu de janvier à novembre 2023. Plusieurs protocoles ont été effectués selon 3 approches :

- Un inventaire nocturne au chant et à vue. Au total 4 passages nocturnes ont été réalisés :
  - 1er passage : 12/04/2022
  - 2 ème passage : 29/04/2022
  - 3 ème passage : 14/11/2022
  - 4 ème passage : 23/11/2022
- Des prospections diurnes, notamment pour identifier les pontes et les larves des espèces se reproduisant sur la commune.
- Des prospections sur les voies de circulation de la commune, de nuit en décembre 2022, dans les conditions favorables à la présence des espèces (température douce, pluie, vent faible). L'objectif étant d'inventorier les espèces impactées par les routes et d'en évaluer la mortalité, notamment les salamandres, crapauds et grenouilles.

Il est à noter que des données opportunistes ont été récoltées lors de protocoles et d'inventaires ciblant d'autres taxons dans le cadre de l'ABC.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les investigations diurnes et nocturnes réalisées pour cette classe ont permis d'identifier au total **9 espèces d'amphibiens** sur la commune.
Trois autres espèces sont potentiellement présentes.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Alyte accoucheur	*Alytes obstetricans*
Complexe Grenouille verte	*Pelophylax sp.*
Crapaud épineux	*Bufo spinosus*
Grenouille agile	*Rana dalmatina*
Grenouille rousse	*Rana temporaria*
Rainette méridionale	*Hyla meridonalis*
Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*
Triton marbré	*Triturus marmoratus*
Triton palmé	*Lissotriton helveticus*

Tableau 16 : *Synthèse des observations d'amphibiens*

Il convient de noter qu'à l'heure actuelle aucune espèce exotique envahissante d'amphibiens n'a été contactée sur la commune de Lahonce.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Crapaud calamite	*Epidalea calamita*
Rainette ibérique	*Hyla molleri*
Pélodyte ponctué	*Pelodytes punctatus*

Tableau 17 : *Espèces d'amphibiens potentiels*

Le référentiel « espèces » de Nouvelle-Aquitaine (site FAUNA) dénombre 18 espèces d'amphibiens présentes en Pyrénées-Atlantiques. Si on retire le complexe des grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*) qui demande des investigations dédiées pour l'identification des espèces et que l'on retire le Calotriton des Pyrénées et la Grenouille des Pyrénées inféodées à la moyenne et haute montagne il reste 11 espèces d'amphibiens potentielles sur la commune de Lahonce. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces potentielles permet de montrer que **81,8% des espèces potentiellement présentes ont été contactées sur la commune**. Seules 3 espèces potentiellement présentes n'ont pas été vues ou entendues. Il s'agit du Crapaud calamite, dont il existe une donnée bibliographique, de la Rainette ibérique et du Pélodyte ponctué.
Malgré la diversité des espèces à Lahonce, le nombre d'individus par espèce est faible avec parfois un seul individu observé.

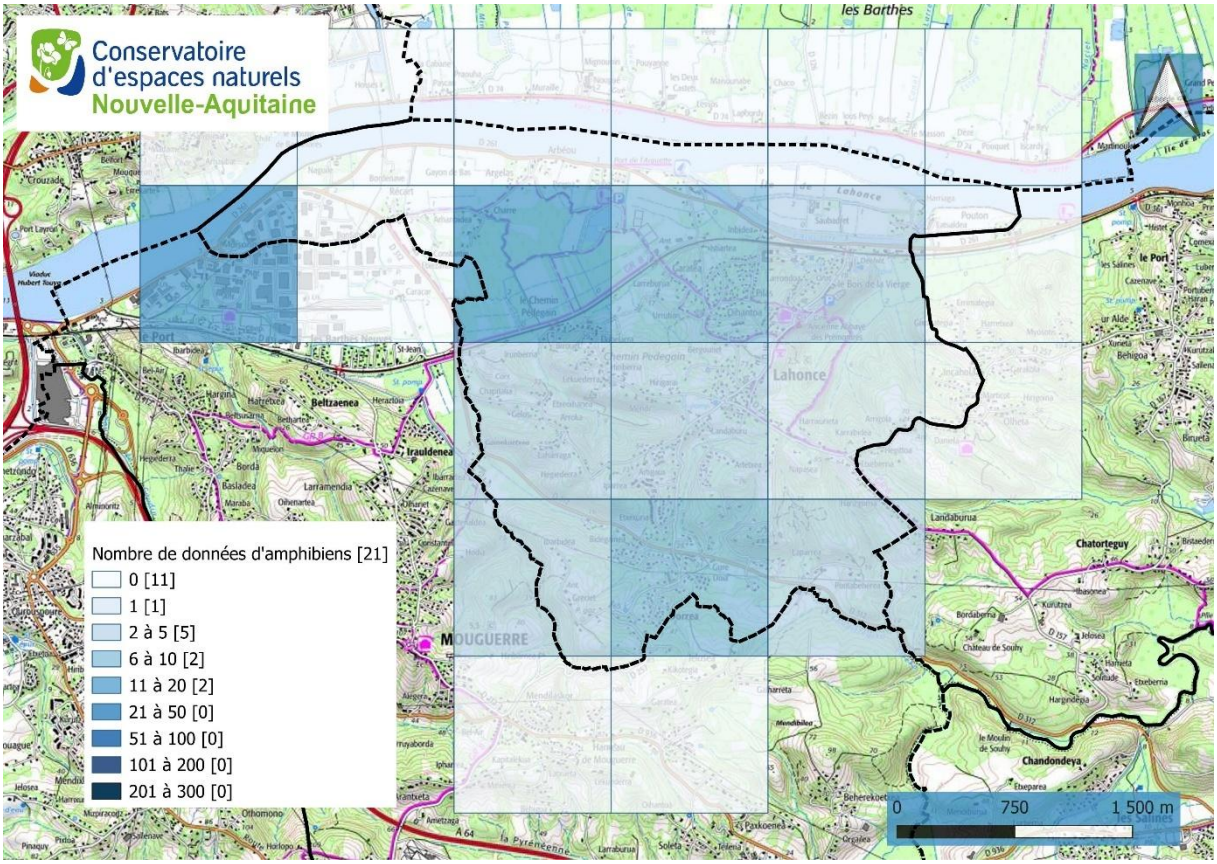

Carte 12 : *Répartition du nombre de données d'amphibiens par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

La commune de Lahonce se compose de plusieurs entités paysagères favorables aux amphibiens : coteaux calcaires rocailleux et bocagers, massif forestier, zones humides de plaine et vallées alluviales. Cette diversité accueille des cortèges variés :

- Cortège des milieux bocagers et des milieux anthropisés : Alyte accoucheur, Triton palmé, Triton marbré, Salamandre tachetée, Crapaud épineux, Rainette méridionale, complexe des Grenouilles vertes
- Cortège des barthes et vallées alluviales : complexe des Grenouilles vertes, Grenouille agile, Triton palmé, Triton marbré, Crapaud épineux, Rainette méridionale
- Cortège des milieux boisés : Salamandre tachetée, Triton palmé, Triton marbré, Crapaud épineux, Grenouille agile, Grenouille rousse.

Les carrières et les prairies humides avec fossés et mares temporaires de Lahonce pourraient accueillir deux espèces pionnières : le Crapaud Calamite et le Pélodyte ponctué, à rechercher sur la commune. Cela constituerait un 4ème cortège
D'une manière générale, les barthes se sont révélées très pauvres en espèces, alors qu'elles pourraient fournir de nombreux habitats potentiels si la gestion n'était pas si intensive (curage des fossés, drainage des zones humides, agriculture intensive, etc.).
Le **Triton marbré** a été signalé par une habitante de Lahonce dans une mare de son jardin au quartier Irumberri. C'est la seule donnée pour cette espèce sur Lahonce car ses habitats sont relativement rares, souvent dégradés et fragmentés : mares et plans d'eau dépourvus de poissons, relativement profonds et riches en végétation aquatique.
Le **Triton palmé**, plus commun, a été observé à plusieurs reprises dans des flaques créées par le passage de véhicules derrière la déchèterie, dans des mares de la carrière, du quartier Dorea, au niveau du cours d'eau Irrauldenia/Ibarartea, dans le Condistéguy, et dans les mares forestières du bois de l'Abbaye et dans quelques très rares fossés des barthes.
L'Alyte accoucheur fréquente tous types de milieux. Il a été entendu aux abords de la carrière et vu au quartier Arroca, et au niveau du Centre Technique. Il est probable qu'il soit bien davantage présent notamment dans les jardins des particuliers, aux abords des bâtiments où il aime se cacher dans les pierriers et les fissures fraiches.



Figures 5 : Triton marbré – Alyte accoucheur – photo Géraldine Baleste – quartier Irumberri

Le **Crapaud épineux** est bien représenté sur la commune. Il a été vu à plusieurs reprises dans différents types d'habitats : lac d'Arbéou dans lequel il se reproduit (cordons d'œufs), dans les barthes, dans le bois de l'Abbaye, dans les quartiers Dorea, Olhet, Arroca, au Centre de Fret, dans le cours d'eau Irauldenia etc.



Figure 6 *: Crapaud épineux – MIFENEC – barthes*

Les grenouilles brunes (**Grenouille rousse** et **Grenouille agile**) ont été observées de manière ponctuelle. La Grenouille rousse au niveau du boisement Lau Etxeak. La **Grenouille agile** a été vue par une habitante au quartier Irumberri. Ce quartier accueille à lieu seul plusieurs espèces d'amphibiens.
La **Rainette méridionale** est bien présente dans les roselières du Centre de Fret mais également dans les barthes. Elle occupe également le réseau de pièces d'eau qui longe la voie ferrée.
Les **Grenouilles vertes** occupent quelques fossés des barthes.
Des prospections nocturnes ciblées **Salamandre tachetée** ont été réalisées afin d'identifier les principaux points noirs en termes de collision routière. Plusieurs quartiers en périphérie de boisements frais et humides sont concernés et notamment les quartiers Ibarbide/Dorea, quartier du Ruisseau Artech (nombreuses observations), quartiers Mendibil, Lau Etxeak, Olhet, quartier Ponta, de l'Orée du Bois, le long du Condistéguy et au niveau du bois de l'Abbaye. Les routes et chemins d'accès aux quartiers correspondants s'avèrent donc être des points noirs pour l'espèce en termes de collisions routières. En effet, plusieurs individus ont été trouvés écrasés.
En revanche plusieurs larves de salamandre ont été observées dans les lavoirs abandonnés, des mares forestières notamment dans le boisement situé au nord du chemin d'Arroca, ou dans de petits cours d'eau comme celui du bois de l'Orée du bois, Irrauldenia/Ibbarartea.



Figure 7 de gauche : Salamandre tachetée - Mme Minne – Quartier Olhet
Figure de droite : Salamandre tachetée écrasée- MIFENEC

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

L'ensemble des amphibiens est protégé sur le territoire français. À Lahonce, 4 espèces bénéficient en plus d'un statut d'espèce d'intérêt européen (An. IV de la Directive Habitat-Faune-Flore) : l'Alyte, certaines grenouilles vertes, la Grenouille agile et la Grenouille rousse.
La Grenouille rousse (*Rana temporaria*) fait l'objet à l'échelle européenne, de mesures de gestion durable de son exploitation (An. V de la Directive Habitat-Faune-Flore).
3 espèces sont déterminantes ZNIEFF en Aquitaine, le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) et la Grenouille rousse (*Rana temporaria*). La Grenouille rousse est déterminante ZNIEFF sur tout le territoire national en dessous de 300 m d'altitude. Il est à noter que les populations du Triton marbré sont dans un état de conservation défavorable inadéquat en région Atlantique. De plus, il présente un statut d'espèce menacée à l'échelle nationale (NT).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	*DHFF	Espèce *ZNIEFF en Aquitaine	**LR Aquitaine	**LR France
Alyte accoucheur	*Alytes obstetricans*	Art. 2	An. IV	Oui	LC	LC
Complexe Grenouille verte	*Pelophylax sp.*	Art. 3	An. IV		DD	DD
Crapaud épineux	*Bufo spinosus*	Art. 3	-		LC	NA
Grenouille agile	*Rana dalmatina*	Art. 2	An. IV		LC	LC
Grenouille rousse	*Rana temporaria*	Art. 4	An. V	< 300 m d'altitude	LC	LC
Rainette méridionale	*Hyla meridionalis*	Art. 2	An. IV		LC	LC
Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*	Art. 3	-		LC	LC
Triton marbré	*Triturus marmoratus*	Art. 2	An. IV	Oui	LC	NT
Triton palmé	*Lissotriton helveticus*	Art. 3	-		LC	LC

*DHFF : Directive Habitats, Faune, Flore ; ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 18 : *Synthèse des enjeux de conservation pour les amphibiens – 2024*

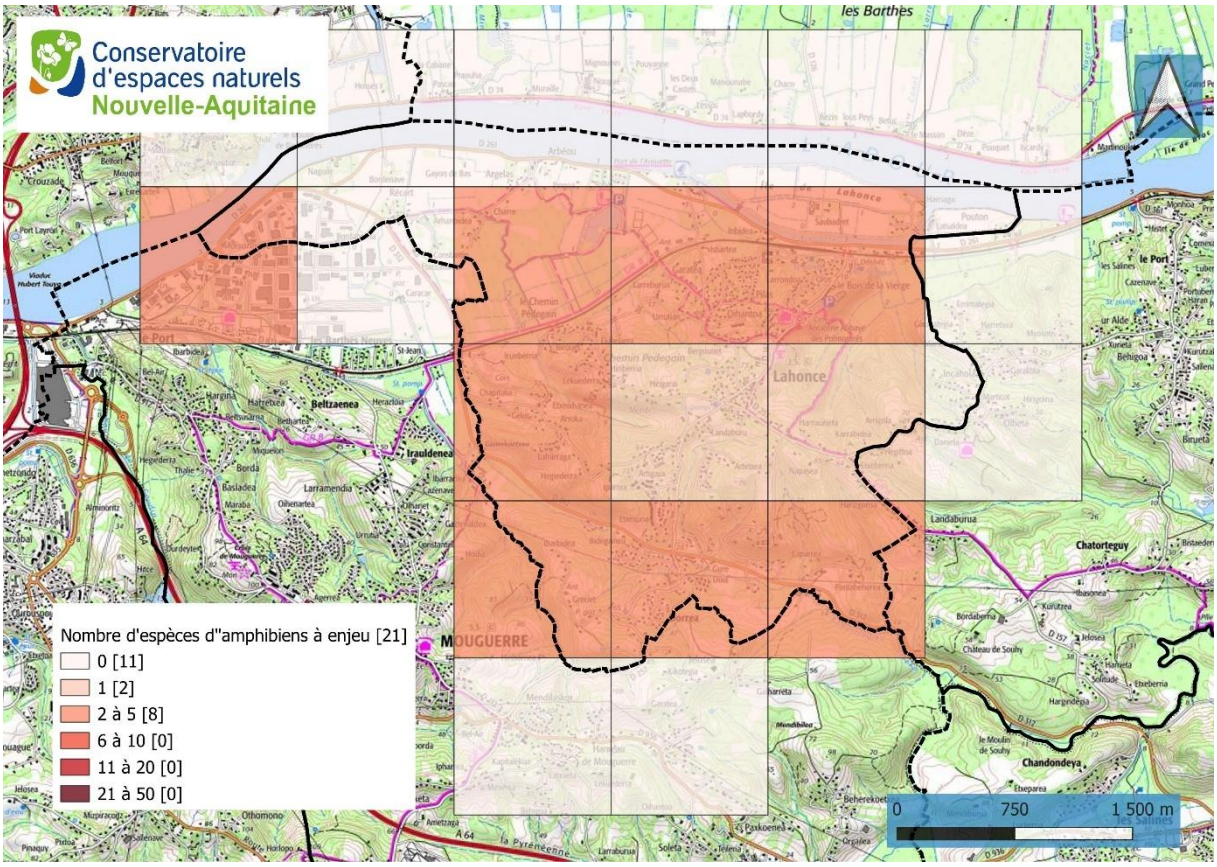

Carte 33 : *Répartition du nombre d'espèces d'amphibiens considérées à enjeu par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

Compte-tenu des menaces qui pèsent sur les amphibiens d'une manière générale en France et dans le département, les enjeux de conservation sur la commune concernent toutes les espèces. Ils portent sur :

La conservation et la protection réglementaire parfois nécessaire pour les habitats d'espèces aquatiques et terrestres et notamment les boisements alluviaux utilisés comme sites de reproduction pour de nombreuses espèces, les boisements de coteau, les haies, les petits bois et bosquets etc. utilisés comme habitats terrestres en hiver notamment. Les talwegs boisés, non exploitables par l'agriculture ou la sylviculture car souvent trop pentus, mériteraient d'être classés en EBC (Espace Boisé Classé).

- La renaturation et une gestion différenciée des Barthes avec un curage et un drainage moins drastique, une extensification de l'agriculture, la replantation de haies bocagères
- La gestion différenciée de la végétation notamment aux abords des fossés de drainage, des mares temporaires ou permanentes, du lac Arbéou, des cours d'eau et ruisselets etc. A ce titre, la zone de quiétude mise en place en queue du lac Arbéou permet de mettre en défens le boisement alluvial qui accueille du Crapaud épineux et de la Grenouille agile
- La gestion différenciée des bassins d'orage et de rétention
- La préservation, dans la mesure du possible, des vieux murs et vieux bâtis
- La sensibilisation des habitants à la présence des amphibiens inoffensifs et utiles : préservation ou création de tas de bois ou de murs en pierres sèches permanents, jachères, création de mares et de haies avec des essences locales, le curage des fossés végétalisés encadré avec sauvetage des espèces avant intervention, l'élimination des pièges mortels (filets, grillages, trous d'eau et piscines sans échappatoire, tuyaux laissés au sol…)
- L'identification des principaux corridors de déplacement entre le site de ponte et le site hivernal sur la commune notamment pour la Salamandre tachetée et le Crapaud épineux et la prise en compte de ces corridors dans les projets d'urbanisme (trames verte et bleue). L'élimination de certains points noirs en termes de collision routière notamment sur la RD312 et sur certains chemins d'accès aux propriétés semble difficile à mettre en place. Une sensibilisation des usagers pourrait diminuer les collisions notamment sur les chemins d'accès (réduction de la vitesse afin d'éviter les individus ou de les laisser traverser)
- La création de corridors de déplacement sur certains secteurs identifiés au préalable.
- L'élimination des dangers mortels au niveau des installations communales par la pose de rampe d'échappée par exemple etc.
- L'enrésinement doit être évité

Plusieurs solutions sont disponibles dans le document suivant :

https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/amph_vf_2019_dvt_0.pdf

Une attention particulière doit être portée sur le **Triton marbré**, rare dans le département. Une étude dédiée de répartition de l'espèce dans la commune pourrait être menée afin d'identifier les mares qui l'accueillent, et de sensibiliser et conseiller les propriétaires pour le maintien de l'espèce sur leur propriété.

E- AMPHIBIENS REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES

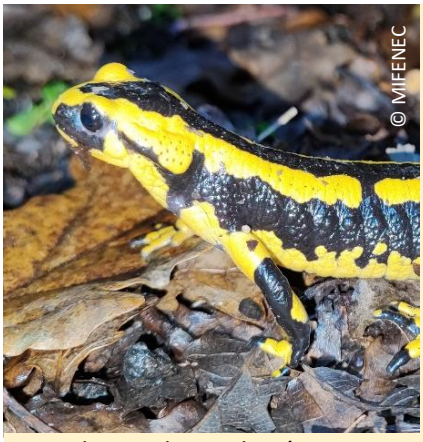

LA SALAMANDRE TACHETEE
Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)
Espèce protégée

Taille : 15 à 30 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Milieux forestiers, de préférence des boisements feuillus frais avec présence de mares, d'ornières, de fossés ou de ruisseaux. La journée, elle reste cachée dans des micro-habitats sombres et humides telles que des cavités humides, sous les pierres et les écorces, dans des tas de bois, sous la mousse etc.

La Salamandre tachetée est un amphibien au corps allongé. Il se reconnait à son corps noir avec tâches jaunes allongées plus ou moins grandes. Contrairement à la plupart des autres amphibiens, l'accouplement se déroule exclusivement hors de l'eau. La femelle dépose ensuite les larves dans l'eau, à la fin de la période embryonnaire. Elle présente un régime alimentaire varié, comprenant notamment divers invertébrés (cloportes, coléoptères, limaces, lombrics, araignées). Elle peut aussi consommer des vertébrés comme des tritons ou des petites grenouilles.

La Salamandre est bien présente dans le département. L'espèce pourrait bénéficier de l'augmentation des surfaces forestières (feuillus de préférence) mais être défavorisée par la réchauffement climatique. Elle est menacée par la disparition ou la dégradation de ses habitats terrestres et aquatiques, par l'augmentation du trafic routier, l'urbanisation etc.



LE TRITON MARBRE (source : OFB en partie)
Triturus marmoratus (Latreille, 1800)
Espèce protégée, quasi menacée en France

Taille : 13 à 16 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Eaux stagnantes (mares, fossés, rivières et ruisselets forestiers à courant lent). Il affectionne particulièrement les points d'eau dépourvus de poissons, relativement profonds et riches en végétation aquatique. En dehors de la période de reproduction, l'espèce se cache sous des pierres, des troncs ou des souches, dans des haies, des bois ou des landes parfois relativement secs. Il apprécie les paysages vallonnés (bocage notamment) avec des zones forestières fraîches, comportant beaucoup de refuges

Le Triton marbré est un grand triton robuste. Son corps porte une robe contrastée de vert et de noir. Parfois une ligne dorsale orange vive parcours son corps (femelle et juvénile). Les mâles portent une crête dorsale noire rayée de clair. La migration prénuptiale se déroule en décembre-janvier, la période de reproduction se déroule de février à juin. L'accouplement est entièrement aquatique. Il est précédé d'une parade nuptiale typique du mâle, qui effectue des mouvements ondulatoires rapides. La femelle échelonne la ponte sur plusieurs semaines, en déposant des œufs par petit paquets sur les plantes aquatiques. En phase aquatique, il se nourrit de plancton, de larves d'insectes, et de crustacés. Les adultes se nourrissent de proies variées (mollusques, vers, araignées, larves diverses).

La répartition du Triton marbré est restreinte au sud-ouest de l'Europe (Péninsule ibérique et ouest de la France). Dans la région, il est présent de manière homogène mais morcelée, en particulier dans les Pyrénées-Atlantiques où il est rare. La région joue un rôle majeur pour la préservation de cette espèce.

6 - LES SERPENTS, LEZARDS ET TORTUES (REPTILES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les inventaires ont été conduits en 2022 et 2023. Les prospections ont été ciblées d'avril à octobre, période d'activité des espèces.

2 méthodes ont été utilisées :

- Un suivi par prospection diurne dans de bonnes conditions d'observation a été réalisé au printemps-été de l'année 2022. Au total, 3 passages ont été réalisés :
  - 1er passage : 11 et 12 /04/2022
  - 2 ème passage : 31/08/2022
  - 3 ème passage : 25/10/2022
- Un suivi par pose de plaques à reptiles s'inspirant du protocole « Pop Reptile » (SHF, MNHN). Le suivi s'est déroulé en printemps-été de l'année 2023. Au total 4 passages ont été réalisés.
  - 1er passage : 07/04/2023
  - 2 ème passage : 18/04/2023
  - 3 ème passage : 31/07/2023
  - 4 ème passage : 28 et 29 /09/2023

Dans le cadre d'une étude financée par le Conseil Départemental 64, des campagnes de piégeage de Cistude d'Europe ont été menées dans les barthes, dans les trous d'eau le long de la voie ferrée et sur le lac Arbéou en mai 2022 et en avril 2024 dans l'objectif d'identifier plus précisément les populations présentes. Les résultats ont donné une seule capture d'une jeune femelle au pied de la voie ferrée. Pour cette espèce, des observations visuelles à la longue vue et à la jumelle ont également été réalisées durant 3 ans. Une prospection des sites de ponte, en collaboration étroite avec les agents de la SNCF, a eu lieu à deux reprises en 2022 et en 2023.

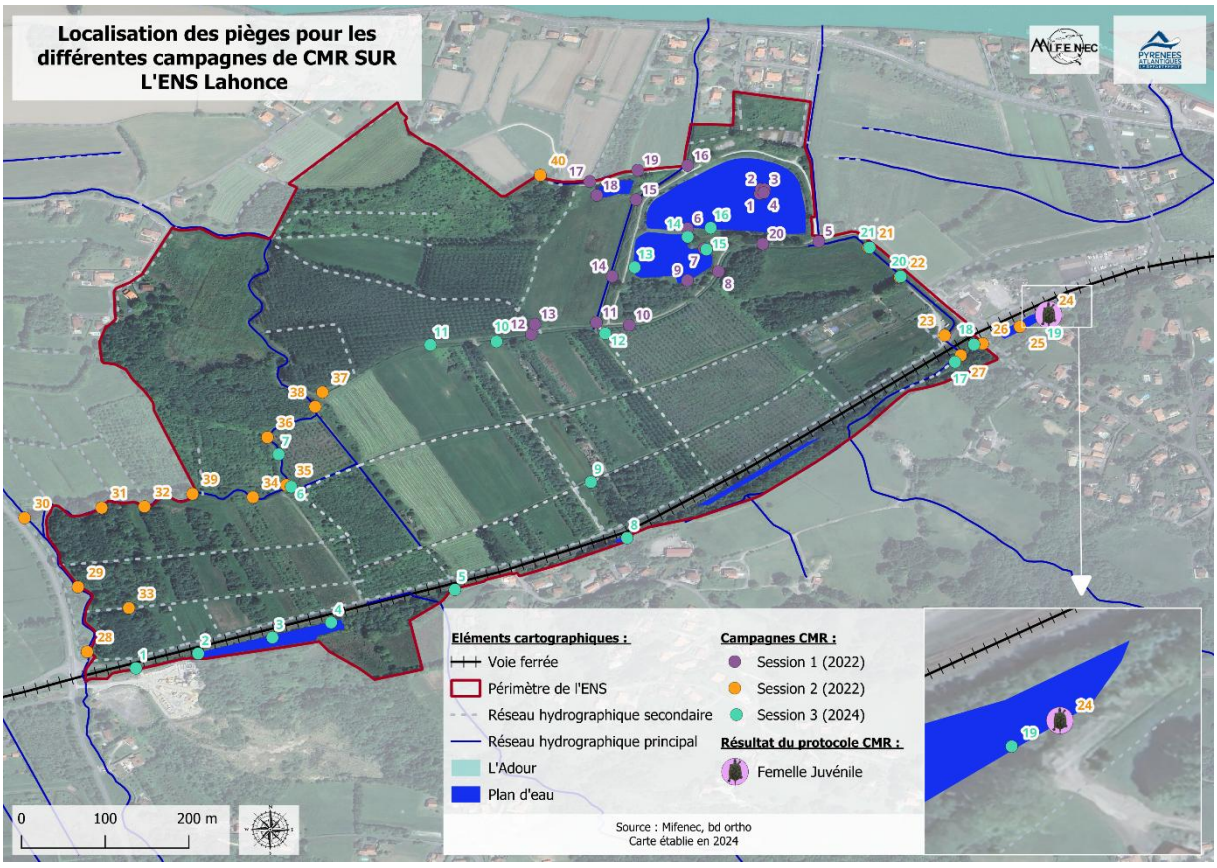

Carte 14 : *Localisation des pièges pour les différentes campagnes de CMR concernant la Cistude d'Europe sur l'ENS de la commune de Lahonce, 2024*

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les inventaires ont permis d'identifier au total 6 **espèces de squamates (serpents et lézards)** et **2 espèces de chéloniens** (tortues) sur la commune. A celles-ci, 6 autres espèces peuvent être potentiellement présentes mais n'ont pas été contactées.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Cistude d'Europe	*Emys orbicularis*
Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*
Couleuvre helvétique	*Natrix helvetica*
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*
Lézard à deux raies	*Lacerta bilineata*
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*
Orvet fragile	*Anguis fragilis*
Trachémyde écrite	*Trachemys scripta*

Tableau 19 : *Synthèse des observations de reptiles*

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Coronelle girondine	*Coronella girondica*
Coronelle lisse	*Coronella austriaca*
Couleuvre vipérine	*Natrix maura*
Lézard vivipare	*Zootoca vivipara*
Vipère aspic	*Vipera aspis*

Tableau 20 : *Espèces de reptiles potentiels*

Le référentiel espèces de Nouvelle-Aquitaine (site FAUNA) dénombre 15 espèces de squamates et 3 espèces de tortues aquatiques présentes dans les Pyrénées-Atlantiques (sans les tortues marines). Soit 18 espèces de reptiles. Si l'on retire les espèces de squamates inféodés à la moyenne et haute montagne on retrouve 15 espèces de reptiles potentiellement présents sur la commune. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **53,3% des espèces potentiellement présentes ont été contactées sur la commune**. **C'est très peu au regard des potentialités d'habitats d'espèce à Lahonce.** Au-delà de la diversité spécifique moyenne, la **quantité d'individus contactés est très faible également**. Pour chaque espèce (hormis le Lézard des murailles, la Couleuvre verte et jaune et la Trachémyde écrite), un ou deux individus seulement ont été contactés par espèce.
Une seule espèce exotique envahissante a été contactée : La Trachémyde écrite.

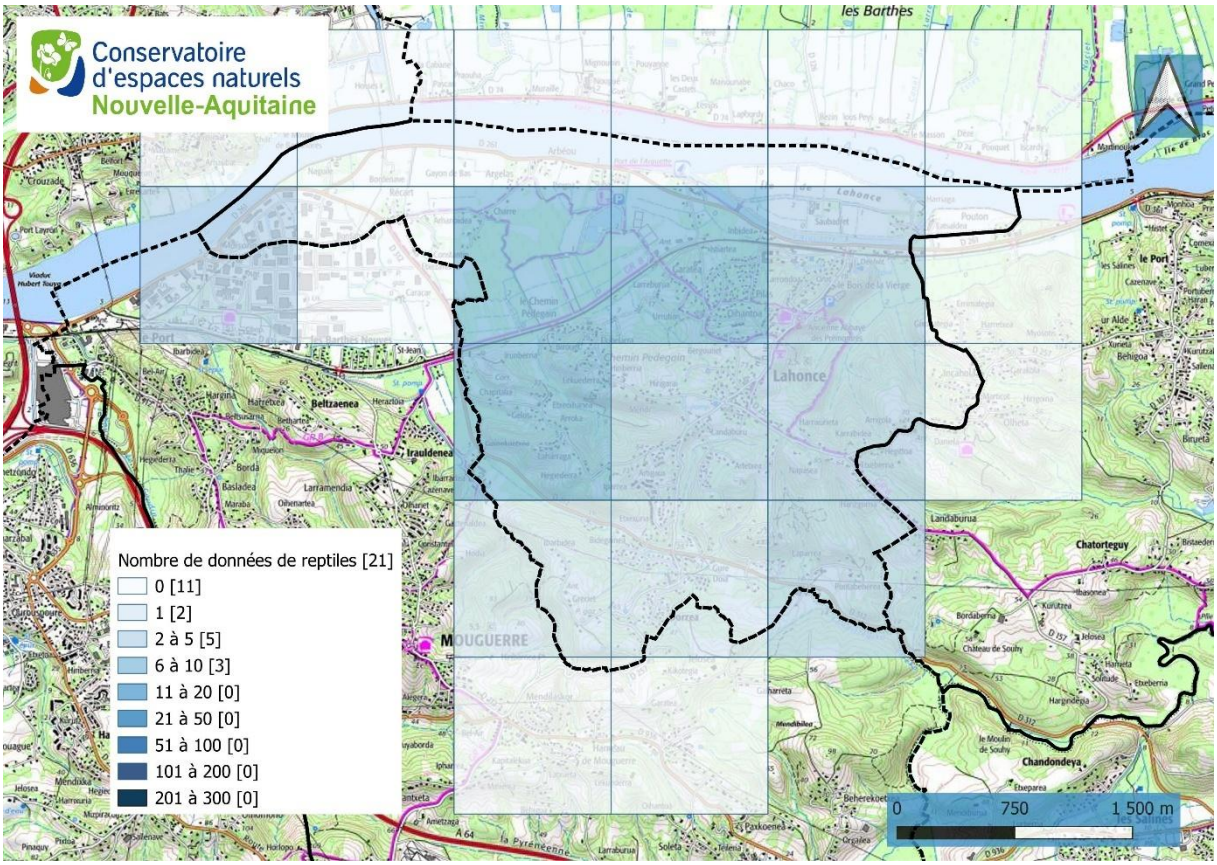

Carte 15 : *Répartition du nombre de données de reptiles par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Plusieurs cortèges sont représentés par les espèces contactées sur la commune de Lahonce. Au total, 4 cortèges sont représentés :

- Cortège des milieux aquatiques stagnants : Cistude d'Europe, Trachémyde écrite à tempes rouges, Couleuvre helvétique
- Cortège des milieux forestiers : Couleuvre d'Esculape, Orvet fragile, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
- Cortège des milieux semi-ouverts et bocagers : Couleuvre verte et jaune, Couleuvre helvétique, Couleuvre d'Esculape, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Orvet fragile
- Cortège des milieux anthropisés : Lézard des murailles, Orvet fragile

La commune de Lahonce possède une carrière, des coteaux calcaires secs et pentes rocailleuses, des landes sèches qui pourraient accueillir un cortège d'espèces xéro-thermophiles telles que la Coronelle girondine, la Coronelle lisse voire le Lézard ocellé. Le Lézard ocellé est malgré tout peu probable car la population serait déconnectée des populations présentes sur le littoral landais.
Les coronelles sont discrètes et restent souvent cachées sous les pierres etc. Elles n'ont pas été contactées sur la commune mais sont à rechercher.
Les témoignages de certains habitants nous font penser qu'il y a eu de la Vipère aspic sur la commune. Mais les données pour cette espèce sont devenues rares en plaine. Elle est souvent tuée par méconnaissance et peur et souffre également de la disparition de ses habitats (fermeture des milieux, destruction des lisières). L'espèce reste néanmoins potentiellement présente sur Lahonce.
Le Lézard vivipare n'est pas avéré sur la commune mais il doit être recherché dans les zones humides de type cariçaies, landes et prairies hygrophiles, végétation des berges des ruisselets et fossés.
La Couleuvre vipérine est une espèce inféodée à l'eau. Elle peut potentiellement être présente dans le réseau hydrographique de la commune voire au lac Arbéou.

En ce qui concerne les espèces avérées sur Lahonce, le **Lézard des murailles** est l'espèce la plus présente sur la commune. Ubiquiste on la retrouve dans tous les milieux à condition qu'il y ait des zones d'insolation : lisières, clairières, muret, zones d'habitation, etc.
La **Couleuvre verte et jaune** est la deuxième espèce la plus observée sur la commune. Elle est signalée au Centre de Fret, et dans les quartiers Arroca, Ponta, Dorea et en lisière du bois de l'abbaye.
Il y a très peu de données de **Lézard à deux raies** sur la commune (2 au quartier Ibarbilde/Ibarrartea et 1 donnée dans les barthes), même s'il est fort probable que l'espèce soit davantage présente compte-tenu des habitats d'espèce bien représentés sur Lahonce.
La **Couleuvre d'Esculape** n'a été contactée qu'une seule fois dans le bois de l'Abbaye, mais cette espèce discrète est certainement bien davantage présente à Lahonce compte-tenu des nombreux habitats potentiels favorables.
La **Couleuvre helvétique** a été contactée dans le boisement du quartier Ibarbilde. Elle est probablement bien plus présente notamment dans les barthes, le Lac Arbéou, et au niveau du réseau hydrographique lahonçais.
L'orvet fragile est une espèce fouisseuse difficile à détecter. Il a été observé par des habitants de Lahonce au quartier Pilas.
La **Trachémyde écrite** est bien présente au Lac Arbéou et régulièrement observée sur le petit ilot. Cette espèce exotique envahissante menace la petite population de Cistude d'Europe présente au lac Arbéou et dans les barthes.
En effet, la **Cistude d'Europe** n'a été observée que 5 fois depuis 2003 dans deux grands secteurs qui accueillent certainement deux noyaux de population différents :

- Le Condistéguy, en 2005 en limite communale
- Dans les barthes, le long de la voie ferrée et au niveau du Lac Arbéou

Afin de favoriser l'espèce au lac Arbéou une zone de quiétude a été mise en place en queue de lac.



Figure 8 de gauche *: Femelle juvénile capturée par piégeage en mai 2022 – MIFENEC*
Figure 8 de droite *: Mâle adulte observé en insolation dans le vallon Lekueder en octobre 2016 - MIFENEC*

Des observations visuelles au Lac Arbéou et dans les barthes sont régulièrement signalées par les agents du Centre technique et les habitants de Lahonce.
Malgré les efforts de prospection menés à deux reprises en 2022 et en 2023, le long de la voie ferrée avec des agents de la SNCF, aucun site de ponte n'a pu être identifié à ce jour.
Il existe néanmoins des potentialités et des corridors avérés comme en témoigne la carte de synthèse de l'étude menée par la MIFENEC de 2022 à 2024.

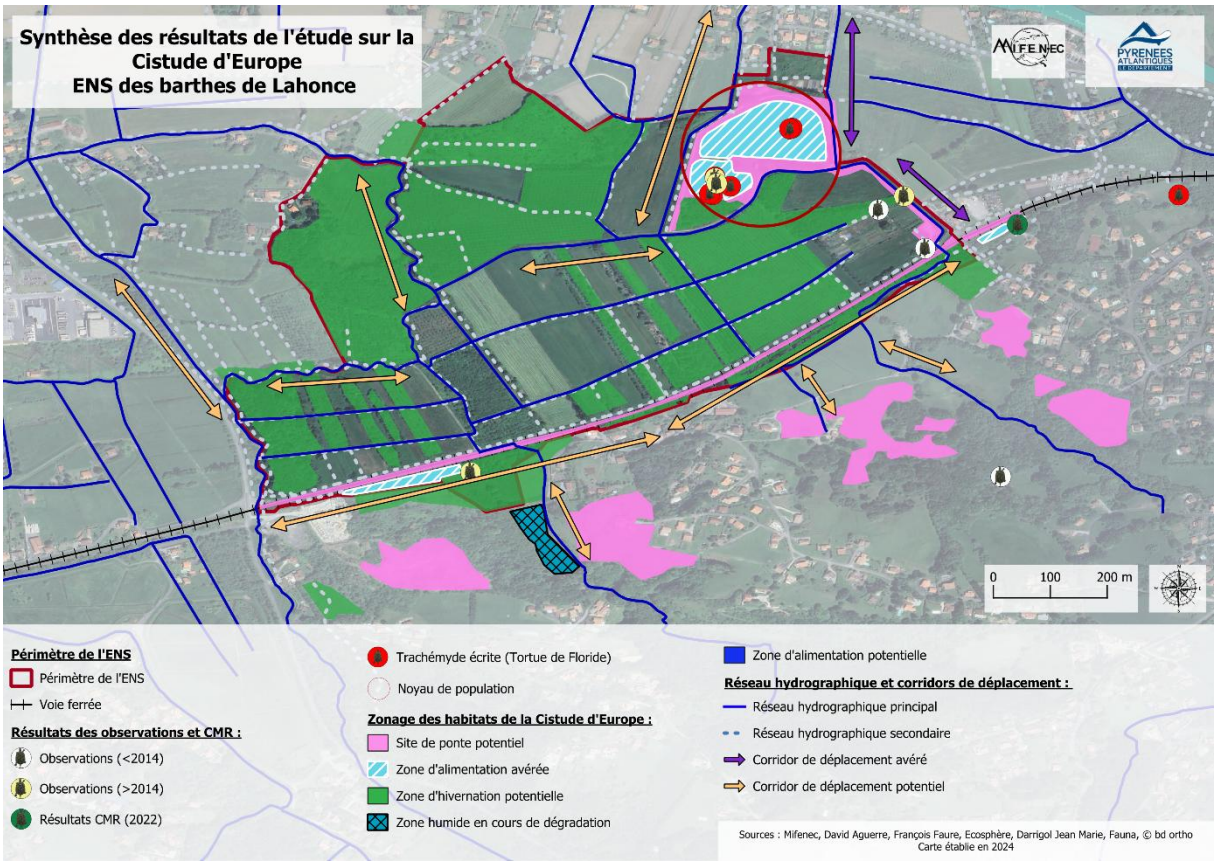

Carte 16 : *Synthèse des résultats de l'étude sur la Cistude d'Europe – ENS de Lahonce*

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

A l'exception des Espèces Exotiques Envahissantes dont la Trachémyde écrite à tempes rouges, l'ensemble des espèces de reptiles est protégé sur le territoire français (Art. 2 et 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021). Parmi les 8 espèces présentes à Lahonce :

- 7 espèces sont protégées
- 5 espèces sont réglementées au niveau européen, notamment la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), dont la présence nécessite la mise en place d'une ZCS (Zone Spéciale de Conservation) qui inclut la protection de son habitat, qu'il soit d'intérêt communautaire ou non. Cette espèce bénéficie également d'un PNA (Plan National d'Action).
- 3 espèces sont déterminantes ZNIEFF en Aquitaine : La Cistude d'Europe, la Couleuvre d'Esculape et l'Orvet fragile
- 3 espèces sont menacées en Aquitaine : La Cistude d'Europe, la Couleuvre d'Esculape et l'Orvet fragile.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection nationale	*DHFF	Espèce *ZNIEFF	**LR Aquitaine
Cistude d'Europe	*Emys orbicularis*	Art. 2	An. II & IV	Oui	NT
Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*	Art. 2	An. IV	Oui	NT
Couleuvre helvétique	*Natrix helvetica*	Art. 2	-		LC
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	Art. 2	An. IV		LC
Lézard à deux raies	*Lacerta bilineata*	Art. 2	An. IV		LC
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	Art. 2	An. IV		LC
Orvet fragile	*Anguis fragilis*	Art. 3		Oui	VU
Trachémyde écrite	*Trachemys scripta*				NA

*DHFF : Directive Habitats, Faune, Flore ; ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 21 : *Enjeux de conservation pour les reptiles - 2024*



Figure 9 : *Trachémyde écrite en insolation sur l'ilot du lac de Lahonce – MIFENEC 2023*

Les enjeux de conservation des reptiles sont i**mportants** sur la commune, notamment au regard des faibles effectifs observés et de la rareté de certaines espèces.

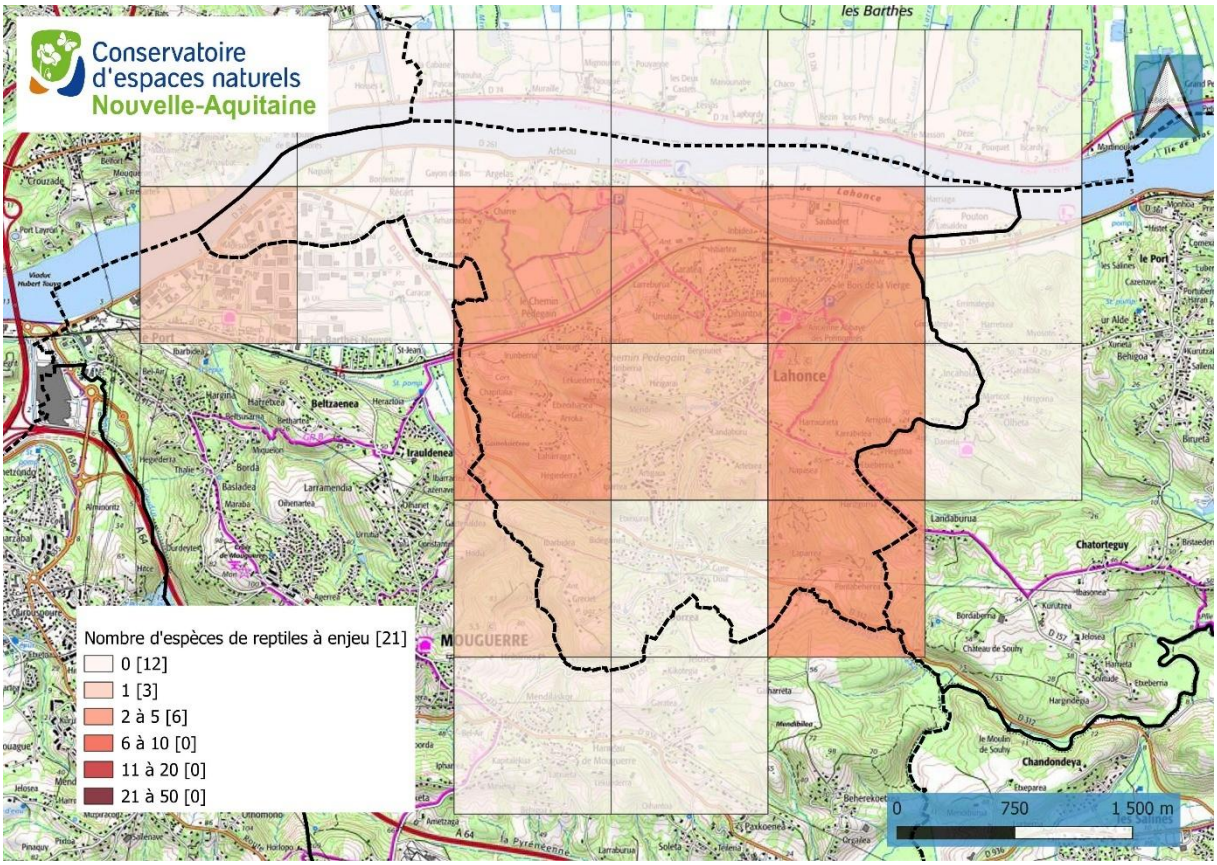

Carte 17 : *Répartition du nombre de données de reptiles par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

La priorité des enjeux de conservation concerne notamment le maintien des populations de **Cistude** d'Europe dans les barthes et dans la vallée alluviale du Condistéguy. Des actions ont d'ores et déjà été engagées au Lac Arbéou avec la mise en place d'une zone de quiétude et de requalification des berges afin de permettre aux tortues de se mettre en insolation sur ces dernières sans être dérangées par les usagers du site ou les chiens. La gestion différenciée des berges testées depuis 3 ans pourrait favoriser la biodiversité sur ce lac péri-urbain fréquenté.

Les efforts afin de conserver l'espèce et de la favoriser doivent être poursuivis sur la commune. Plusieurs actions peuvent être engagées :

- Une étude dédiée à l'espèce sur les secteurs avérés avec notamment une analyse de l'utilisation de l'espace, la localisation des sites de ponte et des sites de croissance des juvéniles (nurseries), les points noirs de collision routière, de dangers potentiels ou de ruptures de continuité écologique
- La création de postes d'insolation artificiels sur le Lac Arbéou notamment
- L'aménagement de mares ensoleillées pour les juvéniles
- La création de sites de ponte artificiels à proximité des noyaux de population
- L'identification des enjeux sur le Condistéguy et sa renaturation
- L'arrêt de la destruction des habitats et notamment de la destruction des zones humides et des prairies mésophiles (site de ponte potentiel)
- La pose de panneaux « ralentisseurs de circulation » en juin/juillet au moment de la migration des femelles vers leur site de ponte
- La mise en place d'un cahier des charges pour la gestion des fossés (curage notamment), des berges de cours d'eau (broyage, brûlage etc)
- La sensibilisation des habitants sur les espèces exotiques envahissantes et le relâcher dans le milieu naturel, ainsi que sur la présence de la Cistude sur la commune
- La lutte contre l'EEE Trachémyde écrite

- **La prise en compte des habitats d'espèces aquatiques et terrestres (sites de ponte) dans les documents de planification (PLU ; PLUi, SCOT) et les projets d'aménagement (mesures ERC)** Pour ce dernier point la mise en place d'un **APPB** (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) ou la **maitrise foncière** de certaines parcelles sensibles pour l'espèce seraient nécessaires afin de lutter efficacement contre la destruction des habitats, le dérangement etc.

Pour les squamates (lézards et serpents), les enjeux de conservation passent par :

- Une poursuite de recherche des espèces non contactées
- La préservation des habitats d'espèces (landes, prairies, boisements, carrière, pentes rocailleuses, lisières, zones humides, cours d'eau, mares, plans d'eau etc.)
- Le ralentissement des véhicules au niveau des points noirs de collision routière
- La création d'hibernaculum, de vieux murs, tas de pierres, tas de bois en milieu ouvert et en milieu fermé et au bord des pièces d'eau et de trames écologiques pierreuses
- La création de mares temporaires et permanentes
- La mise en place d'ilot de vieillissement des boisements et le maintien du bois mort au sol
- La mise en place d'un entretien raisonné des lisières forestières et des haies
- La plantation de haies bocagères afin d'augmenter les écotones, l'effet lisière et les déplacements
- Le maintien d'ourlets herbacés de 5 à 10 m de large et leur entretien raisonné notamment le long des fossés, cours d'eau et pièces d'eau
- La sensibilisation des habitants afin d'éviter des destructions par méconnaissance et peur. En quelques années, les populations de toutes les espèces de serpents, hormis la Couleuvre verte et jaune, se sont effondrées en Nouvelle-Aquitaine. Il est impératif d'avoir des actions de communication et de sensibilisation voire de répressions fortes pour sauvegarder ces espèces protégées (https://ra-na.fr)





Figures 10 *: Couleuvre helvétique dans les barthes – MIFENEC* *Couleuvre verte et jaune dans un ourlet herbacé -MIFENEC*

E- REPTILES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



LA COULEUVRE D'ESCULAPE
Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)
Espèce protégée menacée, d'intérêt communautaire

Taille : 120 à 180 cm **Observation :** Mars à novembre

Habitats : Milieux broussailleux, petits boisements et forêts clairsemées. Lisières forestières, ripisylves, remblais autoroutiers, ballast de voie ferrée, affleurements rocheux, murs en pierre, vieux bâtiments…

La Couleuvre d'Esculape est une grande couleuvre élancée, au corps brun olivâtre, souvent ponctué de petites taches blanches. Les juvéniles présentent une tête plus jaune qui contraste avec le reste du corps. La période de reproduction se déroule de mai à août. L'accouplement a lieu de mai à début juin, la ponte a lieu en général mi-août. En moyenne, 5 à 17 œufs sont pondus dans l'humus ou dans le sol. L'éclosion a lieu en septembre. Cette espèce est principalement diurne et crépusculaire. C'est une espèce cryptique, difficile à observer à découvert. Elle a un comportement arboricole. Elle se nourrit essentiellement de micromammifères, d'oiseaux et de leurs œufs ainsi que de lézards (surtout chez les couleuvreaux).
La Couleuvre d'Esculape a une répartition assez irrégulière en France. Sa discrétion explique en partie cette distribution en taches. Les individus se font souvent écrasés lorsqu'ils se déplacent pour la recherche des femelles, pour la ponte ou lors de la dispersion des jeunes. La disparition des bocages, et l'intensification sylvicole et agricole sont également des menaces pour l'espèce.



LA CISTUDE D'EUROPE (Source : PNA)
Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)
Espèce protégée menacée, d'intérêt communautaire

Taille : 11 à 20 cm **Observation :** Mars à octobre/novembre

Habitats : Aquatiques : Tous types de milieux humides de plaine : étangs, lacs, rivières, ruisseaux, barthes, canaux, marais, et même petits torrents
Sites de ponte : prairies mésophiles et pelouses, mais aussi digues, ballasts de voie ferrée, chemins, bords de route à défaut

La Cistude d'Europe est une tortue aquatique de petite taille (20 cm). La carapace est lisse et légèrement aplatie de couleur sombre, marquée de ponctuations ou lignes jaunes sur différentes parties du corps. Elle présente une coloration variable. Les mâles ont un plastron concave et des yeux rouge-orangé. Les femelles ont le plastron plat, les yeux jaunes et le cloaque à l'aplomb de la carapace. L'hivernation se déroule dans la végétation dense présentant une bonne épaisseur de vase pour s'enfouir (saulaie, cariçaie, roselière). La tortue doit prendre des bains de soleil de plusieurs heures par jour pour se réchauffer (thermorégulation). La période de reproduction se déroule d'avril-mai à septembre. L'accouplement a lieu dans l'eau à la sortie de l'hiver.
Le pic des pontes a lieu en juin. Le comportement de ponte peut occasionner des déplacements en milieu terrestre pour les femelles de quelques mètres à plusieurs kilomètres. Il y a en moyenne une dizaine d'œufs par ponte. Après 90 jours d'incubation environ, les jeunes sortent du nid soit en automne (septembre/octobre) soit au printemps suivant si le sol est trop sec (mars/avril). La Cistude d'Europe est une espèce opportuniste se nourrissant d'invertébrés aquatiques, d'insectes tombés à l'eau ou de poissons blessés ou morts.
La Cistude d'Europe a une répartition assez morcelée en France. Dans les Pyrénées-Atlantiques l'espèce est surtout présente dans les barthes et dans le Gave de Pau. L'espèce est en déclin en Pays Basque, notamment du fait de la destruction des zones humides et des sites de ponte, de la présence d'espèces exotiques envahissantes et notamment de la Trachémyde écrite, et des destructions accidentelles (collisions routières, gyrobroyage etc.).

7 - LES LIBELLULES (ODONATES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les inventaires ont été menés de mai à août 2022 (Mifenec et CEN NA) et complétés de mars à juillet 2023 (Mifenec). Les observations ont essentiellement été faites à vue par la recherche d'imago. Il n'y a pas eu de recherche systématique d'exuvies. Les milieux ciblés ont été les plans d'eau stagnants (mares, étangs) et les cours d'eau.

Les prospections ont été réalisées en ciblant les différents milieux :

- Milieux lotiques (eau courante) ouverts ou boisés ;
- Milieux lentiques (eau stagnante) : mares et étangs.

La prospection des berges de l'Adour initialement prévue dans le but de rechercher des espèces patrimoniales tel que le Gomphe à pattes jaunes (*Stylurus flavipes* (Charpentier, 1825)), présent plus en amont sur le fleuve, a finalement été abandonnée. Ces berges sont en effet très peu accessibles et ne correspondent pas un habitat favorable pour ces espèces.

B- RESULTAT DE L'INVENTAIRE

Avant la campagne d'inventaire, 12 espèces d'odonates avaient déjà été répertoriées sur la commune de Lahonce de 2011 à 2021. 8 de ces espèces ont été réobservées en 2022 et 2023 alors que 4 ne l'ont pas été. Les prospections conduites dans le cadre de l'ABC en 2022 et 2023 ont permis d'identifier **24 espèces (62 données)**, **soit 16 espèces supplémentaires**.

De 2011 à 2023, au total, **28 espèces de libellules ont donc été inventoriées.** En 2022, la forte sécheresse estivale a certainement eu un impact sur les peuplements d'odonates et n'a pas permis de prospecter tous les milieux habituellement en eau. Même si l'inventaire a été complété en 2023, 2022 a certainement biaisé les résultats et il est probable que plusieurs autres espèces de libellules soient présentes sur la commune comme le Gomphe gentil (*Gomphus pulchellus* Selys, 1840), l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella* (Linnaeus, 1758)) ou la Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata* Linnaeus, 1758), en principe assez communes en eau stagnante ou encore, une espèce un peu plus rare et protégée, la Cordulie à Corps fin (*Oxygastra curtisii* (Dale, 1834)) à rechercher en eau courante sur les affluents de l'Adour. Deux autres espèces assez communes ont été notées en limite ouest de la commune de Lahonce sur la commune de Mouguerre : Le Leste vert (*Chalcolestes viridis* (Vander Linden, 1825)) et le Leste brun (*Sympecma fusca* (Vander Linden, 1820)), laissant penser que ces espèces sont probablement présentes sur Lahonce. Pour les mêmes raisons, il a été difficile d'évaluer l'autochtonie des espèces car les libellules ont été très peu abondantes en 2022. La reproduction dans les zones humides et milieux aquatiques de la commune de Lahonce a été jugée probable à certaine pour seulement 9 espèces et 1 sous-espèce.

TAXONS D'ODONATES INVENTORIES DANS LE CADRE DE L'ABC DE LAHONCE de 2021 à 2023					
Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	**Nb de données prospections (2022-2023)**	**Nb de données FAUNA (2011-2021)**	**Statut biologique (Reproducteur)**	**CORTEGE**
Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue (L')		1	Non évalué	Lentique
Aeshna sp.	Aeschne indéterminée	1		Non évalué	?
Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	2		Certain - très probable	Lentique - Lotique
Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible (L')	1		Certain - très probable	Lotique
Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal (Le)	3		Certain - très probable	Lotique
Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge (Le)	2	1	Certain - très probable	Lotique
Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873	Caloptéryx vierge méridional, Caloptéryx méridional (Le)	6		Certain - très probable	Lotique
Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)	Caloptéryx occitan (Le)	2		Non évalué	Lotique
Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)	Agrion délicat (L')	1		Non évalué	Lotique
Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	**Agrion de Mercure (L')**	1	1	Certain - très probable	Lotique
Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé (Le)	3	1	Certain - très probable	Lotique
Cordulegaster sp.	Cordulégastre indéterminé	1		Non évalué	Lotique
Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	2		Certain - très probable	Lentique
Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	Agrion porte coupe (L')	1		Non évalué	Lentique - Lotique
Erythromma lindenii (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden (L'), Naïade de Vander Linden (La)	4		Certain - très probable	Lentique - Lotique
Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)	Naïade au corps vert (La)	1		Non évalué	Lentique
Hemianax ephippiger (Burmeister, 1839)	Anax porte-selle (L')		1	Non évalué	Lentique
Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant (L')	6		Non évalué	Lentique - Lotique
Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	2		Non évalué	Lentique
Libellula fulva O.F. Müller, 1764	Libellule fauve (La)	2		Non évalué	Lentique - Lotique
Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pinces (Le)	1		Non évalué	Lotique
Onychogomphus Selys, 1885	Gomphe indéterminé	1		Non évalué	Lotique
Orthetrum albistylum (Selys, 1848)	Orthétrum à stylets blancs (L')	4	3	Non évalué	Lentique
Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant (L')	3		Non évalué	Lotique
Orthetrum sp.	Orthétrum indéterminé	1		Non évalué	?
Platycnemis acutipennis Selys, 1841	Agrion orangé (L')	1		Non évalué	Lotique
Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre (L')	4		Non évalué	Lentique - Lotique
Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)	Agrion à large pattes (L'), Pennipatte bleuâtre (Le)	1	1	Non évalué	Lentique - Lotique
Platycnemis sp.	Pennipatte indéterminé	1		Non évalué	?
Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	1		Non évalué	Lentique - Lotique
Sympetrum meridionale (Selys, 1841)	Sympétrum méridional (Le)		1	Non évalué	Lentique
Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)		1	Non évalué	Lentique - Lotique
Trithemis annulata (Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé (Le)	3	1	Certain - très probable	Lentique (Europe)
33 TAXONS ; 28 ESPECES	**TOTAL de données**	**62**	**12**		

Tableau 22 : *Liste des espèces d'odonates inventoriées entre 2011 et 2023 (en rouge : espèce protégée)*

Le groupe des odonates ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale qui compte à ce jour 66 espèces. Ainsi, l'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **42,4 % des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune**.

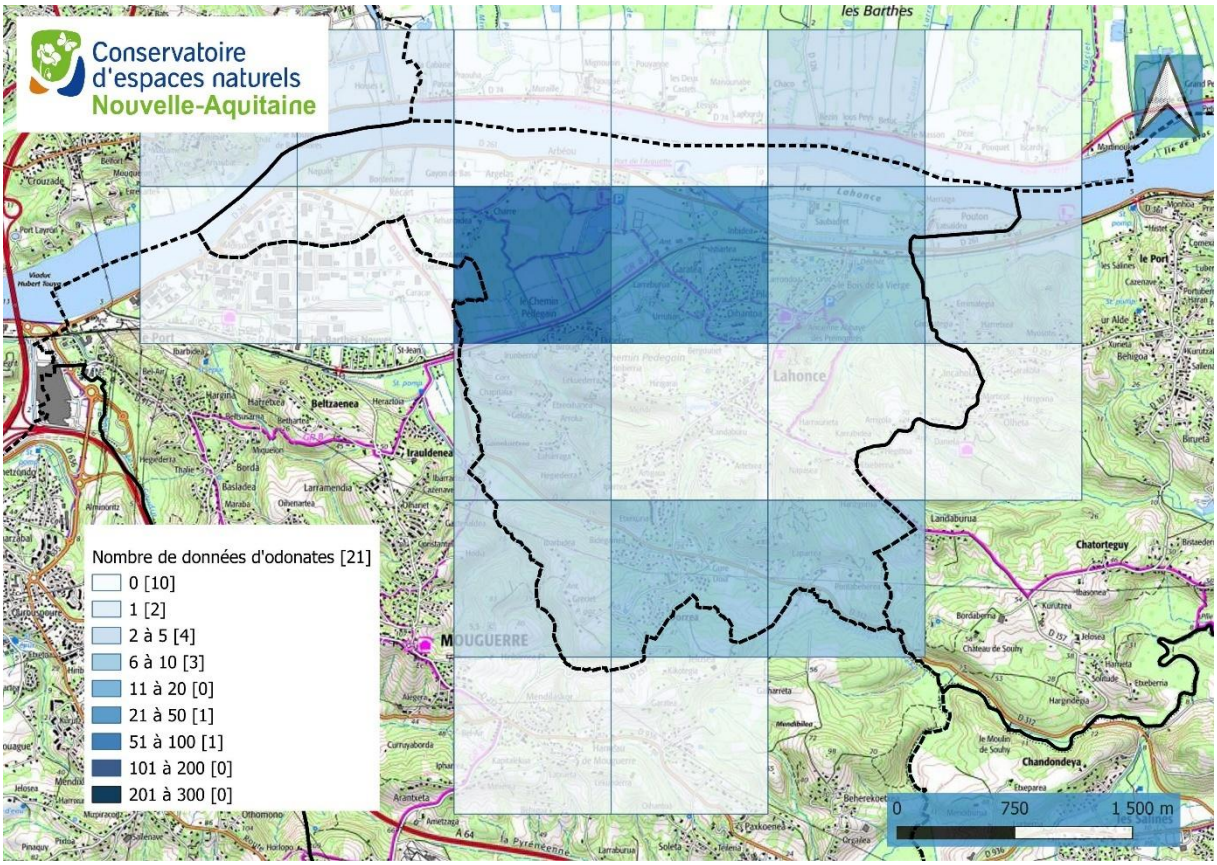

Carte 18 : *Répartition du nombre de données d'odonates par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Le cortège des milieux lotiques (11 espèces) est un peu mieux représenté sur la commune que le cortège de milieux lentiques (8 espèces). 9 espèces sont un peu plus ubiquistes et peuvent donc se trouver aussi bien en eaux stagnantes que courantes (courant lent). La commune est traversée par plusieurs petits cours d'eau qui favorisent ainsi la présence d'espèces de milieux lotiques. Toutefois, les lacs d'Arbéou, les étangs de l'Ile de Lahonce, la zone des barthes, les zones humides en fond de vallons, les ruisseaux et le réseau de fossés à faible courant offrent aussi de nombreux habitats pour les espèces des milieux lentiques.

Les espèces les plus couramment observées lors des inventaires sont le **Caloptéryx vierge** (parfois accompagné des deux autres espèces de Caloptéryx) et l'**Orthétrum bleuissant** sur les petits cours d'eau. **L'Agrion blanchâtre**, L**'Agrion de Vander Linden et l'Agrion élégant** sont aussi assez communs et notés indifféremment en milieux lentiques et lotiques. **L'Orthétrum à stylets blancs** est l'espèce la plus couramment observée sur le lac d'Arbéou. L'Aeschne paisible, les Caloptéryx hémorroïdal et occitan, le Cordulégastre annelé, le Gomphe à forceps, l'Agrion orangé ou encore l'Agrion de Mercure sont des espèces typiques des petits cours d'eau qui traversent la commune.



Figure 11 : Caloptéryx vierge

A l'inverse, l'Aeschne bleue, le Crocothémis écarlate, la Libellule déprimée, le Sympétrum méridional et le Trithémis annelé sont caractéristiques des milieux d'eau stagnante et à faible courant, notamment des plans d'eau comme le lac d'Arbéou ou les étangs de l'Ile de Lahonce.

Les eaux stagnantes à faiblement courantes sont donc assez bien représentées sur la commune, ce qui offrent aussi des habitats aux espèces plus ubiquistes. Cependant, bien que pouvant fréquenter des milieux d'eaux stagnantes et faiblement courantes, ces espèces ubiquistes, à l'instar de la Libellule fauve (*Libellula fulva* O.F. Müller, 1764), ont souvent besoin d'une importante végétation rivulaire, notamment une végétation de zone humide, et de certaines conditions au niveau de la qualité de l'eau.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Sur la commune, une seule espèce d'odonate présente un enjeu de conservation fort : **l'Agrion de Mercure**. L'espèce est pour l'instant notée sur le *Condistéguy* vers l'impasse « Larremendy » au sud de la commune. L'Agrion orangé est une espèce quasi-menacée au niveau européen et mondial du fait de son endémisme (France et péninsule ibérique) mais est assez commune en France. 4 espèces sont déterminantes ZNIEFF en Aquitaine dont l'Agrion de Mercure.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut biologique (Reproducteur)	CORTEGE	Protection nationale	Directive habitats	**Liste rouge mondiale	**Liste rouge européenne	**Liste rouge française	**Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant *ZNIEFF en Aquitaine
Calopteryx haemorrhoidalis	Caloptéryx hémorroïdal (Le)	Certain - très probable	Lotique			LC	LC	LC	LC	X
Coenagrion mercuriale	**Agrion de Mercure (L')**	Certain - très probable	Lotique	Art. 3	Annexe II	VU		LC	LC	X
Libellula fulva	Libellule fauve (La)	Non évalué	Lentique - Lotique			LC	LC	LC	LC	X
Platycnemis acutipennis	Agrion orangé (L')	Non évalué	Lotique			NT	NT	LC	LC	
Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional (Le)	Non évalué	Lentique			LC	LC	LC	LC	X

* ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 23 : *Enjeux de conservation des odonates (espèce protégée en rouge) - 2024*

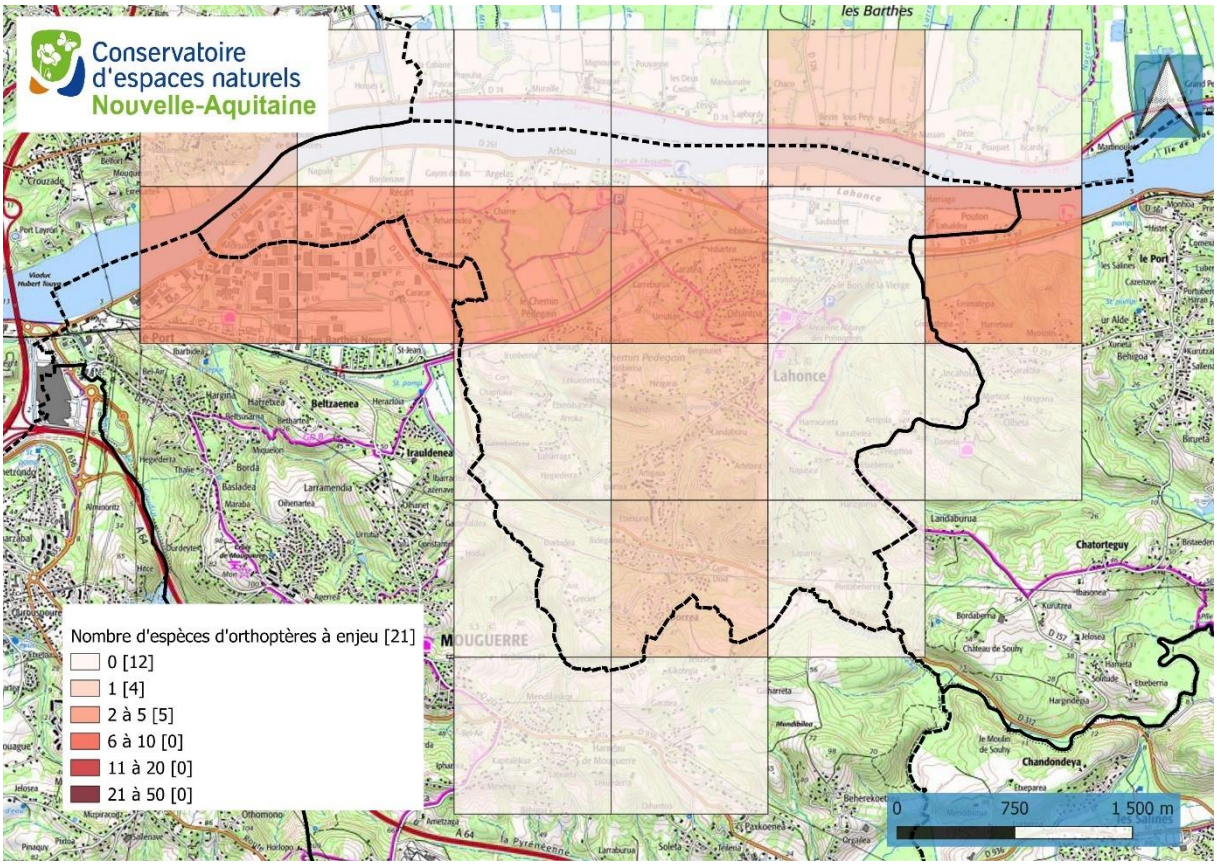

Carte 19 : *Répartition du nombre d'espèces d'odonates considérées à enjeu par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

La **conservation** de cette espèce sur la commune est un enjeu majeur, du fait de la fragilité de son habitat. La sensibilisation des propriétaires à la présence de cette espèce est recommandée pour la favoriser. La renaturation du Condistéguy et une gestion douce des berges permettrait également son maintien.

L'Agrion de mercure est inféodé aux cours d'eau lents peu profonds avec herbiers aquatiques et végétation rivulaire herbacée. De façon générale, pour les préserver, il convient de maintenir le régime hydrique, la qualité physico-chimique de l'eau (restreindre l'utilisation de produits phytosanitaires/pesticides, engrais, détergents etc.), d'éviter une fermeture complète des cours d'eau. Il est également recommandé de laisser une végétation rivulaire herbacée en bordure des cours d'eau pendant sa période de reproduction en pratiquant un entretien doux et raisonné des berges comprenant une fauche tardive si nécessaire, tout en évitant l'embroussaillement et le boisement.

E- LIBELLULES REPRESENTATIVES OU REMARQUABLES



AGRION DE MERCURE

Milieux lotiques
Annexe II de la directive « Habitats »
Protégé en France, vulnérable au niveau mondial

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)

Taille : 2,7 à 3,1 cm **Observation :** Mai à août

Habitats : Eaux courantes à débit faible ou modéré : ruisseaux et ruisselets oligotrophes à mésotrophes ensoleillés et riches en végétation aquatique

L'Agrion de mercure est une petite « demoiselle » dont le mâle bleu et noir est le plus reconnaissable. Celui-ci arbore en effet un dessin en forme de casque de viking sur le second segment de son abdomen. Cette libellule est peu mobile avec de faibles déplacements (25m). Les adultes sont insectivores (moucherons, pucerons…) et les larves se nourrissent de zooplancton et micro-invertébrés. La femelle pond dans la partie immergée des plantes, en tandem avec le mâle.

En France, cette espèce est bien répandue, particulièrement dans la moitié sud où se trouvent les plus importantes populations européennes ; ce qui fait de la Nouvelle-Aquitaine une région très importante pour la conservation de l'espèce à l'échelle mondiale.



SYMPETRUM MERIDIONAL

Milieux lentiques
Déterminant ZNIEFF Aquitaine

Sympetrum meridionale (Selys, 1841)

Taille : 3,5 à 4 cm **Observation :** (Mai) Avril à octobre (novembre)

Habitats : Eaux stagnantes peu profondes, bien ensoleillées et riches en végétation.

Le Sympétrum méridional se différencie des autres Sympétrum par des sutures thoraciques surlignées de bandes noires plus fines et bien moins marquées et des pattes presqu'entièrement brun-jaunes, chez le mâle, un abdomen rouge pâle généralement sans taches noires ou avec des taches très peu visibles sur le huitième et neuvième segment.

En outre, les pièces copulatrices du mâle sont composées d'un crochet long et étroit et la lame vulvaire chez la femelle, plaquée contre son abdomen, est moins saillante que chez les femelles des autres Sympétrum.

Insectivores, les adultes ont un comportement erratique voire migrateur prononcé pendant la phase de maturation et peuvent être observés très loin des zones de reproduction. A maturité, ils sont observés à proximité des plans d'eau. La ponte commence généralement en tandem puis est terminée par la femelle seule sous la surveillance du mâle.

Le Sympétrum méridional occupe une aire de répartition assez large du Maghreb et jusqu'en Asie centrale. En France, l'espèce peut être observée sur presque tout le territoire mais elle est plus commune et abondante dans le sud.

8 - LES GRILLONS, CRIQUETS ET SAUTERELLES (ORTHOPTERES)

Les Orthoptères sont considérés comme de bons indicateurs de la richesse et de la qualité des habitats naturels du fait de leur grande sensibilité aux changements de structures de la végétation, des plus xériques aux plus humides[11]. D'une manière très générale, les criquets fréquentent les habitats plutôt ras, laissant apparaître le sol, alors que les sauterelles sont liées à des habitats plus denses et riches en végétation herbacée, parfois arbustive et arborée. De plus, ces insectes sont pour la plupart facilement identifiables au chant ou à vue.

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'inventaire des Orthoptères a été réalisé au gré des déplacements sur les différents types d'habitats présents sur la commune de juillet à septembre 2022.

Les Orthoptères ont été détectés :

- À vue lorsqu'ils s'enfuient au moment du passage de l'observateur
- Par fauchage dans la végétation au moyen d'un filet, réalisé de façon aléatoire
- Par points d'écoute pour localiser voire identifier directement les individus chanteurs. L'identification à l'ouïe est même indispensable pour distinguer dans cet échantillonnage les mâles du Criquet mélodieux *Gomphocerippus biguttulus* de ceux du Criquet duettiste *Gomphocerippus brunneus*.

L'effort de prospection a été principalement porté sur les milieux herbacés humides et secs et les lisières et fourrés. Les arbres et arbustes ont également été inspectés par battage des feuillages pour le recueil des sauterelles arboricoles du genre *Meconema*, parfois celles du genre *Phaneroptera*.

L'identification s'est faite en grande majorité sur site, par l'observation des critères déterminants, en relâchant ensuite les animaux. La prise de photos des critères a parfois été utilisée pour des identifications ultérieures. A noter que seuls les adultes ont été identifiés au niveau spécifique, l'identification des larves étant le plus souvent délicate, voire impossible.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

34 espèces d'Orthoptères (35 taxons) ont été observées sur la commune de Lahonce de 2011 à 2023 dont 15 espèces d'Ensifères (courtilières, sauterelles, grillons) et 19 espèces de Caelifères (criquets). Actuellement, 261 données d'observation d'orthoptères ont été recensées sur Lahonce.

10 espèces avaient déjà été inventoriées de 2011 à 2021.

2 nouvelles espèces pour la commune ont été inventoriées en 2022 dans le cadre d'un diagnostic écologique de l'Espace Naturel sensible des Barthes de Lahonce. Ce dernier fait aussi état de plusieurs nouvelles espèces sur l'ENS.

L'inventaire réalisé dans le cadre de l'ABC fait lui état de **22 nouvelles espèces pour la commune**.

Le groupe des orthoptères ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **37,7 % des 90 espèces actuellement attestées dans les Pyrénées-Atlantiques** (Bonifait & Duhazé, 2020) ont été contactées sur la commune.

[11] Bonnet & *al.*, 1997. Analyse temporelle et structurale de la relation orthoptères-végétations. *Ecologie*, **28**(3) : 109-216.

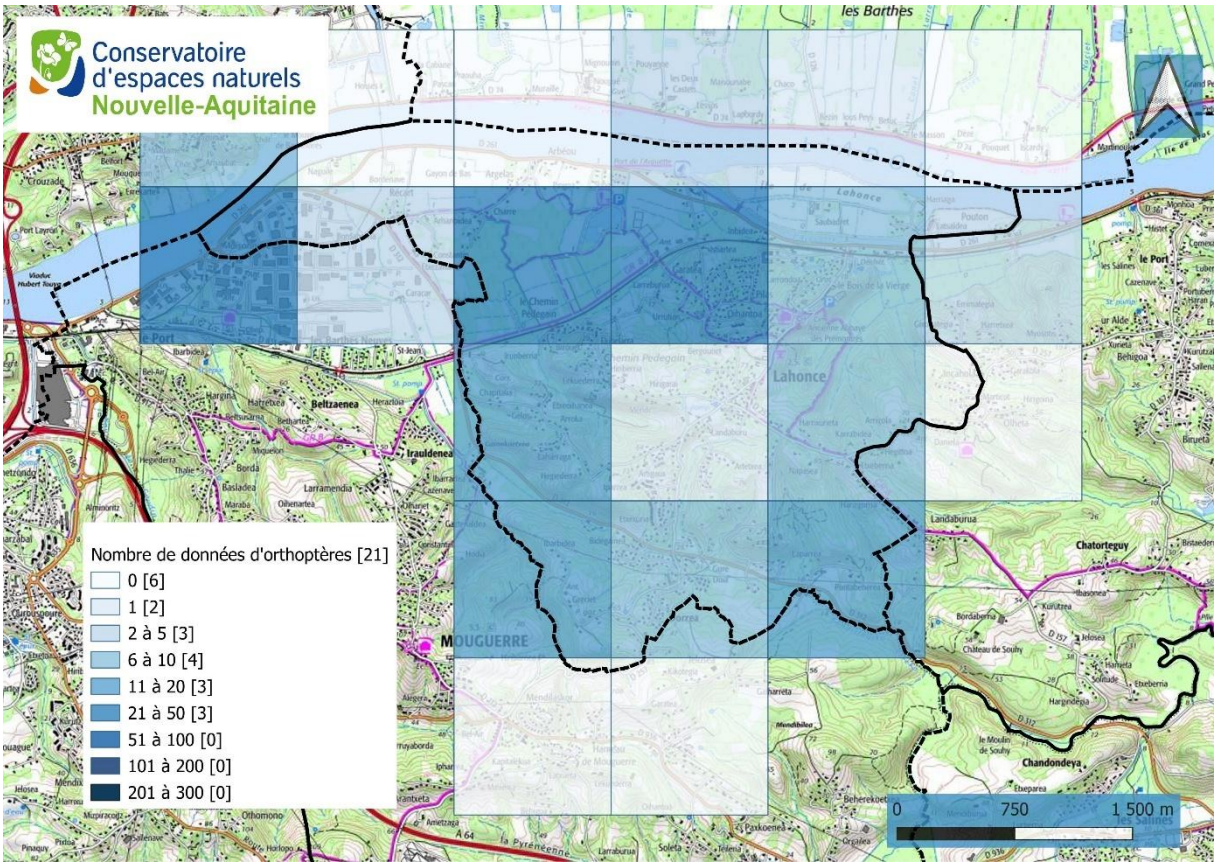

Carte 20 : *Répartition du nombre de données d'orthoptères par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

TAXONS d'ORTHOPTERES INVENTORIES DANS LE CADRE DE L'ABC DE LAHONCE de 2021 à 2023							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nb de données Kollect & Mifenec (2022-2023)	Nb de données ENS Barthes (2022)	Nb de données Kollect & Fauna (2011-2021)	Nb de données zone de fret Lahonce (2014-2017)	Statut biologique (Reproducteur)	CORTEGE
Aiolopus strepens	OEdipode automnale, Criquet farouche	16	8	1		Certain - très probable	Milieux secs et ras
Aiolopus thalassinus	Oedipode émeraudine		1			Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Anacridium aegyptium	Criquet égyptien	9				Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Calliptamus barbarus	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie	5		1		Non évalué	Milieux secs et ras
Chorthippus albomarginatus	Criquet marginé	4				Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Chorthippus dorsatus	Criquet verte-échine	4				Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Chrysochraon dispar	Criquet des clairières	1	1			Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun	1				Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Conocephalus sp.	Conocéphale indéterminé	5				Non évalué	-
Decticus albifrons	Dectique à front blanc, Sauterelle à front blanc	1				Certain - très probable	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Gomphocerippus biguttulus	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée	1				Certain - très probable	Prairies mésophiles
Gomphocerippus brunneus	Criquet duettiste, Sauteriot	4				Non évalué	Milieux secs et ras
Gryllotalpa gryllotalpa	Courtilière commune, Courtilière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre	1		6		Non évalué	Milieux exondés et bords d'eau stagnante ou courante
Gryllus campestris	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri, Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill			1		Non évalué	Prairies mésophiles
Leptophyes punctatissima	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste très ponctué	1				Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Locusta migratoria gallica	Criquet des Landes		3			Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Mecostethus parapleurus parapleurus	Criquet des Roseaux	3	33			Certain - très probable	Prairies et lisières humides, petites roselières
Nemobius sylvestris	Grillon des bois		1			Certain - très probable	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Oecanthus pellucens	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairët	1				Certain - très probable	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Oedipoda caerulescens	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre	2				Certain - très probable	Milieux secs et ras
Omocestus rufipes	Criquet noir-ébène	17				Certain - très probable	Prairies mésophiles
Omocestus viridulus	Criquet verdelet		5			Certain - très probable	Prairies mésophiles
Paracinema tricolor	Criquet tricolore	1		51		Certain - très probable	Prairies et lisières humides, petites roselières
Paratettix meridionalis	Tétrix des plages, Tétrix méridional			1	1	Non évalué	Milieux exondés et bords d'eau stagnante ou courante
Phaneroptera falcata	Phanéroptère commun, Phanéroptère porte-faux, Phanéroptère en faulx, Phanéroptère en faux	2			18	Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Phaneroptera nana	Phanéroptère méridional	5	1			Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Pseudochorthippus parallelus	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle	3				Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Pseudochorthippus parallelus parallelus	Criquet des pâtures	2				Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire	16	4			Certain - très probable	Prairies et lisières humides, petites roselières
Stethophyma grossum	Criquet ensanglanté, ?dipode ensanglantée	1				Certain - très probable	Prairies et lisières humides, petites roselières
Tessellana tessellata	Decticelle carroyée, Dectique marqueté	1				Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Tetrix ceperoi	Tétrix des vasières	1				Non évalué	Prairies et lisières humides, petites roselières
Tettigonia viridissima	Grande sauterelle verte		4	1		Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Uromenus rugosicollis	Ephippigère carénée	1				Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
Zeuneriana abbreviata	Decticelle aquitaine	4	1	3	2	Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée
35 TAXONS ; 34 ESPECES		113	62	65	21		

Tableau 24 : *Liste des espèces d'orthoptères inventoriées entre 2011 et 2023*

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Aussi, plusieurs cortèges d'espèces ont été observés sur la commune de Lahonce. Il y a le cortège des espèces liées aux :

- **Prairies et lisières humides, petites roselières (n=11)** avec *Aiolopus thalassinus, Chorthippus albomarginatus, Chorthippus dorsatus, Chrysochraon dispar, Conocephalus fuscus, Mecostethus parapleurus, Paracinema tricolor, Pseudochorthippus parallelus, Ruspolia nitidula, Stethophyma grossum et Tetrix ceperoi* ;
- **Milieux exondés et bords d'eau stagnante ou courante (n=2)** avec *Gryllotalpa gryllotalpa, et Paratettix meridionalis* ;
- **Milieux secs et ras** telles que pelouses calcaires **(n=4)** avec *Aiolopus strepens*, *Calliptamus barbarus*, *Gomphocerippus brunneus et Oedipoda caerulescens* ;
- **Prairies mésophiles (n=4)** avec *Gomphocerippus biguttulus*, *Gryllus campestris*, *Omocestus rufipes* et *Omocestus viridulus* ;
- **Ourlets, végétations arbustive ou arborée (n=12)** avec *Anacridium aegyptium*, *Decticus albifrons, Leptophyes punctatissima*, *Locusta migratoria gallica*, *Nemobius sylvestris*, *Oecanthus pellucens*, *Phaneroptera falcata*, *Phaneroptera nana*, *Tessellana tessellata*, *Tettigonia viridissima, Uromenus rugosicollis* et *Zeuneriana abbreviata*.

Le **cortège des milieux humides (n=11+2=13)** est celui qui a été le **plus observé** sur la commune. Il est d'ailleurs le plus intéressant d'un point de vue fonctionnel. En effet, lorsque la présence simultanée d'une majorité de ces espèces est attestée, c'est le signe d'un **habitat en bon état de conservation**.

Le cortège des ourlets (végétation herbacée haute), végétations arbustives et arborées est bien représenté **(n=12)** témoignant aussi d'une bonne mosaïque de milieux (bocages, landes …) et de boisements de qualité.

Le **cortège des milieux secs** est très spécialisé et souvent localisé sur des petites surfaces. Il compte peut d'espèces mais celles-ci sont très inféodées à ces habitats.

Le **cortège des prairies mésophiles** compte des espèces assez ubiquistes et plutôt assez répandues.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Aucun orthoptère inventorié sur la commune de Lahonce ne possède de **statut de protection**.

Toutefois, une espèce est considérée comme menacée à l'échelle nationale (Sardet & Defaut (2004)) et quasi-menacée à l'échelle européenne (NT) : le **Criquet tricolore** (*Paracinema tricolor (Thunberg, 1815)*). Cette espèce est encore cependant assez commune en Aquitaine. La commune de Lahonce a donc une forte responsabilité dans la conservation de cette espèce, notamment en préservant les milieux humides.

Néanmoins, **5 espèces sont considérées comme menacées** dans le domaine biogéographique subméditerranéen aquitain selon la liste rouge de Sardet & Defaut (2004) : la **Courtilière commune** - *Gryllotalpa gryllotalpa* (Linnaeus, 1758), le **Criquet des Roseaux** - *Mecostethus parapleurus* (Hagenbach, 1822), le **Tetrix des plages** - *Paratettix meridionalis* (Rambur, 1838) et le **Criquet ensanglanté** - *Stethophyma grossum* (Linnaeus, 1758) et surtout le **Criquet verdelet** (*Omocestus viridulus* (Linnaeus, 1758)). Il sera néanmoins nécessaire de confirmer la présence de cette dernière espèce qui est plutôt d'affinité montagnarde bien que parfois trouvée sporadiquement à basse altitude.

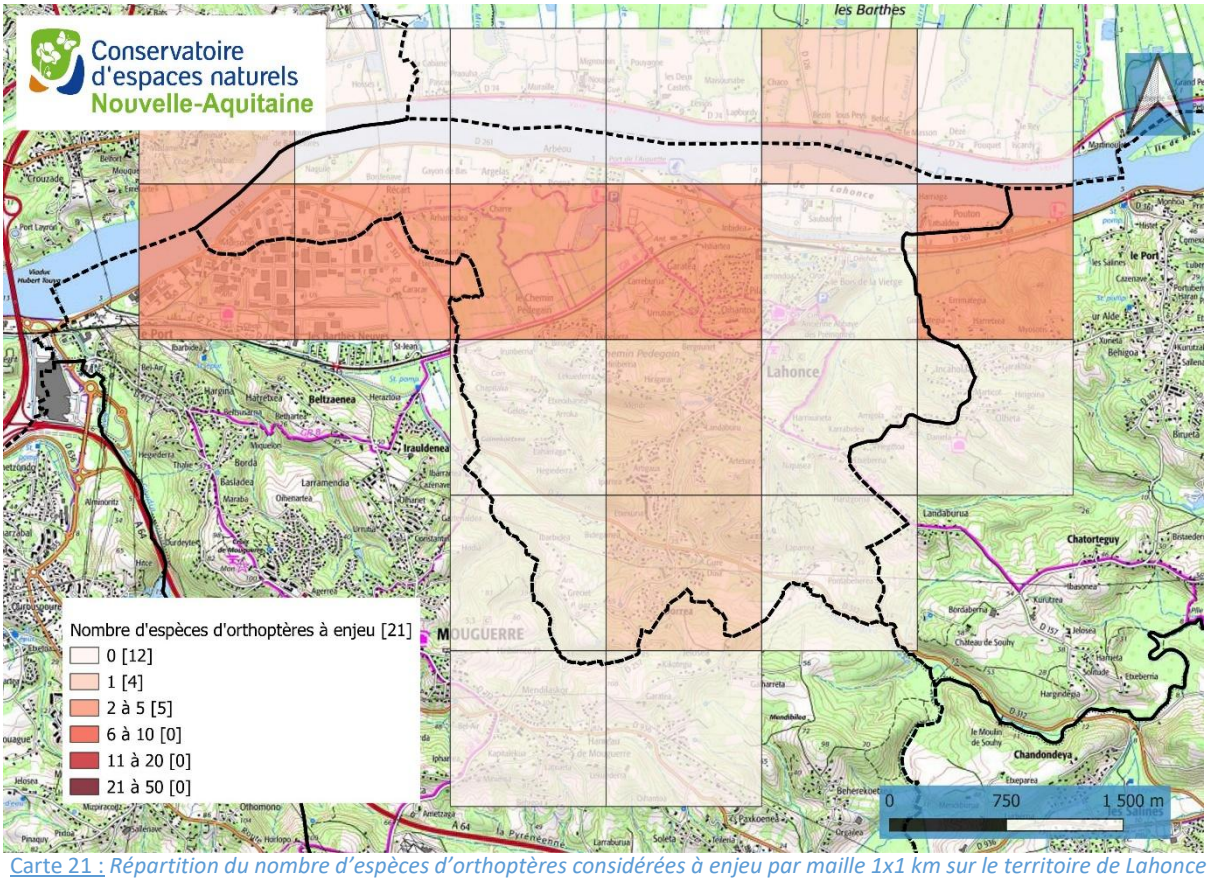

Carte 21 : *Répartition du nombre d'espèces d'orthoptères considérées à enjeu par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

Par ailleurs, d'après le Référentiel des Orthoptères d'Aquitaine[12] de Bonifait & Duhazé (2021), une espèce est considérées comme **très rare** : **le Criquet égyptien** (*Anacridium aegyptium* (Linnaeus, 1764)), espèce méditerranéenne mais effectuant de longs déplacements (« criquet voyageur ») et une comme **rare** : le **Criquet verdelet** (*Omocestus viridulus* (Linnaeus, 1758)).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	**Statut biologique (Reproducteur)**	**CORTEGE**	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive habitats	**Liste rouge mondiale	**Liste rouge européenne	Liste rouge nationale (Sardet & Defaut (2004))	Liste rouge : domaine biogéographique subméditerranéen aquitain ((Sardet & Defaut (2004))	Rareté en Aquitaine (Locusta, nov. 2020. ROA)	Déterminant *ZNIEFF en Aquitaine
Anacridium aegyptium	Criquet égyptien	Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée						LC	4	-	RR	
Gryllotalpa gryllotalpa	Courtilière commune, Courtilière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Non évalué	Milieux exondés et bords d'eau stagnante ou courante						LC	4	3	AC	
Mecostethus parapleurus parapleurus	Criquet des Roseaux	Certain - très probable	Prairies et lisières humides, petites roselières						LC	4	3	AC	
Omocestus viridulus	Criquet verdelet	Certain - très probable	Prairies mésophiles						LC	4	1	R	
Paracinema tricolor	Criquet tricolore	Certain - très probable	Prairies et lisières humides, petites roselières						NT	3	4	AC	
Paratettix meridionalis	Tétrix des plages, Tétrix méridional	Non évalué	Milieux exondés et bords d'eau stagnante ou courante						LC	4	3	CC	
Stethophyma grossum	Criquet ensanglanté, ?dipode ensanglantée	Certain - très probable	Prairies et lisières humides, petites roselières						LC	4	3	AR	
Zeuneriana abbreviata	Decticelle aquitaine	Non évalué	Ourlets, végétation arbustive ou arborée					LC	LC	4	4	AR	

* ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 25 : *Enjeux de conservation des orthoptères - 2024*

[12] Remarque : le statut de rareté est évalué à dire d'expert à l'échelle de l'ensemble de l'Aquitaine suivant la grille suivante : CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; NRR : non revu récemment (après 2000).
Il n'existe pas d'atlas de répartition des Orthoptères d'Aquitaine, les connaissances étant encore fragmentaires sur ce groupe. Les statuts ont donc été évalués à partir de la répartition provisoire (base de données de Locusta et de ses membres ; Collectif, 2019) et des connaissances des Orthoptères d'Aquitaine. Dans certains cas (espèces très discrètes et peu mentionnées), les statuts ont été en partie définis par extrapolation. De plus, le fait d'évaluer le statut à l'échelle de la région et non par domaine biogéographique implique que les statuts ne sont que partiellement comparables entre eux, car dépendant du type de distribution du taxon considéré. Par exemple, le même statut « R » peut être attribué à une espèce répartie sur l'ensemble de la région mais sur des stations très ponctuelles et à une espèce commune mais seulement présente dans les Pyrénées, ces deux espèces présentant une distribution très différente l'une de l'autre. En conséquence, la rareté est mentionnée à titre indicatif et provisoire, en l'état des connaissances actuelles. Il est d'ailleurs probable que l'amélioration des connaissances dans les années à venir entraîne une réévaluation de certains statuts. Ces limites doivent être bien comprises, tout particulièrement si ces statuts sont utilisés dans la définition d'enjeux patrimoniaux ; en cas d'incertitude, le principe de précaution doit prévaloir.

2 autres espèces sont considérées comme assez rares : le **Criquet ensanglanté** - *Stethophyma grossum* (Linnaeus, 1758), caractéristique des zones humides et la **Decticelle d'Aquitaine** - *Zeuneriana abbreviata* (Audinet-Serville, 1838). Bien que n'ayant pas de statut particulier et commune dans les Pyrénées-Atlantiques, la Decticelle aquitaine mérite qu'on s'y attarde car il s'agit d'une espèce subendémique. En effet elle est surtout présente dans les Pyrénées occidentales dont elle est endémique (françaises et ibériques) mais son aire de répartition s'étend en plaine vers le nord jusque dans les Landes, le Gers et la Gironde.

Enfin, une analyse croisée du degré de menace et du degré de rareté fait apparaitre que seul le **Criquet ensanglanté** - *Stethophyma grossum* (Linnaeus, 1758) peut être considéré comme une espèce à **enjeu « modéré »**. Le maintien de prairies humides est indispensable au maintien des populations.

La fermeture des milieux par la colonisation des ligneux lui est défavorable ainsi que les pratiques de fauche ou de broyage en juin et juillet (espèce tardive dont les larves sont petites et vulnérables au moment de la fauche). Le maintien des pratiques pastorales sur les prairies humides lui est favorable.

E- ORTHOPTERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



CRIQUET VERDELET

Prairies mésophiles
Rare et menacé

Omocestus viridulus (Linnaeus, 1758)

Taille : Mâle : 1,3 à 1,7 cm
Femelle : 2 à 2,4 cm

Observation : mai à octobre

Habitats : Espèce d'affinité montagnarde (boréo-montagnarde voire boréo-subalpine), plus rare en plaine (190 m à 2910 m d'altitude). Prairies mésophiles à mésohygrophiles, alpages, pâturages gras mais aussi tourbières et marais.

Le Criquet verdelet est de couleur très variable, verte, jaunâtre, brune, rougeâtre. Il est souvent bigarré. L'abdomen est vert jaune en dessous et son apex n'est jamais teinté d'orangé ou de rouge. Les élytres sont habituellement dépourvus de taches foncées. Ils sont sombres à l'apex, verts dans leur partie médiane et souvent verts également dans leur région dorsale, notamment chez la femelle.

Le chant du Criquet verdelet dure de 10 à 20 secondes en s'amplifiant du début, où il est faible, jusqu'à la fin. Il consiste en une succession rapide d'accents accompagnés d'un martèlement continu. Il ressemble à une sonnerie de réveil, d'où son nom néerlandais : " Wekkertje " qui signifie " petit réveil ".

En France, il est surtout présent dans les massifs montagneux et beaucoup plus sporadique et rare en plaine. En Aquitaine, il est essentiellement présent dans les Pyrénées. Cette espèce s'est raréfiée aux plus basses altitudes en plaine, vraisemblablement victime du réchauffement climatique et des perturbations anthropiques sur les prairies mésophiles à mésohygrophiles (mise en culture, drainage, fauche ou pâturage à la mauvaise période).



DECTICELLE AQUITAINE

Ourlets, végétation arbustive ou arborée

Endémique des Pyrénées occidentales et assez rare

Zeuneriana abbreviata (Audinet-Serville, 1838)

Taille : 1,5 à 2,2 cm **Observation :** juin à novembre

Habitats : Ourlets forestiers, les landes et les prairies.

Le Decticelle aquitaine est d'une coloration brune, avec les pattes brun orangé et les élytres larges et verts. Les mâles ont des cerques courts et très élargis à la base, avec une très forte dent interne. Les femelles ont une plaque sous génitale à lobe très long et effilé.

Endémique des Pyrénées occidentales et département limitrophes, cette espèce est présente dans les Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute Garonne mais aussi les Landes, le Gers et quelques stations en Gironde.

Elle est très abondante au sein de son aire de répartition et est assez présente sur l'ensemble de la commune. C'est une espèce qui est capable de s'adapter à de nombreuses pressions.

9 - LES PAPILLONS DE JOUR (RHOPALOCERES & ZYGENES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'inventaire a été réalisé entre mars et août au cours des années 2022 et 2023. Les prospections ont été réalisées à vue avec capture des imagos pour éventuelle détermination *in situ*. La recherche des œufs d'espèces cibles sur les plantes hôtes a également été effectuée.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

De 2011 à 2023, **538 observations** de papillons de jour et de zygènes ont été réalisées sur la commune et ont permis de recenser 43 espèces de papillons de jour (rhopalocères) et 2 espèces de zygènes soit **45 espèces** au total (49 taxons).

36 espèces soit 146 données (39 taxons, 162 données), ont été recensées dans le cadre des inventaires réalisés en 2022 et 2023 auxquelles il faut ajouter **5 espèces notées en 2022** dans le cadre d'un diagnostic écologique de l'Espace Naturel sensible des Barthes de Lahonce dont le **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar* (Haworth, 1802)).

Seules **8 nouvelles espèces** ont été contactées en 2022-2023 par rapport à la période 2011-2021 dont l'Azuré du Thym (*Pseudophilotes baton* (Bergsträsser, 1779)), ou l'Azuré de Lang (*Leptotes pirithous* (Linnaeus, 1767), deux espèces des milieux thermophiles plutôt rares dans le département.

En outre, **3 espèces notées sur la période 2011-2021 n'ont pas été revues** en 2022-23 notamment l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus* (Rottemburg, 1775)). **L'Azuré du Serpolet** (*Phengaris arion* (Linnaeus, 1758)) reste une espèce rare avec très peu de mentions annuelles. Ce sont deux espèces patrimoniales à fort enjeu de conservation caractéristiques des landes et pelouses sèches, milieux très ponctuels sur la commune. Leur non-détection ou faible détection ces deux dernières années est inquiétante. Une recherche ciblée et le suivi de ces deux espèces est une action à développer en priorité ces prochaines années, ainsi que des actions visant à réhabiliter et conserver leurs habitats.

Le groupe des rhopalocères ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. Le référentiel « espèces » de Nouvelle-Aquitaine dénombre 148 espèces de rhopalocères présentes en Pyrénées-Atlantiques, parmi lesquelles **41 espèces** ont pu être aperçues sur la commune **en 2022-2023** et un **total de 45 espèces entre 2011 et 2023**. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **30,4 % des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune**.

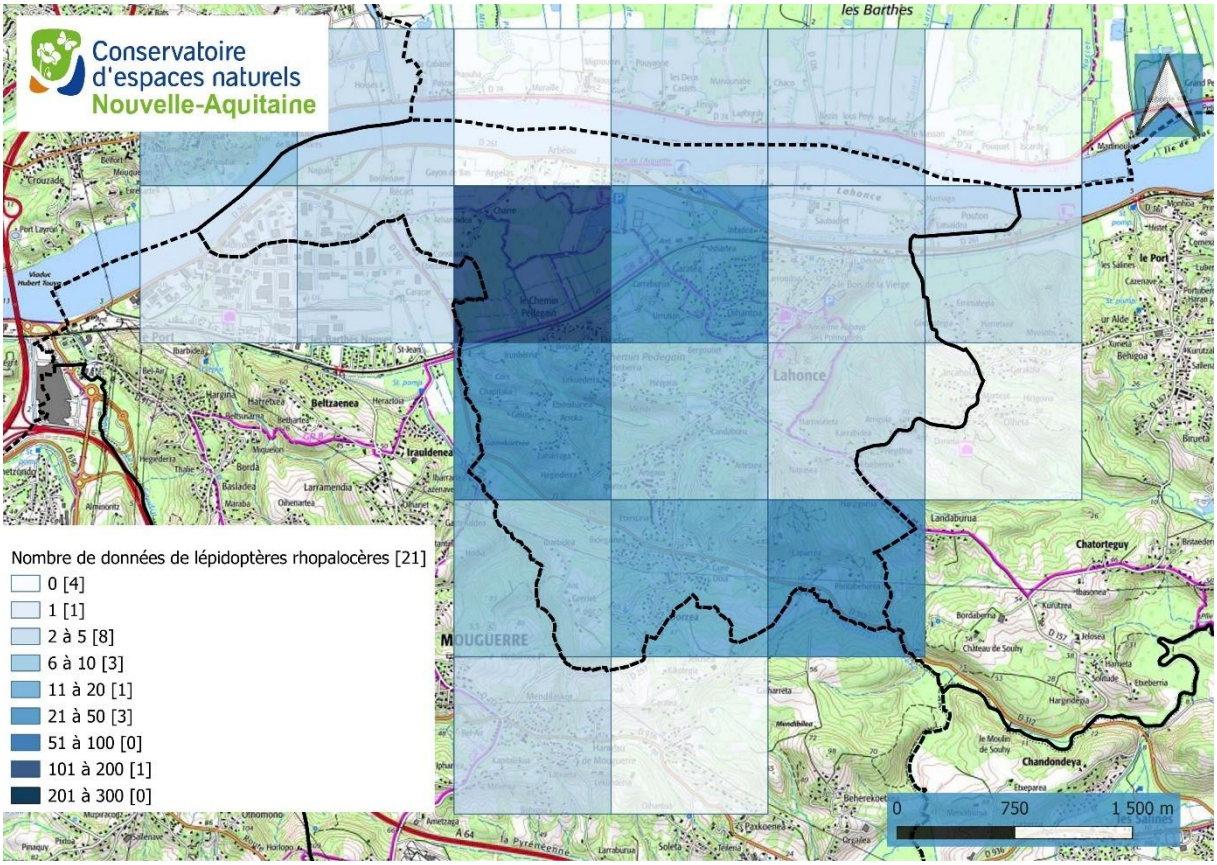

Carte 22 : *Répartition du nombre de données de rhopalocères par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

TAXONS DE RHOPALOCERES & ZYGENES INVENTORIES DANS LE CADRE DE L'ABC DE LAHONCE de 2011 à 2023							
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nb de données Kollect, Mifenec & Inaturalist (2022-2023)	Nb de données ENS Barthes (2022)	Nb de données Kollect & Fauna (2011-2021)	Nb de données zone de fret Lahonce (2014-2017)	Statut biologique (Reproducteur)	CORTEGE
Aglais io	Paon-du-jour (Le)	2	2	4		Certain - très probable	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins (plutôt humides)
Aglais urticae	Petite Tortue (La)	1				Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins (plutôt humides)
Anthocharis cardamines	Aurore (L')	3	7			Certain - très probable	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Araschnia levana	Carte géographique (La)	3	3	2		Certain - très probable	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières (plutôt humides)
Argynnis paphia	Tabac d'Espagne (Le)	3		7		Certain - très probable	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Aricia agestis	Collier-de-corail (Le)	2	4			Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Brintesia circe	Silène (Le)		1			Non évalué	Milieux thermophiles
Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns (L')	6				Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Coenonympha pamphilus	Fadet commun (Le)	3	8	2		Certain - très probable	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Colias crocea	Souci (Le)	8	19	11		Non évalué	Milieux ouverts variés
Colias hyale / alfacariensis	Soufré/Fluoré		1			Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Cupido argiades	Azuré du Trèfle (L')	7	3	1		Non évalué	Prairies humides
Erynnis tages	Point de Hongrie (Le)		3	4	1	Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Gonepteryx rhamni	Citron (Le)	14	11	1		Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Hesperiidae sp.	Hésperie indéterminée	1				Non évalué	
Iphiclides podalirius	Flambé (Le)	8		5		Non évalué	Milieux thermophiles
Lampides boeticus	Azuré porte-queue (L')	2	4	4		Non évalué	Milieux ouverts variés
Leptidea sinapis	Piéride du Lotier (La)		19	2		Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Leptidea sinapis / Leptidea reali	Piéride de la Moutarde (La) / Piéride de Réal (La)			**2**		Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Leptidae sp.	Piéride indéterminée	3				Non évalué	
Leptotes pirithous	Azuré de la Luzerne (L')	3				Non évalué	Milieux thermophiles (bord des cours d'eau aussi)
Limenitis camilla	Petit Sylvain (Le)	6		2		Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières (plutôt humides)
Limenitis reducta	Sylvain azuré (Le)		1	1		Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières (plutôt secs)
Lycaena dispar	Cuivré des marais (Le)		2	26		Non évalué	Prairies humides
Lycaena phlaeas	Cuivré commun (Le)	3	1	2		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Lycaena tityrus	Cuivré fuligineux (Le)	1	1	2		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Lysandra bellargus	Azuré bleu-céleste (L')			3		Non évalué	Milieux thermophiles
Maniola jurtina	Myrtil (Le)	16	26	12		Certain - très probable	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Melanargia galathea	Demi-Deuil (Le)	5	1	4		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Melitaea cinxia	Mélitée du Plantain (La)	1	3	2		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins (plutôt secs)
Melitaea didyma	Mélitée orangée (La)	6	1	1		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Melitaea parthenoides	Mélitée de la Lancéole (La)	1		2		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Nymphalis polychloros	Grande Tortue (La)	1				Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Ochlodes sylvanus	Sylvaine (La)	6	20	7		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins (plutôt humides)
Papilio machaon	Machaon (Le)	17		1		Non évalué	Milieux ouverts variés
Pararge aegeria	Tircis (Le)	3	32	14		Certain - très probable	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières (plutôt humides)
Phengaris arion	Azuré du Serpolet (L')			12		Certain - très probable	Milieux thermophiles
Pieris brassicae	Piéride du Chou (La)	1	8	1		Non évalué	Milieux ouverts variés
Pieris napi	Piéride du Navet (La)	1	1	2		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins (plutôt humides)
Pieris rapae	Piéride de la Rave (La)	5	11	2		Non évalué	Milieux ouverts variés
Pieridae sp.	Piéride indéterminée	4		2		Non évalué	
Polygonia c-album	Gamma (Le)			1		Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane (L')	2	11	5		Non évalué	Milieux ouverts variés
Pseudophilotes baton	Azuré du Thym (L')	1				Non évalué	Milieux thermophiles
Pyronia tithonus	Amaryllis (L')	3		2		Non évalué	Milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières
Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houque (L')	1		1		Certain - très probable	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Vanessa atalanta	Vulcain (Le), Amiral (L')	5	6	2		Certain - très probable	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
Vanessa cardui	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La)	3	6	3		Non évalué	Milieux ouverts variés
Zygaena filipendulae	Zygène de la Filipendule (La)			1		Non évalué	Milieux ouverts variés
Zygaena trifolii	Zygène des prés (La)	1		1		Non évalué	Prairies, pelouses, lisières, friches et jardins
49 TAXONS ; 45 ESPECES		162	216	159	1		

Tableau 26 : *Liste des espèces de Rhopalocères et zygènes inventoriés entre 2011 et 2023*

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Les espèces recensées sur la commune de Lahonce peuvent être regroupées en 5 cortèges d'habitats, dont certaines espèces sont associées à plusieurs habitats :

- 8 espèces (17,8 %) associées aux milieux ouverts variés (**MO**) avec des espèces peu exigeantes au niveau des conditions écologiques nécessaires à leur conservation
- 18 espèces (40 %) associées aux prairies, pelouses, lisières, friches et jardins (**MP**) avec des espèces de milieux ouverts à semi-ouverts plus exigeantes dont 4 espèces affectionnant les zones assez humides et 1 les zones plutôt sèches
- 11 espèces (24,4 %) associées aux milieux forestiers, bocages, clairières, landes arbustives et lisières (**MF**) avec des espèces davantage liées aux arbustes et arbres mais pouvant aussi parfois être observées en milieux ouverts dont 3 espèces affectionnant les zones assez humides et 1 les zones plutôt sèches
- Seules 6 espèces (13,3 %) associées aux milieux thermophiles (**MT**) ; soit des espèces plutôt exigeantes
- Seules 2 espèces (4,4 %) associées aux prairies humides (**MH**) ; soit des espèces plutôt exigeantes.

De façon générale, le cortège de papillons de jour observé est **typique des milieux bocagers**, structuré par des zones boisées, des haies et des habitats pastoraux ouverts. Bon nombre de ces espèces fréquentent aussi les espaces anthropisés, notamment les jardins mais aussi bords de routes du moment que ces espaces ne sont pas gérés de façon intensive (tontes et fauches de la végétation herbacée trop rases et trop régulières, gestion des arbustes trop régulière, utilisation de phytosanitaires …). Quelques espèces sont toutefois très spécialisées et ne se rencontrent que dans des habitats les plus secs de la commune (landes et pelouses sèches, carrière …) ou au contraire des habitats humides, notamment le secteur des barthes.

Au regard du nombre d'espèces contactées, **la connaissance du cortège** des papillons de jour **semble encore insuffisante.** Plusieurs espèces potentiellement présentes, restent encore à rechercher au regard des habitats, en prairies naturelles et lisières (MP), en milieux humides à moyennement humides (MH), en zones bocagères et forestières (MF) et également dans les milieux thermophiles (MT) :

- L'Hespérie de l'Alcée (*Carcharodus alceae* (Esper, 1780)), notée en limite de la commune sur Mouguère : MP
- L'Hespérie des Potentilles (*Pyrgus armoricanus*) : MP
- Le Tacheté austral (*Pyrgus malvoides* (Elwes & Edwards, 1897))
- Le Miroir (*Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771)) : MH (Molinie)
- L'Hespérie du dactyle (*Thymelicus lineola* (Ochsenheimer, 1808)) : MP
- L'Actéon (*Thymelicus acteon* (Rottemburg, 1775) : MT
- Le Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra* (Linnaeus, 1767) : MT
- Le Marbré-de-vert (*Pontia daplidice* (Linnaeus, 1758) : MT
- Le Gazé (*Aporia crataegi* (Linnaeus, 1758) : MP
- L'Argus vert (*Callophrys rubi* (Linnaeus, 1758)) : MF
- La Thécla du Chêne (*Quercusia quercus* (Linnaeus, 1758 bois)) : MF
- La Thécla du Prunier (*Satyrium pruni* (Linnaeus, 1758) : MF (plutôt secs)
- Le Brun des pélargoniums (*Cacyreus marshalli* Butler, 1898) : MO (introduit : anthropique)
- L'azuré de la Faucille (*Cupido alcetas* (Hoffmannsegg, 1804)) : MP
- Le Demi-Argus (*Cyaniris semiargus* (Rottemburg, 1775)) : MP
- Le Petit Argus (*Plebejus argus* (Linnaeus, 1758)) : MP

- Le Pacha à deux queues (*Charaxes jasius* (Linnaeus, 1767)) : MF
- La Mélitée des Centaurée (*Melitaea phoebe* ([Denis & Schiffermüller], 1775)) : MP
- La Mélitée des Melampyres (*Melitaea athalia* (Rottemburg, 1775)) : MP
- Le Moyen Nacré (*Argynnis adippe* ([Denis & Schiffermüller], 1775) : MP
- Le Petit Nacré (*Issoria lathonia* (Linnaeus, 1758)) : MP
- La petite Violette (*Boloria dia* (Linnaeus, 1767)) : MP
- Le petit collier argenté (*Boloria selene* ([Denis & Schiffermüller], 1775)) : MH
- Le Petit Mars changeant (*Apatura ilia* ([Denis & Schiffermüller], 1775)) : MF
- Le Céphale (*Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761*) : MT
- L'Agreste (*Hipparchia semele* (Linnaeus, 1758) : MT
- Le Mercure andalous (*Arethusana boabdil* (Rambur, 1840)) : MT
- Le Grand Nègre des bois (*Minois dryas* (Scopoli, 1763)) : MP
- L'Azuré des mouillères ou l'Azuré de la Croisette (*Phengaris alcon* (Denis & Schiffermüller, 1775)) : MH
- Le Fadet des Laîches (*Coenonympha oedippus* (Fabricius, 1787)) : MH

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Plusieurs espèces protégées ou rares sont présentes sur la commune, comme l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*), et le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), deux espèces protégées au niveau national et européen bénéficiant d'un Plan National d'Actions. Ces deux espèces sont actuellement très localisées sur la commune et très dépendantes d'habitats particuliers et de la gestion de ces habitats :

- L'Azuré du Serpolet est très localisé sur la commune, intimement lié aux landes et pelouses sèches qui abrite également sa plante hôte, l'Origan vulgaire (*Origanulm vulgare*) et une fourmi du genre *Myrmica* avec laquelle la chenille du papillon vit en symbiose pendant une partie de son cycle biologique. Les milieux thermophiles ouverts type : **pelouses-ourlets à Origan vulgaire** occupent très peu de surface sur la commune de Lahonce et les autres populations d'Azuré du Serpolet des coteaux de l'Adour sont relativement éloignées. Cette population d'Azuré du Serpolet est donc très isolée et très vulnérable.

- Le Cuivré des marais est essentiellement présent sur les prairies humides à grandes oseilles sauvages (*Rumex spp.*) des barthes de Lahonce et aux abords des noues du centre de Fret.

  Les bords de routes, lisières forestières sont par ailleurs très importants pour ces deux espèces, où elles peuvent trouver des ressources nectarifères importantes, parfois des zones de reproduction (présence de leurs plantes hôtes) et les utiliser comme corridor de déplacement.

  Le Cuivré des marais utilise souvent les chemins de halage comme corridors de déplacement et zones d'alimentation.

Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Statut biologique (Reproducteur)	CORTEGE	Protection nationale	Protection régionale	Protection départe-mentale	Directive habitats	**Liste rouge mondiale	**Liste rouge européenne	**Liste rouge française	**Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant *ZNIEFF en Aquitaine
Lycaena dispar (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	Non évalué	Prairies humides	Art. 2			Annexes II & IV		LC	LC	NT	
Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')	Non évalué	Milieux thermophiles						LC	LC	NT	
Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Certain - très probable	Milieux thermophiles	Art. 2			Annexes IV	NT	EN		NT	
Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L'), Azuré de la Sariette (L'), Argus du Thym (L'), Argus pointillé (L')	Non évalué	Milieux thermophiles					LC	LC	LC	EN	

* ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 27 : *Enjeu de conservation des rhopalocères - 2024*

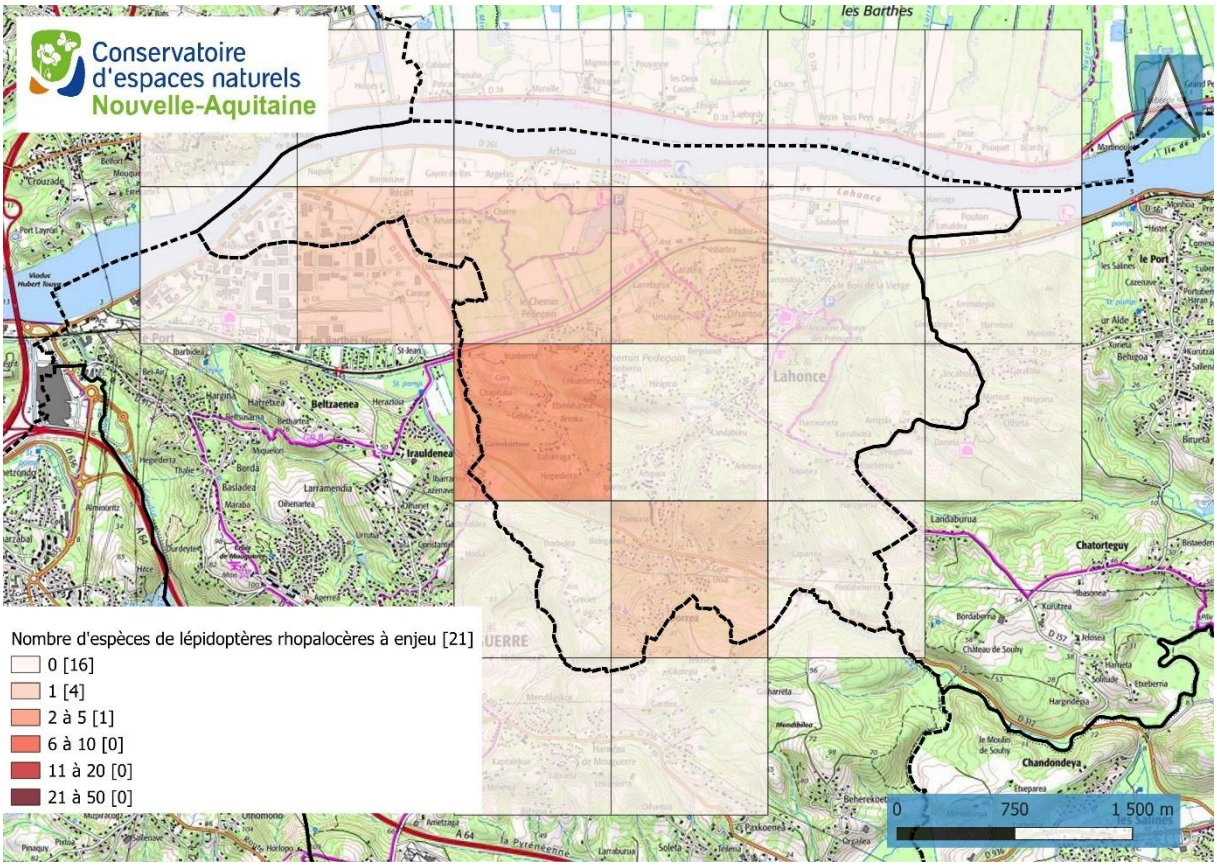

Carte 23 : *Répartition du nombre d'espèces de rhopalocères considérées à enjeu par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

En dehors des enjeux particuliers aux espèces de prairies humides et pelouses et landes sèches, les **enjeux pour les papillons de jour** sur la commune de Lahonce correspondent majoritairement aux **secteurs bocagers** comprenant des prairies diversifiées et des haies d'essences locales, ainsi qu'aux talus, lisières et clairières de forêts ou encore bordures de routes et de chemins. Ces habitats expliquent la majorité des observations de papillons de jour sur la commune. Ils sont des **éléments importants**, fournissant une ressource nectarifère importante pour les adultes mais abritant également des zones de reproduction.

L'**homogénéisation des prairies,** liées à des **entretiens trop fréquents** (par fauche ou pâturage) et **dans les prairies artificielles, un mélange de graines trop limité** lors de l'installation (ray-grass et trèfle blanc), sont des **facteurs de dégradations** importants pour les papillons de jour.

Des pressions pastorales pas assez ou trop fortes sur les landes et pelouses sèches peuvent conduire dans le premier cas, à un embroussaillement et un boisement du milieu et dans le second cas, à une homogénéisation et appauvrissement de la végétation. Dans un cas comme dans l'autre, on peut observer la raréfaction de certaines plantes hôtes comme l'Origan vulgaire.

Il faut rechercher l'Azuré des mouillères ou de la Croisette dans les belles landes à Gentiane pneumonanthe identifiées trop tardivement pour qu'elles puissent être prospectées au bon moment. Il convient également de rechercher plus spécifiquement le Fadet des laîches dans les landes à molinie de la commune.

E- RHOPALOCERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES

Les deux espèces emblématiques et patrimoniales de la commune restent l'Azuré du Serpolet et le Cuivré des marais.



AZURE DU SERPOLET

Milieux thermophiles
Annexe II de la directive « Habitats »
Protégé en France
En danger en Europe et quasi-menacé au niveau mondial et en Aquitaine

Phengaris arion (Linnaeus, 1758)

Taille : 3,2 à 4,4 cm

Observation : juin à septembre

Habitats : Talus herbeux et coteaux thermophiles avec de l'Origan (*Origanum vulgare*), plante hôte du papillon.

L'Azuré du serpolet a des ailes bleu foncé dessus avec des bordures noires et des taches brunes sur les ailes antérieures chez le mâle. Chez la femelle, les bordures sont plus larges et les ailes antérieures plus enfumées.

La chenille se nourrit des fleurs de l'Origan vulgaire jusqu'à sa troisième mue où elle se laisse tomber au sol. A partir de cet instant, incapable de se déplacer seule, elle dupe et attire des fourmis du genre *Myrmica* en sécrétant et diffusant des phéromones très proches de celles de leurs larves (mimétisme chimique), en produisant un miellat dont les fourmis vont se nourrir et allant même jusqu'à émettre des stridulations proches de celles de la reine (mimétisme acoustique). La chenille est ainsi emportée dans la fourmilière où elle va consommer des larves et même parfois être alimentée par les fourmis elles-mêmes. Au bout de 10 mois, en juin-juillet de l'année suivante, la chenille effectue sa dernière mue et un jeune papillon sort très rapidement de la fourmilière.

Le maintien des populations d'Azuré du serpolet est complexe en raison de son cycle biologique qui dépend de deux autres êtres vivants : l'Origan vulgaire et les fourmis du genre *Myrmica*.



CUIVRE DES MARAIS

Prairies humides
Annexes II & IV de la directive « Habitats »
Protégé en France
Quasi-menacé en Aquitaine

Lycaena dispar (Haworth, 1802)

Taille : 3,4 à 4,0 cm

Observation : mai à août

Habitats : Friches et prairies humides où se développent des espèces d'oseilles sauvages (*Rumex spp.*), sa plante-hôte.

Le Cuivré des marais est le joyau des prairies humides : ses ailes orange en font un papillon peu discret. Le mâle est territorial et passe du temps à surveiller sa prairie depuis le haut d'une herbe haute, chassant tout intrus passant à proximité ou harcelant les femelles. Très adapté aux milieux humides inondés l'hiver, la chenille est capable de résister à des inondations de plusieurs jours, remontant ponctuellement à la surface pour respirer.

Le Cuivré des marais est une espèce protégée en Europe et en France, victime de la disparition des zones humides par mise en culture, construction ou drainage. Sa présence sur la commune de Lahonce est assez localisée. L'espèce est notamment très présente dans les barthes et plus discrète au centre de Fret. Elle témoigne de l'intérêt de conserver des grands espaces de milieux humides ouverts, mais également des petites noues à la végétation rivulaire herbacée et des corridors de déplacement tels que les digues enherbées.

10 – LES MOLLUSQUES

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

▪ Taxons étudiés

L'étude a porté sur les mollusques continentaux :

- Gastéropodes terrestres (escargots et limaces terrestres)
- Gastéropodes aquatiques d'eau douce/saumâtre (escargots dulçaquicoles). Il n'existe pas de limaces d'eau douce en France métropolitaine
- Bivalves d'eau douce.

Concernant les gastéropodes, l'attention s'est portée sur les escargots. L'étude des limaces demande une analyse plus complète couteûse et chronophage comprenant des dissections et des analyses ADN. L'étude des limaces n'a donc pas pu être réalisée de manière exhaustive dans cet Atlas.
Concernant les espèces aquatiques, l'Adour n'a pas été prospecté car cela nécessite des moyens techniques d'envergure compte-tenu du marnage important et de la dangerosité du fleuve. Quant à l'analyse ADNe, elle n'était pas prévue car elle est couteuse et pour l'Adour les résultats n'auraient pas permis de conclure car il n'est pas possible de localiser précisément les espèces présentes à l'échelle communale.
Le Lac de Lahonce n'a pas été diagnostiqué non plus pour les mêmes raisons techniques et financières. Les délaissés du Centre de Fret actuel n'ont pas fait l'objet d'inventaires.

▪ Bibliographie

Sur la commune de Lahonce, la bibliographie concernant les mollusques est quasi inexistante.
▪Source OpenObs données transmises par l'INPN, plateforme nationale du SINP - extraction du 05/04/2024 :

- Pour les bivalves et les gastéropodes aquatiques : aucune donnée sur la commune
- Pour les gastéropodes terrestres : 6 données historiques

▪Source site faune-aquitaine.org LPO, données consultées le 05/04/2024 :

- Pour les bivalves et les gastéropodes aquatiques : aucune donnée sur la commune
- Pour les gastéropodes terrestres : 4 données de Jean-Claude Vignes

▪MIFENEC/Alain Bertrand : quelques observations opportunistes avaient été effectuées en 2017/2018 au niveau de l'entreprise Unibéton et de la falaise située derrière la déchetterie : 9 données de gastéropodes terrestres.

▪ Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage a été réalisé au regard de la connaissance du territoire étudié, de la diversité des habitats présents, et des exigences des mollusques terrestres et aquatiques. L'inventaire a été uniquement qualitatif. Tous les grands habitats ont été échantillonnés :

TYPES D'HABITAT ECHANTILLONNES	
Terrestre	**Aquatiques**
Prairies mésophiles	Rivières (Condistéguy notamment)
Prairies humides	Fleuve Adour (vases)
Roselières soumises à marée	Vases de l'Aiguette
Roselière non soumises	Mares permanentes
Cariçaies/Jonchaies	Mares temporaires forestières
Landes sèches	Mares temporaires prairiales
Landes humides	Mares de carrière
Friches humides	Sources
Boisements de coteau	Fontaines et lavoirs
Boisements alluviaux	Ruisselets et ruisseaux
Végétations de fossés	Tonnes de chasse
Haies et fruticées	Fossés de drainage
Jardins de particuliers	
Talus de bord de route	
Talus de voie ferrée	
Enrochements de l'Adour	
Falaises calcaires	
Gazons amphibies	
Végétations de mares	

Tableau 28 : *Habitats échantillonnés pour les mollusques - 2024*

65 stations ont fait l'objet d'observations et/ou de prélèvements sur la commune pour **526 données recueillies.** L'effort d'échantillonnage a donc été important.

Néanmoins, compte-tenu de la taille de la commune, du nombre importants de micro-habitats et du temps imparti pour cette étude, nous n'avons pas pu échantillonner l'ensemble des forêts, des mares, des Barthes, etc. Ainsi plusieurs mares, sources, petits ruisseaux pouvant révéler des espèces patrimoniales n'ont pas été inventoriés.

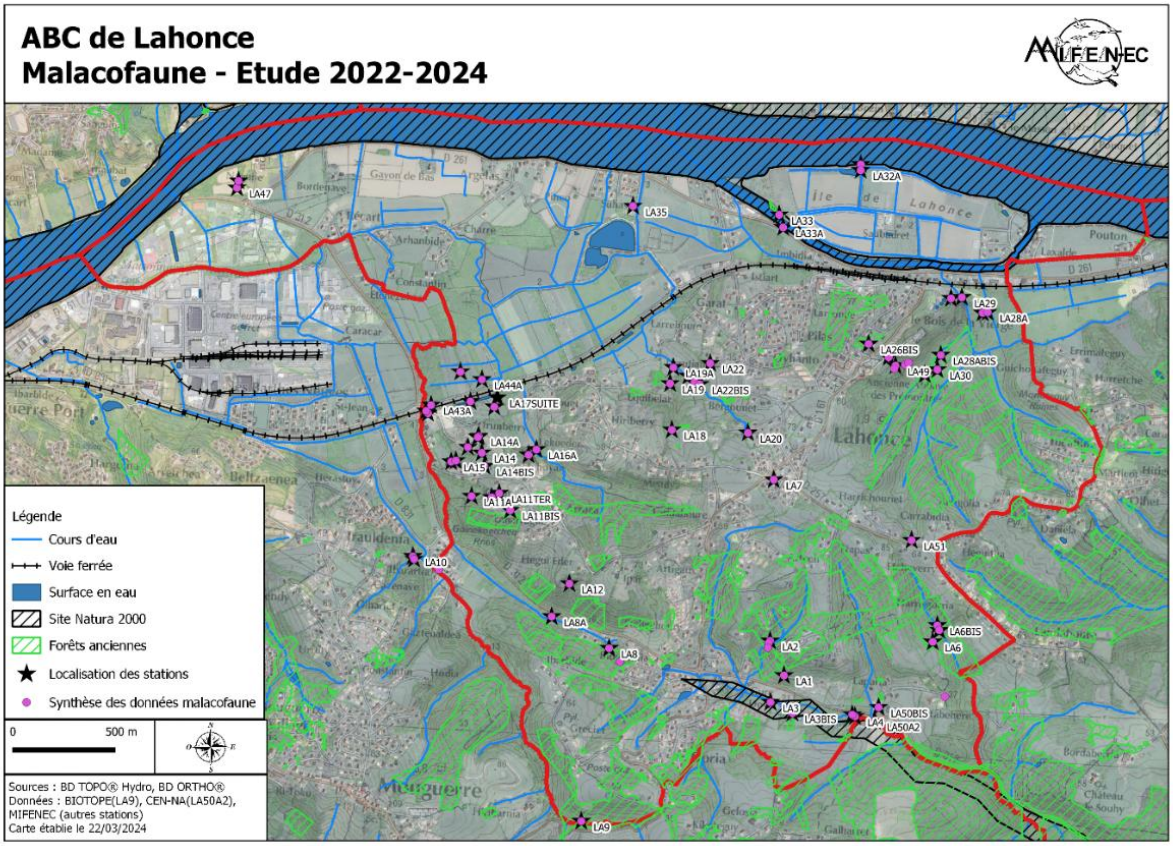

Figure 12 : *Plan d'échantillonnage des mollusques sur Lahonce - 2024*



Figure 13 :
Exemples d'habitats prospectés – MIFENEC

▪ Méthodologie

L'étude s'est déroulée du 21/10/2022 au 28/02/2024 avec une période condensée lors de l'hiver 2023/2024 du 06/12/2023 au 28/02/2024.
Plusieurs méthodes ont été utilisées :

Pour les terrestres :

▪ Recherche à vue à l'aide d'une loupe à main, dans les différents micro-habitats de chaque station
▪ Récolte de litière, tamisage et tri de litière
▪ Identification à vue pour les grosses espèces et à la loupe binoculaire pour les petites

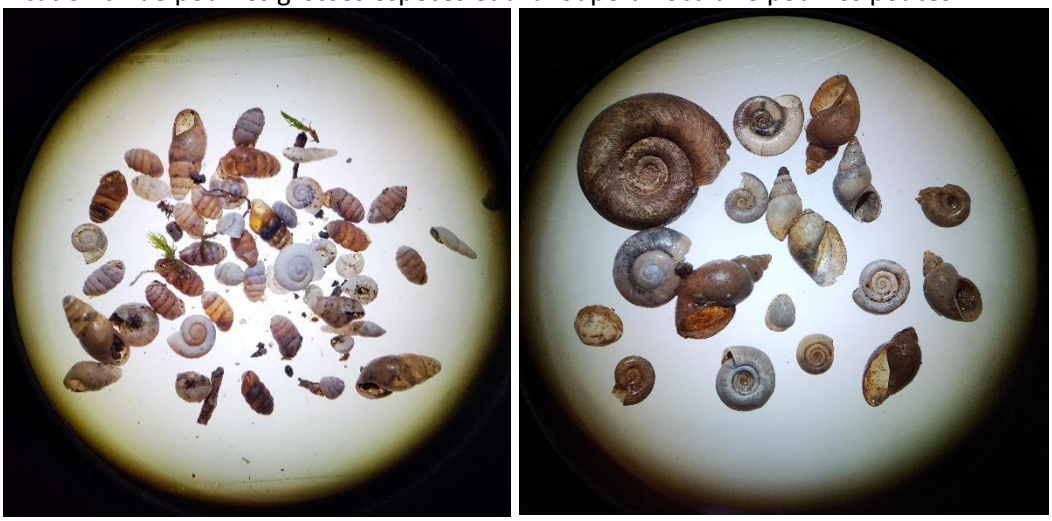

Figure 14 : Identification des micro-mollusques terrestres et aquatiques à la binoculaire - MIFENEC

Pour les gastéropodes aquatiques et les micros bivalves :

▪ Recherche à vue à la surface de l'eau
▪ Récolte de sédiments à l'aide d'une épuisette sur manche et d'un tamis millimétrique
▪ Identification à vue pour les grosses espèces et à la loupe binoculaire pour les petites



Figure 15 : Recherche de mollusques aquatiques au niveau d'un lavoir et d'une source MIFENEC

Pour les macros bivalves :

▪ Recherche à vue de coquilles vivantes dans le cours d'eau

▪ Recherche à vue d'indices de présence, à savoir de coquilles et fragments de coquilles vides déposés sur les atterrissements en bord de cours d'eau.

Nous avons précisé les spécimens vivants ou récemment morts des spécimens anciens.
Compte-tenu de la méconnaissance de la malacofaune dans le département des Pyrénées-Atlantiques, tous les échantillons prélevés ont été conditionnés dans des piluliers référencés au numéro de la station. Pour les échantillons prélevés vivants et conditionnés en alcool, ils pourront servir pour des études ADN ou des dissections futures afin d'améliorer les connaissances sur ces taxons peu étudiés.
A noter que tous les individus observés n'ont pas été récoltés.
Des photos de coquilles vides ou d'individus vivants en activité ont également été prises. Cela est notamment utile pour identifier certaines espèces avec des critères morphologiques des individus vivants qui peuvent être différents des critères morphologiques conchyliologiques.

Identification des taxons difficiles :

▪Pour l'identification de certains taxons difficiles, notamment les Sphaeriidae (micros bivalves), les individus ont été envoyés à un spécialiste national : Jacques Mouthon. Il a réalisé bénévolement les identifications, à une vitesse record, et nous tenons ici à l'en remercier.

Lahonce 2023-2024 envoyé à Jacques Mouthon		
Stations collectées	**Dates**	**Remarques**
LA3BIS	19/01/2024	Cariçaie
LA3BIS	19/01/2024	Cariçaie
LA6BIS	20/12/2023	Ruisseau tuffeux et lavoir
LA6BIS	20/12/2023	Ruisseau tuffeux et lavoir
LA11A	23/01/2024	Source et ruisselet forestier
LA15A	24/01/2024	Mare temporaire caricaie
LA16A	29/01/2024	Cours d'eau forestier
LA16A	29/01/2024	Ruisselet forestier
LA17	29/01/2024	Cariçaie
LA22A	21/02/2024	Ruisseau
LA22A	20/02/2024	Ruisseau forestier
LA28ABIS	28/02/2024	Mare forestière
LA28ABIS	28/02/2024	Mare forestière
LA28ATER	28/02/2024	Ruisselet forestier
LA43A	29/01/2024	Cours d'eau RD312
LA43A	29/01/2024	Cours d'eau RD312
TOTAL : 16 tubes envoyés comprenant 10 stations différentes		

Tableau 29 : *Echantillons de microbivalves envoyés à Jacques MOUTHON pour identification - 2024*

▪Pour certains autres taxons, et notamment des gastéropodes aquatiques, nous avons fait appel à 3 autres spécialistes afin d'avoir la confirmation de certaines espèces : Xavier Cucherat, Lilian Léonard et Quentin Wackenheim que nous tenons également à remercier.

▪ Participation à une étude de recherche

Afin de contribuer à une étude de recherche sur le genre *Aegopinella* en Europe, un malacologue de Franche-Comté, Julien Ryelandt, nous a demandé de lui envoyer des échantillons de Luisantine des montagnes (*Aegopinella epipedostoma)*. Quelques échantillons prélevés sur Lahonce ont donc été envoyés. Nous n'avons pas encore les résultats de cette recherche.

Name	NOM_OBS	STRUCTURE	DATE	COMMUNE	HABITAT	STATION
Habitat po 15	Sophie Gansoinat	MIFENEC	19/01/2024	Lahonce	Prairie humide sous ligne HT	LA3
Habitat po 17	Sophie Gansoinat	MIFENEC	19/01/2024	Lahonce	Cariçaie à Carex pendula	LA3BIS
Habitat po 19	Sophie Gansoinat	MIFENEC	23/01/2024	Lahonce	Chênaie charmaie	LA8
Habitat po 26	Sophie Gansoinat	MIFENEC	23/01/2024	Lahonce	Friche humide avec Carex pendula	LA11
Habitat po 29	Sophie Gansoinat	MIFENEC	24/01/2024	Lahonce	Prairie mésophile de fauche	LA14BIS
Habitat po 35	Sophie Gansoinat	MIFENEC	24/01/2024	Lahonce	Cariçaie à Carex riparia	LA15

Tableau 30 : *Echantillons d'Aegopinella epipedostoma envoyés à Julien RYELANDT pour une étude européenne - 2024*

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

On recense sur la commune de Lahonce **77 espèces (84 taxons) de gastéropodes et 7 espèces (8 taxons) de bivalves d'eau douce.**

Dans le département 64, les chiffres clés concernant les gastéropodes sont encore loin d'être bien définis car certaines espèces n'ont pas encore été publiées dans les sites officiels du SINP alors qu'elles apparaissent dans le Catalogue commenté des mollusques terrestres et d'eau douce de Pyrénées-Atlantiques d'Alain Bertrand édité en mai 2020. Il s'agit notamment de toute la liste des micro-mollusques aquatiques (hydrobiidae notamment) bien développée dans le catalogue d'Alain Bertrand mais sous-estimée sur le site FAUNA. De plus, certaines publications récentes n'ont pas encore été prises en compte par les sites officiels. Par exemple, *Mercuria tachoensis* qui a fait l'objet d'une publication en 2023 sur sa présence avérée dans le département 64, en Pays Basque, n'apparait pas encore dans la liste des espèces présentes dans le département 64 sur le site FAUNA, ni sur le site de l'INPN. C'est également le cas pour un micro-bivalve d'eau douce découvert en 2020, *Euglesa interstitialis*.

Ainsi, il et particulièrement difficile de faire une analyse des résultats au regard des autres données existantes car on ne peut se baser ni sur la bibliographie, ni sur les référentiels « espèces » officiels.

Nous tenterons néanmoins l'exercice sur la base des données existantes.

Gastéropodes terrestres (escargots et limaces)											
Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection Nationale	DHFF*	Liste rouge** mondiale	Liste rouge** européenne	Liste rouge** française	Liste rouge** régionale	ZNIEFF*	Endémisme	Indigénat*
Aciculidae	*Acicula fusca*	Aiguillette fauve			LC	LC	LC				Indigène
Aciculidae	*Platyla cryptomena*	Aiguillette de Bayonne			LC	LC	LC		x		Indigène
Agriolimacidae	*Deroceras cf. laeve*	Loche des marais				LC	LC				Indigène
Agriolimacidae	*Deroceras cf. reticulatum*	Loche laiteuse				LC	LC				Indigène
Agriolimacidae	*Deroceras cf.invadens/panormitanum*	Loche vagabonde					NA				Introduite envahissante
Arionidae	*Arion cf. hortensis*	Loche noire			LC	LC	LC				Indigène
Arionidae	*Arion cf. intermedius*	Loche hérisson			LC	LC	LC				Indigène
Arionidae	*Arion fuscus/subfuscus*	Loche rousse/roussâtre			LC	LC	LC				Indigène
Arionidae	*Arion rufus*	Grande loche			LC	LC	LC				Indigène
Azecidae	*Cryptazeca cf. monodonta*	Brillante minuscule	Art4		EN	EN	EN	NT	x	Endémique Ibéro-pyrénéen	Indigène
Chondrinidae	*Abida bigerrensis*	Maillot grimace			LC	LC	LC			Endémique Ibéro-pyrénéen	Indigène
Chondrinidae	*Abida secale ?*	Maillot seigle			LC	LC	LC				Indigène
Clausiliidae	*Balea heydeni*	Balée des saules			LC	LC	LC				Indigène
Clausiliidae	*Clausilia cf. bidentata*	Clausilie commune			LC	LC	LC				Indigène
Clausiliidae	*Macrogastra cf. rolphii*	Massue atlantique			LC	LC	LC				Indigène
Clausiliidae	*Neniatlanta pauli*	Clausilie basque	Art3		LC	LC	LC		x	Sub-endémique néo-aquitaine	Indigène
Cochlicopidae	*Cochlicopa cf. lubrica*	Brillante commune				LC	LC				Indigène
Cochlostomadiae	*Obscurella obscura labourdensis*	Cochlostome ibérique					NE		x	Endémique Ibéro-pyrénéen	Indigène
Discidae	*Discus rotundatus*	Bouton commun			LC	LC	LC				Indigène
Ellobiidae	*Carychium minimum*	Auriculette naine				LC	LC				Indigène
Ellobiidae	*Carychium tridentatum*	Auriculette commune				LC	LC				Indigène
Euconulidae	*Euconulus cf. alderi*	Conule brillant					LC				Indigène
Ferussaciidae	*Ceciliodes acicula*	Aiguillette commune				LC	LC				Indigène
Gastrodontidae	*Aegopinella epipedostoma*	Luisantine des montagnes			LC	LC	LC				Indigène
Gastrodontidae	*Aegopinella nitidula*	Grande luisantine			LC	LC	LC				Indigène
Gastrodontidae	*Aegopinella pura ?*	Petite luisantine				LC	LC				Indigène
Gastrodontidae	*Nesovitrea hammonis*	Luisantine striée				LC	LC				Indigène
Gastrodontidae	*Retinella incerta*	Luisantine aquitaine			LC	LC	LC				Indigène
Geomitridae	*Cernuella aginnica/virgata*	Caragouille semblable			LC	LC	LC				Indéterminé
Geomitridae	*Helicella itala*	Helicelle trompette			LC	LC	LC				Indigène
Geomitridae	*Trochoidea trochoides*	Troque des dunes				LC	LC				Introduite dans la région
Geomitridae	*Xeroplexa intersecta*	Hélicette carénée			LC	LC	LC				Indigène
Helicidae	*Cepaea nemoralis*	Escargot des haies			LC	LC	LC				Indigène
Helicidae	*Cornu aspersum*	Escargot petit-gris				LC	LC				Cryptogène
Helicidae	*Theba pisana*	Caragouille rosée				LC	LC				Introduite dans la région
Hygromiidae	*Hygromia limbata*	Hélice des ruisseaux			LC	LC	LC				Indigène
Hygromiidae	*Monacha cartusiana*	Petit moine			LC	LC	LC				Indigène
Hygromiidae	*Trochulus cf. hispidus*	Veloutée commune			LC	LC	LC				Indigène
Hygromiidae	*Zenobiellina subrufescens*	Hélice molle			LC	LC	DD				Indigène
Lauriidae	*Lauria cylindracea*	Maillot commun					LC				Indigène
Limacidae	*Limax cinereoniger*	Grande limace			LC	LC	LC				Indigène
Oxychilidae	*Oxychilus alliarius*	Luisant aillé			LC	LC	LC				Indigène
Oxychilidae	*Oxychilus draparnaudi*	Grand luisant			LC	LC	LC				Indigène
Oxychilidae	*Oxychilus navarricus*	Luisant des Pyrénées			LC	LC	LC				Indigène
Pomatiidae	*Pomatias elegans*	Elégante striée				LC	LC				Indigène
Pristilomatidae	*Vitrea crystallina*	Cristalline commune			LC	LC	LC				Indigène
Pristilomatidae	*Vitrea cf. subrimata/narbonensis*	Cristalline méridionale			LC	LC	LC				Indigène
Punctidae	*Paralaoma servilis*	Escargotin cosmopolite				DD	LC				Cryptogène
Punctidae	*Punctum pygmaeum*	Escargotin minuscule				LC	LC				Indigène
Pupillidae	*Pupilla muscorum*	Maillot des mousses			LC	LC	LC				Indigène
Pupillidae	*Pupilla triplicata*	Maillot pygmée				LC	LC				Indigène
Succineidae	*Oxyloma elegans*	Ambrette élégante				LC	LC				Indigène
Succineidae	*Succinea putris*	Ambrette amphibie				LC	LC				Indigène
Testacellidae	*Testacella haliotidea*	Testacelle commune			LC	LC	LC				Indigène
Trissexodontidae	*Trissexodon constrictus*	Hélice de Navarre	Art4		LC	LC	LC		x	Endémique Ibéro-pyrénéen	Indigène
Truncatellinidae	*Truncatellina callicratis*	Maillotin denté				LC	LC				Indigène
Valloniidae	*Acanthinula aculeata*	Escargotin hérisson				LC	LC				Indigène
Valloniidae	*Vallonia costata*	Vallonie costulée				LC	LC				Indigène
Valloniidae	*Vallonia excentrica*	Vallonie des pelouses				LC	LC				Indigène
Valloniidae	*Vallonia pulchella*	Vallonie trompette				LC	LC				Indigène
Vertiginidae	*Vertigo pygmaea*	Vertigo commun				LC	LC				Indigène
Vitrinidae	*Semilimax pyrenaicus*	Semilimace atlantique			LC	LC	LC				Indigène

* DHFF : Directive Habitats Faune Flore / ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique / Indigénat : consultation site FAUNA au 22/03/2024

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 31 : *Enjeu de conservation des gastéropodes terrestres - 2024*

Escargots terrestres :

Si on tente l'exercice de comparaison des données entre Lahonce et le reste du département, en enlevant les espèces strictement montagnardes et inféodées aux grottes, on recense environ 130 à 135 espèces d'escargots terrestres (hors limaces) dans le département 64 selon les sources utilisées pour **53 espèces d'escargots recensés sur Lahonce, soit environ 40%.**

C'est un très bon score pour la commune seule, en sachant que l'inventaire est loin d'être exhaustif et qu'il y a encore plusieurs espèces potentielles à rechercher.

Sur les 53 escargots terrestres recensés sur Lahonce :

▪3 espèces protégées nationalement sont présentes en France sur 7 espèces protégées dans le département : Hélice de Navarre, Clausilie basque et Brillante minuscule

▪5 espèces sont déterminantes ZNIEFF en Aquitaine : Aiguillette de Bayonne, Clausilie basque, Brillante minuscule, Cochlostome ibérique, Hélice de Navarre

▪1 espèce est en danger en France et quasi menacée en Aquitaine : La Brillante minuscule
▪Au moins 5 espèces sont endémiques et sub-endémiques
▪Aucune espèce de la DHFF
▪Il y a plusieurs mentions nouvelles pour le Pays Basque (ex : Pupilla triplicata : anciennes données dans le Béarn. Aucune donnée en Pays Basque)
Source : consultation site FAUNA le 05/04/2024

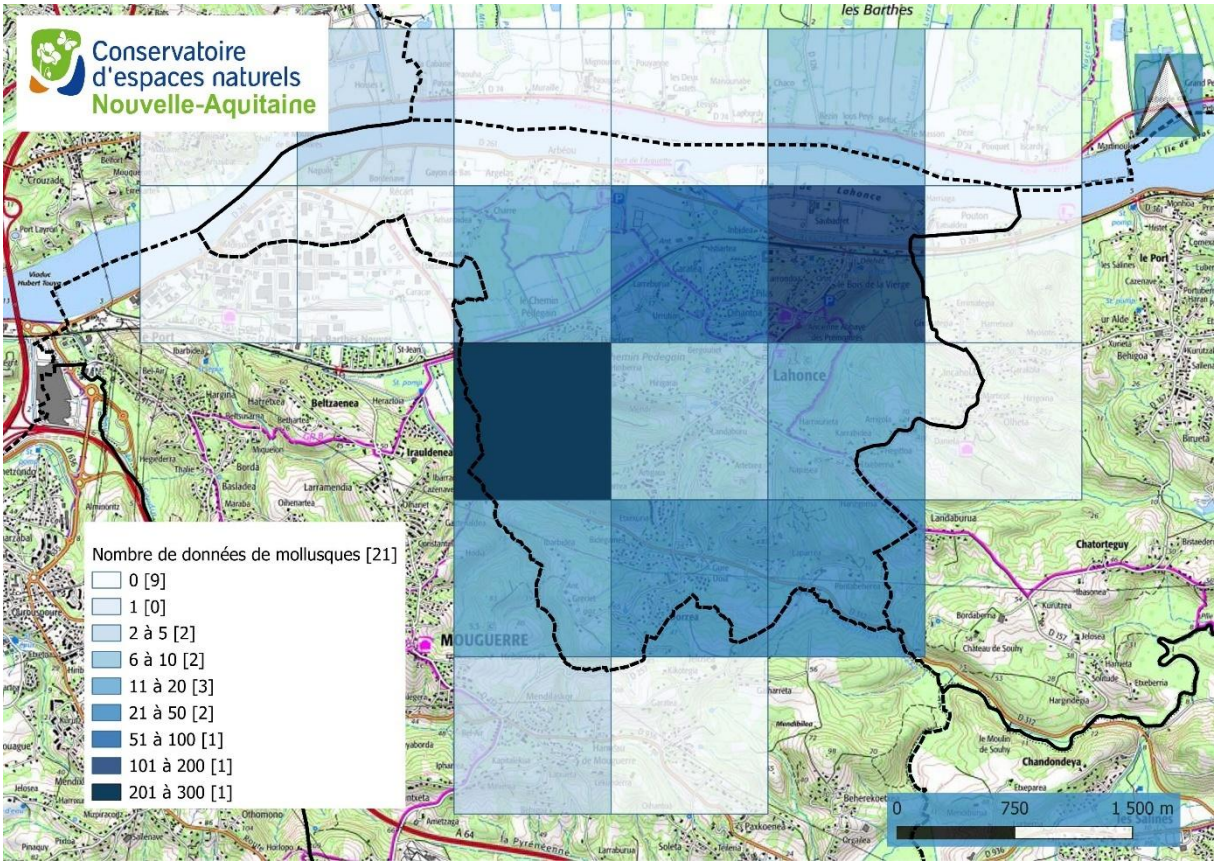

Carte 24 : *Répartition du nombre de données de mollusques par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*



Cochlostome ibérique



Clausilie basque



Hélice de Navarre



Hélice molle



Brillante minuscule



Aiguillette de Bayonne

Figure 16 : Illustrations de quelques escargots terrestres présents à Lahonce - MIFENEC

Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour avoir un aperçu complet des enjeux sur la commune.
A ce titre, il y a un fort potentiel pour au moins 2 autres espèces protégées : *Cryptazeca subcylindrica*, et *Truncatellina cylindrica* qui seront à rechercher.
L'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*) pourrait également être présent mais en l'état actuel des connaissances il semble absent au nord d'une ligne Saint-Jean-de-Luz – Cambo-les-Bains.

Limaces :

L'exercice de comparaison avec les données départementales est infaisable pour les limaces compte-tenu du manque de connaissances.

- En l'état actuel des connaissances, aucune espèce patrimoniale n'a été recensée. On notera tout de même la présence d'une espèce rarement vue car cryptique : la Testacelle commune.
- 1 espèce introduite envahissante sur 2 présentes en France : la Loche vagabonde.



Figure 17 : Testacelle commune (Testacella haliotidea) - MIFENEC

Gastéropodes aquatiques d'eau douce/saumâtre											
Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection Nationale	DHFF*	Liste rouge** mondiale	Liste rouge** européenne	Liste rouge** française	Liste rouge** régionale	ZNIEFF*	Endémisme	Indigénat*
Acroloxidae	*Acroloxus lacustris*	Patelline d'Europe			LC	LC	LC				Indigène
Assimineidae	*Assiminea cf. grayana*	Sentinelle à bande			LC	LC	LC			Non évalué	Crytogène
Bythinellidae	*Bythinella cf. ullaensis*	Bythinelle basque					DD			Endémique	Indigène
Bythinellidae	*Bythinella sp.*		?	?	?				?	?	?
Hydrobiidae	*Mercuria cf. tachoensis*	-			DD	DD			?	?	Indigène
Hydrobiidae	*Mercuria sp.*		?	?	?				?	?	?
Lymnaeidae	*Ampullaceana cf. balthica*	Limnée commune			LC	LC	LC				Indigène
Lymnaeidae	*Galba truncatula*	Limnée épaulée			LC	LC	NA				Introduite
Lymnaeidae	*Omphiscola glabra*	Limnée étroite			NT	NT	NT				Indigène
Lymnaeidae	*Stagnicola sp.*	Limnée sp.									
Neritidae	*Theodoxus fluviatilis*	Nérite des rivières			LC	LC	LC				Introduite
Physidae	*Physella acuta*	Physe voyageuse			LC	LC	NA				Introduite
Planorbidae	*Ancylus fluviatilis*	Patelline des fleuves			LC	LC	LC				Indigène
Planorbidae	*Anisus cf. leucostoma*	Planorbe des fossés			LC	LC	LC				Indigène
Planorbidae	*Anisus cf. spirorbis*	Planorbe de Linné				LC	LC				Indigène
Planorbidae	*Bathyomphalus contortus*	Planorbe ombiliquée			LC	LC	LC				Indigène
Planorbidae	*Ferrissia californica*	Patelline fragile			LC	DD	NA				Introduite
Planorbidae	*Hippeutis complanatus*	Planorbine des fontaines			LC	LC	LC				Indigène
Planorbidae	*Planorbis planorbis*	Planorbe commune			LC	LC	LC				Indigène
Tateidae	*Potamopyrgus antipodarum*	Hydrobie des antipodes				LC	NA				Introduite envahissante
Valvata piscinalis	*Valvata piscinalis*	Valvée porte-plumet			LC	LC	LC				Indigène
Valvatidae	*Valvata cristata*	Valvée plane				LC	LC				Indigène

* DHFF : Directive Habitats Faune Flore / ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique / Indigénat : consultation site FAUNA au 22/03/2024

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 32 : Enjeu de conservation des gastéropodes aquatiques - 2024

Gastéropodes d'eau douce :

Concernant les gastéropodes aquatiques, **22 espèces ont été recensées sur Lahonce**. Si on enlève les espèces souterraines aquatiques, non recensées sur la commune, on oscille entre 38 et 47 espèces dans le département 64 (selon les sources utilisées), pour 22 espèces a minima sur Lahonce, soit entre **46,8 % et 57,8 %.**

C'est également un très bon score pour la commune seule, en sachant que l'inventaire n'est pas exhaustif et que certains micro-mollusques aquatiques peuvent être endémiques de sources.

Le cours d'eau qui descend de la carrière et longe la RD312 **totalise 17 espèces** sur les 22 recensées. A noter tout de même que certaines coquilles sont en plus ou moins bon état de conservation et pour certaines anciennes.

Les données de connaissance sont insuffisantes en France et dans le département (DD) sur plusieurs taxons pour statuer sur la patrimonialité des espèces de gastéropodes aquatiques d'eau douce à Lahonce. Néanmoins sur **les 22 espèces recensées à Lahonce** :

- **1 espèce est menacée en Europe, en France et en Aquitaine : la Limnée étroite (*Omphiscola glabra*)**
- **Suspicion d'au moins 1 espèce endémique** mais il y a en a très certainement d'autres. Des études génétiques et/ou morphologiques doivent être réalisées pour l'identification précise des hydrobiidae et bythinellidae notamment.
- **1 espèce exotique envahissante : Hydrobie des antipodes *(Potamopyrgus antipodarum)***

▪ **Plusieurs mentions nouvelles pour le Pays Basque**
Source : consultation site FAUNA le 05/04/2024



Figure 18 : Limnée étroite (Omphiscola glabra), espèce aquatique menacée MIFENEC



Figures 19 : Mercuria sp. - MIFENEC



Figures 20 : Bythinellidae sp. - MIFENEC

Des investigations supplémentaires (prospection, analyses ADN, analyses morphologiques) sont nécessaires pour avoir un aperçu complet des enjeux sur la commune.

Bivalves d'eau douce											
Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection Nationale	DHFF*	Liste rouge** mondiale	Liste rouge** européenne	Liste rouge** française	Liste rouge** régionale	ZNIEFF*	Endémisme	Indigénat*
Cyrenidae	*Corbicula fluminea*	Corbicule asiatique			LC		NA				Introduite envahissante
Sphaeriidae	*Euglesa casertana*	Pisidie robuste			LC	LC	LC				Indigène
Sphaeriidae	*Euglesa interstitialis*	Pisidie ténébreuse					NE				Indigène
Sphaeriidae	*Euglesa milium*	Pisidie des rives			LC	LC	LC				Indigène
Sphaeriidae	*Euglesa nitida*	Pisidie ubique			LC	LC	LC				Indigène
Sphaeriidae	*Euglesa personata*	Pisidie des sources				LC	LC				Indigène
Sphaeriidae	*Euglesa subtruncata*	Pisidie chiendent			LC	LC	LC				Indigène
Unionidae	*Unio pictorum ?*	Mulette des peintres ? Ne peut être distinguée de la Mulette méridionale que par analyse ADN			LC	LC	LC				Indigène
Unionidae	*Unio mancus ?*	Mulette méridionale ? Ne peut être distinguée de la Mulette des peintres que par analyse ADN		Annexe V	NT	NT					Indigène

* DHFF : Directive Habitats Faune Flore / ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique / Indigénat : consultation site FAUNA au 22/03/2024

**Statut espèces menacées (LR : Listes Rouges) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

Tableau 33 : *Enjeu de conservation des bivalves d'eau douce - 2024*

Pour les bivalves, qu'il s'agisse du Catalogue d'Alain Bertrand, du site de l'INPN ou du site FAUNA, tout le monde s'accorde pour dire qu'il y a, à l'heure actuelle 21 espèces dans le département 64. Si on rajoute *Euglesa interstitialis*, récemment découverte, cela nous amène à **22 espèces pour 8 espèces recensées sur la commune, soit 36,3 %.**

Ce chiffre est à relativiser car, rappelons-le l'Adour et le Lac de Lahonce n'ont pas été échantillonnés au cours de cette étude, ni la totalité des cours d'eau, fossés, et trous d'eau. Le Lac de Lahonce peut abriter des populations vivantes d'Anodontes.

Parmi ces 8 espèces de bivalves :

- **7 espèces sont autochtones**
- **1 espèce est une introduite envahissante** sur 5 espèces présentes en France : la Corbicule asiatique (*Corbicula fluminea*)
- **1 espèce potentielle est d'intérêt communautaire (Natura 2000) quasi menacée : *Unio mancus***
- **1 espèce non évaluée en France car trop récemment décrite (2020) : *Euglesa interstitialis***
- Aucune espèce endémique pour aucune espèce endémique en France

Sources : consultation du site FAUNA le 05/04/2024

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

▪ Gastéropodes terrestres (escargots et limaces)

▪ Cortège des falaises calcaires et milieux rocheux

Plusieurs espèces vivent au contact direct de la roche et parfois même sur des parois calcaires verticales en haute altitude. Les petites « falaises » calcaires de Lahonce, le substrat caillouteux et rocheux de la carrière accueillent un cortège tout à fait unique composé du Maillot grimace *(Abida bigerrensis)*, du Cochlostome ibérique *(Obscurella obscura)* et dans la litière, non loin de la roche un micromollusque difficile à détecter à l'œil nu, le Maillotin denté (*Truncatellina callicratis*).



Figures 21 : Maillot grimace et Cochlostome ibérique au contact direct de la roche calcaire – MIFENEC

▪ Cortège des forêts

Plusieurs espèces sont forestières comme la Clausilie commune (*Clausilia bidentata*), la Clausilie basque (*Neniatlanta pauli*) et dans les boisements alluviaux la Balée des saules (*Balea heydeni*). On retrouve également de nombreux luisants et la Luisantine aquitaine *(Retinella incerta)* bien représentée. La Semilimace atlantique (*Semilimax pyrenaicus*) qui a besoin d'un micro-habitat frais et humide est souvent présente en milieu forestier ou dans les talwegs boisés.

▪ Cortège des zones humides

Le cortège des zones humides sur Lahonce se compose d'espèces amphibies telles que l'Ambrette élégante *(Oxyloma elegans)* et l'Ambrette amphibie *(Succinea putris)*, mais également d'auriculettes (*Carychium tridentatum* et *Carychium minimum*), de la Luisantine striée (*Nesovitrea hammonis*), de la Luisantine des montagnes (*Aegopinella epipedostoma*), et du Vertigo pygmée (*Vertigo pygmaea*). Il convient de noter que les barthes sont particulièrement pauvres en gastéropodes terrestres et aquatiques et l'espèce d'intérêt communautaire inféodée aux zones humides, le Vertigo de Des Moulins n'a pas été contacté sur Lahonce alors que les habitats d'espèces sont présents.

▪ Cortège des pelouses sèches

Les habitats secs qui jouxtent la carrière notamment et les pelouses à orchidées accueillent des espèces capables de supporter de fortes chaleurs et la sécheresse. Ces habitats rares et localisés sur la commune font partie des enjeux de conservation pour des espèces que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sur la commune. Ce cortège sur Lahonce se compose de plusieurs geomitridae dont l'Hélicette carénée (*Xeroplexa intersecta*), la Troque des dunes (*Trochoidea trochoides*), l'Helicelle trompette (*Helicella itala*) et d'autres familles représentées par le Maillot pygmée (*Pupilla triplicata*) ou le Maillot des mousses (*Pupilla muscorum*).

▪ Cortège des prairies mésophiles à méohygrophiles

Dans les prairies mésophiles à mésohygrophiles de la commune on retrouve la Veloutée commune (*Trochulus hispidus*), la Vallonie des pelouses (*Vallonia excentrica*), la Brillante commune (*Cochlicopa cf. lubrica*).

▪ Cortège des milieux anthropisés

Les jardins, les potagers, les ronciers, les bords de chemins et de routes accueillent des espèces communes telles que l'Escargot des haies (*Cepaea nemoralis*), le Petit-gris (*Cornu aspersum*) et plusieurs espèces de limaces.

▪ Gastéropodes aquatiques

La diversité des milieux naturels aquatiques d'eau douce et d'eau saumâtre à Lahonce permet à plusieurs cortèges bien distincts de s'exprimer :

▪ Cortège des eaux saumâtres et des barthes soumises à la marée :

Une seule espèce, amphibie, a été trouvée dans ce cortège, *Assiminea cf. grayana*, assez commune dans les roselières, cariçaies et vases de l'Adour et de l'Aïguette. Cette espèce n'est pas totalement confirmée car elle nécessiterait des analyses ADN.



Figure 22 : Sentinelle à bande (Assiminea cf. grayana) - MIFENEC

D'autres espèces sont susceptibles d'être présentes dans ce cortège et notamment *Myosotella myostis*, à rechercher.

▪ Cortège des cours d'eau dynamiques

Plusieurs cours d'eau ont un débit rapide. C'est le cas du cours d'eau qui descend de Dorea. Il accueille la Nérite des rivières *(Theodoxus fluviatilis)*, la Patelline des fleuves *(Ancylus fluviatilis)*, et la Limnée commune *(Ampullacean cf. balthica)*. Remarque : Les limnées nécessitent d'être disséquées pour une identification certaine à l'espèce.

▪ Cortège des cours d'eau à débit lent

Cet habitat concentre plusieurs espèces parmi lesquelles la Patelline d'Europe (*Acroloxus lacustris),* la Patelline fragile *(Ferrissia californica),* la Limnée épaulée *(Galba truncatula),* l'Hydrobie des antipodes *(Potamopyrgus antipodarum).*

Les trois dernières espèces sont introduites. *Potamopyrgus antipodarum,* l'Hydrobie des antipodes*,* est considérée comme exotique envahissante.

▪ Cortège des sources et ruisselets forestiers :

Les espèces crénobiontes (sources) sont souvent patrimoniales car très localisées et parfois endémiques. Les alzonielles, bythinelles et mercuries forment ce cortège. Plusieurs sources à Lahonce accueillent ces espèces à enjeux et notamment la Bythinelle basque *(Bythinella cf. ullaensis)* et *Mercuria cf. tachoensis*. Ces taxons sont à l'heure actuelle très peu étudiés et méritent une attention particulière. Les Alzonielles et Bytinelles font d'ailleurs parties des 64 espèces fantastiques identifiées par le département des Pyrénées-Atlantiques.

▪ Cortège des mares temporaires ou permanentes et trous d'eau des boisements alluviaux

Omphiscola glabra, *Anisus leucostoma*, *Stagnicola sp.*, *Galba truncatula*

Les mares temporaires et permanentes et les trous d'eau présents dans les boisements alluviaux accueillent un cortège composé, entre autres, de limnées et planorbes.

Plusieurs espèces de gastéropodes aquatiques sont rattachées au battement de la nappe alluviale. L'espèce caractéristique est la Limnée étroite (*Omphiscola glabra*). Elle vit avec certains microbivalves tel que *Euglesa interstitialis* dans des milieux temporaires qui peuvent s'assécher en été et survivent en s'enfouissant dans les sédiments et les milieux interstitiels. Malheureusement ces milieux sont particulièrement fragiles car souvent détruits par les activités humaines (passages d'engins agricoles, forestiers …), et sensibles à la pollution de l'eau. A ce titre, nous avons observé une pollution dans une de ces mares temporaires, due à l'utilisation de goudron badigeonné sur les troncs des arbres attenants.

Une espèce ubiquiste a régulièrement été échantillonnée. Il s'agit de la Planorbe ombiliquée (*Bathyomphalus contortus)*.

▪ Bivalves

Macrobivalves : naïades

Une seule espèce de naïade a été trouvée sur la commune mais il en existe surement d'autres. En effet, plusieurs sites pouvant accueillir des espèces n'ont pas été prospectés car cela aurait nécessité des moyens techniques et financiers plus importants. C'est le cas du Lac de Lahonce (susceptible d'accueillir des Anodontes), et de l'Adour.

Le cours d'eau Condistéguy accueille une population vivante de **naïade d'eau douce**, *Unio mancus* ou *Unio pictorum* (espèce non identifiable sans analyse ADN), macro-bivalve sensible présent en aval des grands cours d'eau ou dans les étangs, marais.

Microbivalves : cyclades

Il n'a pas été possible d'inventorier tous les trous d'eau, fossés, mares et ruisselets de Lahonce pour obtenir un inventaire exhaustif de répartition des espèces de cyclades sur la commune. Il est également difficile de définir des cortèges car les espèces trouvées sur Lahonce sont ubiquistes pour la plupart. Un seul cortège se distingue clairement avec des espèces caractéristiques :

▪ Cortège des sources et têtes de bassins

La Pisidie des sources *(Euglesa personata)* est parfois associée à la Pisidie ténébreuse (*Euglesa interstitialis)*. Ces espèces sont caractéristiques des sources et des habitats activement alimentés par les nappes. Cf. paragraphe précédent. (Source : Jacques Mouthon)
En accompagnement, on retrouve également la Pisidie robuste (*Euglesa casertana)* et la Pisidie chiendent (*Euglesa subtruncata)* ubiquistes.
A noter que l'on retrouve la Pisidie des sources (*Euglesa personata)* dans quasiment tous les échantillons récoltés dans divers types d'habitats. Cette espèce est capable de supporter des qualités d'eau médiocres.
Aucun cortège d'eau saumâtre n'a été identifié sur Lahonce, mais rappelons que l'Adour a été sous-prospecté.

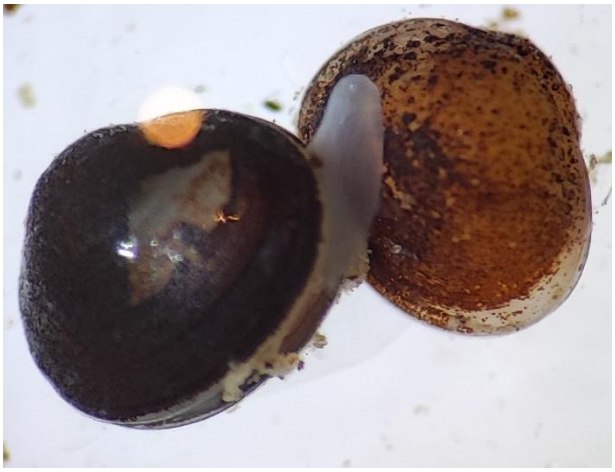



Figures 23 : Sphaeriidae sp. microbivalves d'eau douce Naïade d'eau douce *(Unio mancus/Pictorum)* – Macrobivalves

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

La dégradation et la destruction des habitats représentent les principales menaces pour les espèces terrestres à faible capacité de dispersion. Les milieux aquatiques qui constituent les habitats naturels des gastéropodes d'eau douce sont les plus touchés. (Source : liste rouge des espèces menacées en France)
Les prélèvements d'eau, l'assèchement des zones humides qui entrainent un abaissement des nappes souterraines, le piétinement des sources par le bétail ou les usagers mettent à mal certaines espèces inféodées à ces milieux sensibles telles que la Limnée étroite, les alzonielles, bythinelles et mercuries.
Les cours d'eau rescindés, la pollution de l'eau, les berges artificialisées et les ripisylves coupées sont préjudiciables aux macrobivalves notamment.
Concernant les gastéropodes terrestres, la fragmentation des boisements, l'exploitation forestière inadaptée, le piétinement, l'urbanisation en générale, l'agrandissement de l'exploitation des carrières, le surpâturage dans les prairies sont préjudiciables à de nombreuses espèces.
D'une manière générale la poursuite de l'amélioration des connaissances mérite d'être menée sur Lahonce et notamment pour certains taxons qui demandent davantage d'investigations :

- Les limaces : les différents échantillons récoltés pourraient être analysés par dissection ou analyse ADN car nous ne sommes pas à l'abri de surprises pour ces gastéropodes encore très peu étudiés
- Les macrobivalves (Unio et Anodontes) : réalisations d'investigations dédiées sur les secteurs non étudiés ou non suffisamment prospectés (Adour, lac Arbéou, Condistéguy) afin de définir les habitats aquatiques qui les accueillent et de suivre les préconisations nationales et régionales pour ces espèces sensibles en déclin.
- Espèces de milieux saumâtres et « estuariennes » : d'autres espèces sont probablement présentes sur les berges vaseuses de l'Adour et de l'Aïguette

- Cartographie des habitats d'espèces pour les 3 espèces protégées de gastéropodes terrestres afin de les prendre en compte dans les documents de planification et les projets d'aménagement
- Prise en compte des enjeux de conservation pour les espèces crénobiontes (de source et ruisselets) et les espèces d'habitats interstitiels (mares temporaires notamment)

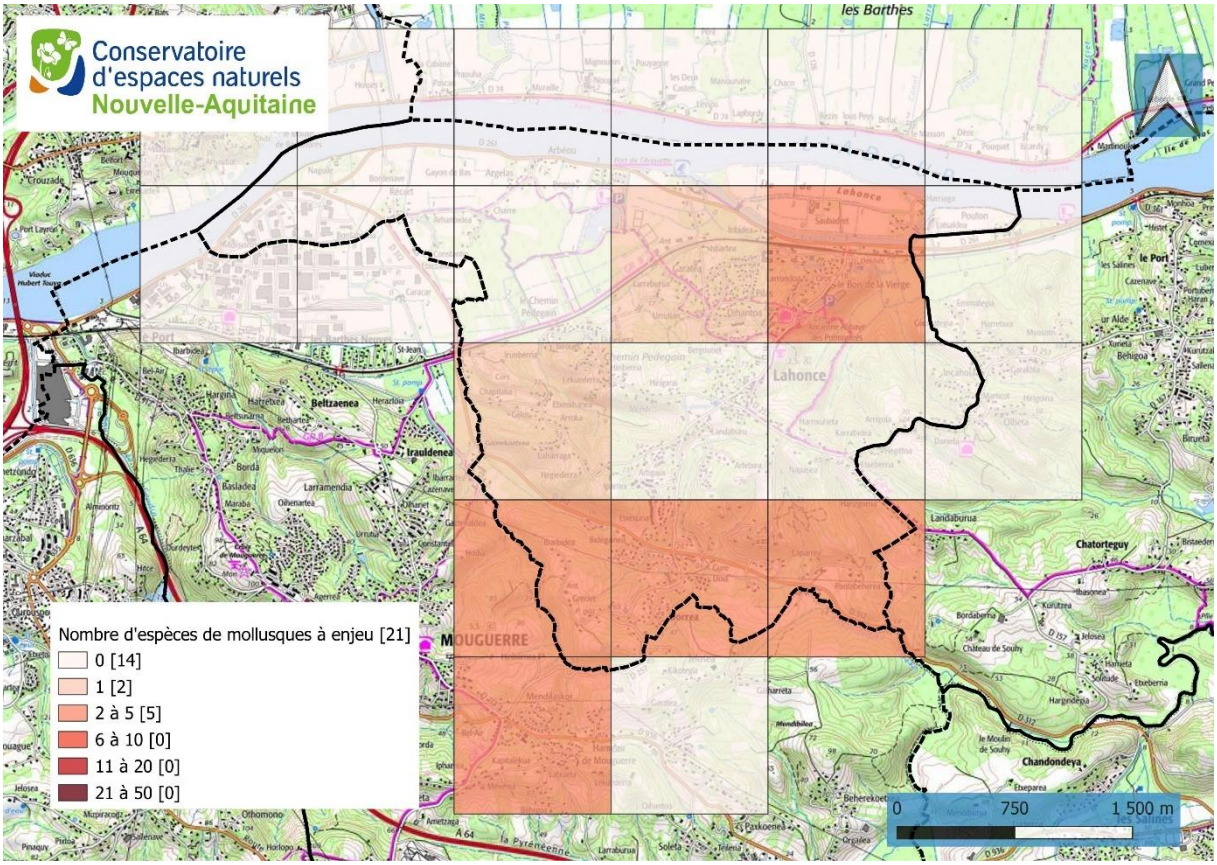

Carte 25 : *Répartition du nombre d'espèces de mollusques considérées à enjeu par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

▪ Gastéropodes terrestres (escargots et limaces)

Une espèce patrimoniale, protégée, menacée et endémique ibéro-pyrénéenne a été trouvée sur la commune de Lahonce au cours des investigations menées. Il s'agit de la **Brillante minuscule (*Cryptazeca cf. monodonta*)** trouvée sur les berges d'un ruisselet forestier au lieu-dit Harrisgorria. Cette espèce particulièrement difficile à détecter est certainement présente ailleurs sur la commune. L'espèce est mal connue mais son maintien passe par la préservation des cours d'eau et des ripisylves associées.

Deux autres espèces protégées, facilement détectables, ont été contactées sur la commune : la **Clausilie basque (*Neniatlanta pauli*)** et **l'Hélice de Navarre (*Trissexodon constrictus*).** A noter que le boisement de l'abbaye s'avère être un boisement remarquable pour plusieurs espèces et notamment l'Hélice de Navarre.

Le boisement Harrisgoria est également remarquable pour **l'Hélice molle (*Zenobiellina subrufescens*)** encore mal connue en France, classé DD « Données insuffisantes » dans la liste rouge des espèces menacées de France.

L'Aiguillette de Bayonne (*Platyla cryptomena*), espèce déterminante ZNIEFF en Aquitaine a été observée à plusieurs reprises dans des forêts humides présentant du bois mort au sol, et notamment dans le bois de l'Abbaye.

Les enjeux de conservation pour les gastéropodes terrestres sur Lahonce :

- La préservation des boisements (arrêt de la fragmentation et des coupes de boisements alluviaux notamment au quartier Lekueder)
- La mise en place d'outils contractuels et réglementaires pour les boisements à fort intérêt tel que le bois de l'Abbaye : EBC, APPB par exemple
- L'arrêt de l'intensification agricole et la renaturation des barthes
- La préservation des cours d'eau et des boisements associés
- La préservation des habitats rocheux, des pelouses à orchidées, des habitats présents sur le secteur de la carrière car ces habitats accueillent de nombreuses espèces

▪ Gastéropodes aquatiques et bivalves

Les réseaux hydrographiques de Nouvelle-Aquitaine accueillent une grande diversité de mollusques aquatiques. Parmi eux, les naïades d'eau douce (mulettes) sont particulièrement sensibles aux modifications de leurs habitats aquatiques : assec, qualité de l'eau, continuité écologique, réchauffement climatique etc.

A l'échelle mondiale, près de la moitié des espèces de Naïades sont considérées comme menacées ou quasi menacées par l'UICN, 37 espèces sont considérées comme éteintes. Parmi les 16 espèces de Naïades d'Europe, 12 sont considérées par l'UICN comme menacées ou quasi menacées.

Trop longtemps délaissées dans les évaluations environnementales, les mulettes en régressions dans toutes les rivières de France seront prochainement intégrées dans un plan national d'actions. A l'heure actuelle, il existe un programme sur les mulettes de Nouvelle-Aquitaine afin d'engager des actions de conservation. Les connaissances sur la répartition des mulettes dans les rivières de Nouvelle-Aquitaine et le statut de chacune des espèces restent encore très lacunaires.

La présence de naïades d'eau douce vivantes dans le Condistéguy mériterait donc la mise en place d'actions de conservation sur ce cours d'eau en cohérence avec le plan régional.

(Sources : site FNE/Vienne Nature Les mulettes de Nouvelle Aquitaine et l'ouvrage « Naïades et autres bivalves d'eau douce de France » de Vincent Prié)



Figure 24 : Programme : Les Mulettes de Nouvelle-Aquitaine 2020-2023

Les enjeux de conservation sur Lahonce pour les bivalves et les micromollusques aquatiques en général (hydrobiidae, bythinellidae) passent par :

- La préservation des sources et têtes de bassins
- La préservation des talwegs boisés qui accueillent les sources
- La préservation des boisements alluviaux et des nappes d'accompagnement
- La sécurisation des débits réservés minimum
- L'arrêt de nouveaux captages d'eau et pompages
- La préservation de la qualité de l'eau.

E- MOLLUSQUES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



© MIFENEC

LA BRILLANTE MINUSCULE

Cryptazeca monodonta (de Folin & Bérillon, 1877)

Espèce protégée menacée en France

Habitats : Milieux frais ombragés en milieu calcaire

Comme son nom l'indique la Brillante minuscule est un micro-mollusque terrestre de moins de 2 mm. La coquille conique est transparente, brillante et a une couleur jaune-orangée. L'ouverture en forme de poire est caractéristique.

En France, deux espèces sont identifiées mais dans l'état actuel des connaissances nous ne savons pas s'il s'agit de deux espèces génétiquement différenciées : *Cryptazeca monodonta* (Brillante minuscule) et *Cryptazeca subcylindrica* (Brillante des Pyrénées).

Une seule coquille fraiche a été trouvée à Lahonce. Les caractères morphologiques correspondent à *Cryptazeca monodonta*, la Brillante minuscule.

Endémique pyréneo-cantabrique, son aire de répartition est encore mal connue car l'espèce est difficile à détecter. En France, elle est présente dans le département des Pyrénées-Atlantiques et dans l'ouest des Hautes-Pyrénées. En Espagne, elle n'est connue qu'en Alava et en Gipuzcoa.

Elle affectionne les terrains calcaires, frais, ombragés et s'observe le plus souvent à proximité des cours d'eau sur les hépatiques des berges ou à l'interface mousse/roche calcaire des talus forestiers par exemple.

L'espèce est classée en danger dans le Monde et en Europe et quasi menacée en France. Les Pyrénées-Atlantiques ont une forte responsabilité pour la préservation de l'espèce.



LA LIMNEE ETROITE (Source : Liste rouge des espèces menacées de France)
Omphiscola glabra (O.F. Müller, 1774)
Espèce menacée

Habitats : Milieux aquatiques temporaires

Cet escargot d'un peu plus de 1 cm est présent dans tout l'ouest de l'Europe. Il affectionne les zones humides acides, comme les mares forestières, les fossés, les prairies humides, les ruisseaux à faible courant ou encore les petits marais, situés en zones encore assez préservées. Cette espèce connaît un déclin marqué en France, qui s'explique par divers facteurs entraînant la disparition et la dégradation des zones humides. Le recalibrage des ruisseaux, le curage excessif et répété des fossés, le remblaiement des mares et l'assèchement lié aux pompages pour l'irrigation sont autant de pressions à l'origine de son déclin. À celles-ci s'ajoutent le drainage des prairies, notamment à des fins sanitaires pour lutter contre la douve du foie, et les pollutions agricoles. Comme la France représente une part importante de l'aire de répartition totale de l'espèce, elle a une forte responsabilité dans sa conservation.

Illustrations de quelques gastéropodes terrestres de Lahonce

			
Acicula fusca Aiguillette fauve	*Platyla cryptomena* Aiguillette de Bayonne	*Cryptazeca cf. monodonta* Brillante minuscule	*Abida bigerrensis* Maillot grimace
			
Balea heydenii Balée des saules	*Clausilia cf. bidentata* Clausilie commune	*Macrogastra cf. rolphii* Massue atlantique	*Neniatlanta pauli* Clausilie basque
			
Cochlicopa cf. lubrica Brillante commune	*Obscurella obscura* Cochlostome ibérique	*Ceciliodes acicula* Aiguillette commune	*Carychium minimum/tridentatum* *Auriculette naine/Auriculette commune*
	 *		
Discus rotundatus Bouton commun	*Euconulus cf. alderi* Conule brillant	*Aegopinella cf. epipedostoma* Luisantine des montagnes	*Aegopinella cf. nitidula* Grande luisantine

			
Nesovitrea hammonis Luisante striée	*Cernuella cf. aginnica/virgata* Caragouille semblable	*Helicella itala* Helicelle trompette	*Hygromia limbata* Hélice des ruisseaux
			
Trochulus cf. hispidus Veloutée commune	*Zenobiellina subrufescens* Hélice molle	*Paralaoma servilis* Escargotin cosmopolite	*Punctum pygmaeum* Escargotin minuscule
			
Lauria cylindracea Maillot commun	*Pupilla triplicata* Maillot pygmée	*Truncatellina callicratis* Maillotin denté	*Vertigo pygmaea* Vertigo commun
			
Vitrea subrimata/narbonensis Cristalline méridionale	*Vitrea crystallina* Cristalline commune	*Monacha cartusiana* Petit moine	*Oxychilus cf. navarricus* Luisant des Pyrénées
			
Abida bigerrensis Maillot grimace	*Oxyloma elegans* Ambrette élégante	*Succinea putris* Ambrette amphibie	*Testacella sp.* Testacelle sp.
			
Trissexodon constrictus Hélice de Navarre	*Acanthinula aculeata* Escargotin hérisson	*Vallonia excentrica* Vallonie des pelouses	*Vallonia costata* Vallonie costulée

	
Semilimax pyrenaicus Semilimace atlantique	

Photos : MIFENEC – S. Gansoinat

Figure 25 *: Illustrations de quelques gastéropodes terrestres de Lahonce*

11 – LES AUTRES TAXONS & GROUPES D'ESPECES

Les autres taxons et groupes d'animaux inventoriés n'ont pas fait l'objet de méthodes d'inventaire spécifiques. Il s'agit de données d'espèces recueillies fortuitement à l'occasion des inventaires des groupes ciblés dans le cadre de l'ABC et grâce à la bibliographie.

Ces relevés ont tout de même permis d'acquérir la connaissance de **69 taxons concernant 11 groupes taxonomiques** :

- 18 espèces issues de données bibliographiques de 2011 à 2021,
- **51 taxons issus des données de relevées dans le cadre de l'ABC** en 2022 et 2023 dont **44 déterminés au rang de l'espèce**.

Détail des inventaires par groupe d'espèces non ciblés de 2011 à 2023				
GROUPE	**NB d'espèces / groupe supplémentaires BIBLIO 2011 -2021**	**NB espèces / groupe 2022-2023**	**NB Total de taxons au genre / groupe 2022-2023**	**NB Total de taxons / groupe 2011-2021**
Lépidoptères hétérocères	1	13	0	14
Hémiptères	1	10	0	11
Coléoptères	3	6	2	11
Hyménoptères	2	3	1	6
Diptères	5	3	1	9
Phasmotodes	?	1	1	2
Mantoptères	?	1	0	1
Araignées	6	5	0	11
Crustacés	?	1	0	1
Plathelminthes	?	0	1	1
Fonge	?	1	1	2
TOTAL	**18**	**44**	**7**	**69**

Tableau 34 : *Détail des inventaires par groupe d'espèces non ciblé de 2011 à 2023*

La plupart des groupes sont très insuffisamment connus à l'exception de quelques-uns qui comptent peu d'espèces en France métropolitaine : phasmotodes, mantoptères …

Peu d'espèces peuvent être considérées comme patrimoniales en dehors du groupe des coléoptères qui comptent une espèce protégée : le **Grand Capricorne** (*Cerambyx cerdo*) en annexes II et IV de la Directive HFF, protégé au niveau national (Article 2), quasi menacé (NT) en Europe et vulnérable (VU) à l'échelle mondiale (Listes rouge UICN).



GRAND CAPRICORNE
Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758

Protégée au niveau national
Quasi-menacée au niveau européen
Espèce d'intérêt communautaire
Espèce déterminante ZNIEFF

Taille : 24 à 62 mm **Observation :** Adultes observables de juin à septembre

Habitats : Toute espèce de vieux chênes, en milieu forestier comme en milieu ouvert. Il peut aussi fréquenter d'autres essences comme le châtaignier, le frêne, le saule ou le charme.

Le Grand capricorne est l'un des plus grands coléoptères longicornes d'Europe. Cette espèce à large répartition est commune dans le Sud-Ouest et en Méditerranée et devient plus rare dans le nord. Les larves consomment le bois vivant des chênes généralement sénescents. Le cycle larvaire dure trois ans ou plus. L'adulte est crépusculaire et se trouve sur les troncs des arbres-hôtes. Il consomme la sève et diverses matières sucrées et fermentées comme les fruits murs. Les larges galeries sont des portes d'entrée pour d'autres espèces saproxyliques et favorisent la formation de cavités favorables aux espèces cavernicoles.

Le maintien du bocage composé de belles haies arborescentes ainsi que la préservation des vieux arbres est favorable à l'espèce et au cortège associé.

Source : J. Touroult (UMS 2006 Patrimoine Naturel (OFB / CNRS / MNHN)), 2017

12 – LA FLORE & LES VEGETATIONS (DONNEES CBNSA)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les inventaires de la flore et des habitats n'étaient pas prévus dans le présent ABC. Les résultats suivants s'appuient donc essentiellement sur les données floristiques de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (https://obv-na.fr/) utilisées pour dresser la liste des taxons présents sur la commune. Toutefois, quelques nouvelles données opportunistes ont pu être collectées pendant l'ABC. Les éléments de présentation sont tous issus d'exports réalisés par le CBNSA lui-même et qui ont été présentés lors des derniers comités de partenaires. Concernant les végétations, toutes les données n'ont malheureusement pas été disponibles car le programme « CarHab » n'est pas totalement finalisé sur la commune de Lahonce.

B- LA FLORE

En l'état actuel des connaissances, la commune de Lahonce abrite donc au moins 530 espèces (560 taxons) représentant 4988 données consignées dans la base de données de l'OBV.

De 2022 à 2023, 49 taxons (43 espèces) ont pu être notées ponctuellement sur certaines parcelles de la commune par le CEN NA et la Mifenec dans le cadre de l'ABC. Toutes ces espèces étaient déjà connues à l'exception d'une orchidée : la Néottie nid d'oiseaux (*Neottia nidus-avis*).

Au total, au moins **531 espèces sont donc présentes sur la commune**.

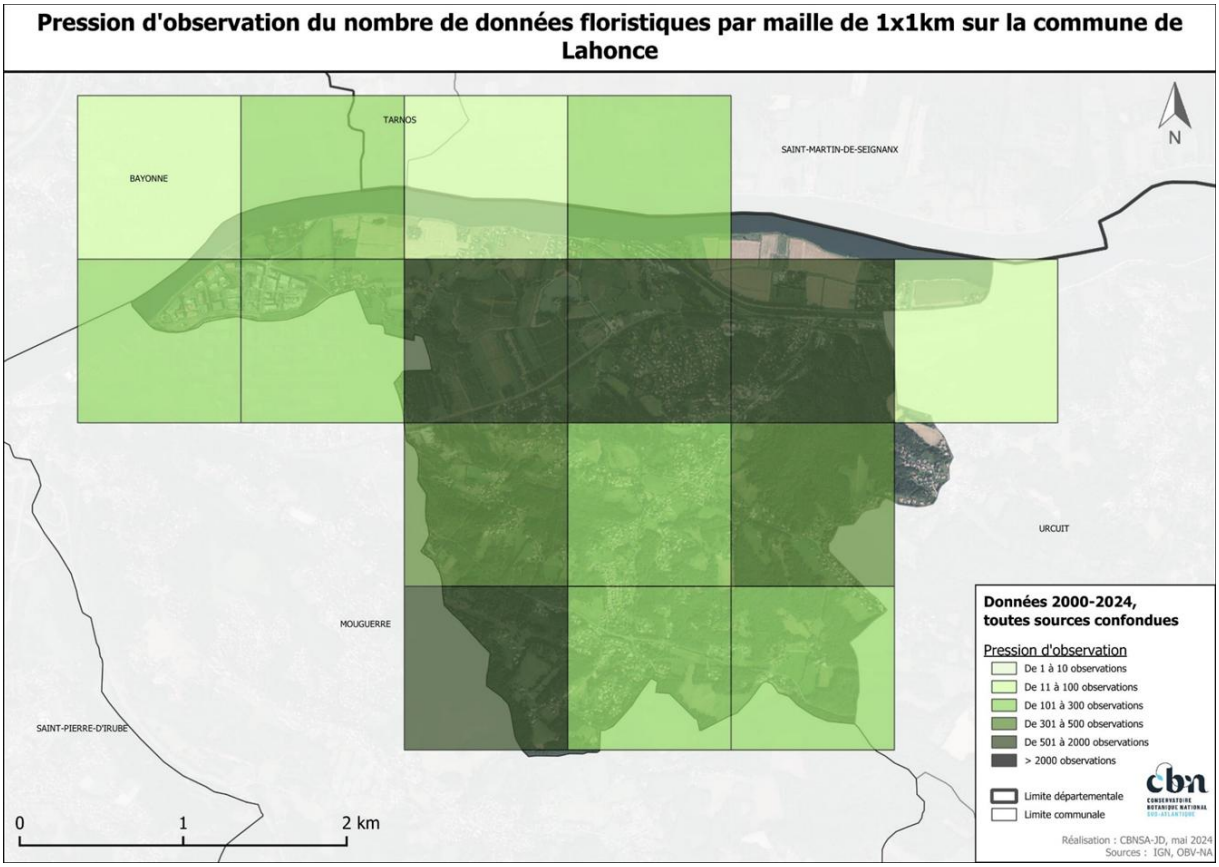

Carte 26 : *Pression d'observation du nombre de données floristiques par maille de 1x1km sur la commune de Lahonce – 2024*

Cependant, on observe une pression d'observation assez variable selon les secteurs de la commune avec des pressions plus faibles en limites Nord, Est, Sud et Ouest (à l'exception de la maille à l'extrême sud-ouest) de la commune. 6 mailles concentrent un grand nombre de données.

55 espèces patrimoniales (protégées, menacées ou quasi-menacées et déterminantes ZNIEFF) ont été observées sur la période récente dont :

- 12 sont intégralement protégées :
  - 2 au niveau national : l'Angélique des estuaires (*Angelica heterocarpa*) et la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*)
  - 7 au niveau régional
  - Et 3 au niveau départemental dans les Pyrénées-Atlantiques
- 13 espèces sont menacées ou quasi-menacées.

Nom du taxon	Statut Liste Rouges Aquitaine	Statut protection	Statut déterminant ZNIEFF	Date de dernière observation
Agrimonia procera Wallr., 1840		**PR**		**29/07/2011**
Allium ericetorum Thore, 1803			x	30/09/2022
Amaranthus powellii subsp. bouchonii (Thell.) Costea & Carretero, 2001		**PR**		**07/10/2019**
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	NT		x	06/05/2020
Angelica heterocarpa J.Lloyd, 1859	**NT**	**PN**	**x**	**07/10/2020**
Arbutus unedo L., 1753			x	15/03/2012
Carex hostiana DC., 1813	VU		x	12/05/2020
Carex pulicaris L., 1753	NT		x	20/05/2022
Carex punctata Gaudin, 1811			x	15/06/2020
Carex strigosa Huds., 1778			x	07/05/2020
Carex vesicaria L., 1753			x	10/04/2019
Catabrosa aquatica (L.) P.Beauv., 1812			x	19/06/2020
Crithmum maritimum L., 1753			x	03/09/2010
Cyperus flavescens L., 1753			x	16/08/2017
Cyperus serotinus Rottb., 1773	VU		x	00/01/1900
Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962	NT		x	07/06/2012
Dianthus hyssopifolius L., 1755			x	20/05/2022
Fritillaria meleagris L., 1753	**NT**	**PR**	**x**	**02/03/2021**
Galium debile Desv., 1818			x	06/05/2020
Gentiana pneumonanthe L., 1753	NT		x	15/06/2014
Iris graminea L., 1753	VU		x	04/05/2023
Jacobaea aquatica (Hill) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801			x	21/05/2010
Juncus subnodulosus Schrank, 1789			x	19/06/2020
Laserpitium prutenicum subsp. dufourianum (Rouy & E.G.Camus) Braun-Blanq., 1929			x	15/06/2020
Linum strictum L., 1753		**P64**	**x**	**21/06/2012**
Linum trigynum L., 1753			x	06/07/2020
Lotus angustissimus L., 1753		**PR**		**21/05/2010**
Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805		**PR**		**29/07/2020**
Ludwigia palustris (L.) Elliott, 1817			x	21/07/2010

Lythrum junceum Banks & Sol., 1794	NT		x	23/07/2010
Melilotus indicus (L.) All., 1785	NT		x	29/07/2009
Narcissus pseudonarcissus L., 1753			x	30/01/2023
Ophioglossum vulgatum L., 1753	NT		x	07/04/2021
Phyteuma spicatum L., 1753			x	27/05/2020
Polypogon monspeliensis (L.) Desf., 1798		P64	x	30/06/2011
Prunella hastifolia Brot., 1804			x	27/05/2020
Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789		**PN**	**x**	**06/05/2020**
Rosa sempervirens L., 1753			x	07/05/2020
Salix triandra L., 1753			x	21/07/2010
Saxifraga hirsuta L., 1759			x	27/05/2020
Saxifraga hirsuta subsp. hirsuta L., 1759			x	02/03/2021
Schoenoplectus pungens (Vahl) Palla, 1888			x	07/10/2020
Schoenoplectus tabernaemontani (C.C.Gmel.) Palla, 1888			x	23/07/2010
Schoenoplectus triqueter (L.) Palla, 1888			x	29/09/2011
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910			x	06/05/2020
Smilax aspera L., 1753			x	30/09/2022
Tractema umbellata (Ramond) Speta, 1998			x	12/05/2020
Trifolium angustifolium L., 1753			x	24/06/2022
Trifolium patens Schreb., 1804			x	12/05/2020
Trifolium squamosum L., 1759			x	15/06/2020
Tripolium pannonicum (Jacq.) Dobrocz., 1962		**P64**		**01/10/2020**
Valeriana dioica L., 1753			x	12/05/2020
Valeriana excelsa Poir., 1808		**PR**		**10/04/2019**
Vicia bithynica (L.) L., 1759			x	06/05/2020
Zannichellia palustris L., 1753	**NT**	**PR**	**x**	**23/07/2010**

Sources : OBV, CBNSA 2023. Légende : NT : Quasi-menacé ; VU : Vulnérable ; PN : Protection Nationale ; PR : Protection Régionale ; P64 : Protection départementale.

Tableau 35 : *Espèces végétales patrimoniales sur la commune de Lahonce, 2024.*

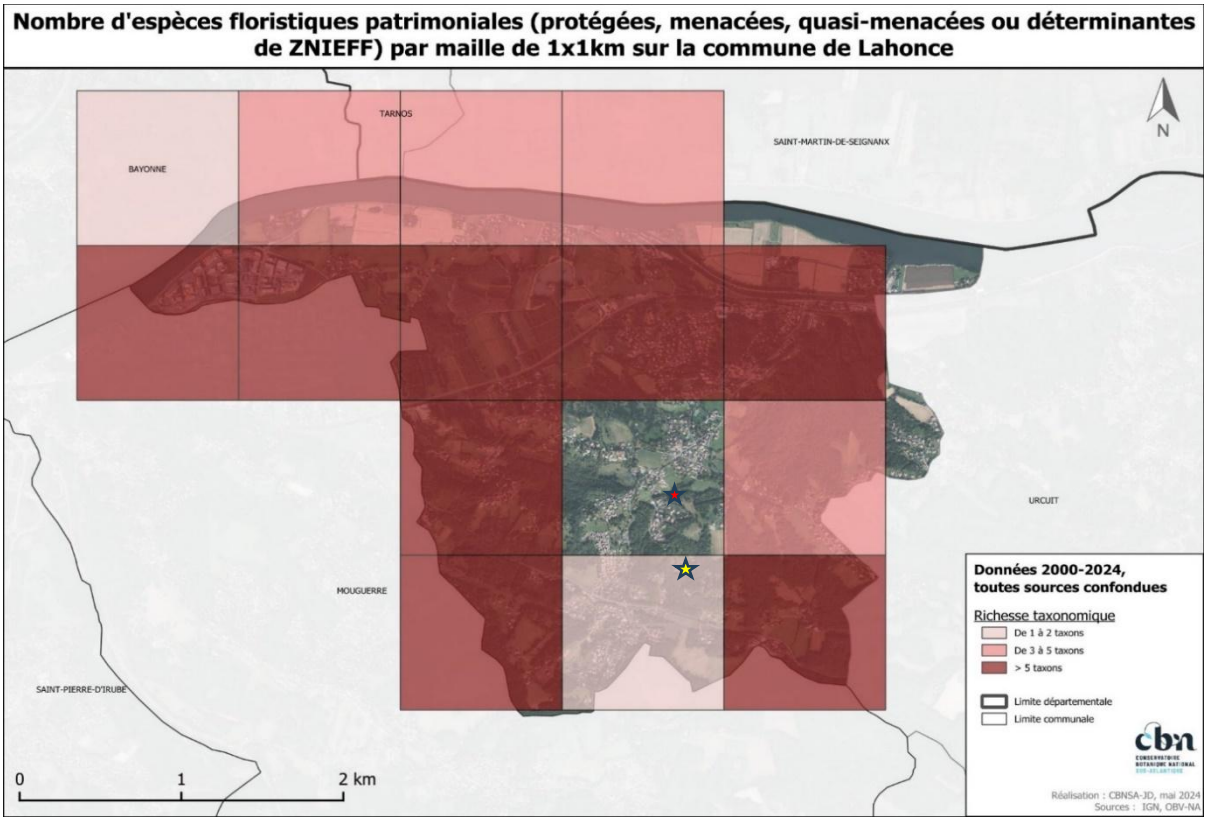

Carte 27 : *Nombre d'espèces floristiques (protégées, menacées, quasi-menacées ou déterminantes de ZNIEFF) par maille de 1x1km sur la commune de Lahonce - 2024*

Le nombre d'espèces patrimoniales est assez bien réparti sur la commune à l'exception des mailles situées au nord et de la maille du centre-bourg, ce qui paraît logique étant donné que ce sont les zones les plus artificialisées : agriculture intensive au nord et forte urbanisation au centre de la commune. Cependant, il semble étrange qu'il n'y ait aucune espèce patrimoniale au niveau du centre-bourg car ce dernier présente quand même des milieux semi-naturels qui pourraient être propices à quelques espèces comme *Iris graminea* … En outre, cette maille abrite des espèces intéressantes comme *Serapias vomeracea* (Orchidée peu fréquente), l'étoile rouge sur la carte, et *Gentiana pneumonanthe* (plante hôte de l'Azuré des mouillères, *Phengaris alcon*), étoile jaune (Mifenec, 2023).

En outre, **53 espèces sont considérées comme des Plantes Exotiques Envahissantes** (PEE) dont :

- **33 à impact majeur** en Nouvelle-Aquitaine,
- 20 à impact modéré en Nouvelle-Aquitaine.

Nom du taxon	**Impact majeur en Nouvelle Aquitaine**	Impact modéré en Nouvelle Aquitaine
Acacia dealbata Link, 1822	X	
Acer negundo L., 1753	X	
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	X	
Baccharis halimifolia L., 1753	X	
Bidens frondosa L., 1753	X	
Buddleja davidii Franch., 1887	X	
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	X	
Cotoneaster horizontalis Decne., 1879	X	
Cyperus eragrostis Lam., 1791	X	
Erigeron canadensis L., 1753	X	
Erigeron karvinskianus DC., 1836	X	

Erigeron sumatrensis Retz., 1810	X	
Galega officinalis L., 1753	X	
Lonicera japonica Thunb., 1784	X	
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	X	
Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1964	X	
Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973	X	
Paspalum dilatatum Poir., 1804	X	
Paspalum distichum L., 1759	X	
Paspalum vaginatum Sw., 1788	X	
Potentilla indica (Andrews) Th.Wolf, 1904	X	
Prunus laurocerasus L., 1753	X	
Pyracantha coccinea M.Roem., 1847 [nom. cons.]	X	
Quercus palustris Münchh., 1770	X	
Quercus rubra L., 1753	X	
Reynoutria japonica Houtt., 1777	X	
Robinia pseudoacacia L., 1753	X	
Senecio inaequidens DC., 1838	X	
Soliva sessilis Ruiz & Pav., 1794	X	
Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	X	
Symphyotrichum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	X	
Euonymus japonicus L.f., 1780	X	
Erigeron floribundus (Kunth) Sch.Bip., 1865	X	
Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877		X
Ceratochloa cathartica (Vahl) Herter, 1940		X
Crocosmia x crocosmiiflora (Lemoine) N.E.Br., 1932		X
Eleusine indica (L.) Gaertn., 1788		X
Erigeron bonariensis L., 1753		X
Euphorbia maculata L., 1753		X
Juncus tenuis Willd., 1799		X
Lepidium didymum L., 1767		X
Melilotus albus Medik., 1787		X
Oenothera biennis L., 1753		X
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789		X
Panicum capillare L., 1753		X
Panicum dichotomiflorum Michx., 1803		X
Petasites pyrenaicus (L.) G.López, 1986		X
Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770		X
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768		X
Solanum chenopodioides Lam., 1794		X
Veronica persica Poir., 1808		X
Vinca major L., 1753		X
Amaranthus powellii subsp. bouchonii (Thell.) Costea & Carretero, 2001		X

Sources : OBV, CBNSA 2023.

Tableau 36 : *Plantes Exotiques Envahissantes sur la commune de Lahonce, 2024.*

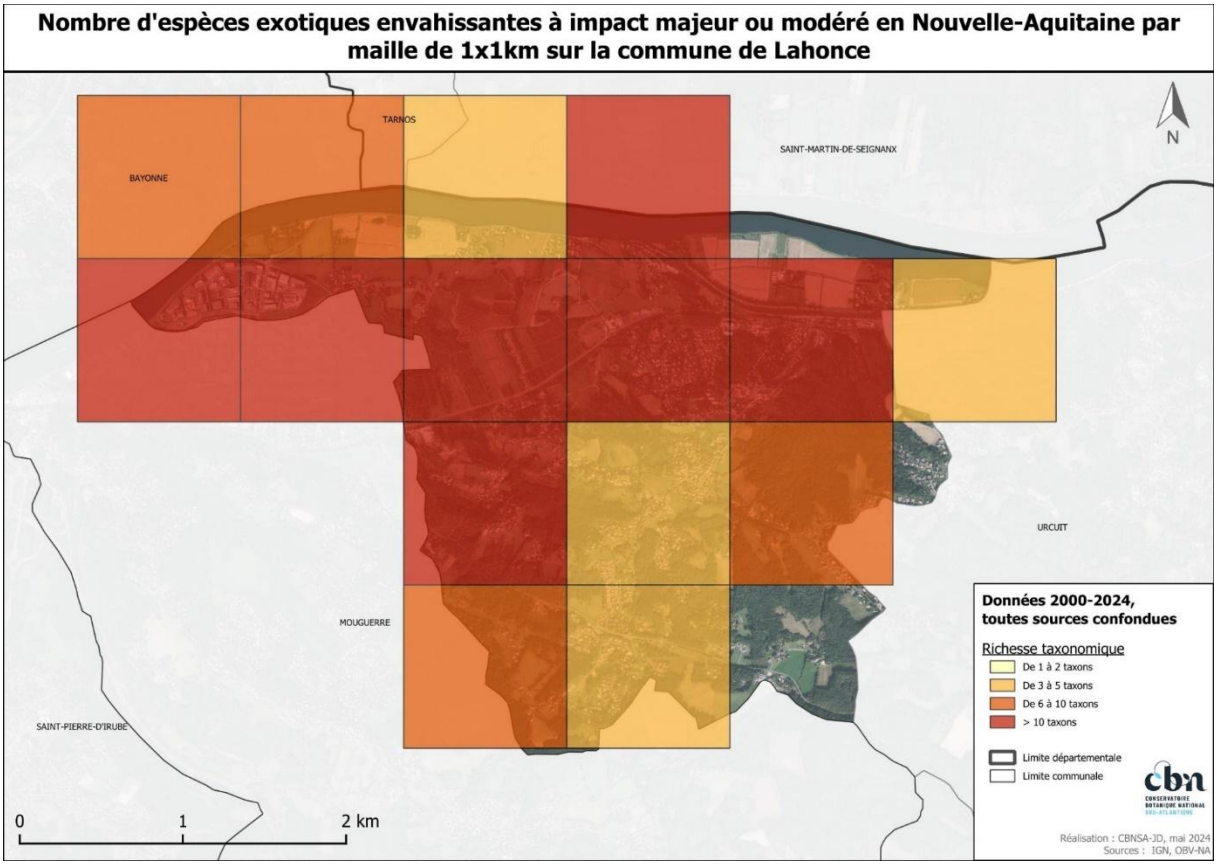

Carte 28 : *Nombre d'espèces exotiques envahissantes à impact majeur ou modéré en Nouvelle Aquitaine par maille de 1x1km sur la commune de Lahonce - 2024*

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) sont malheureusement assez répandues et bien réparties sur la commune. Une seule maille semble pour l'instant leur échapper à l'extrême sud-est de la commune. On note que les plus fortes concentrations de PEE sont observées dans les secteurs les plus fortement artificialisés : urbanisation, voie de chemin de fer, accotements et talus des routes, cultures, jardins, parcs … ou en berges des cours d'eau. Beaucoup de ces PEE utilisent en effet les corridors artificiels (voie ferrée, bords de route …), les rives des cours d'eau et les cours d'eau eux-mêmes pour se disperser.

C- LES VEGETATIONS

Les résultats ne peuvent être que provisoires et très incomplets en attendant les résultats définitifs du programme CarHab diligenté par le CBNSA.

Plusieurs sources bibliographiques récentes montrent la très grande diversité d'habitats de la commune, notamment d'habitats humides :

- Expertise des zones humides de « Garat et du bois de la Vierge » (Fonty C. & Ulan P.Y., 2013. CATZH64, CEN NA) : 5 habitats notés. Parmi ces derniers, 2 habitats sont d'intérêt communautaire dont 1 habitat prioritaire : 91E0*-8 Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires).
- Expertise des zones humides de Lahonce : lieux-dits : Zazarta, Sabalet et Alsouberriet (Fonty, C., Jutel, V., Laporte, T., 2016. CATZH64, CEN NA) : 11 habitats notés. Parmi ces derniers, 4 habitats sont d'intérêt communautaire dont 1 habitat prioritaire : 91E0*-8 Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires).

- Note d'information sur le site de « Ibarbide» (Jutel V., 2021. CATZH64, CEN NA) : 10 habitats notés. Parmi ces derniers, 2 habitats sont d'intérêt communautaire dont 1 habitat prioritaire : 91E0*-8 Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires).
- Plan de gestion simplifié des zones humides de la commune de Lahonce (Gansoinat S., 2016. MIFENEC) : 12 HIC notés dont 3 prioritaires : 1150*-1 Lagune côtière (Herbier aquatique à Zanichellie), 4020*-1 Lande humide atlantique tempérée, 91E0*-8 Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources. Ces habitats sont à revoir car ils ont été signalés en 2016. Il faut les confronter aux référentiels récents du CBNSA notamment la redéfinition du 1150-1. Ce serait plus du 3150 aujourd'hui, qui n'est pas prioritaire
- Cartographie des habitats de l'Espace naturel Sensible des Barthes de Lahonce décrit (Etude MTDA, 2022) ainsi 31 typologies d'habitats. Parmi ceux-ci, 5 sont habitats d'intérêt communautaire dont 1 habitat prioritaire : 91E0* Forêts de Frênes et d'Aulnes.

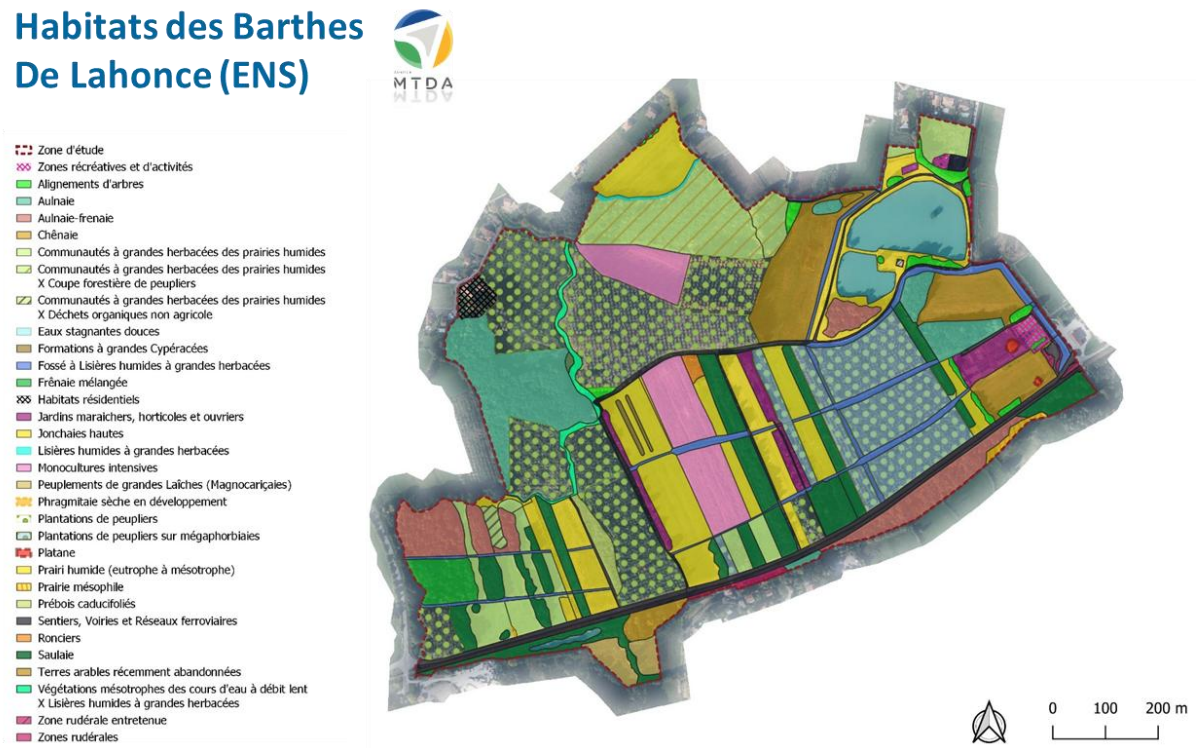

Carte 29 : *Cartographie des habitats de l'Espace Naturel Sensible des Barthes de Lahonce (Sources : MTDA, 2022)*

Par ailleurs, plusieurs pelouses et landes sèches de la commune ont été inventoriées puis expertisées :

- Complément d'inventaire des pelouses sèches des Pyrénées-Atlantiques (Irazoki J., 2012. CATLPS, CEN NA) : 7 habitats ont été décrits sur les deux principales pelouses sèches calcicoles de Lahonce. Parmi ceux-ci 3 habitats sont d'intérêt communautaire.

Quant aux données actuelles fournies par le CBNSA issues du programme CarHab, elles présentent des cartes prédictives des principaux biotopes et des physionomies de végétation sur la commune de Lahonce.

La carte ci-après prédit assez logiquement des biotopes aquatiques et humides au nord de la commune dans la plaine de l'Adour ainsi que dans les vallons des collines de la commune et une prédominance de biotopes mésophiles sur les reliefs surplombants la plaine.

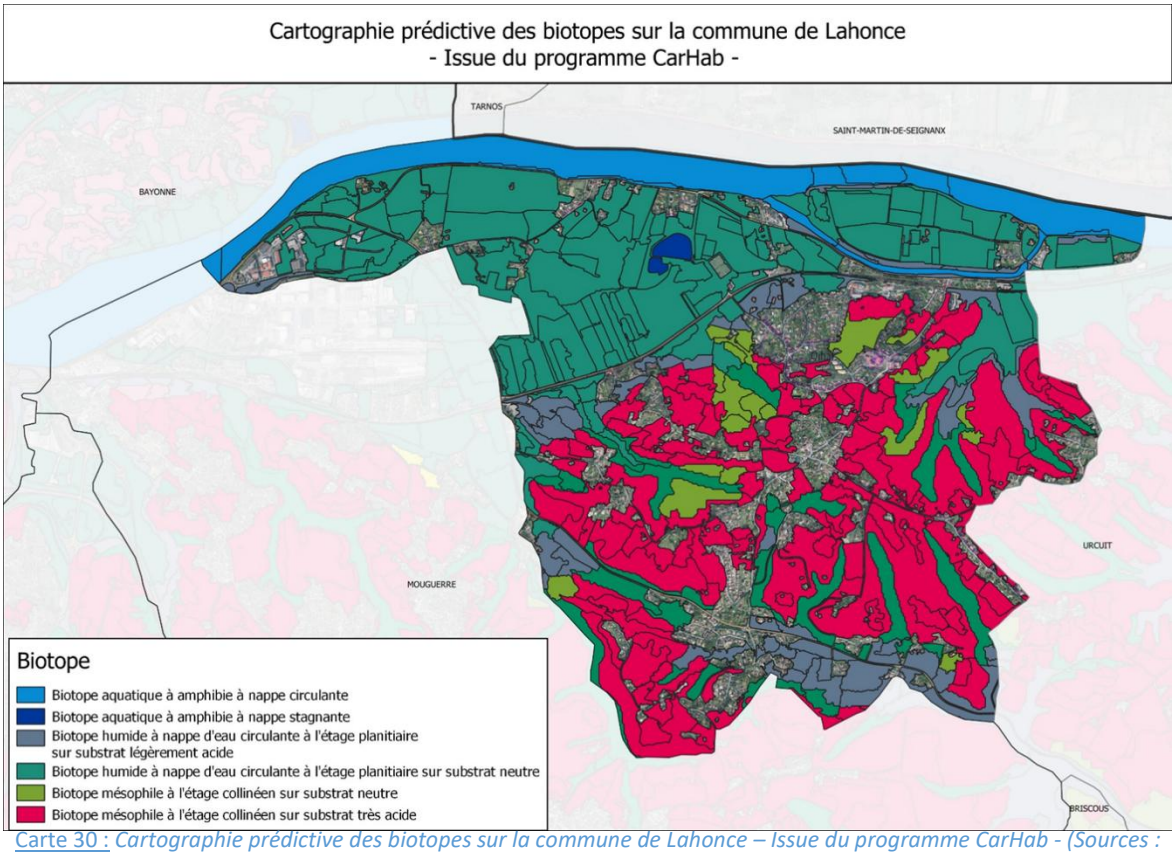

Carte 30 : *Cartographie prédictive des biotopes sur la commune de Lahonce – Issue du programme CarHab - (Sources : CBNSA, 2023)*

La cartographie suivante prédit une grande diversité des physionomies de végétations qui semble assez proche de la réalité de terrain.

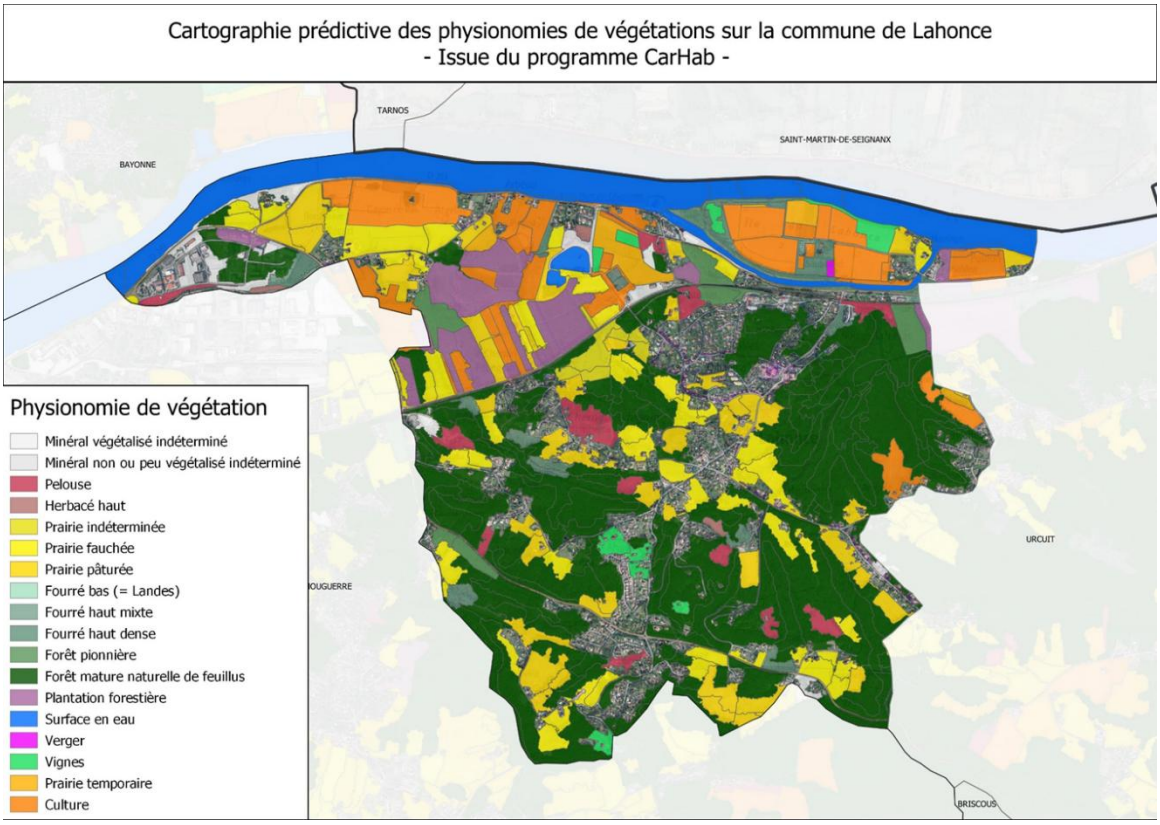

Carte 31 : *Cartographie prédictive des physionomies de végétations sur la commune de Lahonce – Issue du programme CarHab - (Sources : CBNSA, 2023.)*

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION DE LA FLORE ET DES VEGETATIONS

Du point de vue de la flore et de la végétation, plusieurs grands types de milieux présentent un enjeu majeur pour la commune :

▪ Les zones humides et milieux aquatiques du fait :

- De la diversité des habitats qu'ils abritent, notamment plusieurs habitats d'intérêts communautaire dont 1 habitat prioritaire : 91E0*-8 Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires).
- Du grand nombre d'espèces végétales caractéristiques qui composent ces habitats,
- Et de la présence de nombreuses espèces végétales patrimoniales souvent tributaires de ces espaces naturels comme **l'Angélique des estuaire (*Angelica heterocarpa*), la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), la Zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*) …**

Par ailleurs, ces zones humides jouent des rôles fonctionnels majeurs et assurent des services rendus à la collectivité. Elles abritent également bon nombre d'espèces animales patrimoniales. Dans les prairies humides eutrophes, plusieurs espèces de **grandes oseilles** (*Rumex sp.*) constituent les plantes hôtes d'un papillon protégé : le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).

▪ Les landes et pelouses sèches calcicoles ou marnicoles car :

- Elles sont rares sur la commune ainsi que dans le département et abritent des habitats d'intérêt communautaire,
- Et elles sont composées de végétaux très caractéristiques dont l'**Origan vulgaire (*Origanum vulgare*)**, une des principales plantes hôtes d'un papillon rares et protégés : **l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*)**. Les landes et pelouses marnicoles pourraient également abriter un autre papillon protégé : **l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*)** car sa plante hôte : **la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*)** est également présente sur la commune.

Ces milieux sont liés aux pratiques pastorales. La déprise pastorale entraîne bien souvent la disparition des milieux de landes et pelouses « ouvertes » et ensoleillés. Celles-ci évoluent alors progressivement vers des boisements. Le maintien d'activités pastorales est donc nécessaire à la conservation de ces milieux rares sur la commune.

En association avec ces milieux, il faut noter également la présence et l'intérêt de milieux rupestres (petite falaise calcaire au niveau de la déchetterie, et pavements rocheux au niveau de la carrière unibéton), peu étendus et très localisés qui s'avèrent toutefois important pour une biodiversité spécifique, notamment pour certains mollusques spécialisés

Les boisements mésophiles et les bocages très présents sur la commune présentent également un important enjeu de conservation même si la flore et les habitats sont relativement plus communs et abritent moins d'espèces végétales patrimoniales que les zones humides et les landes et pelouses sèches. Ils offrent toutefois des habitats pour de nombreuses espèces animales protégées. Les prairies dites « maigres de fauches » mésophiles à mésohygrophiles qui intègrent généralement les bocages, constituent un habitat d'intérêt communautaire aujourd'hui devenu très rare en plaine. Au niveau régional, ces prairies sont en régression constante depuis plusieurs années et leur devenir est étroitement lié aux pratiques agricoles. Une gestion par fauche exportatrice en début d'été doit être poursuivie sur ces prairies pour maintenir leur bon état de conservation tandis que la fertilisation, le pâturage intensif ou le retournement des prairies doit être proscrit.

En outre, un des principaux enjeux locaux de conservation de la biodiversité pour la commune est la maîtrise des Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) voire la neutralisation de foyers. Ces espèces peuvent en effet porter atteinte à de nombreuses espèces végétales autochtones, notamment des espèces patrimoniales. Les foyers doivent être traités dès leur apparition.

Plusieurs de ces PEE utilisent les axes de transport (voie ferrée, bords de routes …) pour se disperser et atteindre les milieux naturels. Il est donc important d'agir sur ces corridors en priorité pour limiter leur progression.

Sur les 78 habitats recensés dans la bibliographie de 2012 à 2022 :

- **22 sont d'intérêt communautaire dont 4 sont prioritaires** (dont 2 rattachés au même habitat Natura 2000 : le 91E0*-8) ;
- **48** peuvent être considérés comme des **habitats de zones humides** ;
- **3** sont des **habitats typiques de landes et pelouses sèches (dont 2 calcicoles)** et sont tous les trois d'intérêt communautaire.

Ce nombre d'habitats n'est qu'à titre indicatif mais devrait être plus élevé

Habitats recensés dans la bibliographie de 2012 à 2022. Thierry Laporte, CEN NA.					
Intitulé de l'habitat (Corine Biotope) Intitulé selon auteur(s)	**Code Corine Biotope**	**Code EUNIS**	**Code UE Prioritaire***	**Zone humide**	**Source(s) biblio****
Estuaire	**13.2**	**X01**	**1130-1**	**X**	**E**
Vasières et bancs de sable sans végétations E : Vasière soumise à la marée	**14**	**A2.3**		**X**	**E**
Prairies à Spartine E : Pré salé à Spartina alternifolia	**15.2**	**A2.55**		**X**	**E**
Lagunes E : Lagune côtière Herbier aquatique à zanichellie	**21**	**X02**	**1150*-1**	**X**	**E**
Végétation à Scirpes halophiles E : Roselière des eaux saumâtres	**53.17**	**C3.27**		**X**	**E**
Tapis immergés de Characées E : Herbier de characées	**22.12 x 22.44**	**C1.25**	**3140-1**	**X**	**E**
Végétations enracinées immergées E : Lac eutrophe naturel avec végétation du magnopotamion	**22.13 x 22.42**	**C1.33**	**3150-1**	**X**	**E**
Eau douce stagnante	**22.1**	**C1**		**X**	**E/G**
Galets ou vasières non végétalisés E : Vasière non végétalisée	**22.2**	**C3.6**		**X**	**E**
Eaux oligo-mésotrophes riches en calcaire (mare)	**22.15**	**C1.1**		**X**	**F**
Gazons amphibies annuels Septentrionaux E : Gazon amphibie	**22.32**	**C3.51**		**X**	**E**

Végétations enracinées flottantes E : Herbier aquatique à callitriche	**22.43**	**C1.24 ?**		**X**	**E**
Ruisselet	**24.11**	**C2.16**		**X**	**F**
Végétation immergée des rivières E : Rivière des étages planitiaires	**24.4**	**C2.4 ?**	**3260**	**X**	**E**
Landes humides atlantiques Méridionales E : Landes humides atlantiques	**31.12**	**F4.12**	**4020*-1**	**X**	**E**
Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex*	**31.23**	**F4.23**	**4030**		**D**
Fourrés médio-européens sur sol fertile	**31.81**	**F3.11**			**A/D**
Fruticées atlantiques des sols pauvres	**31.83**	**F3.13**			**C**
Ronciers	**31.831**	**F3.131**			**F/D/G**
Landes subatlantiques à Fougère	**31.861**	**E5.31**			**F/D**
Fruticées à Genévriers communs	**31.88**	**F3.16**	**5130**		**A/D**
Recrûs forestiers caducifoliés	**31.8D**	**G5.6**			**G**
Pelouses calcaires sud-atlantiques semi-arides (Mesobromion)	**34.32**	**E1.26**	**6210**		**A/D**
Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles	**34.4**	**E5.2**			**A/C/D/E**
Communautés à Reine des prés et communautés associées	**37.1**	**E5.412**	**6430-1**	**X**	**C/D/E/F**
Communautés à Reine des prés et communautés associées G : Communautés à grandes herbacées des prairies humides	**37.1**	**E5.421**	**6430-1**	**X**	**G**
Communautés à Reine des prés et communautés associées G : Communautés à grandes herbacées des prairies humides x Coupe forestière	**37.1**	**E5.421 x G5.8**	**6430-1**	**X**	**G**
Prairies humides eutrophes G : Prairie eutrophe et mésotrophe humide	**37.2**	**E3.4**		**X**	**G**
Prairies humides atlantiques et subatlantiques	**37.21**	**E3.41**		**X**	**C/E**
Prairies à Agropyre et Rumex	**37.24**	**E3.42**		**X**	**F**
Pelouses à Agrostide stolonifère et Fétuque faux roseau	**37.242**	**E3.42**		**X**	**D**
Prairie humide de transition à hautes herbes	**37.25**	**E3.45**		**X**	**E**
Prairies à Molinie et communautés associées	**37.31**	**E3.51**		**X**	**G**

G : Communauté à grandes herbacées des prairies humides x Déchets organiques non agricoles					
Prairies à Molinie acidiphiles	**37.312**	**E3.512**	**6410**	**X**	**C**
Voiles des cours d'eau	**37.71**	**E5.41**	**6430-4**	**X**	**B/E**
Communautés fluviales à Angelica heterocarpa E : Mégaphobiaies oligohalines (angélique des estuaires)	**37.712**	**E5.4112**	**6430-5**	**X**	**E**
Végétation immergée des rivières x Voiles des cours d'eau G : Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit lent x Lisières humides à grandes herbacées	**24.4 x 37.71**	**C2.33 x E5.4**	**3260 x 6430-4**	**X**	**G**
Franges des bordures boisées ombragées	**37.72**	**E5.43**	**6430-6 & 6430-7**	**X**	**F**
Prairie mésophile	**38**	**E2**			**G**
Pâtures mésophiles	**38.1**	**E2.1**			**D**
Prairies de fauche atlantiques	**38.21**	**E2.21**	**6510-1**		**C/D/E**
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	**38.22**	**E2.22**	**6510**		**A/E**
Bois d'Alnus glutinosa G : Aulnaie	**41.C2**	**G1.B2**		**X**	**G**
Chênaies-Charmaies G : Chênaie	**41.2**	**G1.A1**			**A/G**
Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes	**41.22**	**G1.A12**			**C/D/F**
Frênaies G : Frênaie mélangée	**41.3**	**G1.A2**			**G**
Formations riveraines de Saules G : Saulaie	**44.1**	**G1.11**		**X**	**G**
Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires) G : Aulnaie – Frênaie	**44.31**	**G1.211**	**91E0*8**	**X**	**D/E/F/G**
Galeries d'Aulnes pyrénéo-cantabriques	**44.342**	**G1.2142**	**91E0*8**	**X**	**B/C**
Bois marécageux d'Aulnes	**44.91**	**G1.41**		**X**	**C/E**
Saussaies marécageuses	**44.92**	**F9.2**		**X**	**B/F**
Phragmitaie	**53.11**	**C3.21**		**X**	**B/E**
Phragmitaies sèches G : Phragmitaie sèche en développement	**53.112**	**D5.11**		**X**	**G**
Typhaies E : Roselière à *Typha latifolia*	**53.13**	**D5.13**		**X**	**E**
Roselières basses E : Roselière basse à *Eleocharis*	**53.14**	**C3.24**		**X**	**E**

Végétation à *Eleocharis palustris*	**53.14A**	**C3.24**		**X**	**E**
Communautés à grandes Laîches G : Formation à grandes Cypéracées sans eau libre	**53.2**	**D5.2**		**X**	**G**
Peuplements de grande Laîches (Magnocariçaies)	**53.21**	**D5.21**		**X**	**G**
Bordures à Calamagrostis des eaux courantes E : Prairie aquatique et cressonnière	**53.4**	**C3.11**		**X**	**E**
Jonchaie haute	**53.5**	**D5.3**		**X**	**G**
Prairie améliorée humide	**81.2**	**E2.62**		**X**	**G**
Grande culture	**82.11**	**I1.1**			**E/G**
Cultures et maraichage E : Maraîchage	**82.12**	**I1.2**			**E**
Vergers à arbustes E : Plantation de noisetiers	**83.2**	**FB.3**			**E**
Plantation de peupliers	**83.321**	**G1.C1**			**G**
Plantations de Peupliers avec une strate herbacée élevée (Mégaphorbiaies)	**83.3211**	**G1.C11**		**X**	**C/E/G**
Alignements d'arbres (Platanes)	**84.1**	**G5.1**			**C/D/E/G**
Bordures de haies E : Haies	**84.2**	**FA**			**E**
Petits bois, bosquets E : Bosquets	**84.3**	**G5.2**			**E**
Jardins	**85.3**	**I2.2**			**E**
Villes, villages et sites industriels E : Zones urbanisées ou industrielles	**86**	**J4**			**E/G**
Villages	**86.2**	**J2.1**			**D/G**
Carrière de pierres	**86.413**	**J3.3**			**D**
Terrils crassiers et autres tas de détritus D : Dépôts de gravas	**86.42**	**J6.5**			**D**
Terrains en friche et terrains vagues G : Terres arables récemment abandonnées	**87**	**I1.5**			**G**
Terrains en friche	**87.1**	**I1.54**		**X**	**A/E**
Zones rudérales G : Zone rudérale entretenue	**87.2**	**E5.12**			**G**

Fossés et petits canaux	**89.22**	**J5.41**		**X**	**E**
Au moins 78 habitats			**22 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires**	**48 habitats de zones humides (critère de végétation)**	

****A** : Complément d'inventaire des pelouses sèches des Pyrénées-Atlantiques (Irazoki J., 2012. CATLPS, Nouvelle Aquitaine).

B : Expertise des zones humides de « Garat et du bois de la Vierge » (Fonty C. & Ulan P.Y., 2013. CATZH64, Nouvelle Aquitaine).

C : Expertise des zones humides de Lahonce : lieux-dits : Zazarta, Sabalet et Alsouberriet (Fonty, C., Jutel, V., Laporte, T., 2016. CATZH64, Nouvelle Aquitaine).

D : Notes d'information. Lieu-dit « Hariet », commune de Lahonce. (Jutel V. & Lasfargue M., octobre 2018. CATZH64 & CATLPS64, CEN Nouvelle Aquitaine).

E : Plan de gestion simplifié des zones humides de la commune de Lahonce (Gansoinat S., 2016. MIFENEC).

F : Note d'information sur le site de « Ibarbide» (Jutel V., 2021. CATZH64, Nouvelle Aquitaine).

G : Diagnostic écologique parcellaire Espace Naturel Sensible des Barthes de Lahonce Commune de Lahonce (64), (Camille HUET, Julien MORGNIEUX & Karine LAMARQUE, Février 2023. MTDA & KLM Environnement. Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques).

Tableau 37 : *Habitats naturels recensés dans la bibliographie sur la commune de Lahonce, 2024.*

E- FLORES REPRESENTATIVES OU REMARQUABLES



L'ANGELIQUE DES ESTUAIRES
Angelica heterocarpa J.Lloyd, 1859

Berges de l'Adour

Protégée au niveau national
Quasi-menacée au niveau régional
Espèce d'intérêt communautaire
Espèce déterminante ZNIEFF

Taille : jusqu'à 2 m **Observation :** Juillet à septembre

Habitats : Berges argilo-vaseuses des cours d'eau soumis à la marée

L'Angélique des estuaires est souvent confondue avec l'Angélique des bois, largement répartie en France. Seule l'analyse ADN permet de les différencier de manière sûre. Néanmoins, l'Angélique des bois se rencontre en dehors des zones influencées par les marées.

L'Angélique des estuaires est une espèce endémique des côtes atlantiques françaises. Elle est menacée par la remontée du front de salinité en amont des estuaires, la modification du régime hydrologique, l'artificialisation des berges, la pollution, les espèces exotiques envahissantes, l'érosion des berges due aux activités nautiques notamment, l'hybridation avec l'Angélique des bois, la fauche trop souvent répétée des chemins de halage qui ne permet pas à la plante de faire un cycle complet de floraison/fructification, etc.

La prise en compte de l'Angélique des estuaires et de son habitat permet de limiter les menaces qui pèsent sur l'espèce.



LA FRITILLAIRE PINTADE
Fritillaria meleagris L., 1753

Zones humides
Protégée au niveau régional
Quasi-menacée au niveau régional
Espèces déterminante ZNIEFF

Taille : 20 à 40 cm **Observation :** Février à mars

Habitats : Prairies inondables et forêts alluviales claires inondables.

La Fritillaire pintade tape dans l'œil avec ses grandes fleurs en forme de cloche rose colorée par un damier de mauve. Son nom fait référence à un cornet utilisé pour jeter les dés (forme de la fleur) et à la pintade et son plumage tacheté. C'est une plante à bulbe qui lui permet de vivre de nombreuses années. La fleur est d'abord penchée afin de maintenir à l'abri de l'humidité les pièces florales puis se redresse une fois pollinisée. Les graines, légères, sont pourvues de petites ailettes pour être prises en charge par le vent. Mais la plupart tomberont au sol pour être emportées lors d'inondations.

La Fritillaire pintade est rare et ses populations ont décliné en raison de la destruction de son habitat ou du régime hydrique. Des témoignages rapportent qu'elle égayait autrefois les jardins d'agrément au sol humide. Les stations de Lahonce sont de taille très réduite et comptent très peu de pieds. Il ne faut surtout pas les cueillir !



PARTIE 4

SYNTHESE DES DONNEES ET DES ENJEUX ECOLOGIQUES COMMUNAUX

© S. CAUBET

1 – SYNTHESE DES DONNEES ET ENJEUX

A- SYNTHESE DU NOMBRE DE DONNEES ET D'ESPECES

Les données bibliographiques antérieures à 2022 font déjà état d'un grand nombre d'espèces mais il s'agit essentiellement d'espèces végétales. Sur les 567 espèces tirées de données bibliographiques, 486 concernaient des plantes ; ce qui représente 85,7 % des espèces précédemment inventoriées. C'est pourquoi, il n'a pas été jugé nécessaire de compléter les inventaires botaniques dans le cadre de l'ABC. Les espèces végétales inventoriées de manière opportuniste avaient pour la plupart déjà été notées par le passé.

Détail des inventaires par groupe d'espèces de 2011 à 2023 Thierry Laporte, CEN NA, 2024				
GROUPE	**NB d'espèces / groupe supplémentaires BIBLIO 2011 -2021**	**Nb de données / groupe 2022-2023**	**NB espèces / groupe 2022-2023**	**NB Total d'espèces / groupe 2011-2021**
Mammifères terrestres et semi-aquatiques	3	**43**	**14**	17
Chiroptères	3	**75**	**16**	19
Oiseaux	15	**487**	**102**	117
Poissons	**25**	**35**	**14**	39
Reptiles	0	**33**	**8**	8
Amphibiens	1	**48**	**8**	9
Lépidoptères rhopalocères & zygènes	3	**170**	**42**	45
Lépidoptères hétérocères	1	**20**	**13**	14
Odonates	4	**62**	**24**	28
Orthoptères	2	**113**	**32**	34
Hémiptères	1	**10**	**10**	11
Coléoptères	3	**11**	**6**	9
Hyménoptères	2	**8**	**3**	5
Diptères	5	**5**	**3**	8
Névroptères	?	**1**	**0**	0
Phasmotodes	?	**3**	**1**	1
Mantoptères	?	**6**	**1**	1
Araignées	6	**5**	**5**	11
Gastéropodes	6	**501**	**71**	77
Bivalves	0	**25**	**7**	7
Crustacés	?	**3**	**1**	1
Plathelminthes	?	**1**	**0**	0
Plantes	**486**	**65**	**43**	529
Fonge	?	**2**	**1**	1
TOTAL	**566**	**1732**	**425**	**991**
Groupes inventoriés (ciblés dans le cadre de l'ABC)				
Groupes avec nombreuses données bibliographiques				
Groupes inventoriés de manières oportunistes avec peu de données bibliographiques				

Tableau 38 : *Détails des données par groupe d'espèces de 2011 à 2023 sur la commune de Lahonce.*

Comme le montre le tableau ci-avant, les efforts de prospection ont donc porté sur des groupes d'espèces plus méconnus sur la commune ; ce qui a permis une grande avancée dans la connaissance de ceux-ci.

424 espèces ont donc été inventoriées en 2022 et 2023 grâce à la collecte de 1732 données.

367 espèces supplémentaires ont été recensées sur ces 424 :

- **323** sur les 10 groupes ciblés (Cf. tableau 38)
- **44** sur les 13 autres groupes où les inventaires ont été réalisés de façon opportuniste ;

… ce qui porte le nombre total d'espèces connues sur la commune de Lahonce à **934 (567+367). Ces 2 dernières années, le nombre d'espèces inventoriées a donc progressé d'environ 39 %.**

Gains en nombre d'espèces et pourcentage d'espèces supplémentaires grâce aux inventaires par groupe ciblé en 2022 et 2023 dans le cadre de l'ABC de Lahonce
Thierry Laporte, CEN NA 2024

GROUPE	Nombre de données collectées dans le cadre de l'ABC en 2022-2023	Nombre d'espèces à l'issue de l'ABC en 2023 (2011-2023)	Nombre d'espèces supplémentaires 2022-2023	Gain	Pourcentage du nombre d'espèces inventoriées (2011-2023) / au nombre d'espèces référencées sur les Pyrénées-Atlantiques	Référentiel Pyrénées-Atlantiques* (nombre d'espèces)
Mammifères terrestres et semi-aquatiques	**43**	**17**	14	82%	32%	53
Chiroptères	**75**	**19**	16	84%	68%	28
Oiseaux	**487**	**117**	102	87%	30%	386
Amphibiens	**48**	**9**	8	89%	50%	18
Reptiles	**33**	**8**	8	100%	36%	22
Lépidoptères rhopalocères et zygènes	**170**	**45**	41	91%	30%	148
Odonates	**62**	**28**	24	86%	42%	67
Orthoptères	**113**	**34**	32	94%	40%	86
Gastéropodes	**501**	**77**	71	92%	?	?
Bivalves	**25**	**7**	7	100%	?	?
TOTAL	**1557**	**361**	**323**			

* Source : https://observatoire-fauna.fr/

Tableau 39 : *Gains en nombre d'espèces et en pourcentage grâce aux inventaires par groupe ciblé en 2022 et 2023 et pourcentage du nombre d'espèces inventoriées sur la commune de Lahonce par rapport au nombre d'espèces référencées au niveau national.*

Environ **90% des données collectées en 2022 et 2023 et 76,4 % des espèces déterminées** ces mêmes années concernent les **groupes ciblés dans le cadre de l'ABC**. Sur ces **10 groupes ciblés, 323 espèces** ont donc nouvellement été inventoriées.

Les **gains par groupe par rapport aux données existantes récentes (2011-2021) sont tous supérieurs à 80%** et atteignent même 100% pour certains groupes.

Evaluation du niveau d'inventaire des groupes d'espèces ciblés en 2022-2023 Thierry Laporte, CEN NA				
GROUPE	**Nombre d'espèces à l'issue de l'ABC en 2023**	**Etat d'inventaire et potentialités**	**Remarque**	**Niveau d'inventaire**
Mammifères terrestres et semi-aquatiques	17	32 % des espèces présentes sur le département. 23 espèces potentiellement présentes dont 17 espèces de micromammifères	Les techniques de détection des micromammifères sont généralement couteuses et/ou chronophages : piégeage, ADNe …	Très incomplet
Chiroptères	19	68 % des espèces présentes sur le département. Très peu d'espèces potentiellement présentes	Il serait intéressant de savoir quelles espèces gîtent sur la commune.	Quasi-complet
Oiseaux	117	30 % des espèces d'oiseaux présentes sur le département.	Très certainement quelques espèces nicheuses en plus et beaucoup d'espèces migratrices en plus (la commune est sur un axe de migration).	Incomplet
Amphibiens	9	50% des espèces présentes sur le département mais en réalité peu d'espèces potentiellement présentes.	Faibles quantités d'individus observés. 3 espèces à rechercher : Le Crapaud Calamite, la Rainette ibérique et le Pélodyte ponctué.	Quasi-complet
Reptiles	8	36 % des espèces présentes sur le département.	Faibles quantités d'individus observés. Manque plusieurs espèces. 5 espèces à rechercher : la Coronelle girondine, la Coronelle lisse, la Couleuvre vipérine, la Vipère aspic et le Lézard vivipare.	Très incomplet
Lépidoptères rhopalocères et zygènes	45	30 % des espèces du département.	Mais beaucoup d'espèces montagnardes et subalpines en Pyrénées-Atlantiques.	Assez complet
Odonates	28	42 % des espèces du département.	Des espèces relativement communes n'ont pas été observées. Les inventaires ont majoritairement été réalisés en 2022, année de sécheresse avec beaucoup de petits cours d'eau asséchés sur la commune.	Incomplet
Orthoptères	34	40 % des espèces du département.	Mais beaucoup d'espèces montagnardes et subalpines en Pyrénées-Atlantiques.	Assez complet
Gastéropodes	77	?	Pas encore assez de référentiels sur le département et au niveau national. Pressions d'inventaire insuffisantes.	?
Bivalves	7	?		?

Tableau 40 : Evaluation du niveau d'inventaire des groupes d'espèces ciblés en 2022-2023

Selon l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine ou « FAUNA » (source : https://observatoire-fauna.fr/), le pourcentage du nombre d'espèces inventoriées (2011-2023) sur la commune de Lahonce par rapport au nombre d'espèces référencées sur les Pyrénées-Atlantiques varie entre 30 et 50% pour les groupes suivants : les mammifères semi-aquatiques et terrestres, les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les lépidoptères rhopalocères et zygènes, les odonates et orthoptères.

Seul le groupe des chiroptères atteint 68% des espèces du département mais toutes les espèces de chauve-souris détectées sur Lahonce ne se reproduisent pas forcément sur la commune. Les gîtes potentiels n'ont en effet pas été inventoriés dans le cadre de l'ABC.

Quant aux gastéropodes et bivalves, le manque de connaissances de ces groupes sur les Pyrénées-Atlantiques ne nous permet actuellement pas de retenir un pourcentage.

Par ailleurs, il faudrait enlever aux listes d'espèces de référence les espèces strictement montagnardes, littorales ou encore celles spécifiques à certains milieux qui ne se trouvent pas sur la commune de Lahonce pour avoir une idée plus précise de l'état des connaissances.

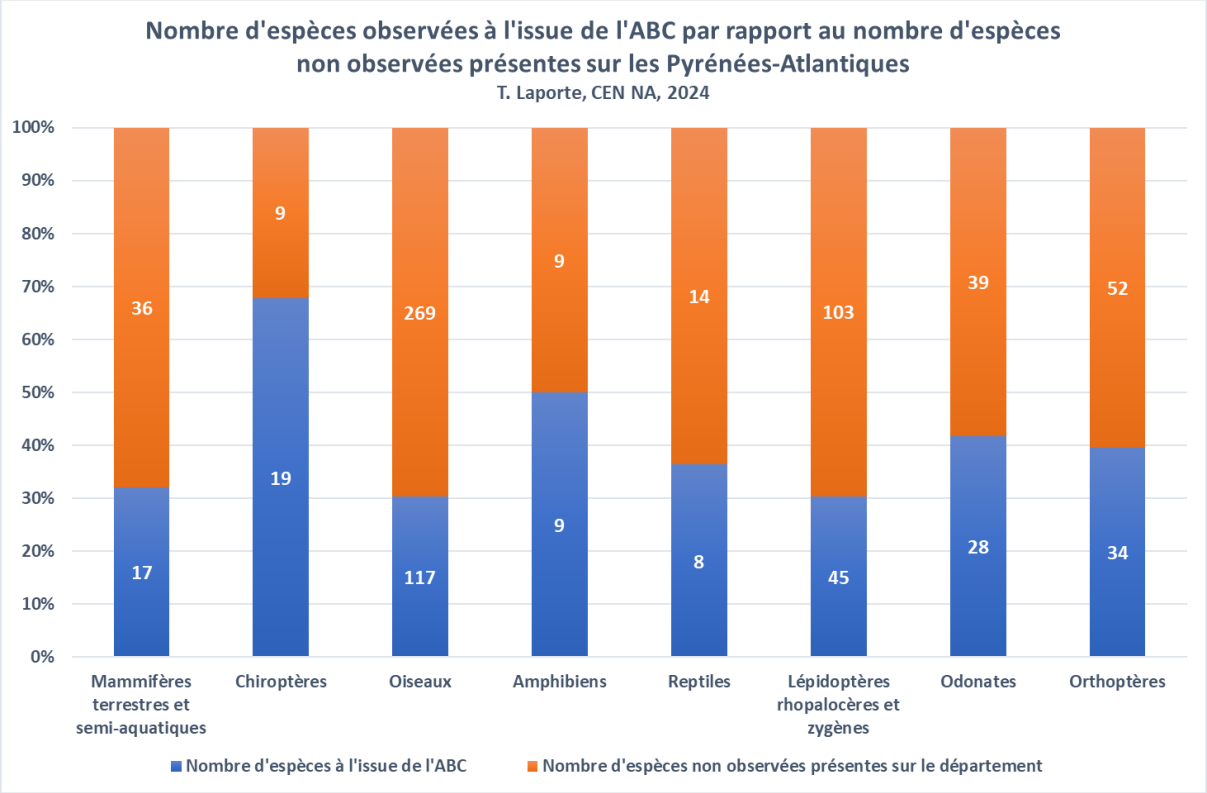

Figure 26 : Pourcentage d'espèces observées par groupe taxonomique

Ainsi, si on enlève les espèces dont la présence est très peu probable sur Lahonce, on peut noter que 81,8% (au lieu de 50%) des espèces d'amphibiens et 53,3% (au lieu de 36%) des espèces de reptiles potentiellement présentes ont été inventoriées sur la commune.

Les **niveaux d'inventaire** des groupes ciblés à l'issue de l'ABC fin 2023 sont évalués comme :

- **Quasiment complet** pour les **Chiroptères et les Amphibiens**
- **Assez complets** pour les **orthoptères** et **Lépidoptères rhopalocères** et **Zygènes**
- **Incomplets** pour **les oiseaux, les reptiles** et **les odonates**
- **Très incomplets** pour **les mammifères terrestres** et **semi-aquatiques**
- **Inconnus** pour **les Gastéropodes** et **les bivalves d'eau douce**

B- LOCALISATION DES DONNEES, ESPECES ET ENJEUX

Les quatre mailles d'1X1 km qui regroupent le plus grand nombre de données recueillies en 2022 et 2023 (Cf. carte 23) sont les trois couvrant la plus grande partie des Barthes de l'Adour et une maille au centre-ouest de la commune qui correspond à un réseau très riche de milieux naturels allant de fond de vallons humides aux coteaux thermophiles. Toutefois, les données sont globalement assez bien réparties en nombre tout autour du centre-bourg. Les six mailles où on note le moins de données sont celles situées en limites de la commune et couvrant très peu de surface sur le territoire de Lahonce.

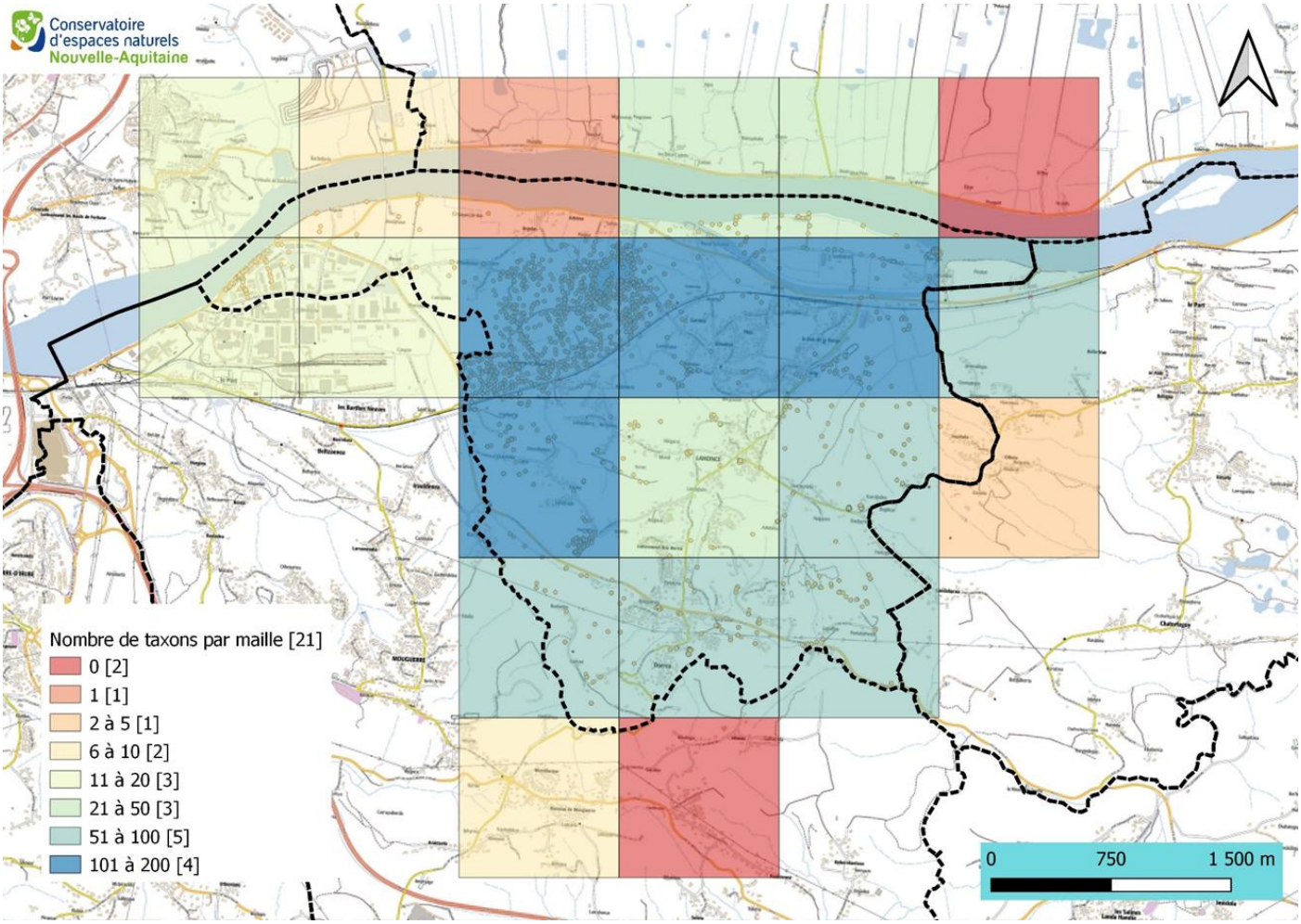

Carte 32 : *Répartition du nombre de données recueillies en 2022 et 2023 par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce – 2024*

Le nombre d'espèces à enjeu ou patrimoniales (Cf. carte 24) est élevé à assez élevé dans les mailles ceinturant le centre-bourg de Lahonce mais aussi au nord de l'Ile de Lahonce sur l'Adour et au niveau de la zone de Fret qui avait bénéficié d'inventaires précis avant même le commencement de l'ABC de Lahonce. Seules deux mailles (fond rouge) en limites de commune n'abritent pour le moment aucune espèce patrimoniale. Les deux mailles sur fond rouge qui couvrent le fleuve l'Adour abritent bien des espèces hautement patrimoniales comme le Saumon atlantique, les Lamproies, les Aloses (quasiment toutes les espèces amphihalines) … En fait, aucune donnée ne peut être localisée à l'échelle de ces mailles de 1x1 km mais ces données sont bien existantes à une autre échelle (carré statistique 16E8LA qui couvre l'ensemble des mailles de l'Adour au droit de la commune).

Des espèces animales à enjeux sont donc présentes sur la quasi-totalité du territoire communal.

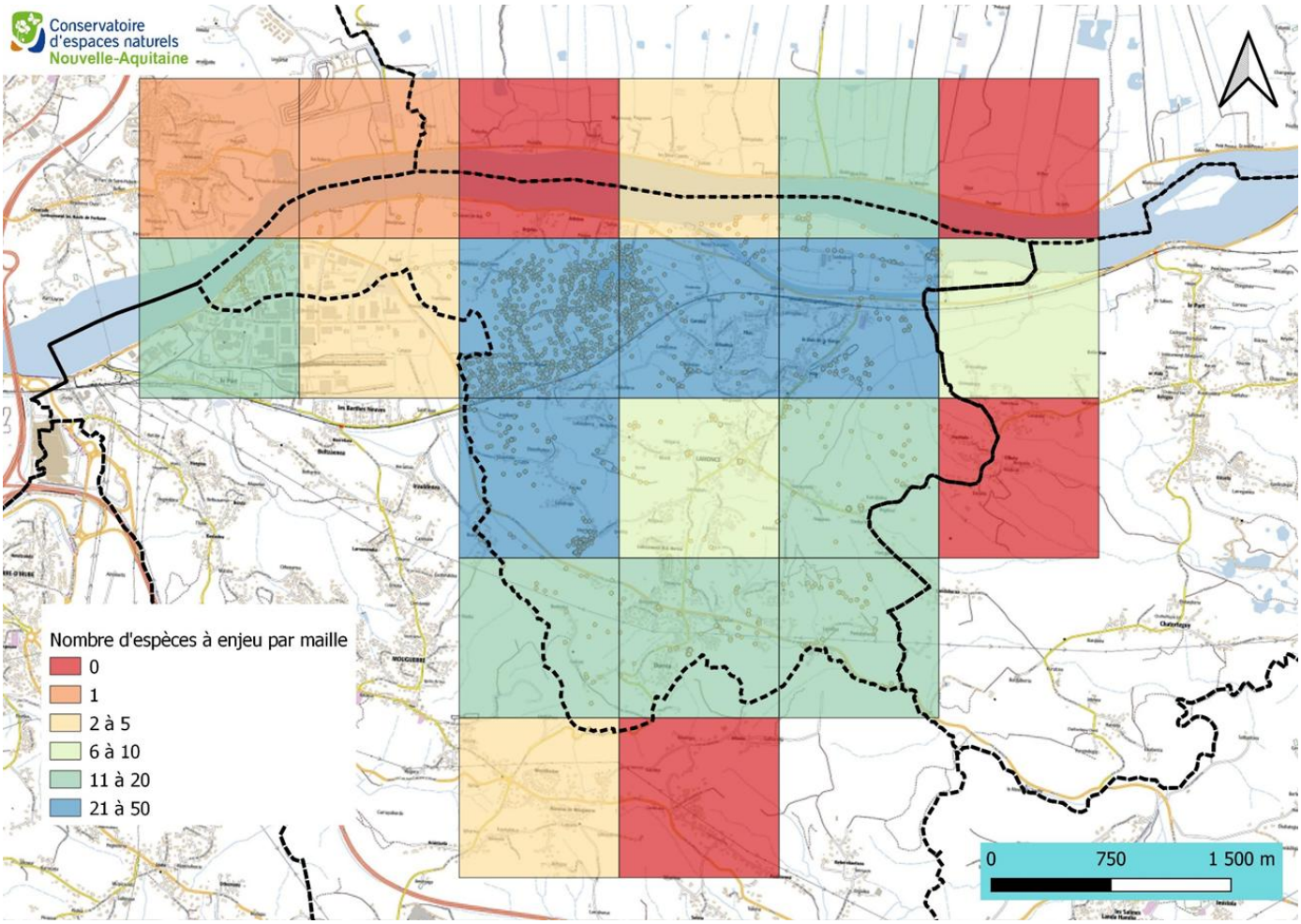

Carte 33 : *Répartition du nombre d'espèces animales à enjeu (=patrimoniales) identifiées en 2022 et 2023 par maille 1x1 km sur le territoire de Lahonce - 2024*

Les données du CBNSA (OBV) corroborent celles recueillies dans le cadre de l'ABC sur les groupes taxonomiques faunistiques.

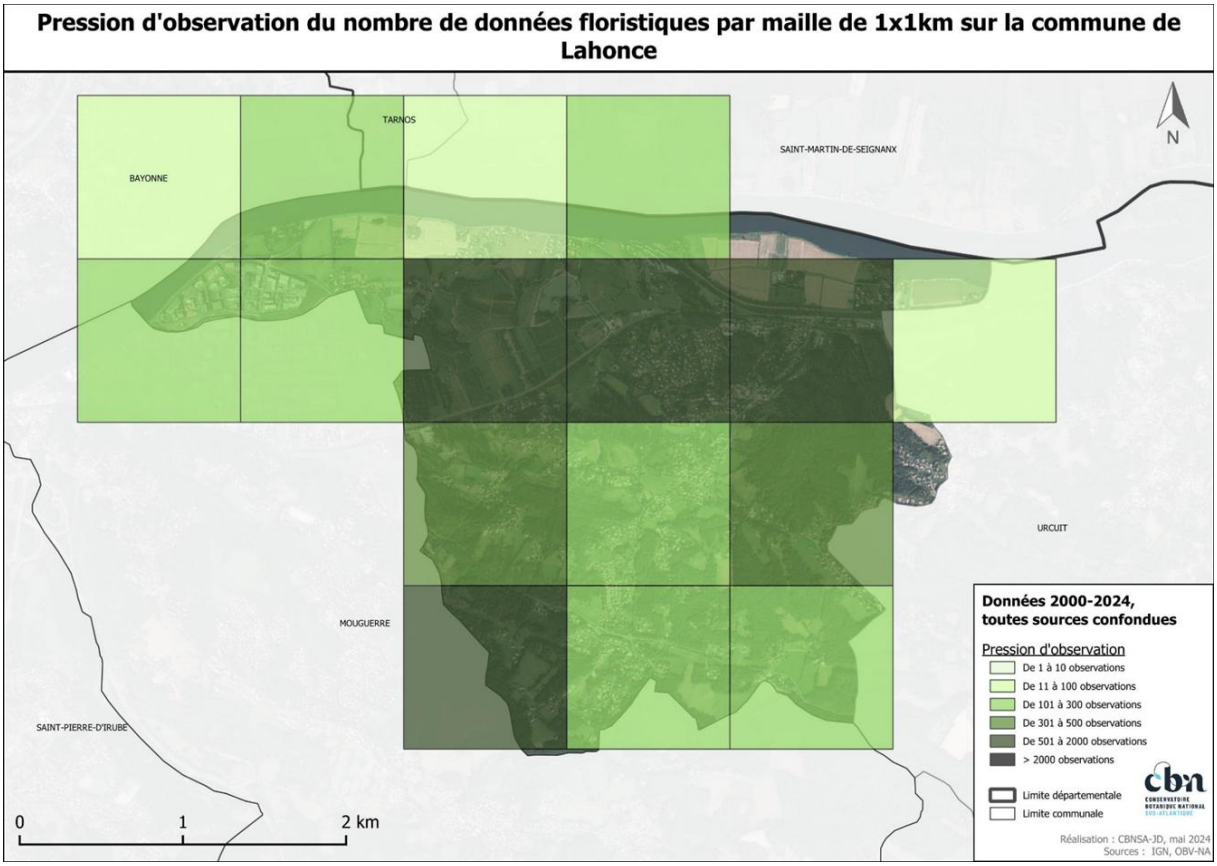

Carte 34 : *Pression d'observation du nombre de données floristiques par maille de 1x1 km sur la commune de Lahonce, CBNSA, 2024.*

La pression d'observation (Cf. carte 25) est maximale en périphérie du centre-bourg, notamment dans le secteur des Barthes mais reste quand-même assez forte et bien répartie sur l'ensemble du territoire communal à l'exception de trois mailles en limite de la commune.

De la même façon, le nombre d'espèces floristiques patrimoniales est assez conséquent (Cf. carte 26) sur tout le secteur des Barthes, dans les coteaux et vallons à l'ouest et au sud-est de la commune mais presque toutes les mailles de 1x1 km (12 mailles/15) comptent au moins 3 taxons floristiques considérés comme patrimoniaux. Seule la maille du centre-bourg ne compte pour le moment aucun taxon patrimonial.

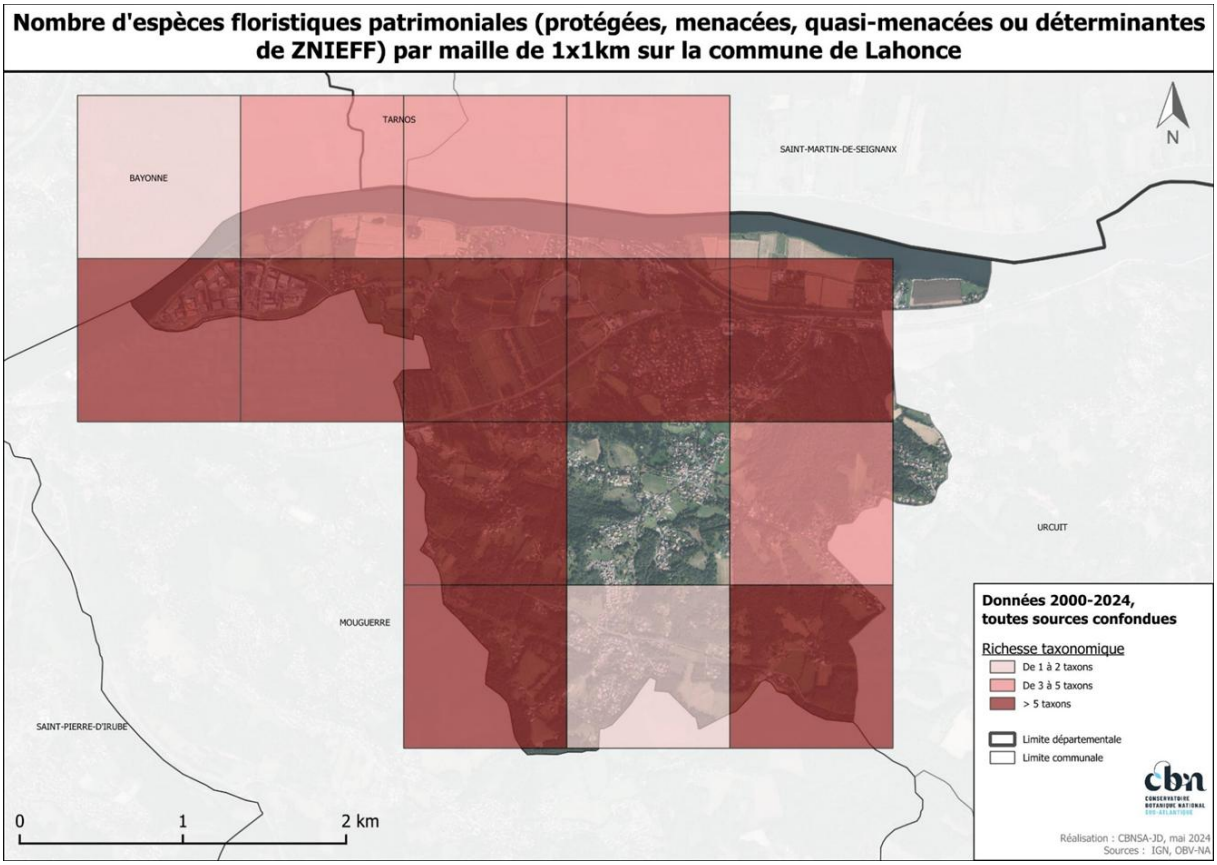

Carte 35 : *Nombre d'espèces floristiques patrimoniales par maille de 1x1 km sur la commune de Lahonce, CBNSA, 2024.*

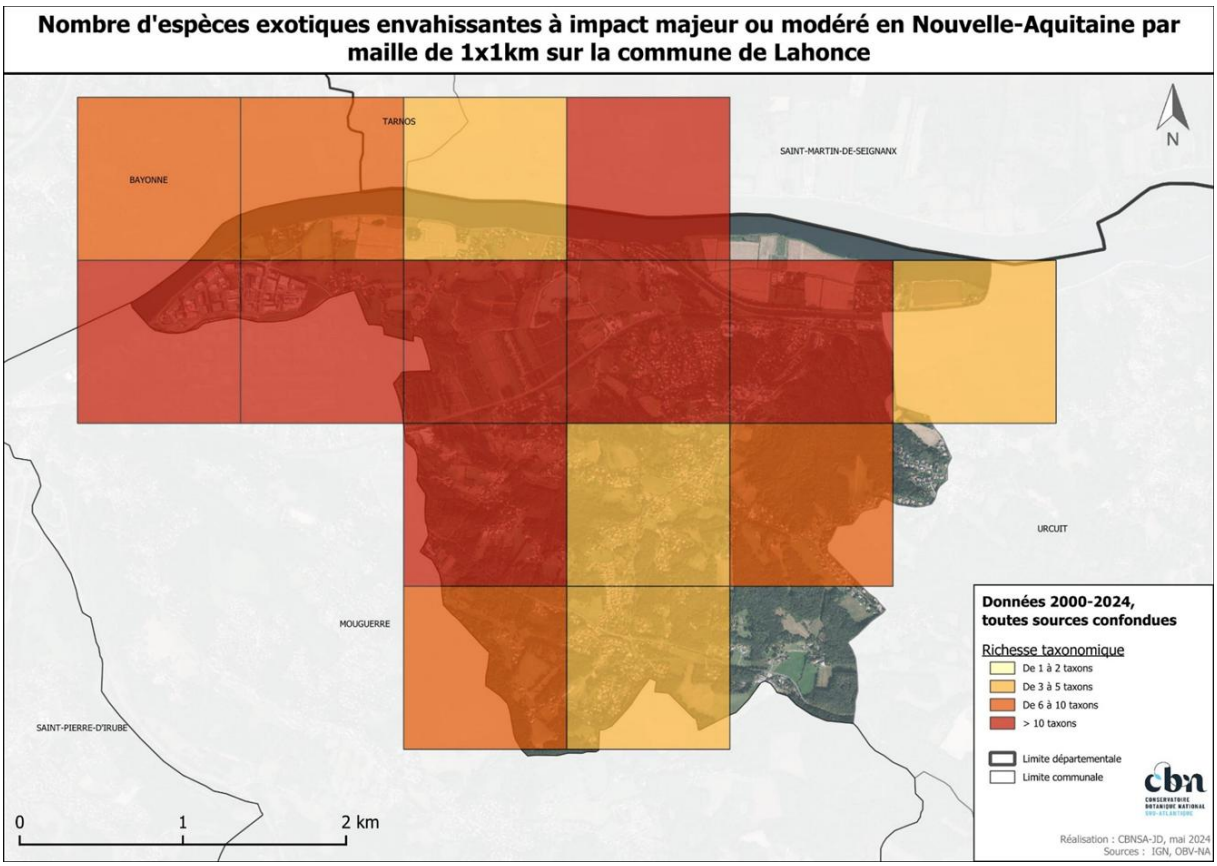

Carte 36 : *Nombre de plantes exotiques envahissantes à impact majeur ou modéré en Nouvelle Aquitaine par maille de 1x1 km sur la commune de Lahonce, CBNSA, 2024*

Les données de l'OBV (CBNSA) indiquent que la commune de Lahonce est malheureusement très exposée aux Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) (Cf. carte 27). Le secteur des barthes ainsi que les coteaux et vallons de l'ouest de la commune abritent au moins 10 taxons problématiques. La plupart des mailles abritent au moins 6 taxons (11 mailles/15). Il est fort probable que des PEE soient présentes sur l'ensemble du territoire de la commune.

C- LES ESPECES A ENJEUX

163 espèces sont protégées et partiellement protégées sur la commune de Lahonce soit environ 16,5 % des espèces inventoriées (n=991). Ce chiffre est à relativiser par rapport au nombre d'oiseaux protégés qui reste très conséquent (n=100).

Il faut signaler que la plupart des oiseaux et des reptiles ainsi que l'intégralité des amphibiens et des chiroptères sont protégés en France métropolitaine.

5 espèces de mammifères terrestres et semi-aquatiques protégés et 6 espèces de poissons sont également répertoriées sur la commune. Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) bien que non recensé sur la commune reste une espèce dont la présence reste probable. Les barthes de Lahonce ainsi que les zones humides de fonds de vallons constituent des habitats très favorables au Vison d'Europe. Lahonce intègre par ailleurs l'aire de répartition de cette espèce.

A l'inverse, seuls 6 invertébrés protégés sont présents sur la commune de Lahonce dont 3 insectes et 3 gastéropodes. Là aussi, il faut mettre ce chiffre en relation avec le peu d'espèces protégées au niveau national comparativement aux groupes cités précédemment.

11 espèces végétales sont en outre protégées sur la commune de Lahonce. La plupart se trouvent dans le secteur des barthes.

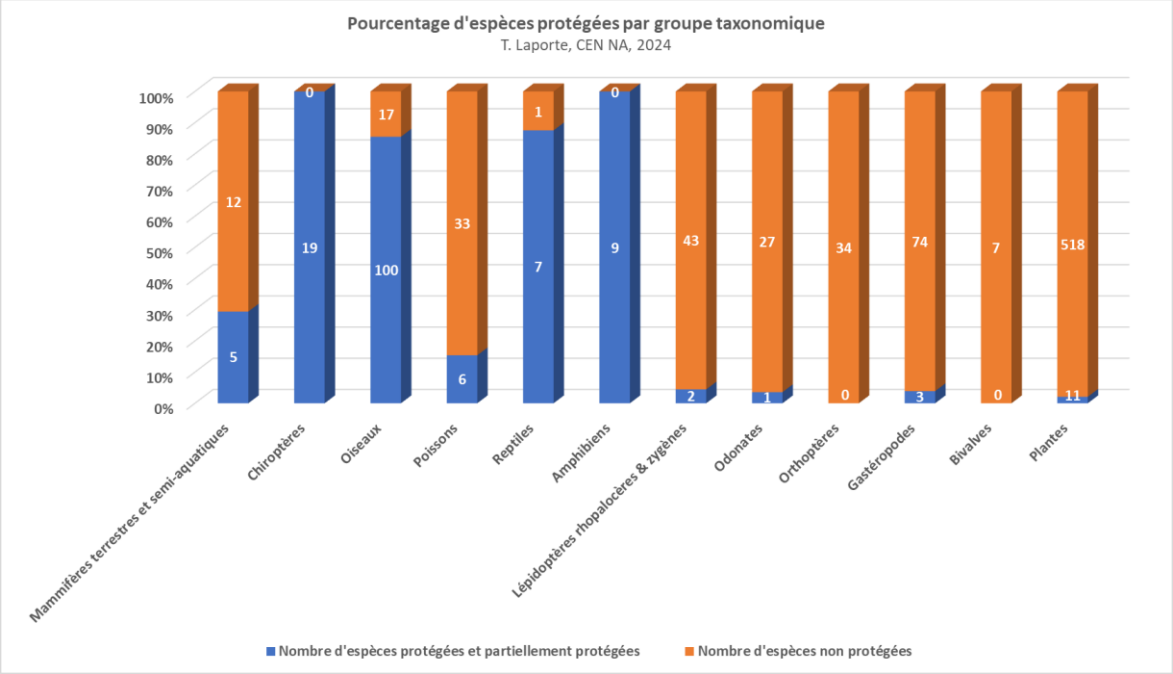

Figure 27 : Pourcentage d'espèces protégées par groupe taxonomique sur la commune de Lahonce



Figure 28 : Quelques espèces végétales à enjeux des milieux aquatiques et zones humides sur la commune de Lahonce



Figure 29 : Quelques espèces animales à enjeux des milieux aquatiques et zones humides sur la commune de Lahonce



Figure 30 : Quelques espèces animales à enjeux des milieux boisés sur la commune de Lahonce



Figure 31 : Quelques espèces animales et végétales à enjeux des prairies, pelouses et landes sur la commune de Lahonce

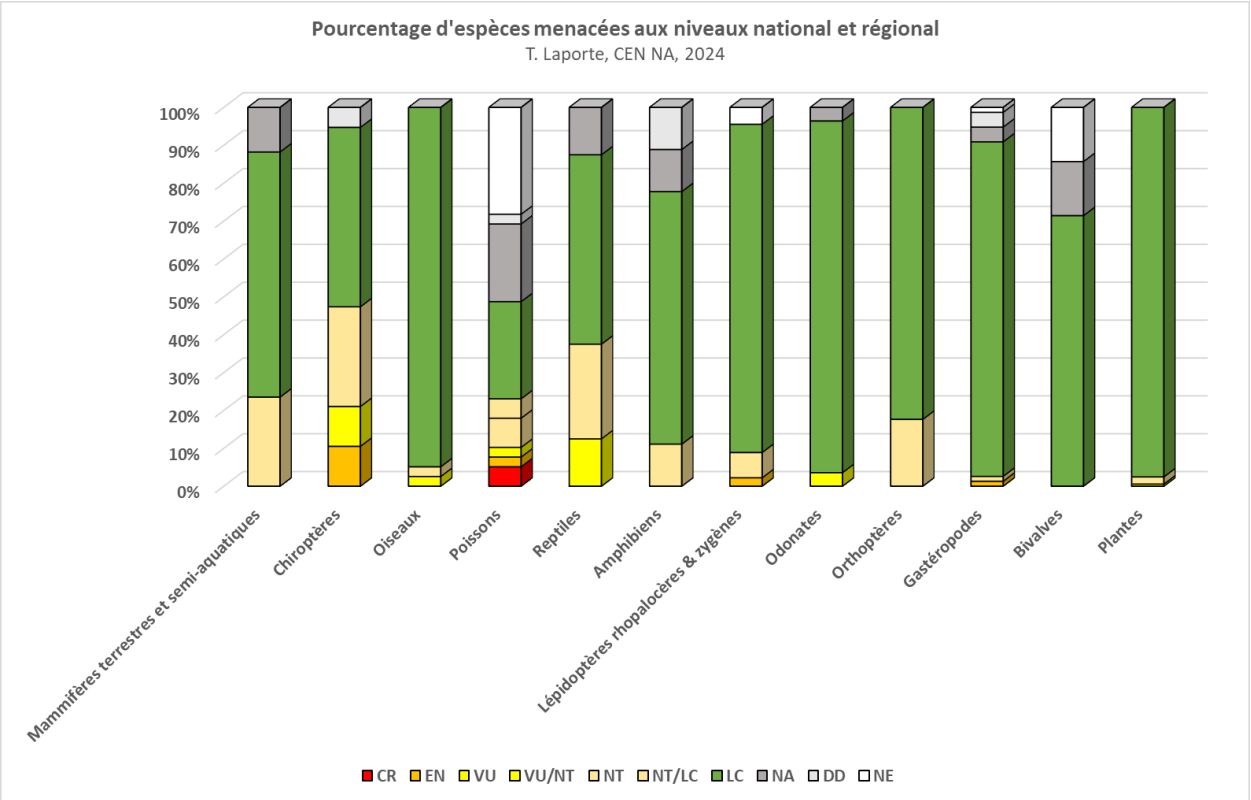

Figure 32 : Pourcentage d'espèces menacées aux niveaux national (Listes rouges nationales) et régional (Listes rouges régionale) sur la commune de Lahonce

Le graphique ci-avant (Cf. fig. 25) permet de visualiser la proportion d'espèces pour chacune des classes de la liste rouge : CR (en danger critique), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi menacé), LC (préoccupation mineure), NA (non applicable) et NE (non évaluée).

Cette figure met en évidence que la majorité des espèces présentes est comprise dans la classe LC. Ainsi, **58 espèces** seulement sont considérées comme **menacées**, soit environ **5,9 % des espèces inventoriées** sur la commune de Lahonce.

Les groupes où la proportion d'espèces menacées est particulièrement importante sont :

- Les chiroptères avec 47,4% des espèces inventoriées menacées
- Les amphibiens avec 37,5 % des espèces inventoriées menacées
- Les mammifères terrestres et semi-aquatiques avec 23,5 % des espèces inventoriées menacées
- Les poissons avec 23,1 % des espèces inventoriées menacées
- Et les orthoptères avec 17,6 % des espèces inventoriées menacées

La plupart des espèces sont considérées comme indigènes à la région.

Plusieurs espèces sont même endémiques ou subendémiques notamment des gastéropodes comme :

- L'Hélice de Navarre (*Trissexodon constrictus*), le Cochlostome ibérique (*Obscurella obscura laburdensis*), le Maillot grimace (*Abida bigerrensis*), la Brillante minuscule (*Cryptazeca monodonta*) : endémiques ibéro-pyrénéens
- La Bythinelle basque (*Bythinella ullaensis*), endémique des Pyrénées-Atlantiques et Landes
- La Clausilie basque (*Neniatlanta pauli*), sub-endémique néo-aquitaine …

… ou certains poissons comme le Gougeon de l'Adour (*Gobio lozanoi*), la Loche franche espagnole (*Barbatula hispanica*) et le Vairon basque ou de l'Adour (*Phoxinus bigerri*) : endémiques franco-ibériques …

… ou encore un orthoptère : La Decticelle d'Aquitaine (*Zeuneriana abbreviata*), endémique des Pyrénées occidentales qui s'étend à certains départements du Sud-Ouest (Landes, Gironde et Gers).

13 espèces végétales sont considérées comme menacées sur la commune ; ce qui représente le nombre le plus élevé d'espèces menacées dans un groupe mais une des plus faibles proportions étant donné le grand nombre d'espèces végétales inventoriées.

En outre, quelques espèces végétales sont des plantes « hôtes » de papillons protégées et menacées comme l'Origan vulgaire (*Origanum vulgare*) pour l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*), ou les Grandes Oseilles (*Rumex sp.*) pour le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ou encore la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) pour l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*), espèce potentielle de papillon à rechercher sur la commune.

D- HABITATS NATURELS A ENJEU

Les habitats naturels à enjeu sont ceux qui composent :

- **Les zones humides** : notamment les habitats d'intérêt communautaire comme les Aulnaies-frênaies (code UE : 91E0*8) définies comme prioritaires et plusieurs types de mégaphorbiaies ou lisières humides (code UE : 6430). En dehors de ces habitats d'intérêt communautaire, tous les autres habitats humides associés ou non présentent également un intérêt majeur pour la biodiversité : sources, prairies, boisements humides, roselières, communautés amphibies …
- **Les pelouses et landes sèches calcicoles à marnicoles :** assez rares sur la commune, regroupant plusieurs habitats d'intérêt communautaire : les Pelouses calcaires sud-atlantiques semi-arides (code UE : 6210) et les Fruticées à Genévriers communs (code UE : 5130). Ces milieux souvent thermophiles abritent des cortèges de plantes et d'animaux très spécifiques.
- **Les prairies de fauche** (code UE : 6510 code UE) : de plus en plus rares et abritant de nombreux insectes, notamment des polinisateurs.
- **Les milieux boisés et bocages :** les vieilles chênaies-frênaies ou chênaies notamment qui abritent des espèces hautement patrimoniales comme des Pics (Pic mar, Pic noir …) ou des rapaces (Aigle botté …) ou encore des coléoptères saproxyliques (Grand Capricorne …) et des mollusques protégés (Clausilie basque, Hélice de Navarre).
- **Les milieux rupestres et falaises calcaires** qui accueillent une faune et une flore originales (mollusques, orchidées notamment).

E- TVB ET RESERVOIRS DE BIODIVERSITE SUR LA COMMUNE DE LAHONCE

Le diagnostic des réseaux écologiques « trames verte et bleue » de la Communauté d'Agglomération Pays Basque est en cours d'élaboration. Il est élaboré par le CEN Nouvelle-Aquitaine et les CBN Sud-Atlantique et le CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, et a notamment vocation à nourrir les démarches de planification territoriale et de préservation des milieux naturels, en particulier le futur PLUi dans lequel s'intègre la commune de Lahonce.

La méthodologie d'élaboration et de modélisation des réseaux écologiques est spécifique au projet « TVB Pays Basque », et ne sera pas détaillée ici. En outre, les cartographies de TVB de chaque PLUi seront élaborées par la CAPB dans le cadre de chacun des projets, aussi la carte de synthèse ci-après, issue du travail de terrain et de modélisation du CEN ne constitue que la restitution de ce travail de modélisation.

La démarche s'appuie sur la caractérisation de 4 sous-trames écologiques : milieux aquatiques, milieux humides, milieux agropastoraux, milieux forestiers. La sous-trame « milieux littoraux n'est pas représentée à Lahonce. En outre, les milieux fortement anthropisés (sous trame urbaine et agricole) susceptibles d'accueillir malgré tout une biodiversité associée, ont également fait l'objet d'une modélisation, mais doivent être considérés comme contribuant de façon plus ou moins importante à la fragmentation des réseaux écologique.

Au sein de chaque sous-trame, selon les caractéristiques des milieux, leurs capacités d'accueil relatives pour la faune (et notamment pour les espèces caractéristiques « TVB » retenues à l'échelle du Pays Basque) est estimée, ce qui amène à définir des « réservoirs de biodiversité », plus ou moins importants selon l'échelle considérée.

Sous trame des milieux aquatiques	Sous trame des milieux humides	Sous trame des milieux forestiers	Sous trame des milieux agropastoraux	Sous-trame milieux anthropisés (zones urbaines et cultures)
Agrion de Mercure	Bouscarle de Cetti	Martre des pins	Lièvre d'Europe	Hérisson d'Europe
Loutre d'Europe	Campagnol amphibie	Lucane cerf-volant	Fauvette pitchou	Moineau domestique
Anguille d'Europe	Cuivré des marais	Pic mar	Coronelle lisse	Alyte accoucheur
Triton palmé	Cordulie à corps fin	Rhinolophe euryale	Phaneroptère commun	

Tableau 41 : Espèces indicatrices TVB retenues à l'échelle du Pays Basque

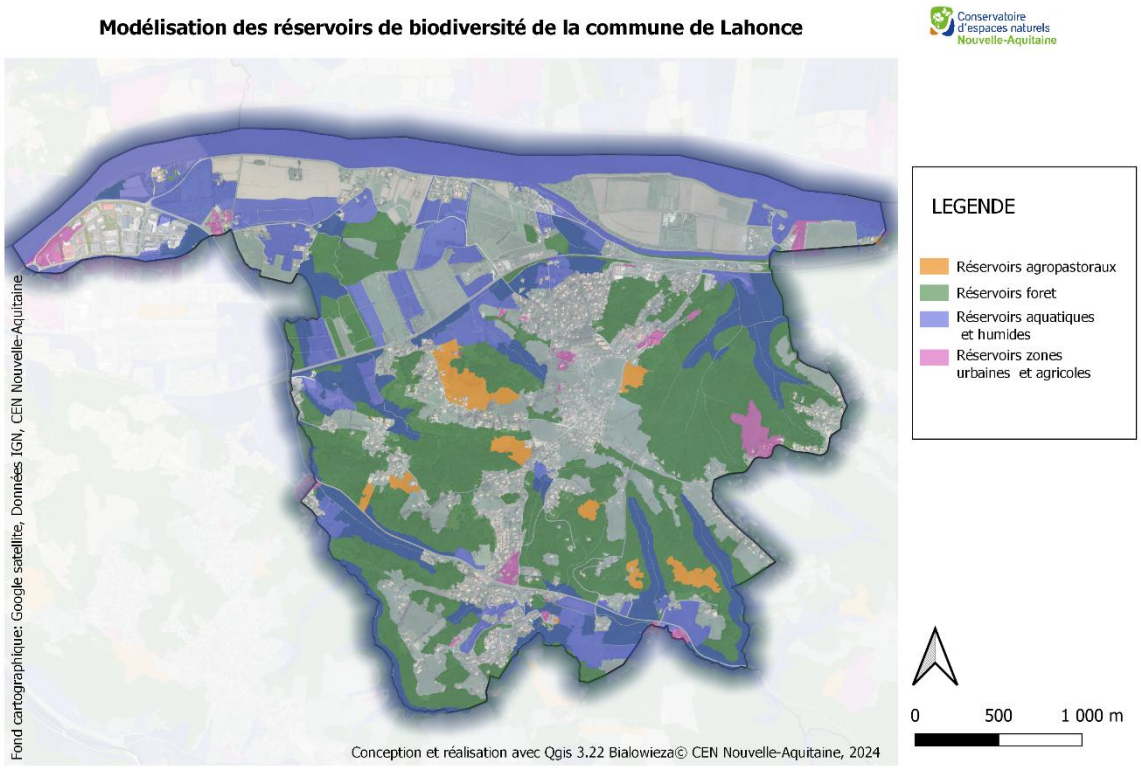

Carte 37 : *Modélisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Lahonce - 2024*

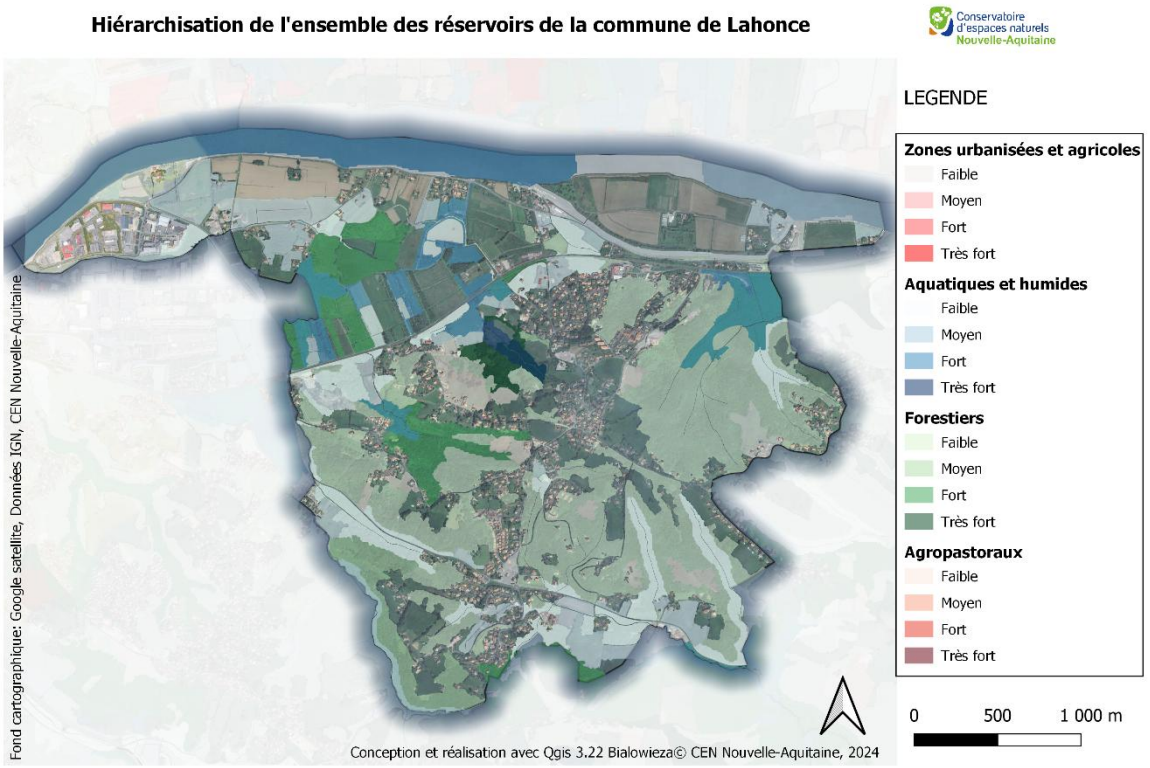

Carte 38 : *Hiérarchisation de l'ensemble des réservoirs de la commune de Lahonce - 2024*

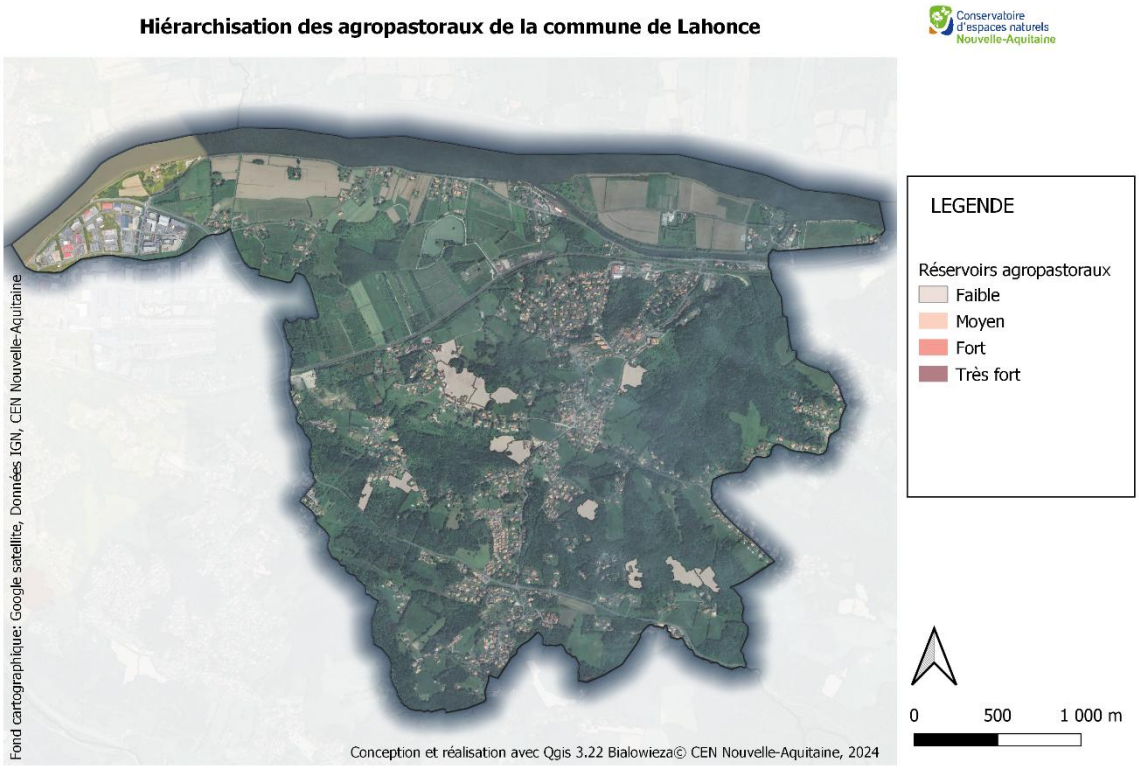

Carte 39 : *Hiérarchisation des réservoirs agropastoraux de la commune de Lahonce - 2024*

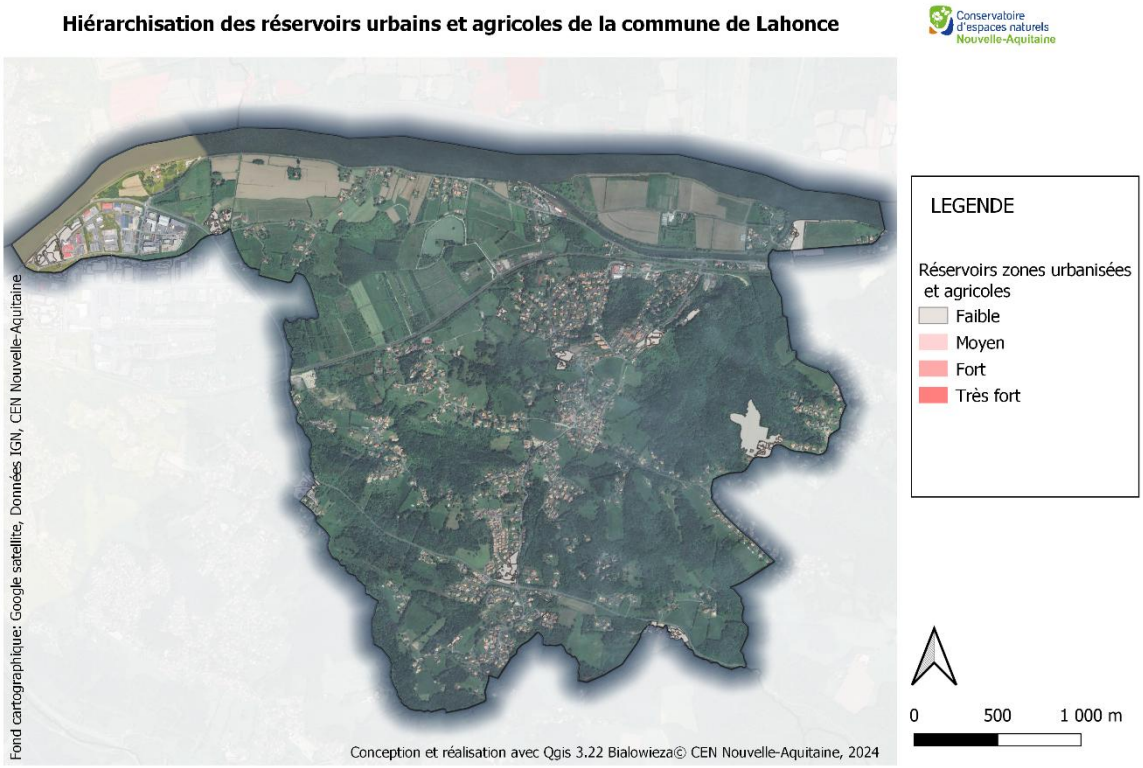

Carte 40 : *Hiérarchisation des réservoirs urbains et agricole de la commune de Lahonce – 2024*

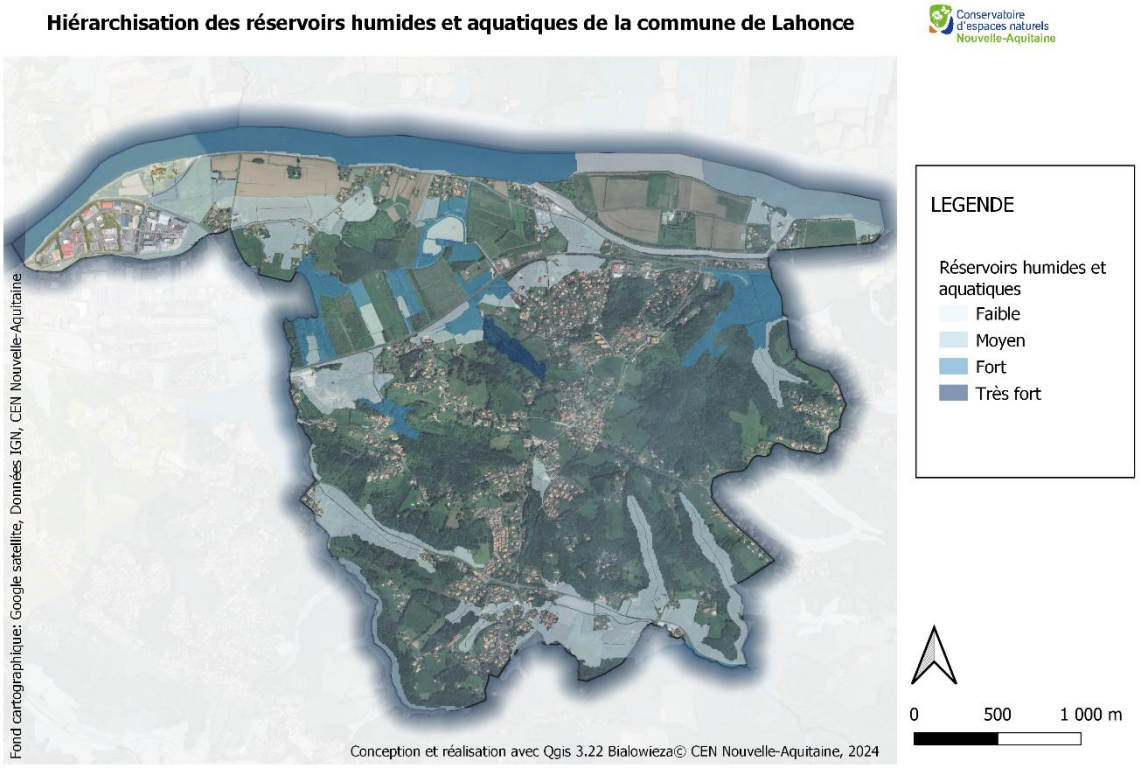

Carte 41 : *Hiérarchisation des réservoirs humides et aquatiques de la commune de Lahonce - 2024*

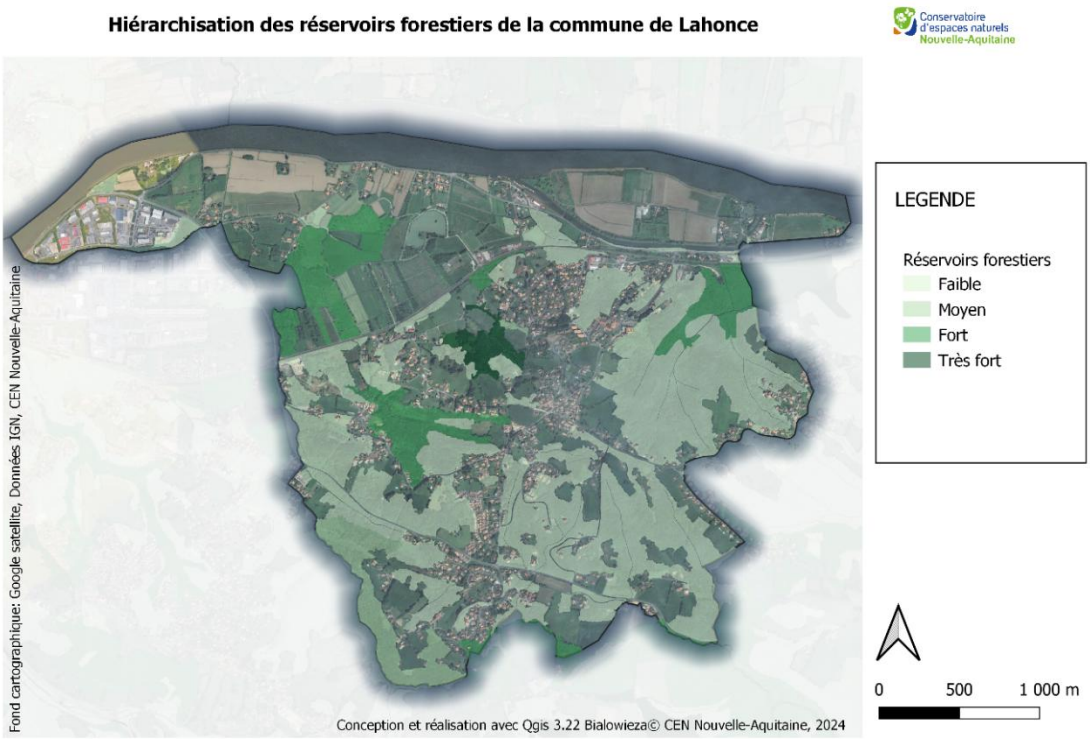

Carte 42 : *Hiérarchisation des réservoirs forestiers de la commune de Lahonce - 2024*

A partir de cette première modélisation et hiérarchisation des réservoirs de biodiversité, les continuités écologiques entre les réservoirs (« corridors écologiques ») sont modélisés, également par sous-trame. Ces corridors font l'objet d'une analyse selon leur niveau relatif de fonctionnalité (les corridors non fonctionnels étant « potentiels » ou « à restaurer »), et selon une hiérarchisation au regard de leur importance relative.

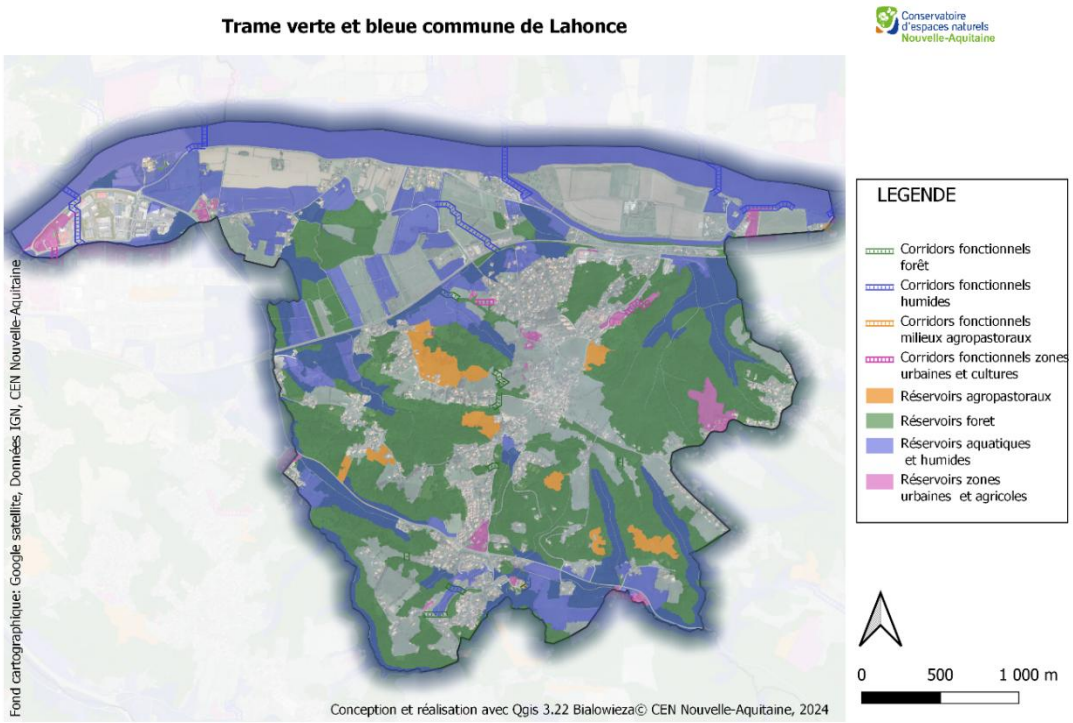

Carte 43 : *Trames vertes et bleues de la commune de Lahonce - 2024*

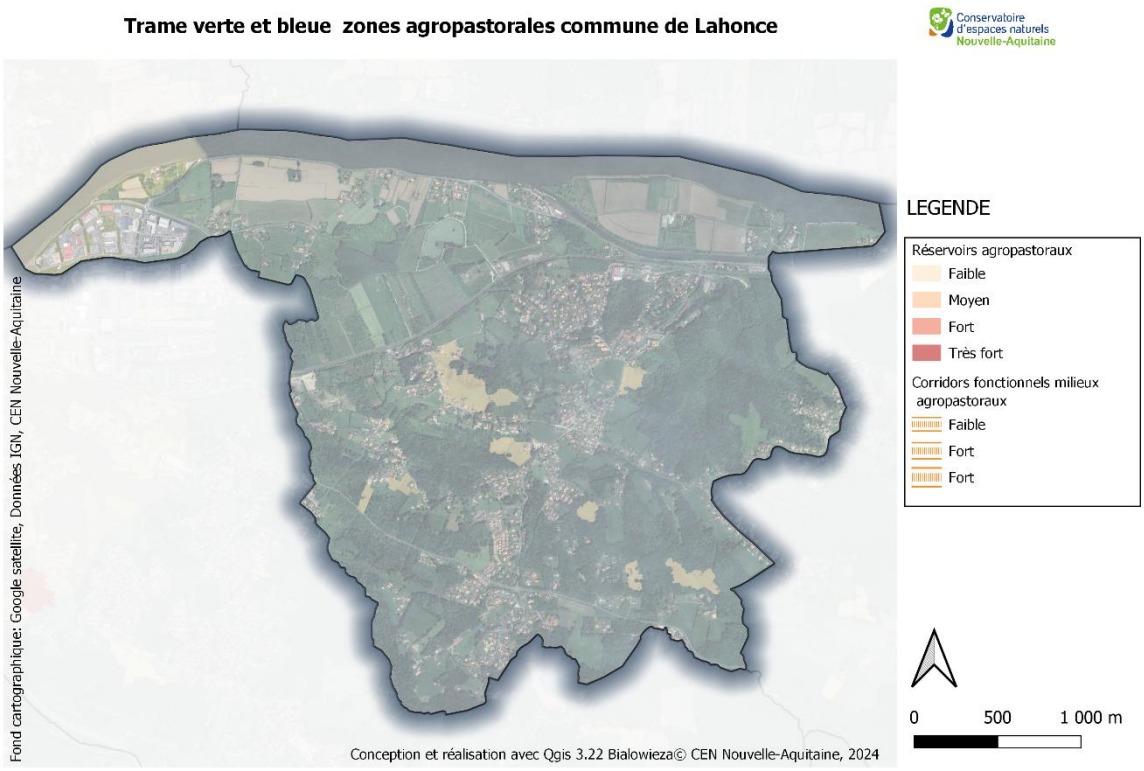

Carte 44 : *Trames vertes et bleues, zones agropastorales de la commune de Lahonce - 2024*

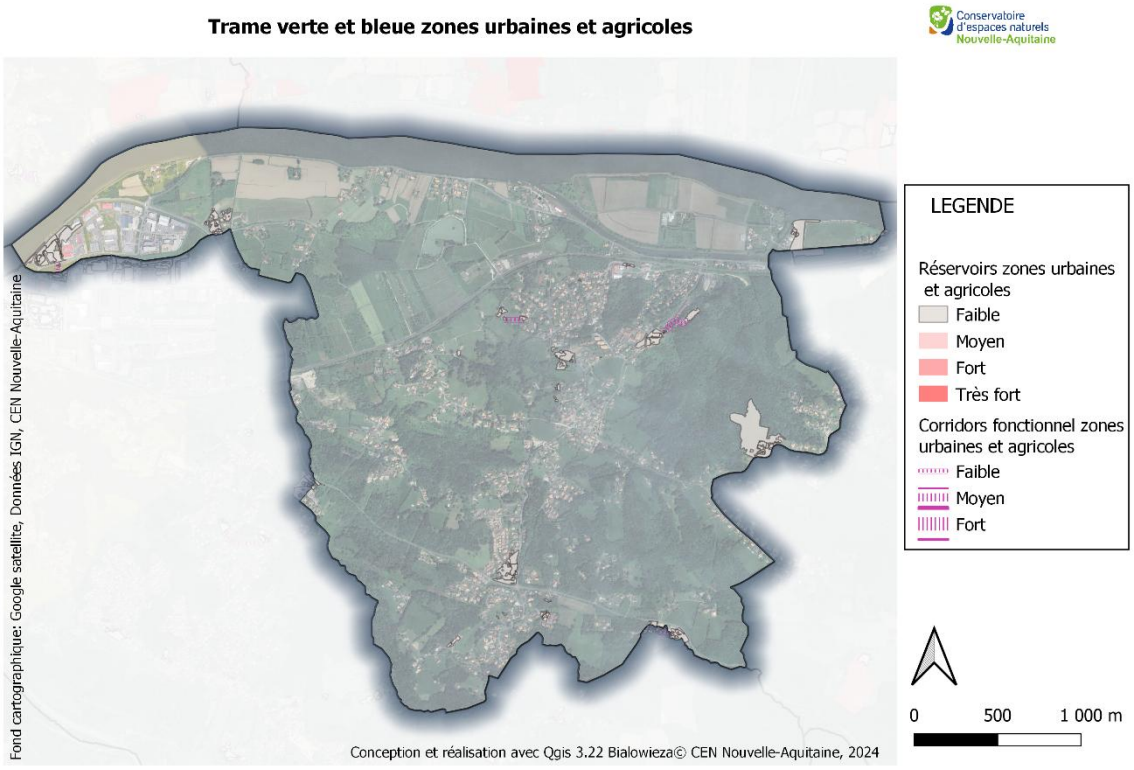

Carte 45 : *Trames vertes et bleues, zones urbaines et agricoles de la commune de Lahonce - 2024*

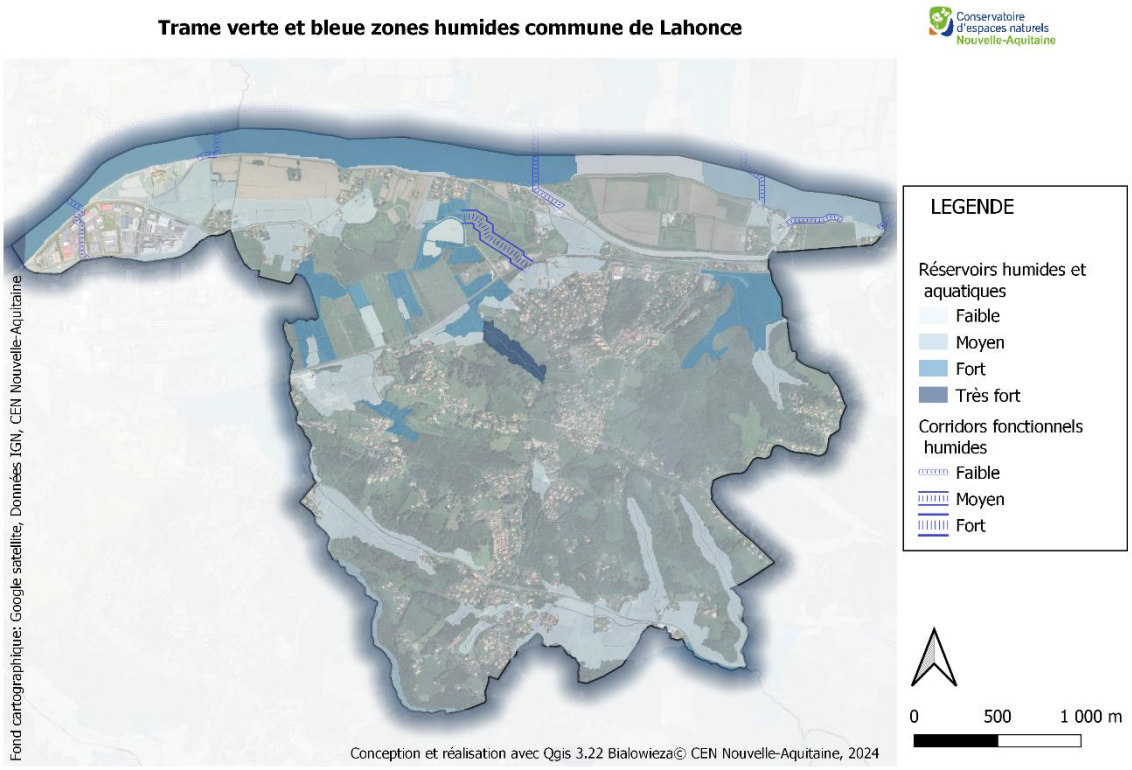

Carte 46 : *Trames vertes et bleues, zones humides de la commune de Lahonce - 2024*

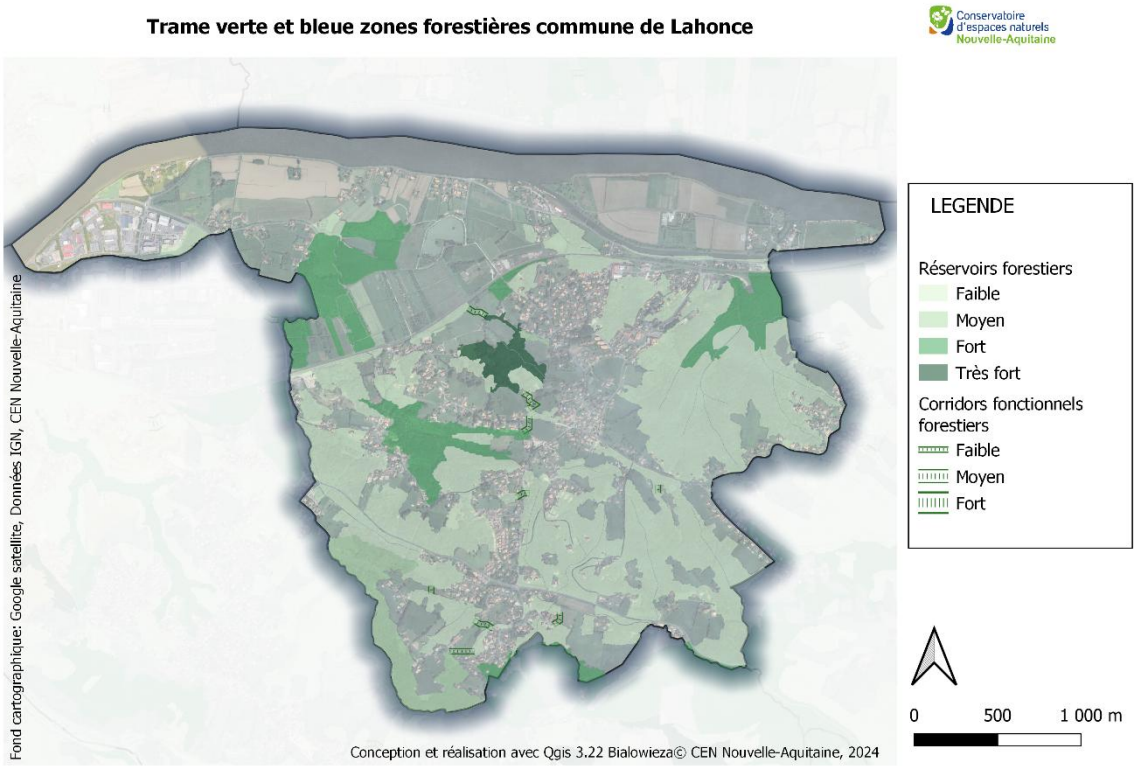

Carte 47 : *Trames vertes et bleues, zones forestières de la commune de Lahonce - 2024*

Sur la base des agrégats de points de relevé de données d'espèces, la carte ci-avant (Cf. carte 47) fait apparaître des zones cœurs de biodiversité qui peuvent également constituer des corridors écologiques.

Bien qu'aucun point ne soit noté dans le fleuve Adour, celui-ci peut bien évidemment être considéré comme un cœur de biodiversité et un important corridor écologique pour de nombreuses espèces.

Le secteur des Barthes semble se composer de 5 cœurs de biodiversité disjoints séparés par des milieux plus artificialisés (des cultures principalement mais aussi des habitations). Toutefois, peu d'espaces les séparent, ce qui laissent supposer que les déplacements de nombreuses espèces sont encore possibles entre ces 5 cœurs. Certains suivent les réseaux hydrographiques et forment ainsi des corridors écologiques.

On remarque que la plupart de ces cœurs de biodiversité sont directement reliés par le réseau hydrographique notamment aux cœurs de biodiversité constitués par les vallons.

Ces-derniers offrent des paysages et milieux variés allant de fond de vallons humides, en passant par des versants plus secs parfois thermophiles (pelouses, landes et petits boisements secs …) et des grands boisements plus ou moins frais et humides. On remarque aussi que ces cœurs de biodiversité dans la zone de coteaux sont disposés en « étoiles » autour du centre-bourg. En toute logique, cela correspond le plus souvent aux zones les plus encaissées, les plus humides et les plus difficiles d'accès, donc difficilement constructibles. Un seul « cœur de biodiversité », situé au sud de la commune est un peu isolé et relativement assez urbanisé. Cependant, la maille 21 du centre-bourg abrite aussi des landes qui pourraient être classées « cœur de biodiversité ».

La carte révèle aussi quelques discontinuités : voie ferrée, axes routiers, zones d'activité (Fret notamment), urbanisation …

Cette carte présente une ébauche des cœurs de biodiversité et devra être complétée par une connaissance plus précise des habitats naturels effectifs de la commune et des inventaires complémentaires sur certains groupes faunistiques pouvant servir d'indicateurs.

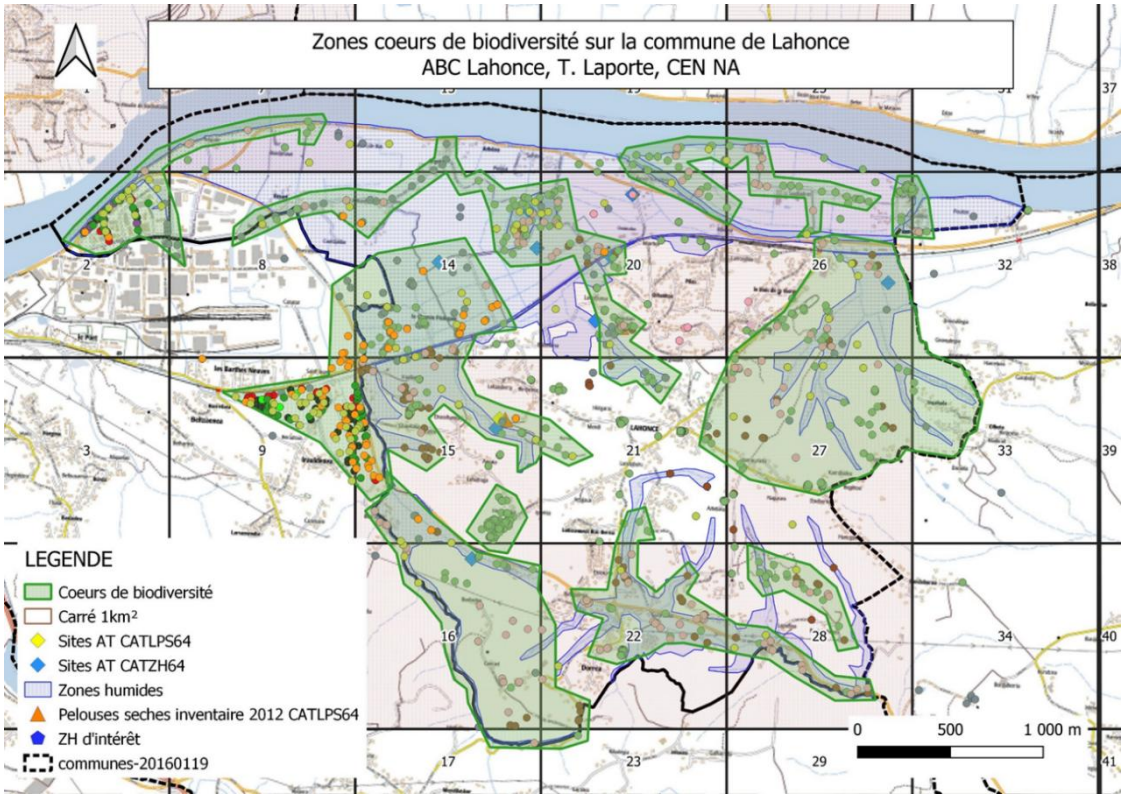

Carte 48 : *Ebauche des zones « cœurs de biodiversité » de la commune de Lahonce (Les points de différentes couleurs figurent les localisations des données d'espèces) 2024*

La carte ci-après (Cf. carte 48) montre un exemple de précision des enjeux en prenant juste les espèces patrimoniales de certains groupes.

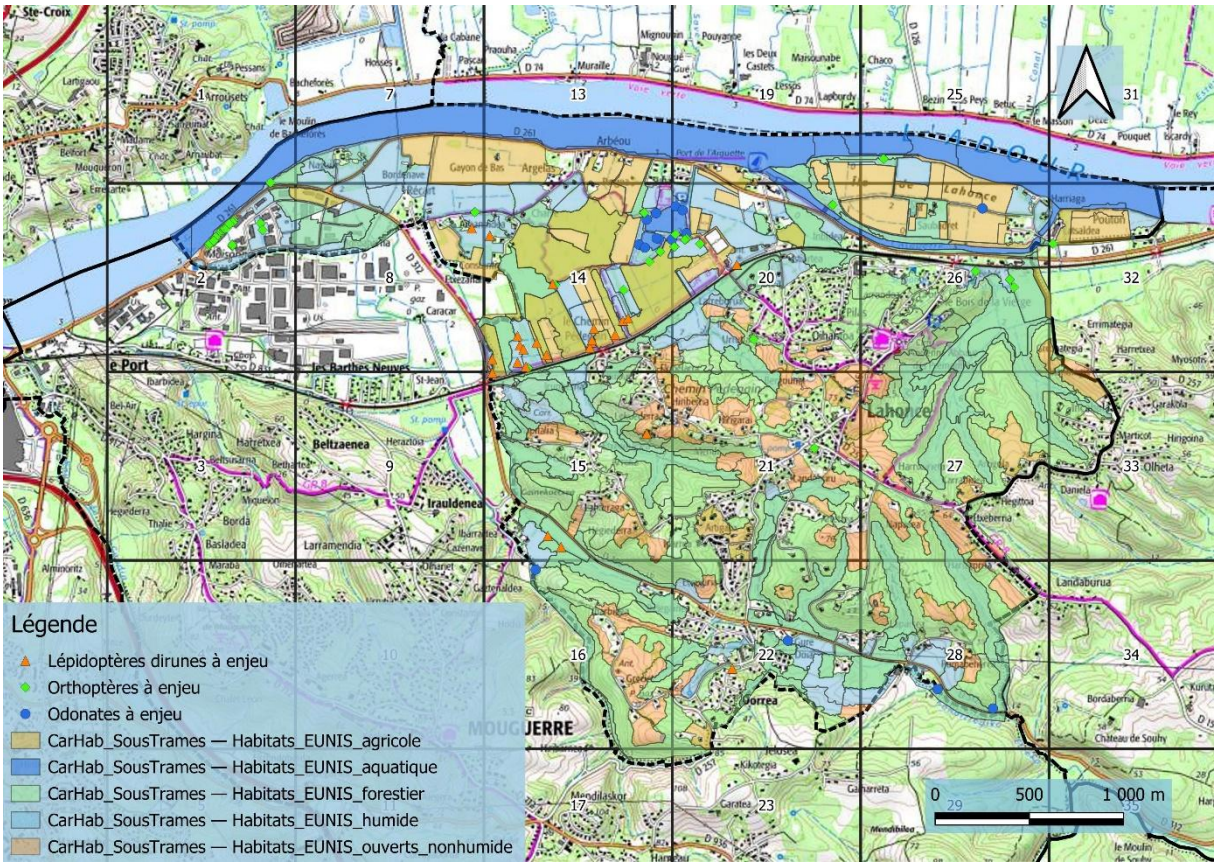

Carte 49 : *Localisation des enjeux par sous trame : lépidoptères diurnes, orthoptères et odonates – 2024*

En sélectionnant les espèces protégées et/ou menacées de papillons diurnes, d'odonates (libellules) et d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), on constate en effet que pour ces espèces, les enjeux sont globalement très localisés avec des peuplements d'espèces très isolés aux effectifs souvent faibles. Cette analyse met en évidence que même au sein des cœurs de biodiversité, il y a une réflexion et des actions spécifiques à mener pour préserver toutes les espèces à enjeux.

2 – COMMUNICATION, SENSIBILISATION & DEMARCHE PARTICIPATIVE

Une démarche d'ABC est l'occasion de **susciter des rencontres et des échanges** sur le patrimoine naturel communal. C'est l'occasion pour les habitants du territoire de découvrir ou redécouvrir la biodiversité qui les entoure et de sensibiliser le public.

Tout au long de la démarche, une information régulière a été faite après des habitants de Lahonce, afin de les sensibiliser et de les impliquer dans la démarche :

- Dès 2022, publication régulière d'articles dédiés dans le **bulletin communal** notamment le bulletin municipal du 3 août 2022 avec 3 pages sur l'ABC de Lahonce

- **3 Journées de la nature :**
    - Le samedi 21 mai 2022 :
        - 3 animations auprès du grand public sur pelouses sèches, prairies humides, boisements humides … (Mifenec : Sophie Gansoinat : 2 et CEN NA : Thierry Laporte : 1)
        - Tenue de stand : CEN NA (Tangi Le Moal)
        - Projection du film : O papillons
    - Le samedi 13 mai 2023 :
        - Tenue d'un stand ABC (Mifenec)
        - 1 animation dans le bois de la Vierge (Mifenec)
    - Le samedi 05 mai 2024 :
        - Tenue d'un stand ABC (Mifenec)
        - Balade découverte (Mifenec)



Figure 33 : Stand sur l'ABC de Lahonce le 05 mai 2024

- **Conférences auprès du grand public :**
    - Le 11 octobre 2023 : Zones Humides (Municipalité et le pôle Nive-Adour) dans le cadre de la semaine Klima co-animée CAN / Institution Adour dernier : 25 participants
    - Le 27 mai 2023 : Forêts (Municipalité/CEN NA : Simon Caubet) : une vingtaine de participants

- **Animations en partenariat l'école de Lahonce :**

  ➢ Dans le cadre du programme ABC :
    - Le 27 février 2023 (Mifenec : Morgane De Joantho/CEN NA : Thierry Laporte) sur les mammifères (piège photo), les amphibiens et les plantes vernales
    - Le 15 mai 2023 (Mifenec : Morgane De Joantho) sur les animaux observés au piège photo
    - Le 26 juin 2023 (CEN NA : Thierry Laporte) sur les papillons des pelouses sèches

  ➢ Dans le cadre de l'étude de l'Aire Territoriale Educative Fluviale (ATEF) de l'école de Lahonce en partenariat avec la Mifenec sur la classe de CE2-CM1-CM2 Bilingues (22 élèves), réalisation de 5 sorties sur la zone géographique d'étude :
    - En français avec Morgane De Joantho :
        - Le 12 décembre 2023 : reconnaissance de la zone et état des lieux
        - Le 26 mars 2024 : topographie/météorologie
        - Le 02 avril 2024 : évolution des habitats et étude des activités agricoles
    - En basque avec Julien Jauréguy :
        - Le 21 mai 2024 : découverte de la faune aquatique
        - Le 28 mai 2024 : découverte de la faune terrestre
    - Avec Morgane et Julien : Le 2 juillet, remontée à vélo le long de l'Adour jusqu'à son embouchure

- **Chantiers de construction et installation de nichoirs et gîtes à chauve-souris avec le centre aéré de Lahonce :**
    - 13 février : préparation du chantier : Mifenec/CEN NA
    - Mercredi après-midi 06 mars : début construction avec Mifenec/CEN NA
    - Mercredi après-midi 13 mars : poursuite de la construction en autonomie
    - Mercredi après-midi 20 mars : finalisation des nichoirs et gîtes à chauve-souris avec Mifenec/CEN NA
    - Pose des nichoirs et gîtes reportée à 2025

- **Réponse à des sollicitations et visites de parcelles (jardins notamment) à la demande des propriétaires par la Mifenec.**

En parallèle, afin de favoriser les contributions à l'inventaire du patrimoine naturel de la commune, une démarche d'inventaire participatif a été mise en place et animée, faisant l'objet d'informations tout au long de la démarche.

Les investigations ciblées dans l'ABC concernant essentiellement la faune (la connaissance de la flore et des habitats étant une contribution du Conservatoire Botanique Sud-Atlantique dans le cadre de ses missions), c'est sur la faune qu'a été orientée la démarche.

En l'absence d'une plateforme publique dédiée, et facilement accessible au grand public au lancement de la démarche, en 2022 (lacune aujourd'hui en grande partie comblée par la mise en place des outils de l'observatoire Fauna (plateforme en ligne et application), après échange avec différents partenaires, nous avons eu recours à la plateforme INaturalist (plateforme en ligne et application), sur laquelle un projet « Atlas de la Biodiversité Communale de Lahonce ». Le QR Code correspondant à ce projet (ci-contre) ainsi qu'un tutoriel d'utilisation ont été largement diffusés.

Le succès de cette campagne de science participative reste assez relatif. En effet, seulement 13 observateurs s'y sont inscrits (cela ne concerne pas les contributeurs utilisant déjà, comme le CEN et la Mifenec, des interfaces en lien avec le SINP).

Les saisies exploitables de données sur iNaturalist ont concerné 11 observateurs et 77 identificateurs et ont permis de collecter 65 données représentant 56 taxons et 47 espèces. Grâce à cette campagne, la seule donnée d'une espèce d'amphibiens à fort enjeu de conservation a pu être récoltée : le Triton marbré.

3 – SYNTHESE GENERALE, ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES POUR LE PLAN D'ACTIONS COMMUNAL

A. CE QU'IL FAUT RETENIR DES DONNEES RECUEILLIES

La connaissance est très avancée, voire quasi complète pour de nombreux groupes (pression observation ABC + études préexistantes), avec de belles découvertes comme le Triton marbré, le Pic mar et une importante diversité au niveau de la malacofaune. Cependant, certains groupes restent insuffisamment connus : familles d'insectes (coléoptères, hyménoptères, diptères …) autres invertébrés, lichens, mousses, champignons …

Par ailleurs, l'inventaire de certains groupes ciblés n'a pas donné entière satisfaction :

- Très peu d'observation de reptiles, d'odonates et dans une moindre mesure de papillons,
- Très peu d'effectifs d'insectes et d'amphibiens, notamment dans les Barthes,
- Deux noyaux isolés de Cistude d'Europe mais pas d'autres stations détectées,
- Une interrogation sur la présence ou non du Vison d'Europe.

Malgré tout, au vu de sa surface et de sa situation géographique, la commune présente une importante diversité de milieux, et une richesse en espèces remarquable.

L'ABC a permis de découvrir de nombreuses nouvelles espèces à Lahonce et de confirmer des données anciennes pour d'autres espèces. Plusieurs milieux et espèces présentent un fort intérêt patrimonial.

B. LES MENACES SUR LA BIODIVERSITE COMMUNALE

A travers les inventaires effectués, notamment le constat de faibles effectifs pour beaucoup d'espèces patrimoniales voire l'absence d'espèces pourtant ciblées à travers la présence de leurs habitats naturels, l'ABC a permis également de mettre le doigt sur plusieurs menaces qui pèsent sur la biodiversité communale.

Les facteurs de dégradation de cette biodiversité sont multiples et difficilement quantifiables.

Cependant, il a pu être principalement constaté :

- La **dégradation de certains milieux déjà menacés** comme les zones humides
- Des **modalités de gestion peu adaptées voire incompatibles** avec la préservation de la biodiversité sur certains milieux (milieux herbacés, boisements …)
- **Des atteintes à la réglementation environnementale** en vigueur
- Une présence prégnante des **Espèces Exotiques Envahissantes**.

C. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ENJEUX A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

Les données obtenues et compilées dans le cadre de la démarche de l'ABC de Lahonce ont permis de dresser un état des lieux des connaissances sur le patrimoine naturel de la commune et des enjeux associés. Au vu des résultats du diagnostic, afin de nourrir la stratégie de la municipalité et de ses partenaires pour la préservation de son patrimoine naturel, à la fois riche, diversifié et touchant des activités et ressorts d'action également très divers, 6 grands objectifs ont été caractérisés, répondant à des enjeux spécifiques identifiés au vu des résultats de l'ABC.

Objectif 1 - La préservation et réhabilitation des milieux aquatiques et humides et de leurs fonctionnalités

Enjeux associés :

- Les milieux humides des barthes (prairies, mégaphorbiaies, chenaux, etc.)
- Les têtes de bassin-versant (sources, fontaines, talwegs boisés …)
- Les cours d'eau et milieux associés
- La ressource en eau (qualité et quantité)
- Les vieux lavoirs et abreuvoirs

Objectif 2 - La préservation et réhabilitation des boisements de leurs fonctionnalités

Enjeux associés :

- Les forêts matures ou à forte naturalité (Abbaye, Dorea, Landaboure, Menta, Ibarbide/Arroca, Lekueder)
- Les boisements alluviaux et humides de barthes et fonds de vallon (ripisylves)
- La gestion des forêts exploitées
- Les structures paysagères fondées sur l'arbre (haies, bosquets, vergers …), notamment dans les barthes
- Les continuités écologiques et la trame boisée

Objectif 3 - La préservation et réhabilitation des milieux ouverts

Enjeux associés :

- Les prairies humides, mésophiles ou sèches à forte naturalité
- Les landes et pelouses sèches
- Les milieux rupestres (carrière) et les « falaises » calcaires
- Les milieux interstitiels (bords de route, jardins, espaces entretenus) et la continuité écologique entre les milieux ouverts

Objectif 4 - La maîtrise des pressions et renforcement de la résilience

Enjeux associés :

- Gestion des milieux devant prendre davantage en compte la biodiversité (agriculture, sylviculture, espaces verts)
- Réduction de l'artificialisation, de l'aménagement des berges, des coupures écologiques …

- Restauration des corridors de déplacement dégradés et renforcement de la transparence des ouvrages
- Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (milieux humides et ouverts surtout)
- Prise en compte et adaptation au changement climatique

Objectif 5 - La mobilisation des acteurs

Enjeux associés :

- Information et sensibilisation des acteurs et usagers
- Accompagnement des habitants volontaires (espaces privés, dynamique locale), notamment dans la gestion raisonnée de leurs jardins
- Aménagement et politiques publiques
- Veille et/ou suivi écologique du patrimoine naturel
- Encouragement des pratiques agricoles, sylvicoles et nautiques respectueuses de l'environnement : Chartes de bonnes pratiques, MAEC, PSG …

Objectif 6 - La gouvernance du territoire

Enjeux associés :

- Conditions de gouvernance permettant de concilier les activités socio-économiques avec la préservation de l'environnement
- Optimisation de l'organisation des acteurs et des moyens
- Cohérence avec les politiques publiques, les mesures et les programmes existants (SAGE Adour aval ; Natura 2000, ENS ; Plans Nationaux d'Actions)
- Mise en place des outils de suivi
- Implication du CCL

~~**2 – COMMUNICATION, SENSIBILISATION & DEMARCHE PARTICIPATIVE**~~

~~Une démarche d'ABC est l'occasion de **susciter des rencontres et des échanges** sur le patrimoine naturel communal. C'est l'occasion pour les habitants du territoire de découvrir ou redécouvrir la biodiversité qui les entoure et de sensibiliser le public.~~

~~Tout au long de la démarche, une information régulière a été faite après des habitants de Lahonce, afin de les sensibiliser et de les impliquer dans la démarche :~~

- ~~Dès 2022, publication régulière d'articles dédiés dans le **bulletin communal** notamment le bulletin municipal du 3 août 2022 avec 3 pages sur l'ABC de Lahonce.~~

- ~~**3 Journées de la nature :**~~
  - ~~Le samedi 21 mai 2022 :~~
    - ~~3 animations auprès du grand public sur pelouses sèches, prairies humides, boisements humides … (Mifenec : Sophie Gansoinat : 2 et CEN NA : Thierry Laporte : 1)~~

- Tenue de stand : CEN NA (Tangi Le Moal)
- Projection du film : O papillons

- Le samedi 13 mai 2023 :
  - Tenue d'un stand ABC (Mifenec)
  - 1 animation dans le bois de la Vierge (Mifenec)
- Le samedi 05 mai 2024 :
  - Tenue d'un stand ABC (Mifenec)
  - Balade découverte (Mifenec)



Figure 31 : Stand sur l'ABC de Lahonce le 05 mai 2024

- **Conférences auprès du grand public :**
  - Le 11 octobre 2023 : Zones Humides (Municipalité et le pôle Nive-Adour) dans le cadre de la semaine Klima co-animée CAN / Institution Adour dernier : 25 participants.
  - Le 27 mai 2023 : Forêts (Municipalité/CEN NA : Simon Caubet) : une vingtaine de participants.

- **Animations en partenariat l'école de Lahonce :**

➢ Dans le cadre du programme ABC :

- Le 27 février 2023 (Mifenec : Morgane De Joantho/CEN NA : Thierry Laporte) sur les mammifères (piège photo), les amphibiens et les plantes vernales
- Le 15 mai 2023 (Mifenec : Morgane De Joantho) sur les animaux observés au piège photo
- Le 26 juin 2023 (CEN NA : Thierry Laporte) sur les papillons des pelouses sèches

- Dans le cadre de l'étude de l'Aire Territoriale Educative Fluviale (ATEF) de l'école de Lahonce en partenariat avec la Mifenec sur la classe de CE2-CM1-CM2 Bilingues (22 élèves), réalisation de 5 sorties sur la zone géographique d'étude :
  - En français avec Morgane De Joantho :
    - Le 12 décembre 2023 : reconnaissance de la zone et état des lieux
    - Le 26 mars 2024 : topographie/météorologie
    - Le 02 avril 2024 : évolution des habitats et étude des activités agricoles
  - En basque avec Julien Jauréguy :
    - Le 21 mai 2024: découverte de la faune aquatique
    - Le 28 mai 2024: découverte de la faune terrestre
  - Avec Morgane et Julien : Le 2 juillet, remontée à vélo le long de l'Adour jusqu'à son embouchure

- **Chantiers de construction et installation de nichoirs et gîtes à chauve-souris avec le centre aéré de Lahonce :**
  - 13 février : préparation du chantier : Mifenec/CEN NA
  - Mercredi après-midi 06 mars : début construction avec Mifenec/CEN NA
  - Mercredi après-midi 13 mars : poursuite de la construction en autonomie
  - Mercredi après-midi 20 mars : finalisation des nichoirs et gîtes à chauve-souris avec Mifenec/CEN NA
  - Pose des nichoirs et gîtes reportés à fin 2024

- **Réponse à des sollicitations et visites de parcelles (jardins notamment) à la demande des propriétaires par la Mifenec.**

En parallèle, afin de favoriser les contributions à l'inventaire du patrimoine naturel de la commune, une démarche d'inventaire participatif a été mise en place et animée, faisant l'objet d'informations tout au long de la démarche.

Les investigations ciblées dans l'ABC concernant essentiellement la faune (la connaissance de la flore et des habitats étant une contribution du Conservatoire Botanique Sud-Atlantique dans le cadre de ses missions), c'est sur la faune qu'a été orientée la démarche.

En l'absence d'une plateforme publique dédiée, et facilement accessible au grand public au lancement de la démarche, en 2022 (lacune aujourd'hui en grande partie comblée par la mise en place des outils de l'observatoire Fauna (plateforme en ligne et application), après échange avec différents partenaires, nous avons eu recours à la plateforme INaturalist (plateforme en ligne et application), sur laquelle un projet « Atlas de la Biodiversité Communale de Lahonce ». Le QR Code correspondant à ce projet (ci-contre) ainsi qu'un tutoriel d'utilisation ont été largement diffusés.

Le succès de cette campagne de science participative reste assez relatif. En effet, seulement 13 observateurs s'y sont inscrits (cela ne concerne pas les contributeurs utilisant déjà, comme le CEN et la Mifenec, des interfaces en lien avec le SINP).

Les saisies exploitables de données sur iNaturalist ont concerné 11 observateurs et 77 identificateurs et ont permis de collecter 65 données représentant 56 taxons et 47 espèces.

~~Grâce à cette campagne, la seule donnée d'une espèce d'amphibiens à fort enjeu de conservation a pu être récoltée : le Triton marbré.~~

D. PROPOSITIONS D'ACTIONS

Afin d'assurer la conduite des objectifs et la prise en compte des enjeux précédemment cités, il est proposé ci-après un ensemble de propositions d'actions en découlant. Afin de faciliter une réflexion plus « sectorielle » au regard des missions de la commune, et de faciliter l'élaboration d'un plan d'actions par la municipalité de Lahonce, qui devra en outre en définir les modalités et échéances de mise en œuvre, et les moyens à y associer, les propositions d'actions sont présentées ci-après selon 3 axes :

- **Axe 1 - Intégrer la biodiversité dans l'aménagement et adapter la gestion courante des espaces aménagés**
- **Axe 2 - Préserver les espaces naturels et la biodiversité locale**
- **Axe 3 - Sensibiliser, mobiliser les acteurs**

Pour chaque axe, des préconisations d'actions sont proposées, avec mention des principaux milieux visés, et des principaux intervenants susceptibles de contribuer à chaque action.

AXE 1 - Intégrer la biodiversité dans l'aménagement et adapter la gestion courante des espaces aménagés

Préconisation d'actions	Milieu(x) visé(s)	Intervenant(s)
Intégration des enjeux de conservation de la biodiversité dans les documents d'urbanisme et les politiques d'aménagement (zonages, règlements)	Zones naturelles, agricoles, éléments remarquables du paysage (haies, arbres isolés, mares ...) …	Commune CAPB Département
Gestion différenciée et lutte contre les EEE - Guides et fiches techniques produites par le CBNSA et le CEN NA (CATZH64) … - Girobroyage, fauche tardive ou moins régulière, hauteur de coupe adaptée, zones refuges sans intervention … - Réaliser un diagnostic et des propositions de gestion des bords de routes, chemins et espaces publics - Formation des agents de la commune - Sensibilisation aux pratiques auprès des habitants	Bords de routes et chemins publics, espaces publics (espaces verts …)	Commune Département Association environnement CBNSA, CEN NA
	Jardins, chemins privés Carrière	Privés, Commune, carrier
Réduction de la pollution lumineuse	Zones urbanisées, bords de routes …	Département CAPB Commune

AXE 2 - Préserver les espaces naturels et la biodiversité locale

Préconisation d'actions	Milieu(x) visé(s)	Intervenant(s)
Inventaire, préservation des haies, arbres isolés, vieux arbres, bosquets, plantation de haies et densification du bocage - Inventaire des haies, arbres et bocages existantes et de leur intérêt pour la biodiversité, l'agriculture et la santé - Sensibilisation des agriculteurs et accompagnement pour subventions accordées pour la plantation de haies (SER) - Plan communal de conservation et réhabilitation des haies et bocages - Conseil pour la gestion des haies chez les privés (voire gestion différenciée) - Intégration des haies et bocages au PLUI	Conservation : Toute la commune Plantation : Plaine alluviale et vallées des coteaux	CAPB, Commune Chambre d'agriculture, EHLG Agriculteurs Association environnement Lahonce CEN NA, Mifenec, …
Inventaire, conservation et création de boisements matures et création de zones de quiétude / îlots de sénescence - Identification des vieilles forêts, précisant des enjeux - Délimitation et protection des îlots - Création d'havres de paix ou zones de quiétude - Sensibilisation des habitants et propriétaires privés	Forêts publiques et privées, notamment bois de l'Abbaye, Landaboure/Menta, Doria/Ibarbide, Arroca/Lekueder	Commune ONF, CRPF, CEN NA Privés Association environnement
Conservation et gestion des zones humides - Conservation, restauration de la fonctionnalité des ZH - Gestion par coupe d'arbres, débroussaillage, fauche et/ou pâturage adaptée aux enjeux de conservation de la biodiversité - Application de la réglementation sur les zones humides - Sensibilisation des agriculteurs et des habitants aux enjeux et bonnes pratiques	Toutes les zones humides de la commune : prairies, lisières, landes et boisements humides dont ripisylves et berges des cours d'eau	CAPB, Commune Association environnement CATZH64 (Accompagnement gratuit si adhésion), CEN NA, Mifenec Chambre d'agriculture, EHLG Agriculteurs …

Préconisation d'actions	Milieu(x) visé(s)	Intervenant(s)
Conservation et gestion des landes et pelouses sèches - Conservation des landes et pelouses sèches et autres milieux thermophiles - Gestion par coupe d'arbres, débroussaillage, fauche et/ou pâturage adaptée aux enjeux de conservation de la biodiversité - Réouverture de pelouses sèches en voie d'embroussaillement - Application de la réglementation sur les espèces protégées - Sensibilisation des agriculteurs aux enjeux et bonnes pratiques	Toutes les landes et pelouses sèches de la commune	CAPB, Commune Association environnement CATLPS64 (Accompagnement gratuit si adhésion), CEN NA, Mifenec Agriculteurs …
Inventaire, conservation et gestion des prairies naturelles mésophiles pâturées et/ou fauchées - Inventaire des prairies, hiérarchisation des enjeux, intérêt pour la biodiversité, l'agriculture (pollinisateurs notamment) et la santé - Plan communal de conservation et réhabilitation des prairies naturelles - Sensibilisation des agriculteurs aux enjeux et bonnes pratiques	Prairies naturelles mésophiles à mésohygrophiles de la commune	CAPB Commune Chambre d'agriculture, EHLG Agriculteurs Association environnement CEN NA, Mifenec …
Restauration et création de mares pour la biodiversité - Restauration et création en zones rurales - Conseil et accompagnement en zone urbanisée	Zones adaptées assez loin des zones urbanisées : idéalement en zones avec sol imperméable ou nappe affleurante	Commune, Association environnement CATZH64 (Accompagnement gratuit si adhésion), Mifenec …
Gestion et réhabilitation raisonnée et douce de vieux lavoirs et vieux abreuvoirs	Anciens lavoirs et abreuvoirs de la commune de Lahonce	Commune, habitants et tout type de bénévoles Association environnement L CATZH64 (Accompagnement gratuit si adhésion), Mifenec …
Poursuite de la veille et de l'inventaire du patrimoine naturel communal	Tous milieux	Structures ou dispositifs spécialisés : CATZH64 & CATLPS64 animées par le CEN NA (Accompagnement gratuit si adhésion), CEN NA, Mifenec, CBNSA …

Préconisation d'actions	Milieu(x) visé(s)	Intervenant(s)
1/ Par des spécialistes : - Groupes dont les inventaires sont à compléter en priorité : o Mammifères, notamment : ▪ Les micromammifères, en particulier le Campagnol amphibie avec un protocole dédié, afin de bien identifier ses domaines vitaux sur la commune ; ▪ Le Vison d'Europe pour avérer l'espèce sur la commune et faire un suivi en cohérence avec ce qui se fait dans les communes voisines. o Poissons hors fleuve Adour. o Reptiles. o Odonates. o Papillons diurnes, notamment au niveau des landes à Gentiane pneumonanthe afin de rechercher l'Azuré des mouillères. o Mollusques : compléments d'investigations notamment pour *Cryptazeca*, *Omphiscola glabra*, les hydrobiidae et les bivalves d'eau douce (dans le Condistiguy) espèces menacées.	Anciens lavoirs et abreuvoirs de la commune de Lahonce	Commune, habitants et bénévoles, Association environnement

Préconisation d'actions	Milieu(x) visé(s)	Intervenant(s)
- Nouveaux groupes à inventorier en priorité : o Pollinisateurs, notamment hyménoptères (abeilles, bourdons ...) et diptères (syrphes …). o Papillons nocturnes. o Coléoptères saproxyliques. o Araignées et opilions. - Suivis spécifiques espèces protégées et menacées : o Cistude. o Amphibiens : tous, notamment le Triton marbré. o Espèces de poissons et lamproies migratrices amphialines : Saumon de l'Atlantique, Aloses, Anguille d'Europe, Lamproies … o Poissons migrateurs, Anguilles. o Libellule protégée : Agrion de Mercure. o Papillons : Cuivré des marais & Azuré du serpolet. o Flore protégée et menacée, notamment dans les barthes. Certains suivis et certaines veilles écologiques sont déjà réalisés dans le cadre des CATZH64 & CATLPS64 sur sites conventionnés, par le CBNSA, par Migradour … **2/ Par le biais de sciences participatives :** Oiseaux, reptiles, amphibiens, orthoptères et papillons diurnes à compléter ...		

Préconisation d'actions	**Milieu(x) visé(s)**	**Intervenant(s)**
Développer les outils de protection réglementaire sur les cœurs de biodiversité : APPB …	Zones naturelles "cœurs" de biodiversité	Commune, CAPB Région NA & Services de l'Etat Département CEN NA
Intégrer les cœurs de biodiversité aux zonages des espaces naturels remarquables : ZNIEFF, Natura 2000 …	Zones naturelles "cœurs" de biodiversité	CAPB Commune Région NA & Services de l'Etat
Développer les outils de protections contractuels : conventionnement, ORE, contrats Natura 2000 / MAEc	Zones naturelles	Commune CEN NA Animateurs Natura 2000 Région NA & Services de l'Etat ...
Développer les outils de maîtrise d'usage et foncière : Acquisition, baux, ORE, ENS, …	Zones naturelles	Agence de l'Eau, Département, CAPB, Commune, EPFL, CEN NA …

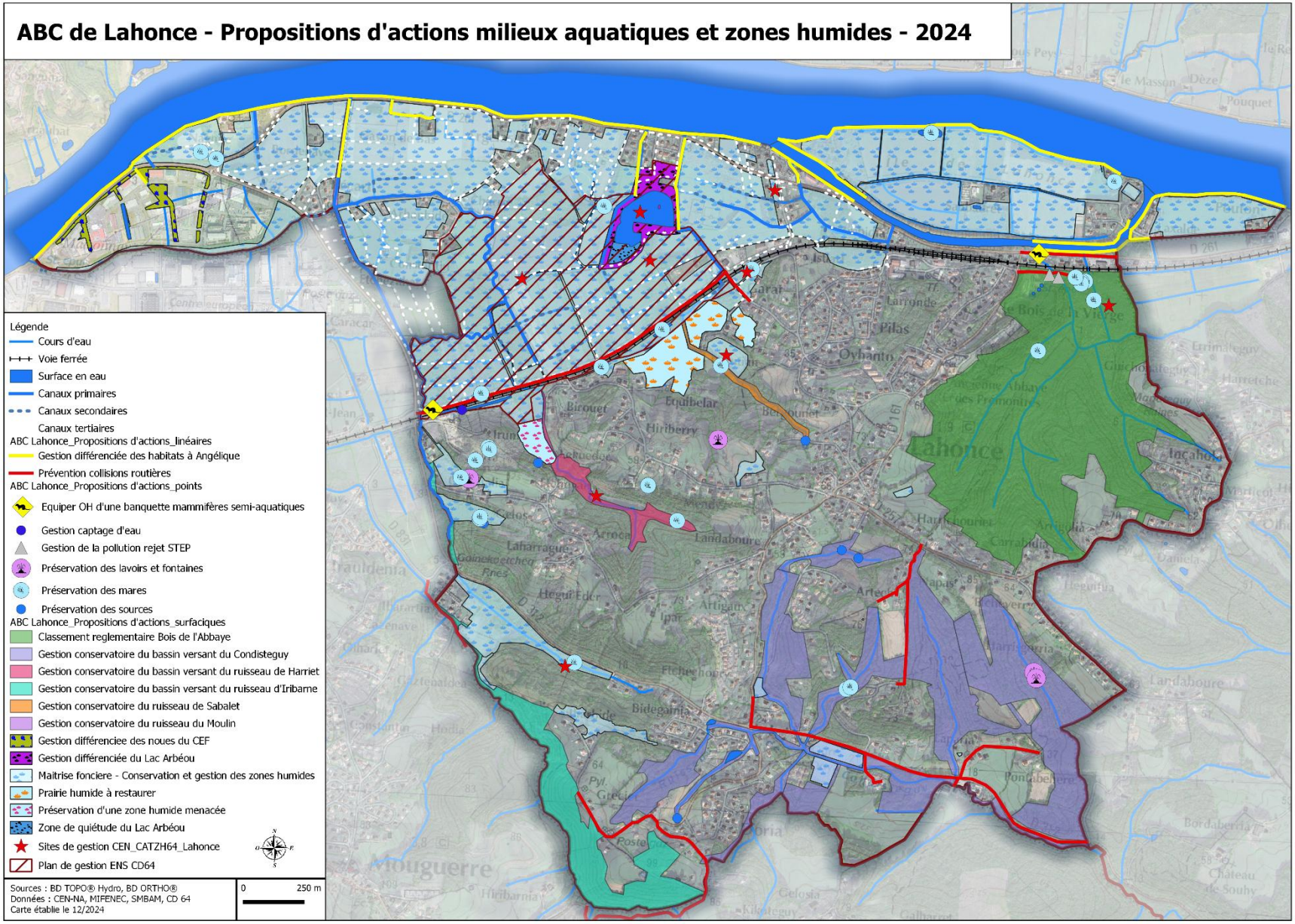

Carte 50 : *ABC de Lahonce : Propositions d'actions milieux aquatiques et zones humides - 2024*

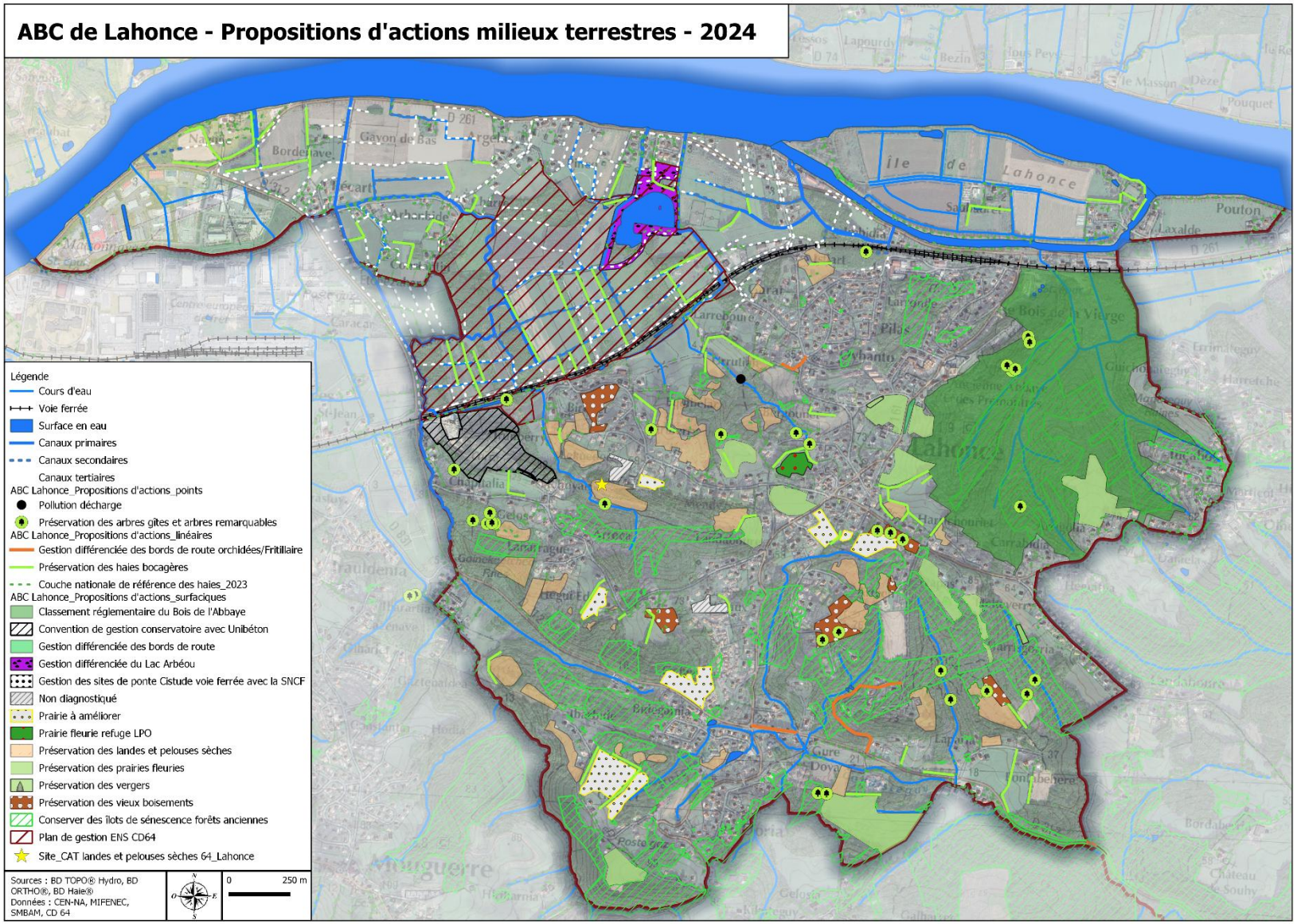

Carte 51 : *ABC de Lahonce : Propositions d'actions milieux terrestres - 2024*

AXE 3 - Sensibiliser, mobiliser les acteurs

Préconisation d'actions	Milieu(x) visé(s)	Intervenant(s)
Développer la coordination intercommunale afin de préserver les espaces naturels communs	Communes limitrophes	CAPB, Communes limitrophes …
Développer les chantiers participatifs	Tous milieux sur la commune de Lahonce	Commune, habitants et tout type de bénévoles, Association environnement Lahonce CATZH64 & CATLPS64 (Accompagnement gratuit si adhésion), CEN NA, Mifenec …
Poursuivre les inventaires sous forme participative : FAUNA/OBV, enquêtes « Vigie Nature », etc …	Commune de Lahonce	Commune, habitants et tout type de bénévoles Association environnement Lahonce CATZH64 & CATLPS64 (Accompagnement gratuit si adhésion), CEN NA, Mifenec, CBNSA, …
Mobilisation et accompagnement des acteurs : Animations, communication, évènements …	Commune de Lahonce	Commune, habitants, école, espace jeunes ... Association environnement Lahonce CATZH64 & CATLPS64 (Accompagnement gratuit si adhésion), CEN NA, Mifenec …
Mobiliser pour une lutte partagée contre les EEE	Commune de Lahonce	Commune, CAPB, habitants, Association environnement Lahonce CATZH64 & CATLPS64 (Accompagnement gratuit si adhésion), CEN NA, Mifenec …

Ces propositions seront à préciser par la municipalité de Lahonce, qui devra en outre en définir les modalités et échéances de mise en œuvre, et les moyens à y associer, dans le cadre de son plan d'actions découlant de la démarche « Atlas de Biodiversité Communale ».

Conclusion

La démarche d'ABC menée sur la commune de Lahonce a permis un accroissement important du niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle locale.

424 espèces essentiellement animales ont été inventoriées en 2022 et 2023 des plus fréquentes à certaines rares et patrimoniales. **367 nouvelles espèces animales** ont à cette occasion été répertoriées sur la commune de Lahonce. Cette démarche a en outre contribué à **39 % des connaissances globales** de la commune de Lahonce et environ **82% des connaissances concernant les espèces animales**. A ce jour la commune de Lahonce totalise **934 espèces répertoriées**. Certaines espèces anciennement connues n'ont pas été recontactées, et les effectifs de certaines espèces restent faibles. Des lacunes persistent quant à la connaissance de certains groupes (micromammifères, poissons, odonates, araignées, hyménoptères, coléoptères saproxyliques, lépidoptères hétérocères, champignons …) qui pourront faire l'objet de nouveaux inventaires.

Au vu de sa surface et de sa situation géographique, la commune présente une importante diversité de milieux, et une richesse en espèces remarquable, de nombreux milieux et espèces présentent en outre un fort intérêt patrimonial.

Le réseau de zones humides des sources et têtes de bassins aux barthes, les boisements et les infrastructures boisées (haies, arbres têtards, vergers), ainsi que les prairies, pelouses et landes (dont les surfaces sont en régression importante), structurent une trame écologique complexe, un atout important pour le territoire de la commune, qui est à préserver.

Cependant, des pressions prégnantes sont à l'œuvre sur le patrimoine naturel de Lahonce, comme la dégradation de certains milieux (dont des zones humides), des atteintes à la réglementation environnementale, ou des modalités de gestion de milieux peu adaptées. La commune fait également face à la présence prégnante d'espèces exotiques envahissantes, animales comme végétales.

Le diagnostic établi a permis de dresser les principaux enjeux de préservation à l'échelle de la commune, ainsi que les enjeux relatifs à leur bonne appropriation. Des objectifs à atteindre ont été définis, et des propositions d'actions, selon 3 axes de nature à nourrir la stratégie de la commune, qui s'appuiera sur ces éléments pour établir, animer et conduire son plan d'actions, afin d'apporter une déclinaison opérationnelle à la démarche » ABC », en poursuivant l'implication des habitants.

BIBLIOGRAPHIE

Mammifères

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS), Cistude Nature, Office Français de la Biodiversité (OFB). 2021. Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (Mustela lutreola) 2021-2030. 139 pp.

Kuhn R., Simonnet F., Arthur C. & Barthélemy V. (2019) – Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) 2019-2028. SFEPM & DREAL Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 89 pp.

Rigaux P. (2017). Protéger le Putois d'Europe (Mustela putorius). État de conservation en France et demande d'inscription sur la liste des mammifères protégés. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, 90 pp.

Rubines Garcia J., 2015. Guia de Huellas, senales y rastros de animales. Sua edizioak : 239 pp.

Ruys T., Steinmetz J. & Arthur C.-P. (coords.) 2014. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine – Tome 5 -Les carnivores. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Edition C. Nature, 156 pp

Simonnet F., Boireau J. Caroff C., 2019. Le Campagnol Amphibie – Livret d'identification des indices de présence - Groupe Mammologique Breton. Contrat Nature Micromammifères et Trame Verte et Bleue en Bretagne (2016-2019). 27 pp.

Chiroptères

BARATAUD M. 2020. — É*cologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse.* Quatrième édition. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 360 p.

OAFS (coord)., 2019. La Liste rouge des chiroptères d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence. 12p. Liste rouge Chiroptères d'Aquitaine

Poissons

Adam G, Feunteun E, Prouzet P, Rigaud C (coord), 2008. L'anguille européenne ; Indicateurs d'abondance et de colonisation. Eds Quae : 394p.

Bonhomme F, Meyer L, Arbiol C, Banaru D, Bahri-Sfar L, Fadhlaoui-Zid K, Strelkov P, Arculeo M, Soulier L, Quignard J-P, Gagnaire P-A, 2022. Systematics of European coastal anchovies (genus Engraulis Cuvier). Journal of Fish Biology, 100(2) : 594–600. https://doi.org/10.1111/jfb.14964

Keith P, Persat H, Feunteun E & Allardi J (coord), 2011. *Les poissons d'eau douce de France*. Collection Inventaires et Biodiversité, Biotope Éditions, Mèze & Publications scientifiques du MNHN, Paris : 552p.

Oiseaux

LPO ; SEOF & ONCFS, 2016. Liste rouge des espèces menacées en France – Oiseaux de France métropolitaine. UICN & MNHN, 31 p.

Mullarney K., Svensson L., Zetterström D. & Grant P.J. (1999).- Le guide ornitho. Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris. 400 p.

Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. 1994 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. Société Ornithologique de France. 775 p.

Amphibiens/Reptiles

ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed., 2003 – Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 pp.

Berroneau M., 2014 - Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine – Ed C. Nature, Association Cistude Nature, Le Haillan, France, 256 pp.

Cerema. Amphibiens et dispositifs de franchissement des infrastructures de transport terrestre Janvier 2019 Cerema, 2019. Collection : Connaissances. 55 pp.

Cistude Nature (coordinateur : Matthieu Berroneau) 2010 – Guide des Amphibiens et Reptiles de France. Association Cistude Nature. 180 pp.

Muratet J. 2015 – Identifier les Reptiles de France métropolitaine. Ed. Ecodiv, France, 530 pp.

Plan National d'Actions en faveur de la Cistude d'Europe (Emys orbicularis) 2020-2029. Société Herpétologique de France, 2020. Ministère de la Transition Écologique. 103 pp.

Puissauve R., Boissinot A. & De Massary J-C., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Triton marbré, Triturus marmoratus (Latreille, 1800). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema. Photo Puissauve Renaud

Vacher J.-P. & Geniez M. (coords), 2010. – Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 pp.

Odonates

Bailleux G. & Soulet D. 2013 – Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates : Aquitaine. – CEN Aquitaine, DREAL Aquitaine : 167 pp. + ann.

Barneix M., Bailleux G. & Soulet D., 2016. Liste rouge régionale des odonates d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (coordination). 40 p.

Boudot J.-P., Kalkman V. J. (2015) – Atlas of the European Dragonflies and Damselflies. KNNV Publishing, Zeist, 381 p.

d'Aguilar J. & Dommanget J.L. 1998 – Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du Nord. – Del. & Niestl. : 463 pp.

Dijkstra K-D.B., Lewington R., 2009, GUIDE DES LIBELLULES DE FRANCE ET D'EUROPE, Les guides du naturaliste, ed. Delachaux & Niestlé, 320p.

Dommanget C., Dommanget J.L. & Dommanget T. 2002 – Inventaire cartographique des Odonates de France (Programme INVOD) Bilan 1982-2000. – Martinia, 18, supplément 1, 68 pp.

Dommanget J.L 2012 – Liste de référence des Odonates de France métropolitaine. – Société française d'Odonatologie, Bois-d'Arcy : 4 pp.

Grand D., Boudot J.R., 2006. Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 480 p.

Klaas-Douwe B. Dijkstra, Asmus Schröter, 2020. Field Guide to the Dragonflies of Britain and Europe. Second edition. Bloomsbury Publishing Plc, Londres, 2006, 2020, 332 pp.

Leconte M. Ilbert N., Lapalisse J. et Laporte T. 2002 – Le point sur les connaissances relatives aux Odonates rares des Pays de l'Adour (Gers, Landes, Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées). – Martinia, 18 (2) : 39-65 p.

Orthoptères

Bellman H. & Luquet G., 1995. - Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale. Editions Delachaux & Niestlé. 383 p.

Bonnet & al., 1997. Analyse temporelle et structurale de la relation orthoptères-végétations. Ecologie, 28(3) : 109-216 p.

Defaut B., 2001. - La détermination des Orthoptères de France. Editions à compte d'auteur, 09400 Bédeilhac, 85p.

Poniatowski D., Defaut B., Llucia-Pomares D. & Fartmann T., 2012. - The Orthoptera fauna of the Pyrenean region - a field guide. Articulata Beiheft. N°14 (2009), seconde édition, 143 p.

Sardet E., Roesti C. & Braud Y., 2015. - Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.

Lépidoptères rhopalocères et zygènes

Hérès A., 2009. Les zygènes de France (Lepidoptera ; Zygaenidae, Zygaeninae). Associaation des Lépidoptéristes de France (ALF). Lépidoptères, édition hors-série, ISSN : 1964-4078 (réimpression 2011), 60 p.

Lafranchis T., 2000. Les Papillons de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, 448 p.

Lafranchis T., 2016. Les Papillons de France. Guide de détermination des papillons diurnes. 348 p.

Lafranchis T., Guillosson J.-Y., Jutzeler D., Kan-Van Limburg Stirum B. et Kan P., 2015. La vie des Papillons. Écologie, biologie et comportement des Rhopalocères de France. 751 p.

Ligue suisse pour la protection de la Nature, 1987. Les Papillons de jour et leurs biotopes, Espèces. Dangers qui les menacent. Protection. Bâle, 512 p.

Gourvil P.-Y. & Sannier M. (coord.) 2022. — Atlas des papillons de jour d'Aquitaine. Muséum national d'histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 464p. (Inventaires & biodiversité ; 20).

OAFS (coord)., 2019. La Liste rouge des Papillons de jour d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence, 16 p.

Mollusques

Audibert C. & Bertrand A., 2015. Guide des mollusques terrestres. Belin, 231 pp.

Bertrand A., 2004. Atlas préliminaire de répartition géographique des mollusques stygobies de la faune de France (Mollusca : Rissoidea : Caenogatropoda). Documents Malacologiques, hors-série N°2 , 81 pp.

Bertrand A. 2020. Mollusques terrestres et d'eau douce des Pyrénées-Atlantiques : catalogue commenté, espèces patrimoniales, enjeux de connaissances et de conservation, bibliographie. Folia Conchyliologica, 55 : 77 pp.

Cadevall J. & Orozco A., 2016. Caracoles y babosas de la Peninsula Iberica y Baleares. Omega Ed. Barcelone. 817 pp.

Gansoinat S., 2020. Vertigo moulinsiana (Dupuy 1849) (Gastropoda, Vertiginidae), dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Folia Conchyliologica, 53 : 7-14.

Gansoinat S., Bertrand A. & Lebrun P., 2018. La prise en compte des mollusques protégés dans le cadre de la mise en place de mesures compensatoires au Pays-Basque (Autoroute A 64). Poster, colloque de malacologie continentale, Nantes, 6-7 décembre 2018.

Gargominy O., Neubert E., 2011. Identifier les clausilies de France. Journal MalaCo hors série 1 : 109-122

Gloër P., 2019. The freshwater gastropods of the West-Palaearctis. Vo. 1. Fresh- and brackish waters except spring and subterranean snails. Hetlingen, 399 pp.

Gloër P., 2022. The freshwater gastropods of the West-Palaearctis. Vo. 2. Moitessieriidae, Bythinellidae, Stenothyridae. Hetlingen, 386 pp.

Gloër P., 2022. The freshwater gastropods of the West-Palaearctis. Vo. 3. Hydrobiidae. Hetlingen, 596 pp.

Gomez Moliner B.-J., 2020. Étude de la variabilité intraspécifique des populations de Trissexodon constrictus dans les Pyrénées-Atlantiques. Rapport inédit, Faculty of Pharmacy, University of the Basque Country, UPV/EHU

Kerney M.-P., Cameron R.A.D. & Bertrand A., 1999. Guide des escargots et limaces d'Europe. Delachaux et Niestlé. Paris, 370 pp.

Killeen I., Aldridge D. & Graham O., Freshwater bivalves of Britain and Ireland. AIDGAP, FSC publications. 2004, 114 pp.

Miller J.P., Delicado D., García-Guerrero F., Khalloufi N. & Ramos M.A. 2023. Morphology and taxonomic assessment of eight genetic clades of Mercuria Boeters, 1971 (Caenogastropoda, Hydrobiidae), with the description of five new species. European Journal of Taxonomy 866: 1–63. https://doi.org/10.5852/ejt.2023.866.2107

Mouthon J., Bertrand A., Audibert C., 2021. A propos de la nouvelle espèce Pisidium interstitialis (Bivalvia : Sphaeriidae) et de sa présence en France. Folia Conchyliologica, 62.

Orea M., Rallo A., Iturronobeitia J.-C., 1987. Estudio de comunidades de gasteropodos en varios ecosistemas del pais vasco. KOBIE n° XVI, Bilbao. 244 pp.

Prié V., 2017. Naïades et autres bivalves d'eau douce de France. Biotope, Mèze, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité). 336 pp.

Rowson B., Turner J., Anderson R., Symondson B., 2014. Slugs of Britain and Ireland. AIDGAP, 136 pp.

Rowson B., Powell H., Willing M., Dobson M. & Shaw H., 2021. Freshwater snails of Britain and Ireland. AIDGAP, FSC publications. 191 pp.

Ruiz Cobo J. & Vazquez Toro F. de E. 2019. Caracoles continentales de Cantabria. Atlas de especies y ambientes. Ed. Tantin. Santander. 284 pp.

Welter-Schultes F., 2012. European non-marine molluscs, a guide for species identification. Planet Poster Editions, Göttingen, 674 pp.

Poissons

Adam G, Feunteun E, Prouzet P, Rigaud C (coord), 2008. L'anguille européenne ; Indicateurs d'abondance et de colonisation. Eds Quae : 394p.

Bonhomme F, Meyer L, Arbiol C, Banaru D, Bahri-Sfar L, Fadhlaoui-Zid K, Strelkov P, Arculeo M, Soulier L, Quignard J-P, Gagnaire P-A, 2022. Systematics of European coastal anchovies (genus Engraulis Cuvier). Journal of Fish Biology, 100(2) : 594–600. https://doi.org/10.1111/jfb.14964

Keith P, Persat H, Feunteun E & Allardi J (coord), 2011. *Les poissons d'eau douce de France*. Collection Inventaires et Biodiversité, Biotope Éditions, Mèze & Publications scientifiques du MNHN, Paris : 552p.

Habitats

Fonty C. & Ulan P.Y., 2013. Expertise des zones humides de « Garat et du bois de la Vierge ». CATZH64, CEN NA. p.

Fonty, C., Jutel, V., Laporte, T., 2016. Expertise des zones humides de Lahonce : lieux-dits : Zazarta, Sabalet et Alsouberriet. CATZH64, CEN NA. p.

Gansoinat S., 2016. Plan de gestion simplifié des zones humides de la commune de Lahonce. MIFENEC. p.

Huet C., Morgnieux J. & Lamarque K., Février 2023. Diagnostic écologique parcellaire Espace Naturel Sensible des Barthes de Lahonce Commune de Lahonce (64). MTDA & KLM Environnement. Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. 110p.

Irazoki J., 2012. Complément d'inventaire des pelouses sèches des Pyrénées-Atlantiques. CATLPS, CEN NA. 37 p. + 5 annexes.

Jutel V., Lasfargue M. 2018. Note d'information. Site d'Harriet. Commune de Lahonce. CATZH64, CEN Aquitaine. 17 p.

Jutel V. & Lasfargue M., octobre 2018. Note d'information. Lieu-dit « Harriet », commune de Lahonce. CATLPS64, CEN Nouvelle Aquitaine. 19p.

Jutel V., 2021. Note d'information sur le site de « Ibarbide». CATZH64, CEN NA. p.

Site internet

www.legifrance.gouv.fr

www.observatoire-fauna.fr

https://ra-na.fr/atlas/

https://www.sfepm.org/

https://inpn.mnhn.fr/accueil/index

https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/openobs

https://www.faune-aquitaine.org/

https://professionnels.ofb.fr/

https://www.cistude.org/index.php/conservation/plans-d-actions/cistude-d-europe

https://portals.iucn.org/library/node/48439

https://uicn.fr/liste-rouge-mollusques-continentaux/

http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/les-mulettes-de-nouvelle-aquitaine/

https://fne-nouvelleaquitaine.fr/espace-biodiversite

https://www.vienne-nature.fr/les-mulettes-na/

https://plan-actions-chiropteres.fr/sites/default/files/fichiers/loi_protection_nature_1976.pdf

https://plan-actions-chiropteres.fr/sites/default/files/fichiers/arrete-ministeriel-2007_liste_mammiferes_proteges.pdf

https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste_rouge_des_chiropteres_d_aquitaine.pdf

https://plan-actions-chiropteres.fr/



ANNEXE I

LISTE DES TAXONS FAUNISTIQUES INVENTORIES

ANNEXE I : Liste des espèces faunistiques inventoriées sur la commune de Lahonce de 2011-2023 dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Thierry Laporte, CEN Nouvelle Aquitaine, 2024

MAMMIFERES TERRESTRES ET SEMI-AQUATIQUES

Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Arvicola sapidus	*Arvicola sapidus Miller, 1908*	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Mammalia	Rodentia	Cricetidae	Article 2		VU	VU	NT		OUI
Capreolus capreolus	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)	Mammalia	Cetartiodactyla	Cervidae			LC	LC	LC		
Erinaceus europaeus	*Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758*	Hérisson d'Europe	Mammalia	Eulipotyphla	Erinaceidae	Article 2		LC	LC	LC		
Genetta genetta	*Genetta genetta (Linnaeus, 1758)*	Genette commune, Genette	Mammalia	Carnivora	Viverridae	Article 2	Annexe V	LC	LC	LC		
Lutra lutra	*Lutra lutra (Linnaeus, 1758)*	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Mammalia	Carnivora	Mustelidae	Article 2	Annexe II, Annexe IV	NT	NT	LC		OUI
Martes foina	*Martes foina (Erxleben, 1777)*	Fouine	Mammalia	Carnivora	Mustelidae		Annexe V	LC	LC	LC		OUI
Martes martes	*Martes martes (Linnaeus, 1758)*	Martre des pins, Martre	Mammalia	Carnivora	Mustelidae							
Meles meles	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*	Blaireau européen, Blaireau	Mammalia	Carnivora	Mustelidae			LC	LC	LC		
Mustela putorius	*Mustela putorius Linnaeus, 1758*	Putois d'Europe, Putois, Furet	Mammalia	Carnivora	Mustelidae		Annexe V	LC	LC	NT		OUI
Mustela nivalis	*Mustela nivalis Linnaeus, 1766*	Belette d'Europe, Belette	Mammalia	Carnivora	Mustelidae			LC	LC	LC	NT	
Myocastor coypus	*Myocastor coypus (Molina, 1782)*	Ragondin	Mammalia	Rodentia	Echimyidae			LC		NA		
Oryctolagus cuniculus	*Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)*	Lapin de garenne	Mammalia	Lagomorpha	Leporidae			NT	NT	NT		
Sciurus vulgaris	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Écureuil roux	Mammalia	Rodentia	Sciuridae	Article 2		LC	LC	LC		
Sus scrofa	*Sus scrofa Linnaeus, 1758*	Sanglier	Mammalia	Cetartiodactyla	Suidae			LC	LC	LC		
Talpa conf. Europaea	*Talpa europaea Linnaeus, 1758*	Taupe d'Europe	Mammalia	Eulipotyphla	Talpidae			LC		LC	DD	
Vulpes vulpes	*Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)*	Renard roux, Renard, Goupil	Mammalia	Carnivora	Canidae			LC	LC	LC		
Rattus norvegicus	*Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)*	Rat surmulot, Surmulot, Rat d?égout	Mammalia	Rodentia	Muridae			LC		NA		

CHIROPTERES (Chauve-souris)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Barbastella barbastellus	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	Barbastelle d'Europe	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe II, Annexe IV	NT	VU	LC	LC	
Eptesicus serotinus	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	Sérotine commune	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	NT	LC	OUI
Miniopterus schreibersii	*Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)*	Minioptère de Schreibers	Mammalia	Chiroptera	Miniopteridae	Article 2	Annexe II, Annexe IV	VU	VU	VU	EN	OUI
Myotis alcathoe	*Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001*	Murin d'Alcathoe	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	DD	DD	LC	NT	OUI
Myotis daubentonii	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	Murin de Daubenton	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Artide 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	
Myotis emarginatus	*Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)*	Murin à oreilles échancrées	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe II, Annexe IV	LC	LC	LC	LC	OUI
Myotis blythii	*Myotis blythii (Tomes, 1857)*	Petit Murin	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe II, Annexe IV	LC	VU	NT	EN	OUI
Myotis myotis	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	Grand Murin	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe II, Annexe IV	LC	LC	LC	LC	OUI
Myotis nattereri/crypticus	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	Murin de "Natterer"	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	VU/LC	NT	OUI
Nyctalus lasiopterus	*Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780)*	Grande Noctule	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	VU	VU	VU	VU	OUI
Nyctalus leisleri	*Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)*	Noctule de Leisler	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	NT	LC	OUI
Nyctalus noctula	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	Noctule commune	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	VU	VU	OUI
Pipistrellus kuhlii	*Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)*	Pipistrelle de Kuhl	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	
Pipistrellus nathusii	*Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)*	Pipistrelle de Nathusius	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	NT	NT	OUI
Pipistrellus pipistrellus	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	Pipistrelle commune	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	NT	LC	
Pipistrellus pygmaeus	*Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)*	Pipistrelle pygmée	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	DD	OUI
Plecotus auritus	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	Oreillard roux	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	OUI
Plecotus austriacus	*Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)*	Oreillard gris	Mammalia	Chiroptera	Vespertilionidae	Article 2	Annexe IV	NT	NT	LC	LC	OUI
Rhinolophus ferrumequinum	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	Grand rhinolophe	Mammalia	Chiroptera	Rhinolophidae	Artide 2	Annexe II, Annexe IV	LC	NT	LC	LC	
Rhinolophus hipposideros	*Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)*	Petit rhinolophe	Mammalia	Chiroptera	Rhinolophidae	Artide 2	Annexe II, Annexe IV	LC	NT	LC	LC	OUI

POISSONS												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Abramis brama	*Abramis brama* (Linnaeus, 1758)	Brème commune	Actinopterygii	Cypriniformes	Leuciscidae			LC	LC	LC		
Argyrosomus regiu	*Argyrosomus regius* (Asso, 1801)	Maigre commun	Actinopterygii	Perciformes	Sciaenidae			LC	LC	NE		
Alosa fallax	*Alosa fallax* (Lacepède, 1803)	Alose feinte	Actinopterygii	Clupeiformes	Alosidae	Arr 8/12/1988	Annexe II, Annexe IV	LC	LC	NT		OUI
Alosa alosa	*Alosa alosa* (Linnaeus, 1758)	Alose vraie	Actinopterygii	Clupeiformes	Alosidae	Arr 8/12/1988	Annexe II, Annexe IV	LC	LC	CR		OUI
Amelurus melas	*Amelurus melas* (Rafinesque, 1820)	Poisson-chat	Actinopterygii	Siluriformes	Ictaluridae			LC	NE			
Anguilla anguilla	*Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758)	Anguille européenne	Actinopterygii	Anguilliformes	Anguillidae			CR	CR	CR		OUI
Barbatula hispanica	*Barbatula hispanica* (Lelek, 1987)	Loche franche espagnole	Actinopterygii	Cypriniformes	Nemacheilidae			NE	NE	NE		
Barbus barbus	*Barbus barbus* (Linnaeus, 758)	Barbeau fluviatile	Actinopterygii	Cypriniformes	Cyprinidae		Annexe V	LC	LC	LC		
Boops boops	*Boops boops* (Linnaeus, 1758)	Bogue	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		
Carassius sp.	*Carassius* Jarocki, 1822	Carassin	Actinopterygii	Cypriniformes	Cyprinidae			LC	LC			
Chelon ramada	*Chelon ramada* (Risso, 1827)	Mulet porc	Actinopterygii	Mugiliformes	Mugilidae			LC	LC	LC		
Cyprinus carpio	*Cyprinus carpio* Linnaeus, 1758	Carpe commune	Actinopterygii	Cypriniformes	Cyprinidae			VU	VU	LC		
Dicentrarchus labrax	*Dicentrarchus labrax* (Linnaeus, 1758)	Bar commun	Actinopterygii	Perciformes	Moronidae			LC	LC	NE		
Diplodus vulgaris	*Diplodus vulgaris* (Geoffroy Saint-Hilaire, 1817)	Sar à tête noire	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		OUI
Diplodus sargus	*Diplodus sargus* (Linnaeus, 1758)	Sar commun	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		
Diplodus puntazzo	*Diplodus puntazzo* (Walbaum, 1792)	Sar à museau pointu	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		
Diplodus cervinus	*Diplodus cervinus* (Lowe, 1838)	Sar tambour	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		OUI
Gambusia holbrooki	*Gambusia holbrooki* Girard (ex Agassiz) 1859	Gambusie	Actinopterygii	Cyprinodontiformes	Poeciliidae			LC	NE			
Gasterosteus aculeatus	*Gasterosteus aculeatus* Linnaeus, 1758	Epinoche	Actinopterygii	Gasterosteiformes	Gasterosteidae			LC	LC	LC		OUI
Gobio gobio	*Gobio gobio* (Linnaeus, 1758)	Goujon	Actinopterygii	Cypriniformes	Gobionidae			LC	LC	LC		
Gobio lozanoi	*Gobio lozanoi* Doadrio & Madeira, 2004	Goujon de l'Adour	Actinopterygii	Cypriniformes	Gobionidae			LC	LC	NT		
Lampetra fluviatilis	*Lampetra fluviatilis* (Linaeus, 1758)	Lamproie de rivière	Petromyzonti	Petromyzontiformes	Petromyzontidae	Arr 8/12/1988	Annexe II, Annexe IV	LC	LC	VU		OUI
Lepomis gibbosus	*Lepomis gibbosus* (Linaeus,1758)	Perche soleil	Actinopterygii	Perciformes	Centrarchidae	EEE Arr 14/02/2018 Ann II-3		LC	NE			
Lithognathus mormyrus	*Lithognathus mormyrus* (Linnaeus, 1758)	Marbré	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		

POISSONS												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Micropterus salmoides	*Micropterus salmoides* (Lacepède, 1802)	Black bass	Actinopterygii	Perciformes	Centrarchidae			LC	NE			
Oncorhynchus mykiss	*Oncorhynchus mykiss* (Walbaum, 1792)	Truite arc-en-ciel	Actinopterygii	Salmoniformes	Salmonidae			NE	NE			
Perca fluviatilis	*Perca fluviatilis* Linnaeus, 1758	Perche commune	Actinopterygii	Perciformes	Percidae			LC	LC	LC		
Petromyzon marinus	*Petromyzon marinus* Linnaeus, 1758	Lamproie marine	Petromyzonti	Petromyzontiformes	Petromyzontidae	Arr 8/12/1988	Annexe II	LC	LC	EN		OUI
Phoxinus bigerri	*Phoxinus bigerri* Kottelat, 2007	Vairon basque	Actinopterygii	Cypriniformes	Leuciscidae			LC	LC	NT		
Platichthys flesus	*Platichthys flesus* (Linnaeus, 1758)	Flet	Actinopterygii	Pleuronectiformes	Pleuronectidae			LC	LC	DD		
Rutilus rutilus	*Rutilus rutilus* (Linnaeus, 1758)	Gardon	Actinopterygii	Cypriniformes	Leuciscidae			LC	LC	LC		
Salmo salar	*Salmo salar* Linnaeus 1758	Saumon atlantique	Actinopterygii	Salmoniformes	Salmonidae	Arr 8/12/1988	Annexe II, Annexe IV	NT	VU	VU/NT		OUI
Salmo trutta trutta	*Salmo trutta trutta* Linnaeus, 1758	Truite de mer	Actinopterygii	Salmoniformes	Salmonidae	Arr 8/12/1988	Annexe II	LC	LC	LC/NT		
Salmo trutta fario	*Salmo trutta fario* Linnaeus, 1758	Truite fario	Actinopterygii	Salmoniformes	Salmonidae	Arr 8/12/1988	Annexe II	LC	LC	LC/NT		
Sander lucioperca	*Sander lucioperca* (Linnaeus, 1758)	Sandre	Actinopterygii	Perciformes	Percidae			LC	LC			
Sarpa salpa	*Sarpa salpa* (Linnaeus, 1758)	Saupe	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		OUI
Scardinius erythrophthalmus	*Scardinius erythrophthalmus* (Linnaeus, 1758)	Rotengle	Actinopterygii	Cypriniformes	Leuciscidae			LC	LC	LC		
Silurus glanis	*Silurus glanis* Linnaeus, 1758	Silure glane	Actinopterygii	Siluriformes	Siluridae			LC	LC			
Squalius cephalus	*Squalius cephalus* (Linnaeus, 1758)	Chevesne commun	Actinopterygii	Cypriniformes	Leuciscidae			LC	LC	LC		
Sparus aurata	*Sparus aurata* Linnaeus, 1758	Daurade royale	Actinopterygii	Perciformes	Sparidae			LC	LC	NE		

AMPHIBIENS (Crapauds, grenouilles et salamandres)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Alytes obstetricans	*Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)*	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Amphibia	Anura	Alytidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	OUI
Bufo spinosus	*Bufo spinosus (Daudin, 1803)*	Crapaud épineux (Le)	Amphibia	Anura	Bufonidae	Article 3		LC			LC	
Hyla meridionalis	*Hyla meridionalis Böttger, 1874*	Rainette méridionale (La)	Amphibia	Anura	Hylidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	
Lissotriton helveticus	*Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)*	Triton palmé (Le)	Amphibia	Urodela	Salamandridae	Article 3		LC	LC	LC	LC	
Rana dalmatina	*Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838*	Grenouille agile (La)	Amphibia	Anura	Ranidae	Article 2	Annexe IV		LC	LC	LC	
Rana sp.	*Rana sp.*	Grenouilles brunes	Amphibia	Anura	Ranidae							
Rana temporaria	*Rana temporaria Linnaeus, 1758*	Grenouille rousse (La)	Amphibia	Anura	Ranidae	Article 4	Annexe V	LC		LC	LC	OUI
Salamandra salamandra	*Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)*	Salamandre tachetée (La)	Amphibia	Urodela	Salamandridae	Article 3		LC	LC	LC	LC	
Salamandra salamandra fastuosa	*Salamandra salamandra fastuosa (Schreiber, 1912)*	Salamandre tachetée fastueuse (La)	Amphibia	Urodela	Salamandridae	Article 3		LC	LC	LC	LC	
Triturus marmoratus	*Triturus marmoratus (Latreille, 1800)*	Triton marbré (Le)	Amphibia	Urodela	Salamandridae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	NT	LC	OUI
REPTILES (Serpents, lézards et tortues)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Anguis fragilis	*Anguis fragilis Linnaeus, 1758*	Orvet fragile (L')	Reptilia	Squamata	Anguidae	Article 3		LC	LC		VU	OUI
Emys orbicularis	*Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)*	Cistude d'Europe (La)	Reptilia	Testudines	Emydidae	Article 2	Annexe II, Annexe IV	NT	NT	LC	NT	OUI
Hierophis viridiflavus	*Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)*	Couleuvre verte et jaune (La)	Reptilia	Squamata	Colubridae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	
Lacerta bilineata	*Lacerta bilineata Daudin, 1802*	Lézard à deux raies (Le), Lézard vert occidental	Reptilia	Squamata	Lacertidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	
Natrix helvetica	*Natrix helvetica (Lacepède, 1789)*	Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier	Reptilia	Squamata	Natricidae	Article 2				LC	LC	
Podarcis muralis	*Podarcis muralis (Laurenti, 1768)*	Lézard des murailles (Le)	Reptilia	Squamata	Lacertidae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	LC	
Trachemys scripta	*Trachemys scripta (Thunberg in Schoepff, 1792)*	Trachémyde écrite, Tortue de Floride	Reptilia	Testudines	Emydidae			LC		NA	NA	
Zamenis longissimus longissimus	*Zamenis longissimus longissimus (Laurenti, 1768)*	Couleuvre d'Esculape (La)	Reptilia	Squamata	Colubridae	Article 2	Annexe IV	LC	LC	LC	NT	OUI

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Accipiter nisus	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	Épervier d'Europe	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Acrocephalus scirpaceus	*Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)*	Rousserolle effarvatte	Aves	Passeriformes	Acrocephalidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Actitis hypoleucos	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	Chevalier guignette	Aves	Charadriiformes	Scolopacidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant), DD (De passage)		OUI
Aegithalos caudatus	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	Aves	Passeriformes	Aegithalidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Alcedo atthis	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	Martin-pêcheur d'Europe	Aves	Coraciiformes	Alcedinidae	Article 3	**Annexe I**	LC	VU	VU (Nicheur), NA (Hivernant)		
Alectoris rufa	*Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)*	Perdrix rouge	Aves	Galliformes	Phasianidae		Annexe II/1, Annexe III/1	LC	LC	LC (Nicheur)		
Alauda arvensis	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	Alouette des champs	Aves	Passeriformes	Alaudidae	Article 3	Annexe II/2	LC	LC	NT (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		
Anas crecca	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	Sarcelle d'hiver	Aves	Anseriformes	Anatidae	Article 3	Annexe II/1, Annexe III/1	LC	LC	NT (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		
Anas platyrhynchos	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	Canard colvert	Aves	Anseriformes	Anatidae		Annexe II/1, Annexe III/1	LC	LC	LC (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		
Anthus pratensis	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	Pipit farlouse	Aves	Passeriformes	Motacillidae	Article 3		NT	NT	VU (Nicheur), DD (Hivernant), NA (De passage)		
Anthus trivialis	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	Pipit des arbres	Aves	Passeriformes	Motacillidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), DD (De passage)		

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Apus apus	*Apus apus (Linnaeus, 1758)*	Martinet noir	Aves	Caprimulgiformes	Apodidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)		
Ardea alba	*Ardea alba Linnaeus, 1758*	Grande Aigrette	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)		
Ardea cinerea	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	Héron cendré	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Asio otus	*Asio otus (Linnaeus, 1758)*	Hibou moyen-duc	Aves	Strigiformes	Strigidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Athene noctua	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	Chevêche d'Athéna	Aves	Strigiformes	Strigidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur)		OUI
Bubulcus ibis	*Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)*	Héron garde-boeufs, Pique bœuf	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		OUI
Buteo buteo	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Buse variable	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Caprimulgus europaeus	*Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758*	Engoulevent d'Europe	Aves	Caprimulgiformes	Caprimulgidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Carduelis carduelis	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	Chardonneret élégant	Aves	Passeriformes	Fringillidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Certhia brachydactyla	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	Grimpereau des jardins	Aves	Passeriformes	Certhiidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur)		
Certhia familiaris	*Certhia familiaris Linnaeus, 1758*	Grimpereau des bois	Aves	Passeriformes	Certhiidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Cettia cetti	*Cettia cetti (Temminck, 1820)*	Bouscarle de Cetti	Aves	Passeriformes	Scotocercidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur)		
Charadrius dubius	*Charadrius dubius Scopoli, 1786*	Petit Gravelot	Aves	Charadriiformes	Charadriidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Chloris chloris	*Chloris chloris (Linnaeus, 1758)*	Verdier d'Europe	Aves	Passeriformes	Fringillidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Chroicocephalus ridibundus	*Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)*	Mouette rieuse	Aves	Charadriiformes	Laridae	Article 3	Annexe II/2	LC	LC	NT (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Ciconia ciconia	*Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)*	Cigogne blanche	Aves	Pelecaniformes	Ciconiidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Circus aeruginosus	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	Busard des roseaux	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Cisticola juncidis	*Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)*	Cisticole des joncs	Aves	Passeriformes	Cisticolidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur)		
Clanga pomarina/Clanga	*Clanga pomarina (C. L. Brehm, 1831)*	Aigle pomarin	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	LC	LC			
Columba livia	*Columba livia Gmelin, 1789*	Pigeon biset	Aves	Columbiformes	Columbidae	Article 3	Annexe II/1	LC	LC	DD (Nicheur)		
Columba palumbus	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	Pigeon ramier	Aves	Columbiformes	Columbidae		Annexe II/1, Annexe III/1	LC	LC	LC (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		
Corvus corax	Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	Aves	Passeriformes	Corvidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur)		OUI
Corvus corone	*Corvus corone Linnaeus, 1758*	Corneille noire	Aves	Passeriformes	Corvidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Cyanistes caeruleus	*Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)*	Mésange bleue	Aves	Passeriformes	Paridae	Article 3		LC	LC	NA (De passage)		
Cygnus atratus	*Cygnus atratus (Latham, 1790)*	Cygne noir	Aves	Anseriformes	Anatidae			LC				
Delichon urbicum	*Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)*	Hirondelle de fenêtre	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)		
Dendrocopos major	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Pic épeiche	Aves	Piciformes	Picidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Dendrocopos medius	*Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)*	Pic mar	Aves	Piciformes	Picidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)		OUI
Dendrocopos minor	*Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)*	Pic épeichette	Aves	Piciformes	Picidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur)		
Dryocopus martius	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	Pic noir	Aves	Piciformes	Picidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)		

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Egretta garzetta	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	Aigrette garzette	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		OUI
Elanus caeruleus	*Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)*	Élanion blanc	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	VU (Nicheur), NA (De passage)		
Emberiza cirlus	*Emberiza cirlus Linnaeus, 1766*	Bruant zizi	Aves	Passeriformes	Emberizidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Emberiza citrinella	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	Bruant jaune	Aves	Passeriformes	Emberizidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Emberiza schoeniclus	*Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)*	Bruant des roseaux	Aves	Passeriformes	Emberizidae	Article 3		LC	LC	EN (Nicheur), NA (De passage)		OUI
Erithacus rubecula	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	Rougegorge familier	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Ficedula hypoleuca	*Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)*	Gobemouche noir	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), DD (De passage)		OUI
Falco tinnunculus	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	Faucon crécerelle	Aves	Falconiformes	Falconidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Falco vespertinus	*Falco vespertinus Linnaeus, 1766*	Faucon kobez	Aves	Falconiformes	Falconidae	Article 3	Annexe I	VU	VU	NA (Nicheur), NA (De passage)		
Fringilla coelebs	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Pinson des arbres	Aves	Passeriformes	Fringillidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Gallinago gallinago	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	Bécassine des marais	Aves	Charadriiformes	Scolopacidae		Annexe II/1, Annexe III/2	LC	LC	CR (Nicheur), DD (Hivernant), NA (De passage)		OUI

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Gallinula chloropus	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	Gallinule poule-d'eau, Poule-d'eau	Aves	Gruiformes	Rallidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Garrulus glandarius	*Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)*	Geai des chênes	Aves	Passeriformes	Corvidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Grus grus	*Grus grus (Linnaeus, 1758)*	Grue cendrée	Aves	Gruiformes	Gruidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	CR (Nicheur), NT (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Gyps fulvus	*Gyps fulvus (Hablizl, 1783)*	Vautour fauve	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)		OUI
Hieraaetus pennatus	*Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)*	Aigle botté	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)		OUI
Himantopus himantopus	*Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)*	Echasse blanche	Aves	Charadriiformes	Recurvirostridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur)		OUI
Hippolais polyglotta	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	Hypolais polyglotte, Petit contrefaisant	Aves	Passeriformes	Acrocephalidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Hirundo rustica	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)		
Ichthyaetus melanocephalus	*Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)*	Mouette mélanocéphale	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Larus fuscus	*Larus fuscus Linnaeus, 1758*	Goéland brun	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	Article 3	Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		
Larus michahellis	*Larus michahellis Naumann, 1840*	Goéland leucophée	Aves	Charadriiformes	Laridae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Leiothrix lutea	*Leiothrix lutea (Scopoli, 1786)*	Léiothrix jaune, Rossignol du Japon	Aves	Passeriformes	Leiothrichidae			LC		NA (Nicheur)		
Linaria cannabina	*Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)*	Linotte mélodieuse	Aves	Passeriformes	Fringillidae	Article 3		LC	LC			
Lophophanes cristatus	*Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)*	Mésange huppée	Aves	Passeriformes	Paridae	Article 3		LC	LC			
Lullula arborea	*Lullula arborea (Linnaeus, 1758)*	Alouette lulu	Aves	Passeriformes	Alaudidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		OUI

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
uscinia svecica	*Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)*	Gorgebleue à miroir	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		OUI
Merops apiaster	*Merops apiaster Linnaeus, 1758*	Guêpier d'Europe	Aves	Coraciiformes	Meropidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Milvus migrans	*Milvus migrans (Boddaert, 1783)*	Milan noir	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Milvus milvus	*Milvus milvus (Linnaeus, 1758)*	Milan royal	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	NT	NT	VU (Nicheur), VU (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Motacilla alba	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	Bergeronnette grise	Aves	Passeriformes	Motacillidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Motacilla cinerea	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	Bergeronnette des ruisseaux	Aves	Passeriformes	Motacillidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Motacilla flava	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	Bergeronnette printanière	Aves	Passeriformes	Motacillidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), DD (De passage)		OUI
Muscicapa striata	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	Gobemouche gris	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)		
Numenius arquata	*Numenius arquata (Linnaeus, 1758)*	Courlis cendré	Aves	Charadriiformes	Scolopacidae	Article 3	Annexe II/2	NT	NT	VU (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Nycticorax nycticorax	*Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)*	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant)		OUI
Oriolus oriolus	*Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)*	Loriot d'Europe, Loriot jaune	Aves	Passeriformes	Oriolidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		
Pandion haliaetus	*Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)*	Balbuzard pêcheur	Aves	Accipitriformes	Pandionidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant), LC (De passage)		

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Parus major	*Parus major Linnaeus, 1758*	Mésange charbonnière	Aves	Passeriformes	Paridae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Passer domesticus	*Passer domesticus (Linnaeus, 1758)*	Moineau domestique	Aves	Passeriformes	Passeridae	Article 3		LC		LC (Nicheur), NA (De passage)		
Passer montanus	*Passer montanus (Linnaeus, 1758)*	Moineau friquet	Aves	Passeriformes	Passeridae	Article 3		LC	LC	EN (Nicheur)		
Periparus ater	*Periparus ater (Linnaeus, 1758)*	Mésange noire	Aves	Passeriformes	Paridae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Pernis apivorus	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	Bondrée apivore	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	LC (Nicheur), LC (De passage)		OUI
Phalacrocorax carbo	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	Grand Cormoran	Aves	Pelecaniformes	Phalacrocoracidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		
Phasianus colchicus	*Phasianus colchicus Linnaeus, 1758*	Faisan de Colchide	Aves	Galliformes	Phasianidae		Annexe II/1, Annexe III/1	LC	LC	LC (Nicheur)		
Phoenicurus ochruros	*Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)*	Rougequeue noir	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Phylloscopus collybita	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)*	Pouillot véloce	Aves	Passeriformes	Phylloscopidae	Article 3		LC		LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Phylloscopus trochilus	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	Pouillot fitis	Aves	Passeriformes	Phylloscopidae	Article 3		LC	LC	NT (Nicheur), DD (De passage)		
Pica pica	*Pica pica (Linnaeus, 1758)*	Pie bavarde	Aves	Passeriformes	Corvidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur)		
Picus viridis	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	Pic vert, Pivert	Aves	Piciformes	Picidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur)		
Platalea leucorodia	*Platalea leucorodia Linnaeus, 1758*	Spatule blanche	Aves	Pelecaniformes	Threskiornithidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur), VU (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Plegadis falcinellus	*Plegadis falcinellus (Linnaeus, 1766)*	Ibis falcinelle	Aves	Pelecaniformes	Threskiornithidae	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)		

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Pluvialis apricaria	*Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)*	Pluvier doré	Aves	Charadriiformes	Charadriidae	Article 3	Annexe II/2	LC	LC	LC (Hivernant)		
Poecile palustris	*Poecile palustris (Linnaeus, 1758)*	Mésange nonnette	Aves	Passeriformes	Paridae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur)		
Prunella modularis	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	Accenteur mouchet	Aves	Passeriformes	Prunellidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Pyrrhula pyrrhula	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Bouvreuil pivoine	Aves	Passeriformes	Fringillidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (Hivernant)		
Rallus aquaticus	*Rallus aquaticus Linnaeus, 1758*	Râle d'eau	Aves	Gruiformes	Rallidae		Annexe II/2	LC	LC	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Regulus ignicapilla	*Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)*	Roitelet à triple bandeau	Aves	Passeriformes	Regulidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Saxicola rubetra	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	Tarier des prés, Traquet tarier	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), DD (De passage)		
Scolopax rusticola	*Scolopax rusticola*	Bécasse des bois	Aves	Charadriiformes	Scolopacidae	Article 3	Annexe II/1, Annexe III/2	LC	LC	LC (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Serinus serinus	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	Serin cini	Aves	Passeriformes	Fringillidae	Article 3		LC	LC	VU (Nicheur), NA (De passage)		
Sitta europaea	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	Sittelle torchepot	Aves	Passeriformes	Sittidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur)		
Spatula clypeata	*Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)*	Canard souchet	Aves	Anseriformes	Anatidae		Annexe II/1, Annexe III/2	LC	LC	LC (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Spinus spinus	*Spinus spinus (Linnaeus, 1758)*	Tarin des aulnes	Aves	Passeriformes	Fringillidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), DD (Hivernant), NA (De passage)		OUI
Streptopelia decaocto	*Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)*	Tourterelle turque	Aves	Columbiformes	Columbidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), NA (De passage)		

OISEAUX												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Strix aluco	*Strix aluco Linnaeus, 1758*	Chouette hulotte	Aves	Strigiformes	Strigidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Sturnus vulgaris	*Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758*	Étourneau sansonnet	Aves	Passeriformes	Sturnidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), LC (Hivernant), NA (De passage)		
Sylvia atricapilla	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Fauvette à tête noire	Aves	Passeriformes	Sylviidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Thalasseus sandvicensis	*Thalasseus sandvicensis (Latham, 1787)*	Sterne caugek	Aves	Charadriiformes	Laridae	Article 3	Annexe I	LC	LC	NT (Nicheur)		
Tringa ochropus	*Tringa ochropus Linnaeus, 1758*	Chevalier culblanc	Aves	Charadriiformes	Scolopacidae	Article 3		LC	LC	NA (Hivernant), LC (De passage)		
Troglodytes troglodytes	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	Troglodyte mignon	Aves	Passeriformes	Troglodytidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Turdus iliacus	*Turdus iliacus Linnaeus, 1766*	Grive mauvis	Aves	Passeriformes	Turdidae		Annexe II/2	NT	NT	LC (Hivernant), NA (De passage)		
Turdus merula	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	Merle noir	Aves	Passeriformes	Turdidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Turdus philomelos	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	Grive musicienne	Aves	Passeriformes	Turdidae		Annexe II/2	LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		
Tyto alba	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	Effraie des clochers, Chouette effraie	Aves	Strigiformes	Tytonidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur)		
Upupa epops	*Upupa epops Linnaeus, 1758*	Huppe fasciée	Aves	Bucerotiformes	Upupidae	Article 3		LC	LC	LC (Nicheur), NA (Hivernant)		
Vanellus vanellus	*Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)*	Vanneau huppé	Aves	Charadriiformes	Charadriidae	Article 3	Annexe II/2	NT	VU	NT (Nicheur), NA (Hivernant), NA (De passage)		OUI

ODONATES (Libellules)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Aeshna sp.	*Aeshna sp.*	Aeschne indéterminée	Insecta	Odonata	Aeshnidae	?		?	?	?	?	?
Aeshna cyanea	*Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)*	Aeschne bleue	Insecta	Odonata	Aeshnidae			LC	LC	LC	LC	
Anax imperator	*Anax imperator Leach, 1815*	Anax empereur	Insecta	Odonata	Aeshnidae			LC	LC	LC	LC	
Boyeria irene	*Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)*	Aeschne paisible	Insecta	Odonata	Aeshnidae			LC	LC	LC	LC	
Calopteryx haemorrhoidalis	*Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)*	Caloptéryx hémorroïdal	Insecta	Odonata	Calopterygidae			LC	LC	LC	LC	OUI
Calopteryx virgo	*Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)*	Caloptéryx vierge	Insecta	Odonata	Calopterygidae			LC	LC	LC	LC	
Calopteryx virgo meridionalis	*Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873*	Caloptéryx vierge méridional, Caloptéryx méridional	Insecta	Odonata	Calopterygidae			LC	LC	LC	LC	
Calopteryx xanthostoma	*Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)*	Caloptéryx occitan	Insecta	Odonata	Calopterygidae			LC	LC	LC	LC	
Ceriagrion tenellum	*Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)*	Agrion délicat	Insecta	Odonata	Coenagrionidae			LC	LC	LC	LC	
Coenagrion mercuriale	*Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)*	Agrion de Mercure	Insecta	Odonata	Coenagrionidae	Art. 3	Annexe II	VU		LC	LC	OUI
Cordulegaster boltonii	*Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)*	Cordulégastre annelé	Insecta	Odonata	Cordulegastridae			LC	LC	LC	LC	
Crocothemis erythraea	*Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)*	Crocothémis écarlate	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	
Enallagma cyathigerum	*Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)*	Agrion porte coupe	Insecta	Odonata	Coenagrionidae			LC	LC	LC	LC	
Erythromma lindenii	*Erythromma lindenii (Selys, 1840)*	Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden	Insecta	Odonata	Coenagrionidae			LC	LC	LC	LC	
Erythromma viridulum	*Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)*	Naïade au corps vert	Insecta	Odonata	Coenagrionidae			LC	LC	LC	LC	
Hemianax ephippiger	*Hemianax ephippiger (Burmeister, 1839)*	Anax porte-selle	Insecta	Odonata	Aeshnidae			LC	LC		NA	
Ischnura elegans	*Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)*	Agrion élégant	Insecta	Odonata	Coenagrionidae			LC	LC	LC	LC	
Libellula depressa	*Libellula depressa Linnaeus, 1758*	Libellule déprimée	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	
Libellula fulva	*Libellula fulva O.F. Müller, 1764*	Libellule fauve	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	OUI
Onychogomphus forcipatus	*Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)*	Gomphe à forceps, Gomphe à pinces	Insecta	Odonata	Gomphidae			LC	LC	LC	LC	
Orthetrum albistylum	*Orthetrum albistylum (Selys, 1848)*	Orthétrum à stylets blancs	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	
Orthetrum coerulescens	*Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)*	Orthétrum bleuissant	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	
Platycnemis acutipennis	*Platycnemis acutipennis Selys, 1841*	Agrion orangé	Insecta	Odonata	Platycnemididae			NT	NT	LC	LC	

ODONATES (Libellules)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Platycnemis latipes	*Platycnemis latipes Rambur, 1842*	Agrion blanchâtre	Insecta	Odonata	Platycnemididae			LC	LC	LC	LC	
Platycnemis pennipes	*Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)*	Agrion à large pattes, Pennipatte bleuâtre	Insecta	Odonata	Platycnemididae			LC	LC	LC	LC	
Pyrrhosoma nymphula	*Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)*	Petite nymphe au corps de feu	Insecta	Odonata	Coenagrionidae			LC	LC	LC	LC	
Sympetrum meridionale	*Sympetrum meridionale (Selys, 1841)*	Sympétrum méridional	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	OUI
Sympetrum striolatum	*Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)*	Sympétrum fascié	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	
Trithemis annulata	*Trithemis annulata (Palisot de Beauvois, 1807)*	Trithémis annelé	Insecta	Odonata	Libellulidae			LC	LC	LC	LC	
ORTHOPTERES (Grillons, criquets, sauterelles)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale (Sardet & Defaut (2004))	Liste rouge : domaine biogéographique subméditerranéen aquitain ((Sardet & Defaut (2004))	Rareté en Aquitaine (Locusta, nov. 2020. ROA)
Alolopus strepens	*Alolopus strepens (Latreille, 1804)*	OEdipode automnale, Criquet farouche	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	CC
Alolopus thalassinus	*Alolopus thalassinus (Fabricius, 1781)*	Oedipode émeraudine	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	AC
Anacridium aegyptium	*Anacridium aegyptium (Linnaeus, 1764)*	Criquet égyptien	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	-	RR
Calliptamus barbarus	*Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)*	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	CC
Chorthippus albomarginatus	*Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)*	Criquet marginé	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	AC
Chorthippus dorsatus	*Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)*	Criquet verte-échine	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	AC
Chrysochraon dispar	*Chrysochraon dispar (Germar, 1834)*	Criquet des dalrières	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	AC
Conocephalus fuscus	*Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)*	Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae				LC	4	4	CC
Conocephalus sp.	*Conocephalus sp.*	Conocéphale indéterminé	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae				LC	-	-	-
Decticus albifrons	*Decticus albifrons (Fabricius, 1775)*	Dectique à front blanc, Sauterelle à front blanc	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae				LC	4	4	CC
Gomphocerippus biguttulus	*Gomphocerippus biguttulus (Linnaeus, 1758)*	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	CC

ORTHOPTERES (Grillons, criquets, sauterelles)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale (Sardet & Defaut (2004))	Liste rouge : domaine biogéographique subméditerranéen aquitain ((Sardet & Defaut (2004))	Rareté en Aquitaine (Locusta, nov. 2020. ROA)
Gomphocerippus brunneus	*Gomphocerippus brunneus (Thunberg, 1815)*	Criquet duettiste, Sauteriot	Insecta	Orthoptera	Acrididae			LC	LC	4	4	CC
Gryllotalpa gryllotalpa	*Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)*	Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Insecta	Orthoptera	Gryllotalpidae				LC	4	3	AC
Gryllus campestris	*Gryllus campestris Linnaeus, 1758*	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Criari, Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill	Insecta	Orthoptera	Gryllidae				LC	4	4	CC
Leptophyes punctatissima	*Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)*	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste très ponctué	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	LC	4	4	CC
Locusta migratoria gallica	*Locusta migratoria gallica Remaudière, 1947*	Criquet des Landes	Insecta	Orthoptera	Acrididae					4	4	AC
Mecostethus parapleurus parapleurus	*Mecostethus parapleurus parapleurus (Hagenbach, 1822)*	Criquet des Roseaux	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	3	AC
Nemobius sylvestris	*Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)*	Grillon des bois	Insecta	Orthoptera	Trigonidiidae				LC	4	4	CC
Oecanthus pellucens	*Oecanthus pellucens (Scopoli, 1763)*	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairêt	Insecta	Orthoptera	Gryllidae				LC	4	4	CC
Oedipoda caerulescens	*Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)*	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	CC
Omocestus rufipes	*Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)*	Criquet noir-ébène	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	CC
Omocestus viridulus	*Omocestus viridulus (Linnaeus, 1758)*	Criquet verdelet	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	1	R
Paracinema tricolor	*Paracinema tricolor (Thunberg, 1815)*	Criquet tricolore	Insecta	Orthoptera	Acrididae				NT	3	4	AC
Paratettix meridionalis	*Paratettix meridionalis (Rambur, 1838)*	Tétrix des plages, Tétrix méridional	Insecta	Orthoptera	Tetrigidae				LC	4	3	CC

ORTHOPTERES (Grillons, criquets, sauterelles)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge nationale (Sardet & Defaut (2004))	Liste rouge : domaine biogéographique subméditerranéen aquitain (Sardet & Defaut (2004))	Rareté en Aquitaine (Locusta, nov. 2020. ROA)
Phaneroptera falcata	*Phaneroptera falcata (Poda, 1761)*	Phanéroptère commun, Phanéroptère porte-faux, Phanéroptère en faulx, Phanéroptère en faux	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae				LC	4	4	CC
Phaneroptera nana	*Phaneroptera nana Fieber, 1853*	Phanéroptère méridional	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	LC	4	4	CC
Pseudochorthippus parallelus	*Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)*	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	4	CC
Pseudochorthippus parallelus parallelus	*Pseudochorthippus parallelus parallelus (Zetterstedt, 1821)*	Criquet des pâtures	Insecta	Orthoptera	Acrididae				NE	4	4	CC
Ruspolia nitidula	*Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)*	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae				LC	4	4	CC
Stethophyma grossum	*Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)*	Criquet ensanglanté, ?dipode ensanglantée	Insecta	Orthoptera	Acrididae				LC	4	3	AR
Tessellana tessellata	*Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)*	Decticelle carroyée, Dectique marqueté	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae				LC	4	4	C
Tetrix ceperoi	*Tetrix ceperoi (Bolivar, 1887)*	Tétrix des vasières	Insecta	Orthoptera	Tetrigidae				LC	4	4	C
Tettigonia viridissima	*ettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)*	Grande sauterelle verte	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae				LC	4	4	CC
Uromenus rugosicollis	*Uromenus rugosicollis (Audinet-Serville, 1838)*	Ephippigère carénée	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	LC	4	4	C
Zeuneriana abbreviata	*Zeuneriana abbreviata (Audinet-Serville, 1838)*	Decticelle aquitaine	Insecta	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	LC	4	4	AR

LEPIDOPTERES RHOPALOCERES ET ZYGENES (Papillons de "jour")												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Aglais io	*Aglais io (Linnaeus, 1758)*	Paon-du-jour, Paon de jour, Oeil -de-Paon-du-Jour, Paon, Oeil-de-Paon	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Aglais urticae	*Aglais urticae (Linnaeus, 1758)*	Petite Tortue, Vanesse de l'Ortie, Petit-Renard	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Anthocharis cardamines	*Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)*	Aurore	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	LC	
Araschnia levana	*Araschnia levana (Linnaeus, 1758)*	Carte géographique, Jaspé	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Argynnis paphia	*Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)*	Tabac d'Espagne, Nacré vert, Barre argentée, Empereur	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Aricia agestis	*Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)*	Collier-de-corail, Argus brun	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	LC	LC	
Brintesia circe	*Brintesia circe (Fabricius, 1775)*	Silène, Circé	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Celastrina argiolus	*Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)*	Azuré des Nerpruns, Argus à bande noire, Argus bordé, Argiolus	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	LC	LC	
Coenonympha pamphilus	*Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)*	Fadet commun, Procris, Petit Papillon des foins, Pamphile	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Colias crocea	*Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)*	Souci	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	LC	
Colias hyale / alfacariensis	*Colias hyale/alfacariensis*	Soufré/Fluoré	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	DD/NT	
Cupido argiades	*Cupido argiades (Pallas, 1771)*	Azuré du Trèfle, Petit Porte-Queue, Argus mini-queue, Myrmidon	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	LC	LC	
Erynnis tages	*Erynnis tages (Linnaeus, 1758)*	Point de Hongrie, Grisette	Insecta	Lepidoptera	Hesperiidae				LC	LC	LC	
Gonepteryx rhamni	*Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)*	Citron, Limon, Piéride du Nerprun	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	LC	
Hesperiidae sp.	*Hesperiidae sp.*	Hésperie indéterminée	Insecta	Lepidoptera	Hesperiidae			-	-	-	-	
Iphiclides podalirius	*Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)*	Flambé	Insecta	Lepidoptera	Papilionidae				LC	LC	LC	
Lampides boeticus	*Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)*	Azuré porte-queue, Argus porte-queue, Porte-Queue bleu strié, Lycène du Baguenaudier, Strié	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	LC	LC	LC	
Leptidea sinapis	*Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)*	Piéride du Lotier, Piéride de la Moutarde, Blanc-de-lait	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	LC	
Leptidea sinapis / Leptidea reali	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758) / Leptidea reali Reissinger, 1990	Piéride de la Moutarde / Piéride de Réal	Insecta	Lepidoptera	Pieridae			LC	LC	LC	LC/DD	
Leptidae sp.	*Leptidea sp.*	Piéride indéterminée	Insecta	Lepidoptera	Pieridae			-	-	-	-	

LEPIDOPTERES RHOPALOCERES ET ZYGENES (Papillons de "jour")												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Leptotes pirithous	*Leptotes pirithous (Linnaeus, 1767)*	Azuré de la Luzerne, Azuré de Lang, Argus courte-queue, Petit Argus porte-queue	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	LC	LC	LC	
Limenitis camilla	*Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)*	Petit Sylvain, Petit Sylvain azuré, Deuil, Sibille	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Limenitis reducta	*Limenitis reducta Staudinger, 1901*	Sylvain azuré, Camille	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Lycaena dispar	*Lycaena dispar (Haworth, 1802)*	Cuivré des marais, Grand Cuivré, Grand Argus satiné, Argus satiné à taches noires, Lycène disparate, Cuivré de la Parelle-d'eau	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae	Art. 2	Annexes II & IV		LC	LC	NT	
Lycaena phlaeas	*Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)*	Cuivré commun, Argus bronzé, Bronzé	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	LC	LC	
Lycaena tityrus	*Lycaena tityrus (Poda, 1761)*	Cuivré fuligineux, Argus myope, Polyommate Xanthé	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	LC	LC	
Lysandra bellargus	*Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)*	Azuré bleu-céleste, Bel-Argus, Argus bleu céleste, Lycène Bel-Argus, Argus bleu ciel	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	LC	NT	
Maniola jurtina	*Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)*	Myrtil, Myrtile, Jurtine, Janire	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Melanargia galathea	*Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)*	Demi-Deuil, Échiquier, Échiquier commun, Arge galathée	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Melitaea cinxia	*Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)*	Mélitée du Plantain, Déesse à ceinturons, Damier du Plantain, Damier pointillé, Damier, Mélitée de la Piloselle	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Melitaea didyma	*Melitaea didyma (Esper, 1778)*	Mélitée orangée, Damier orangé, Diane	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Melitaea parthenoides	*Melitaea parthenoides Keferstein, 1851*	Mélitée de la Lancéole, Mélitée des Scabieuses, Damier Parthénie	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae			LC	LC	LC	LC	
Nymphalis polychloros	*Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)*	Grande Tortue, Vanesse de l'Orme, Grand-Renard, Doré	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Ochlodes sylvanus	*Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)*	Sylvaine, Sylvain, Sylvine	Insecta	Lepidoptera	Hesperiidae				LC	LC	LC	
Papilio machaon	*Papilio machaon Linnaeus, 1758*	Machaon, Grand Porte-Queue	Insecta	Lepidoptera	Papilionidae				LC	LC	LC	

LEPIDOPTERES RHOPALOCERES ET ZYGENES (Papillons de "jour")												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Pararge aegeria	*Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)*	Tircis, Argus des Bois, Égérie	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Phengaris arion	*Phengaris arion (Linnaeus, 1758)*	Azuré du Serpolet, Azuré d'Arion, Argus à bandes brunes, Arion, Argus Arion	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae	Art. 2	Annexes IV	NT	EN		NT	
Pieris brassicae	*Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)*	Piéride du Chou, Grande Piéride du Chou, Papillon du Chou	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	LC	
Pieris napi	*Pieris napi (Linnaeus, 1758)*	Piéride du Navet, Papillon blanc veiné de vert	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	LC	
Pieris rapae	*Pieris rapae (Linnaeus, 1758)*	Piéride de la Rave, Petit Blanc du Chou, Petite Piéride du Chou	Insecta	Lepidoptera	Pieridae				LC	LC	LC	
Pieridae sp.	*Pieridae sp.*	Piéride indéterminée	Insecta	Lepidoptera	Pieridae			LC	LC	LC	LC/DD	
Polygonia c-album	*Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)*	Gamma, Robert-le-diable, C-blanc, Dentelle, Vanesse Gamma, Papillon-C	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Polyommatus icarus	*Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)*	Azuré de la Bugrane, Argus bleu, Azuré d'Icare, Icare, Lycène Icare, Argus Icare	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	LC	LC	
Pseudophilotes baton	*Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)*	Azuré du Thym, Azuré de la Sariette, Argus du Thym, Argus pointillé	Insecta	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	LC	LC	EN	
Pyronia tithonus	*Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)*	Amaryllis, Satyre tithon, Titon	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	LC	LC	
Thymelicus sylvestris	*Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)*	Hespérie de la Houque, Thaumas, Bande noire	Insecta	Lepidoptera	Hesperiidae				LC	LC	LC	
Vanessa atalanta	*Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)*	Vulcain, Amiral, Vanesse Vulcain , Chiffre, Atalante	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae			LC	LC	LC	LC	
Vanessa cardui	*Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)*	Vanesse des Chardons, Belle-Dame, Vanesse de L'Artichaut, Vanesse du Chardon, Nymphe des Chardons	Insecta	Lepidoptera	Nymphalidae			LC	LC	LC	LC	
Zygaena filipendulae	*Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)*	Zygène du Pied-de-Poule, Zygène des Lotiers, Zygène de la Filipendule	Insecta	Lepidoptera	Zygaenidae					NE		
Zygaena trifolii	Zygaena trifolii (Esper, 1783)	Zygène des prés, Zygène des Cornettes	Insecta	Lepidoptera	Zygaenidae					NE		

LEPIDOPTERES HETEROCERES (Papillons de "nuit")												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Acherontia atropos	*Acherontia atropos (Linnaeus, 1758)*	Sphinx tête de mort	Insecta	Lepidoptera	Sphingidae					NE		
Agrius convolvuli	*Agrius convolvuli (Linnaeus, 1758)*	Sphinx du Liseron	Insecta	Lepidoptera	Sphingidae					NE		
Autographa gamma	*Autographa gamma (Linnaeus, 1758)*	Gamma	Insecta	Lepidoptera	Noctuidae					NE		
Ematurga atomaria	*Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)*	Phalène picotée	Insecta	Lepidoptera	Geometridae					NE		
Euclidia glyphica	*Euclidia glyphica (Linnaeus, 1758)*	Doublure jaune	Insecta	Lepidoptera	Erebidae					NE		
Euplagia quadripunctaria	*Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)*	Écaille chinée	Insecta	Lepidoptera	Erebidae					NE		
Lasiocampa quercus quercus	*Lasiocampa quercus quercus (Linnaeus, 1758)*	Bombyx du Chêne, Minime à bandes jaunes	Insecta	Lepidoptera	Lasiocampidae					NE		
Macroglossum stellatarum	*Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)*	Moro-Sphinx, Sphinx du Caille-Lait	Insecta	Lepidoptera	Sphingidae					NE		
Nomophila noctuella	*Nomophila noctuella (Denis & Schiffermüller, 1775)*	Nomophile, Pyrale de la luzerne	Insecta	Lepidoptera	Crambidae					NE		
Orgyia antiqua	*Orgyia antiqua (Linnaeus, 1758)*	Etoilée, Bombyx antique	Insecta	Lepidoptera	Erebidae					NE		
Saturnia pyri	*Saturnia pyri (Denis & Schiffermüller, 1775)*	Grand Paon de nuit	Insecta	Lepidoptera	Saturnidae					NE		
Sphrageidus similis	*Sphrageidus similis (Fuessly, 1775)*	Cul-doré	Insecta	Lepidoptera	Erebidae					NE		
COLEOPTERES												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Aegosoma scabricorne	*Aegosoma scabricorne (Scopoli, 1763)*	Prione ermite, Aegosome scabricorne	Insecta	Coleoptera	Cerambycidae				LC			
Carabus sp.	*Carabus Linnaeus, 1758*	Carabe sp.	Insecta	Coleoptera	Carabidae							
Cerambyx cerdo	*Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758*	Grand capricorne	Insecta	Coleoptera	Cerambycidae	Art. 2	Annexe II, Annexe IV	NT	VU	NE		OUI
Clytra laeviuscula	*Clytra laeviuscula Ratzeburg, 1837*	Clytre à grandes taches	Insecta	Coleoptera	Chrysomelidae					NE		
Curculionoidea sp.	*Curculionoidea sp.*	Charançon sp.	Insecta	Coleoptera	Curculionoidea							
Hoplia coerulea	*Hoplia coerulea (Drury, 1773)*	Hoplie bleue	Insecta	Coleoptera	Scarabaeidae					NE		
Lamia textor	*Lamia textor (Linnaeus, 1758)*	Lamie tisserand	Insecta	Coleoptera	Cerambycidae					NE		
Lampyris sp.	*Lampyris sp.*	lampyres sp. (vers luisants)	Insecta	Coleoptera	Lampyridae							
Oedemera nobilis	*Oedemera nobilis (Scopoli, 1763)*	Cydiste maillot-vert, Cydiste émeraude, Oedemère noble	Insecta	Coleoptera	Oedemeridae					NE		

HEMIPTERES (Punaises)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Cicadella viridis	*Cicadella viridis (Linnaeus, 1758)*	Cicadelle verte	Insecta	Hemiptera	Cicadellidae					NE		
Cyphostethus tristriatus	*Cyphostethus tristriatus (Fabricius, 1787)*		Insecta	Hemiptera	Acanthosomatidae					NE		
Deraeocoris ruber	*Deraeocoris ruber (Linnaeus, 1758)*	Miride rouge	Insecta	Hemiptera	Miridae					NE		
Graphosoma italicum	*Graphosoma italicum (O.F. Müller, 1766)*	Punaise arlequin	Insecta	Hemiptera	Pentatomidae					NE		
Halyomorpha halys	*Halyomorpha halys (Stål, 1855)*	Punaise diabolique	Insecta	Hemiptera	Pentatomidae					NE		
Himacerus mirmicoides	*Himacerus mirmicoides (O. Costa, 1834)*	Nabide-fourmi	Insecta	Hemiptera	Nabidae					NE		
Micrelytra fossularum	*Micrelytra fossularum (Rossi, 1790)*		Insecta	Hemiptera	Alydidae					NE		
Nezara viridula	*Nezara viridula (Linnaeus, 1758)*	Punaise verte ponctuée, Punaise verte puante	Insecta	Hemiptera	Pentatomidae					NE		
Philaenus spumarius	*Philaenus spumarius (Linnaeus, 1758)*	Philène spumeuse	Insecta	Hemiptera	Aphrophoridae					NE		
Rhaphigaster nebulosa	*Rhaphigaster nebulosa (Poda, 1761)*	Punaise nébuleuse, Punaise grise	Insecta	Hemiptera	Aphrophoridae					NE		
Stictocephala bisonia	*Stictocephala bisonia Kopp & Yonke, 1977*	Membracide bison	Insecta	Hemiptera	Membracidae					NE		
Tibicina haematodes	*Tibicina haematodes (Scopoli, 1763)*	Cigale rouge	Insecta	Hemiptera	Cicadidae					NE		
	Condylognatha sp.	Punaise rayée sp.	Insecta	Hemiptera								

HYMENOPTERES (Abeilles, guêpes et frelons)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Ancistrocerus sp.	*Ancistrocerus Wesmael, 1836*		Insecta	Hymenoptera	Vespidae					NE		
Osmia spinulosa	*Osmia spinulosa (Kirby, 1802)*		Insecta	Hymenoptera	Megachilidae				LC	NE		
Vespa crabro	*Vespa crabro Linnaeus, 1758*	Frelon d'Europe, Frelon, Guêpard	Insecta	Hymenoptera	Vespidae					NE		
Vespa velutina	*Vespa velutina Lepeletier, 1836*	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique, Vespa veloutée	Insecta	Hymenoptera	Vespidae					NE		
Xylocopa violacea	*Xylocopa violacea (Linnaeus, 1758)*	Abeille charpentière, Xylocope violette	Insecta	Hymenoptera	Apidae				LC	NE		
Apinae sp.		Abeille "vraie" sp.	Insecta	Hymenoptera	Apidae							

DIPTERES (Syrphes, bombyles et mouches)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Aedes albopictus	*Aedes albopictus (Skuse, 1894)*	Moustique tigre	Insecta	Diptera	Culicidae					NE		
Bombylius major	*Bombylius major Linnaeus, 1758*	Grand bombyle	Insecta	Diptera	Bombyliidae					NE		
Eristalis similis	*Eristalis similis (Fallén, 1817)*		Insecta	Diptera	Syrphidae				LC	NE		
Eristalis tenax	*Eristalis tenax (Linnaeus, 1758)*	Eristale gluante, Mouche pourceau	Insecta	Diptera	Syrphidae				LC	NE		
Helophilus trivittatus	*Helophilus trivittatus (Fabricius, 1805)*		Insecta	Diptera	Syrphidae				LC	NE		
Melanostoma mellinum	*Melanostoma mellinum (Linnaeus, 1758)*		Insecta	Diptera	Syrphidae					NE		
Melanostoma sp.	*Melanostoma sp.*		Insecta	Diptera	Syrphidae							
Sarcophaga sp.			Insecta	Diptera	Sarcophagidae							
Volucella zonaria	*Volucella zonaria (Poda, 1761)*	Volucelle zonée	Insecta	Diptera	Syrphidae				LC	NE		
PHASMOTODES (Phasmes)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Clonopsis gallica	*Clonopsis gallica (Charpentier, 1825)*	Phasme gaulois	Insecta	Phasmida	Bacillidae					NE		
Verophasmatodea sp.		Phasme sp.	Insecta	Phasmida								
MANTOPTERES (Mantes)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Mantis religiosa	*Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)*	Mante religieuse	Insecta	Mantodea	Mantidae					NE		

ARACHNIDES (Araignées)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Araneus diadematus	*Araneus diadematus Clerck, 1758*	Épeire diadème	Arachnida	Araneae	Araneidae					LC		
Argiope bruennichi	*Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)*	Épeire frelon	Arachnida	Araneae	Araneidae					LC		
Ebrechtella tricuspidata	*Ebrechtella tricuspidata (Fabricius, 1775)*	Thomise a trois taches	Arachnida	Araneae	Thomisidae					LC		
Evarcha arcuata	*Evarcha arcuata (Clerck, 1758)*		Arachnida	Araneae	Salticidae					LC		
Gyas titanus	*Gyas titanus Simon, 1879*	Faucheur titan	Arachnida	Opiliones	Phalangiidae					NE		
Mangora acalypha	*Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)*	Mangore petite-bouteille	Arachnida	Araneae	Araneidae					LC		
Marpissa radiata	*Marpissa radiata (Grube, 1859)*		Arachnida	Araneae	Salticidae					LC		
Misumena vatia	*Misumena vatia (Clerck, 1758)*	Misumène variable	Arachnida	Araneae	Thomisidae					LC		
Pisaura mirabilis	*Pisaura mirabilis (Clerck, 1758)*	Pisaure admirable	Arachnida	Araneae	Pisauridae					LC		
Synema globosum	*Synema globosum (Fabricius, 1775)*	Thomise Napoleon	Arachnida	Araneae	Thomisidae					LC		
GASTEROPODES TERRESTRES (Escargots et limaces)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Acanthinula aculeata	*Acanthinula aculeata (O.F. Müller, 1774)*	Escargotin hérisson	Gastropoda	Stylommatophora	Valloniidae				LC	LC		
Acicula fusca	*Acicula fusca (Montagu, 1803)*	Aiguillette fauve	Gastropoda	Architaenioglossa	Aciculidae			LC	LC	LC		
Abida bigerrensis	*Abida bigerrensis (Moquin-Tandon, 1856)*	Maillot grimace	Gastropoda	Stylommatophora	Chondrinidae			LC	LC	LC		
Abida secale ?	*Abida secale (Draparnaud, 1801)*	Maillot seigle	Gastropoda	Stylommatophora	Chondrinidae			LC	LC	LC		
Aegopinella epipedostoma	*Aegopinella epipedostoma (Fagot, 1879)*	Luisantine des montagnes	Gastropoda	Stylommatophora	Gastrodontidae			LC	LC	LC		
Aegopinella nitidula	*Aegopinella nitidula (Draparnaud, 1805)*	Grande luisantine	Gastropoda	Stylommatophora	Gastrodontidae			LC	LC	LC		
Aegopinella pura ?	*Aegopinella pura (Alder, 1830)*	Petite luisantine	Gastropoda	Stylommatophora	Gastrodontidae				LC	LC		
Arion cf. hortensis	*Arion hortensis A. Férussac, 1819*	Loche noire	Gastropoda	Stylommatophora	Arionidae			LC	LC	LC		
Arion cf. intermedius	*Arion intermedius Normand, 1852*	Loche hérisson	Gastropoda	Stylommatophora	Arionidae			LC	LC	LC		
Arion fuscus/subfuscus	*Arion fuscus (O.F. Müller, 1774)/Arion subfuscus (Draparnaud, 1805)*	Loche rousse/roussâtre	Gastropoda	Stylommatophora	Arionidae			LC	LC	LC		
Arion rufus	*Arion rufus (Linnaeus, 1758)*	Grande loche	Gastropoda	Stylommatophora	Arionidae			LC	LC	LC		
Balea heydeni	*Balea heydeni von Maltzan, 1881*	Balée des saules	Gastropoda	Stylommatophora	Clausiliidae			LC	LC	LC		

GASTEROPODES TERRESTRES (Escargots et limaces)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Carychium minimum	*Carychium minimum O.F. Müller, 1774*	Auriculette naine	Gastropoda	Ellobiida	Ellobiidae				LC	LC		
Carychium tridentatum	*Carychium tridentatum (Risso, 1826)*	Auriculette commune	Gastropoda	Ellobiida	Ellobiidae				LC	LC		
Cecilioides acicula	*Cecilioides acicula (O.F. Müller, 1774)*	Aiguillette commune	Gastropoda	Stylommatophora	Ferussaciidae				LC	LC		
Cepaea nemoralis	*Cepaea nemoralis (Linnaeus, 1758)*	Escargot des haies	Gastropoda	Stylommatophora	Helicidae			LC	LC	LC		
Cernuella aginnica/virgata	*Cernuella aginnica (Locard, 1882)/Cernuella virgata (Da Costa, 1778)*	Caragouille semblable/Caragouille globuleuse	Gastropoda	Stylommatophora	Geomitridae			LC	LC	LC		
Clausilia cf. bidentata	*Clausilia bidentata (Strøm, 1765)*	Clausilie commune	Gastropoda	Stylommatophora	Clausiliidae			LC	LC	LC		
Cochlicopa cf. lubrica	*Cochlicopa lubrica (O.F. Müller, 1774)*	Brillante commune	Gastropoda	Stylommatophora	Cochlicopidae				LC	LC		
Cornu aspersum	*Cornu aspersum (O.F. Müller, 1774)*	Escargot petit-gris	Gastropoda	Stylommatophora	Helicidae				LC	LC		
Cryptazeca cf. monodonta	*Cryptazeca monodonta (de Folin & Bérillon, 1877)*	Brillante minuscule	Gastropoda	Stylommatophora	Azecidae	Art. 4		EN	EN	EN	NT	OUI
Deroceras cf. laeve	*Deroceras laeve (O.F. Müller, 1774)*	Loche des marais	Gastropoda	Stylommatophora	Agriolimacidae				LC	LC		
Deroceras cf. reticulatum	*Deroceras reticulatum (O.F. Müller, 1774)*	Loche laiteuse	Gastropoda	Stylommatophora	Agriolimacidae				LC	LC		
Deroceras cf.invadens/panormitanum	*Deroceras invadens Reise, Hutchinson, Schunack & Schlitt, 2011*	Loche vagabonde	Gastropoda	Stylommatophora	Agriolimacidae							
Discus rotundatus	*Discus rotundatus (O.F. Müller, 1774)*	Bouton commun	Gastropoda	Stylommatophora	Discidae			LC	LC	LC		
Euconulus cf. alderi	*Euconulus alderi (J.E. Gray, 1840)*	Conule brillant	Gastropoda	Stylommatophora	Euconulidae					LC		
Helicella itala	*Helicella itala (Linnaeus, 1758)*	Helicelle trompette	Gastropoda	Stylommatophora	Geomitridae			LC	LC	LC		
Hygromia limbata	*Hygromia limbata (Draparnaud, 1805)*	Hélice des ruisseaux	Gastropoda	Stylommatophora	Hygromiidae			LC	LC	LC		
Lauria cylindracea	*Lauria cylindracea (Da Costa, 1778)*	Maillot commun	Gastropoda	Stylommatophora	Lauriidae					LC		
Limax cinereoniger	*Limax cinereoniger Wolf, 1803*	Grande limace	Gastropoda	Stylommatophora	Limacidae			LC	LC	LC		
Macrogastra cf. rolphii	*Macrogastra rolphii (W. Turton, 1826)*	Massue atlantique	Gastropoda	Stylommatophora	Clausiliidae			LC	LC	LC		
Monacha cartusiana	*Monacha cartusiana (O.F. Müller, 1774)*	Petit moine	Gastropoda	Stylommatophora	Hygromiidae			LC	LC	LC		
Neniatlanta pauli	*Neniatlanta pauli (J. Mabille, 1865)*	Clausilie basque	Gastropoda	Stylommatophora	Clausiliidae	Art. 3		LC	LC	LC		OUI
Nesovitrea hammonis	*Nesovitrea hammonis (Strøm, 1765)*	Luisantine striée	Gastropoda	Stylommatophora	Gastrodontidae				LC	LC		
Obscurella obscura labourdensis	*Obscurella obscura labourdensis (de Folin & Bérillon, 1877)*	Cochlostome ibérique	Gastropoda	Architaenioglossa	Cochlostomadae					NE		OUI

GASTEROPODES TERRESTRES (Escargots et limaces)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Oxychilus alliarius	*Oxychilus alliarius (J.S. Miller, 1822)*	Luisant aillé	Gastropoda	Stylommatophora	Oxychillidae			LC	LC	LC		
Oxychilus draparnaudi	*Oxychilus draparnaudi (H. Beck, 1837)*	Grand luisant	Gastropoda	Stylommatophora	Oxychillidae			LC	LC	LC		
Oxychilus navaricus	*Oxychilus navaricus (Bourguignat, 1870)*	Luisant des Pyrénées	Gastropoda	Stylommatophora	Oxychillidae			LC	LC	LC		
Oxyloma elegans	*Oxyloma elegans (Risso, 1826)*	Ambrette élégante	Gastropoda	Stylommatophora	Succineidae				LC	LC		
Paralaoma servilis	*Paralaoma servilis (Shuttleworth, 1852)*	Escargotin cosmopolite	Gastropoda	Architaenioglossa	Punctidae				DD	LC		
Platyla cryptomena	*Platyla cryptomena (de Folin & Bérillon, 1877)*	Aiguillette de Bayonne	Gastropoda	Architaenioglossa	Adculidae			LC	LC	LC		OUI
Pomatias elegans	*Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)*	Elégante striée	Gastropoda	Littorinimorpha	Pomatiidae				LC	LC		
Punctum pygmaeum	*Punctum pygmaeum (Draparnaud, 1801)*	Escargotin minuscule	Gastropoda	Stylommatophora	Punctidae				LC	LC		
Pupilla muscorum	*Pupilla muscorum (Linnaeus, 1758)*	Maillot des mousses	Gastropoda	Stylommatophora	Pupillidae			LC	LC	LC		
Pupilla triplicata	*Pupilla triplicata (S. Studer, 1820)*	Maillot pygmée	Gastropoda	Stylommatophora	Pupillidae				LC	LC		
Retinella incerta	*Retinella incerta (Draparnaud, 1805)*	Luisantine aquitaine	Gastropoda	Stylommatophora	Gastrodontidae			LC	LC	LC		
Semilimax pyrenaicus	*Semilimax pyrenaicus (A. Férussac, 1821)*	Semilimace atlantique	Gastropoda	Stylommatophora	Vitrinidae			LC	LC	LC		
Succinea putris	*Succinea putris (Linnaeus, 1758)*	Ambrette amphibie	Gastropoda	Stylommatophora	Succineidae				LC	LC		
Testacella haliotidea	*Testacella haliotidea Draparnaud, 1801*	Testacelle commune	Gastropoda	Stylommatophora	Testacellidae			LC	LC	LC		
Theba pisana	*Theba pisana pisana (O.F. Müller, 1774)*	Caragouille rosée	Gastropoda	Stylommatophora	Helicidae				LC	LC		
Trissexodon constrictus	*Trissexodon constrictus (Boubée, 1836)*	Hélice de Navarre	Gastropoda	Stylommatophora	Trissexodontidae	Art.4		LC	LC	LC		OUI
Trochoidea trochoides	*Trochoidea trochoides (Poiret, 1789)*	Troque des dunes	Gastropoda	Stylommatophora	Geomitridae				LC	LC		
Trochulus cf. hispidus	*Trochulus hispidus (Linnaeus, 1758)*	Veloutée commune	Gastropoda	Stylommatophora	Hygromiidae			LC	LC	LC		
Truncatellina callicratis	*Truncatellina callicratis (Scacchi, 1833)*	Maillotin denté	Gastropoda	Stylommatophora	Truncatellinidae				LC	LC		
Vallonia costata	*Vallonia costata (O.F. Müller, 1774)*	Vallonie costulée	Gastropoda	Stylommatophora	Valloniidae				LC	LC		
Vallonia excentrica	*Vallonia excentrica Sterki, 1893*	Vallonie des pelouses	Gastropoda	Stylommatophora	Valloniidae				LC	LC		
Vallonia pulchella	*Vallonia pulchella (O.F. Müller, 1774)*	Vallonie trompette	Gastropoda	Stylommatophora	Valloniidae				LC	LC		
Vertigo pygmaea	*Vertigo pygmaea (Draparnaud, 1801)*	Vertigo commun	Gastropoda	Stylommatophora	Vertiginidae				LC	LC		
Vitrea crystallina	*Vitrea crystallina (O.F. Müller, 1774)*	Cristalline commune	Gastropoda	Stylommatophora	Pristilomatidae			LC	LC	LC		

GASTEROPODES TERRESTRES (Escargots et limaces)												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Vitrea cf. subrimata/narbonensis	*Vitrea subrimata (Reinhardt, 1871)/Vitrea narbonensis (Dessin, 1877)*	Cristalline méridionale/Cristalline de Narbonne	Gastropoda	Stylommatophora	Pristilomatidae			LC	LC	LC		
Xeroplexa intersecta	*Xeroplexa intersecta (Poiret, 1801)*	Hélicette carénée	Gastropoda	Stylommatophora	Geomitridae			LC	LC	LC		
Zenobiellina subrufescens	*Zenobiellina subrufescens (J.S. Miller, 1822)*	Hélice molle	Gastropoda	Stylommatophora	Hygromiidae			LC	LC	DD		
GASTEROPODES AQUATIQUES D'EAU DOUCE ET SAUMATRE												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Acroloxus lacustris	*Acroloxus lacustris (Linnaeus, 1758)*	Patelline d'Europe	Gastropoda		Acroloxidae			LC	LC	LC		
Ampullaceana cf. balthica	*Ampullaceana balthica (Linnaeus, 1758)*	Limnée commune	Gastropoda		Lymnaeidae			LC	LC	LC		
Ancylus fluviatilis	*Ancylus fluviatilis O.F. Müller, 1774*	Patelline des fleuves	Gastropoda		Planorbidae			LC	LC	LC		
Anisus cf. leucostoma	*Anisus leucostoma (Millet, 1813)*	Planorbe des fossés	Gastropoda		Planorbidae			LC	LC	LC		
Anisus cf. spirorbis	*Anisus spirorbis (Linnaeus, 1758)*	Planorbe de Linné	Gastropoda		Planorbidae				LC	LC		
Assiminea cf. grayana	*Assiminea grayana J. Fleming, 1828*	Sentinelle à bande	Gastropoda	Littorinimorpha	Assimineidae			LC	LC	LC		
Bathyomphalus contortus	*Bathyomphalus contortus (Linnaeus, 1758)*	Planorbe ombiliquée	Gastropoda		Planorbidae			LC	LC	LC		
Bythinella cf. ullaensis	*Bythinella ullaensis Boeters & Falkner, 2008*	Bythinelle basque	Gastropoda	Littorinimorpha	Bythinellidae					DD		
Bythinella sp.	*Bythinella sp.*	Bythinelle sp.	Gastropoda	Littorinimorpha	Bythinellidae	?	?	?				?
Ferrissia californica	*Ferrissia californica (Rowell, 1863)*	Patelline fragile	Gastropoda		Planorbidae			LC	DD			
Galba truncatula	*Galba truncatula (O.F. Müller, 1774)*	Limnée épaulée	Gastropoda		Lymnaeidae			LC	LC			
Hippeutis complanatus	*Hippeutis complanatus (Linnaeus, 1758)*	Planorbine des fontaines	Gastropoda		Planorbidae			LC	LC	LC		
Mercuria cf. tachoensis	*Mercuria tachoensis (Frauenfeld, 1865)*		Gastropoda	Littorinimorpha	Hydrobiidae			DD	DD			?
Mercuria sp.	*Mercuria sp.*		Gastropoda	Littorinimorpha	Hydrobiidae	?	?	?				?
Omphiscola glabra	*Omphiscola glabra (O.F. Müller, 1774)*	Limnée étroite	Gastropoda		Lymnaeidae			NT	NT	NT		
Physella acuta	*Physella acuta (Draparnaud, 1805)*	Physe voyageuse	Gastropoda		Physidae			LC	LC			
Planorbis planorbis	*Planorbis planorbis (Linnaeus, 1758)*	Planorbe commune	Gastropoda		Planorbidae			LC	LC	LC		
Potamopyrgus antipodarum	*Potamopyrgus antipodarum (J.E. Gray, 1843)*	Hydrobie des antipodes	Gastropoda	Littorinimorpha	Tateidae				LC			
Stagnicola sp.	*Stagnicola sp.*	Limnée sp.	Gastropoda		Lymnaeidae							

GASTEROPODES AQUATIQUES D'EAU DOUCE ET SAUMATRE												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Theodoxus fluviatilis	*Theodoxus fluviatilis (Linnaeus, 1758)*	Nérite des rivières	Gastropoda	Cydonteritida	Neritidae			LC	LC	LC		
Valvata piscinalis	*Valvata piscinalis (O.F. Müller, 1774)*	Valvée porte-plumet	Gastropoda		Valvata piscinalis			LC	LC	LC		
Valvata cristata	*Valvata cristata O.F. Müller, 1774*	Valvée plane	Gastropoda		Valvatidae				LC	LC		
BIVALVES D'EAU DOUCE												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Corbicula fluminea	*Corbicula fluminea (O.F. Müller, 1774)*	Corbicule asiatique	Bivalvia	Venerida	Cyrenidae			LC				
Euglesa casertana	*Euglesa casertana (Poli, 1791)*	Pisidie robuste	Bivalvia	Sphaeriida	Sphaeriidae			LC	LC	LC		
Euglesa interstitialis	*Euglesa interstitialis (Bössneck, Groh & Richling, 2020)*	Pisidie ténébreuse	Bivalvia	Sphaeriida	Sphaeriidae					NE		
Euglesa milium	*Euglesa milium (Held, 1836)*	Pisidie des rives	Bivalvia	Sphaeriida	Sphaeriidae			LC	LC	LC		
Euglesa nitida	*Euglesa nitida (Jenyns, 1832)*	Pisidie ubique	Bivalvia	Sphaeriida	Sphaeriidae			LC	LC	LC		
Euglesa personata	*Euglesa personata (Malm, 1855)*	Pisidie des sources	Bivalvia	Sphaeriida	Sphaeriidae				LC	LC		
Euglesa subtruncata	*Euglesa subtruncata (Malm, 1855)*	Pisidie chiendent	Bivalvia	Sphaeriida	Sphaeriidae			LC	LC	LC		
Unio pictorum ?	*Unio pictorum (Linnaeus, 1758)*	Mulette des peintres ? Ne peut être distinguée de la Mulette méridionale que par analyse ADN	Bivalvia	Unionida	Unionidae			LC	LC	LC		
Unio mancus ?	*Unio mancus Lamarck, 1819*	Mulette méridionale ? Ne peut être distinguée de la Mulette des peintres que par analyse ADN	Bivalvia	Unionida	Unionidae		Annexe V	NT	NT			
CRUSTACES												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Crustacea sp.	*Crustacea Pennant, 1777*	Crustacés	Mallacostraca	Decapoda								
PLATHELMINTHES												
Nom scientifique	Nom scientifique complet	Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Protection nationale	Directive habitats	Liste rouge mondiale	Liste rouge européenne	Liste rouge française	Liste rouge régionale d'Aquitaine	Déterminant ZNIEFF Aquitaine
Bipalium sp.	Ver plat (EEE)	Ver plat (EEE)	Rhabditophora	Tricladida								

LEGENDE

Listes Rouges (Statut espèces menacées UICN/MNHN) : NE : Non évalué / NA : Non applicable / DD : Données insuffisantes / LC : Préoccupation mineure / NT : Quasi menacée / VU : Vulnérable / EN : En danger / CR : En danger critique

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Rareté des Orthoptères en Aquitaine (Locusta, nov. 2020. ROA) : le statut de rareté est évalué à dire d'expert à l'échelle de l'ensemble de l'Aquitaine suivant la grille suivante : CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; NRR : non revu récemment (après 2000).